LA

QUESTION DU PHYLLOXÉRA

EN 1876

Il y a près de trois ans, en février 1874, j'essayai de résumer, dans la *Revue*, ce que l'on savait de l'origine, des progrès du phylloxéra et des moyens de combattre ce terrible ravageur de vignes. Depuis lors, le mal s'est largement étendu autour de ses foyers primitifs; il s'est révélé par des taches menaçantes dans les vignobles du Médoc, de la Bourgogne, de l'Auvergne, de l'Orléanais et du Bugey : la Suisse, l'Alsace, l'Allemagne en ont senti les atteintes; bref, la crise trop prévue pour l'existence même de la vigne dans l'Europe entière s'est accentuée au point de préoccuper les gouvernemens, inspirant aux uns les mesures de défense contre l'invasion, aux autres d'énergiques efforts pour étouffer le mal dans son germe, à tous le sentiment d'un péril immense pour une des sources les plus fécondes de la richesse publique. Ce ne sera donc pas chose inopportune que de revenir sur cette question, d'en esquisser les nouveaux aspects à la lumière des observations et des expériences de trois années, enfin de dégager du chaos des théories fausses, des réclames intéressées et des contradictions inévitables en un sujet aussi difficile, quelques faits assez évidens, quelques explications assez nettes, pour entraîner le *consensus* des esprits sincères et sérieux.

Enfermée dans ces limites, la présente étude ne saurait prétendre être une analyse complète de ce qu'on ose à peine appeler la littérature phylloxérique. Pour une idée juste à pêcher dans ce torrent d'élucubrations fantaisistes, il faudrait s'imposer la tâche de remuer des flots d'ignorance. Il faudrait parler du crapaud enterré vivant,

comme une victime expiatoire, pour attirer à lui le venin dont la vigne phylloxérée est atteinte; on aurait à rappeler l'arrosage des ceps malades avec du vin blanc ou bien avec une tisane émolliente dont la mauve est l'ingrédient principal. Heureusement le ridicule suffit pour reléguer ces aberrations dans les oubliettes où l'Académie des Sciences et la commission du phylloxéra de l'Hérault s'empressent de les jeter; mais à côté de ces excentricités peu dangereuses, il y a place pour les opinions non moins fausses qui se font jour dans la presse et, comme des herbes parasites, pullulent avec une fécondité désespérante dans le champ où l'observation fait surgir à grand'peine quelques vérités. On verra plus loin à quels préjugés en particulier s'appliquent ces reproches dont l'expression un peu vive a besoin d'être appuyée sur des preuves. Pour le moment, je voudrais entrer au cœur du sujet en le considérant sous trois points de vue, suivant l'état d'une région donnée par rapport à l'infection phylloxérique. Premier cas : le pays est encore indemne et loin des foyers d'infection; deuxième cas : l'invasion en est encore à ses débuts, à la période dite des taches circonscrites; troisième cas : l'envahissement est complet, les taches primitives sont devenues de vastes surfaces; en un mot, on en est à l'infection généralisée. A ces trois phases diverses du mal, simple menace, première attaque, prise complète de possession, répondent naturellement trois systèmes de défense. 1° Comment se soustraire à l'invasion? 2° Comment supprimer les premiers corps d'attaque ou tout au moins en retarder l'action destructive? 3° Comment vivre avec l'ennemi, en le décimant par les moyens insecticides, en fortifiant la vigne contre ses atteintes, enfin d'une manière indirecte en substituant aux cépages voués à la mort des cépages assez robustes pour braver à des degrés divers les piqûres d'un insatiable suceur? Telles sont, en gros, les questions auxquelles il s'agit de répondre. On essaiera de le faire sans passion et sans parti-pris, laissant au temps et à l'expérience le soin de décider en dernier ressort tout ce qui reste de fatalement incertain en une étude complexe dont les données varient suivant le climat, le sol, les conditions économiques locales, et plus encore suivant la diversité naturelle des esprits appelés par intérêt ou par goût à s'occuper de ces difficiles problèmes.

I. — LA DÉFENSE CONTRE L'INVASION.

Savoir d'où peut venir l'ennemi est le premier soin d'un pays qui veut défendre ses frontières. Ici l'ennemi nous vient de très loin, d'au delà des flots de l'Atlantique. Les élémens n'ont pu tout seuls

lui servir de véhicule; mais l'homme est là, le grand remueur des choses, dont l'intervention constante modifie les flores et les faunes naturelles, en introduisant à dessein les produits utiles d'un pays dans l'autre, mais en important du même coup, sans le savoir et sans le vouloir, les maladies, les mauvaises herbes, les animaux destructeurs, les fléaux qu'une triste loi de compensation attache constamment aux bienfaits de la nature. Rien n'est plus familier aux naturalistes que l'histoire de ces échanges, consciens ou non, entre les productions des contrées dont les climats se ressemblent. De nos jours surtout, avec les facilités que donne la navigation à vapeur, l'éloignement n'est plus un obstacle aux naturalisations à grande distance. Telle importation qui se faisait jadis par les graines au profit de quelques jardins botaniques, se fait aujourd'hui par des plants enracinés pour le compte de grands établissemens horticoles ou de riches amateurs. Pour la vigne en particulier, les échanges de variétés restèrent longtemps enfermés dans notre vieux continent : tout au plus envoya-t-on à l'Amérique la vigne d'Europe. L'Amérique, qui avant 1790 ne connaissait pas ses propres richesses en fait de vignes indigènes, et qui ne les a sérieusement exploitées qu'à partir de 1820, n'a dû communiquer à l'Europe, vers 1825, que des boutures de *cataxba*, d'*isabelle* et des rares variétés alors cultivées. Or, sous cette forme de bouture, le phylloxéra n'avait presque pas de chance de s'introduire et ne s'est en réalité pas introduit. Autres étaient les conditions quand les plants enracinés se sont mis de la partie. C'est à peu près entre 1858 et 1862 que, par une singulière coïncidence, ces importations se sont faites à la fois sur divers points de l'Europe (Bordeaux, Roquemaure, Angleterre, Irlande, Alsace, Allemagne, Portugal). C'est à partir de 1863 que les premiers signes du mal phylloxérique se déclarent, d'abord dans les serres du royaume-uni, puis d'une manière vague aux environs de Pujault près de Roquemaure (Gard), plus clairement en 1866 dans Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et Bordeaux, plus tard encore dans les localités de l'Allemagne et de l'Autriche (Klosterneuburg) où l'importation américaine n'est pas douteuse et remonte à des époques variées.

Pour les esprits impartiaux que n'aveugle pas la crainte d'être poursuivis comme empoisonneurs de vignobles, l'origine américaine de l'insecte ne saurait plus être l'objet du moindre doute. Avancée d'abord comme hypothèse par un publiciste italien, M. Bellenghi, confirmée bientôt sur des preuves positives par Riley, Lichtenstein et moi, cette vérité n'a pas seulement une valeur théorique, elle se traduit au contraire en une conséquence pratique des plus graves, savoir la nécessité absolue de ne pas importer des vignes

des États-Unis dans les régions qui sont encore indemnes du phylloxéra. Agir autrement, suivre les conseils d'un viticulteur bordelais en introduisant par provision dans toute la France des vignes des États-Unis pour les avoir prêtes au moment où la vigne indigène devrait leur céder la place, serait la plus insigne des imprudences. Autant le rôle de ces vignes étrangères peut être utile dans les vignobles phylloxérés, autant leur acquisition prématurée serait funeste dans les vignobles encore sains.

Ce danger de l'importation du phylloxéra n'est plus limité, du reste, aux vignes américaines. L'infection peut se faire également par des plants, même européens, venus de pays phylloxérés. Les serres de Prégny, près de Genève, ont reçu l'ennemi par chemin de fer, sur des boutures achetées en Angleterre. Orléans doit les germes d'infection à des cépages venus jadis d'une pépinière d'Erfurt : la Corse est prise sur deux points, Corte et Ajaccio, par le fait d'importations du sud de la France. Conclusion : tout centre infecté devient suspect et dangereux. Il y a sagesse à le tenir pour tel; nous ne saurions blâmer les pays encore sains d'avoir posé à leur frontière un *veto* d'introduction pour tout sarment venu du dehors. En principe, on peut déplorer une mesure qui gêne ou supprime la liberté des échanges, mais en fait l'intérêt public domine ici la fantaisie des particuliers, et l'on sacrifie peu pour sauver beaucoup. C'est par une considération de ce genre qu'on peut même exagérer la prudence en n'établissant pas de distinction entre les simples sarmens non enracinés et les boutures ou marcottes déjà pourvues de racines. Ces dernières seules sont à vrai dire dangereuses : les sarmens le seraient peu, s'il était prouvé que l'œuf d'hiver du phylloxéra n'est jamais déposé sur le bois d'un an; cependant, tel sarment de bois plus âgé, laissé comme talon au bas du bois de l'année, pouvant recéler ce germe phylloxérique, le plus sûr est d'étendre l'interdiction à toutes les formes du bois de la vigne.

Certains états ont fait plus. Ils ont proscrit sans distinction les produits des pépinières et des serres, même chaudes. C'est l'embargo complet mis sur l'horticulture d'utilité et d'agrément. L'Italie a poussé jusqu'à ce degré la logique de la peur, comprenant dans cet arrêté les provenances de Belgique aussi bien que celles de France. C'est aller bien loin, ce nous semble, dans la voie des mesures prohibitives. L'interdit jeté sur les pépinières repose même sur une erreur de fait que j'ai depuis réfutée, savoir que le phylloxéra de la vigne attaquerait également les racines d'arbres fruitiers. L'auteur de cette méprise a voulu prouver son dire en me soumettant ainsi qu'à l'Académie des Sciences les prétendues racines de cerisier chargées de phylloxéra. Or c'étaient à première vue

de vraies racines de vigne, et l'argument a tourné contre son naïf inventeur. Telle est pourtant la puissance d'une première impression fausse : le gouvernement italien a pris texte de cette erreur pour maintenir contre les produits de l'horticulture en général un système draconien d'exclusion que l'Allemagne avait adopté en principe, mais en l'adoucissant bien vite par des tempéramens dans l'application. L'Algérie, de son côté, a voulu rester à cet égard dans les règles de l'extrême prudence. Elle a pris et maintenu les mêmes mesures d'exclusion contre les produits des pépinières, y compris même les raisins. On peut trouver ces précautions excessives; néanmoins, à la rigueur, la terre restée adhérente aux racines d'arbres fruitiers pourrait recéler sur quelques radicelles de vigne un ou plusieurs phylloxéras : c'en serait assez pour infecter en peu d'années toute une région. Voilà pourquoi, revenant sur des impressions premières plus optimistes que mes idées d'aujourd'hui, je ne saurais plaider en pleine sécurité de conscience la cause séduisante du *laissez-entrer* pour les produits de l'arboriculture fruitière. J'aime mieux à cet égard pécher par excès de scrupule que par excès de confiance dans l'innocuité de ces introductions.

Faudrait-il aller plus loin dans cette voie de précautions excessives et justifier les arrêtés préfectoraux pris dans certains départemens contre le simple transit des sarmens ou même des cépages enracinés? Ici, pour un danger tellement faible qu'on peut le considérer comme imaginaire, on sacrifierait sans profit les intérêts des départemens déjà nombreux qui comptent sur les cépages américains pour reconstituer leurs vignobles. A cela l'on objectera peut-être que le soin de leur sécurité propre justifie un peu l'égoïsme chez les départemens encore épargnés, et que, leur reconnaissant le droit de se défendre, il faut leur en laisser tous les moyens. Mais la défense est-elle ici nécessaire? Évidemment non, si le danger n'existe pas; or ce danger se montrera nul si l'on considère sans parti-pris les conditions matérielles de l'expédition des sarmens suspects. C'est en hiver que s'en fait le transport. Venus presque toujours des États-Unis par la voie du Havre, ces sarmens ou marcottes remplissent de fortes caisses bien fermées avec emballage intérieur de mousse ou de paille à travers lequel rien ne s'échappe. En exigeant cette fermeture hermétique au port d'arrivée ou à la gare de départ, l'infection ne peut se faire sur la route : l'insecte engourdi reste absolument adhérent aux radicelles, s'il en existe, et, comme mille fois sur une il s'agit de sarmens non enracinés, l'insecte vivant ne s'y trouve même pas. Ainsi donc avec ces simples précautions d'un emballage fermé, le laissez-passer peut rester la règle de ces importantes expéditions.

Tout en employant du reste contre un fléau redouté les mesures de précaution les plus rigoureuses, il faut se faire d'avance à l'idée que ces mesures toutes provisoires n'auront de valeur que contre le genre d'invasion qu'on pourrait appeler artificielle, parce que l'homme y intervient directement. Tôt ou tard force sera bien de se résigner à l'invasion par voie naturelle, celle qui se fait sur l'aile des vents par les migrations du phylloxéra ailé ou aptère. Un jour viendra où, pour chaque région continentale, d'un vignoble à l'autre, par courtes étapes ou par bonds de plusieurs lieues, les émissaires de l'armée dévastatrice s'implanteront à l'état de colonies d'avant-garde. Dès ce moment, le mode de défense devra changer; ce ne sera plus le système préventif, la frontière gardée et fermée; ce sera la lutte sur le territoire violé, mais la lutte encore circonscrite entre des corps isolés qu'on s'efforcera d'anéantir ou tout au moins de contenir dans une impuissance relative.

II. — LE COMBAT SUR PLACE CONTRE LES PREMIÈRES COLONNES D'ATTAQUE.

Deux cas se présentent dans cette phase nouvelle de la défense. Ou bien l'ennemi, transporté de loin par voie d'introduction artificielle, n'occupe en très petit nombre que des positions rares et peu étendues; ou bien ses premiers corps d'attaque sont les avant-coureurs d'une armée immense, campée dans le voisinage et pouvant envoyer incessamment de nouvelles phalanges d'envahisseurs. Si quelque espoir reste de contenir les corps isolés et même de les anéantir, on peut au contraire regarder d'avance comme perdue toute bataille contre des forces qui se succèdent et se remplacent. Mais avant de perdre courage et de se rendre sans combat, encore faut-il avoir épuisé tous les moyens de résistance, et, sous ce rapport, des expériences certaines ont établi que, si l'on ne peut attendre absolument un triomphe entier et durable, on peut du moins retarder l'heure où la déroute devient complète. Or c'est le cas d'appliquer ici le mot si connu « *time is money,* » car, lorsqu'il s'agit de riches vignobles comme ceux du Médoc, de la Bourgogne et du Léman, tout ajournement de désastre dans la récolte se traduit par des millions de revenu.

Examinons d'abord les cas les plus simples, ceux dans lesquels l'invasion première, très circonscrite, ne saurait s'alimenter par le voisinage d'une contrée entièrement envahie. Tels ont été par exemple les points d'attaque de Prégny près Genève, de Mühlberg, dans le canton de Thurgovie, de Schmerikon (canton de Saint-Gall) et de Flürlingen (canton de Zurich). Importé principalement

d'Angleterre par des boutures de vignes américaines ou françaises, le mal, découvert en 1874, s'y trouvait encore à cette date cantonné en des espaces très restreints. Les énergiques mesures prises par les pouvoirs publics du pays et appliquées, il faut le dire, par de savans et d'éminens praticiens, ont donné de tels résultats que, en ce moment (novembre 1876), il n'existe plus, au moins en apparence, un seul foyer dans les quatre localités infectées. Pour cela, le simple arrachage ou recépage des pieds reconnus malades n'a pas suffi : on a largement étendu le traitement qu'on pourrait appeler de précaution autour des taches phylloxériques. A Prégny, par exemple, les insecticides les plus énergiques, sulfure de carbone, sulfocarbonate de potassium, pétrole, acide sulfurique, chaux d'épuration et eaux ammoniacales du gaz, polysulfures de calcium, ont été prodigués sous toutes les formes, si bien que, pour détruire 59,116 ceps, on n'a pas dépensé moins de 11,075 francs, sans compter 27,440 francs d'indemnités aux propriétaires, soit une somme totale de 38,515 francs, ce qui fait en moyenne près de 64 centimes 1/2 par cep. Il est vrai que pour ces vignes, en partie de luxe, les indemnités ont été très fortes; mais il faut songer aussi que dans cette région du Léman, le nombre de ceps est énorme pour une surface restreinte, tandis que, dans le midi de la France, l'espacement des ceps est si grand que le traitement de leur vaste système radiculaire entraînerait une bien plus forte dépense que pour des ceps à rangs pressés.

Quel que soit du reste le taux de ce sacrifice d'argent fait par le canton de Genève dans l'intérêt public, l'essentiel est que le but ait été atteint, même dans une mesure incomplète. Les savans auteurs du traitement, MM. Victor Fatio et Demole Ador, ne se font pas d'illusion sur la possibilité d'avoir laissé dans le sol, en dehors du cercle des insecticides, quelque germe fatal de la maladie. La récente découverte du phylloxéra près de Culoz est une menace nouvelle pour le canton de Genève; mais, encore une fois, reculer, fût-ce d'un an seulement, la période de l'envahissement général, c'est avoir bien mérité du pays, sans compter l'effet moral qu'un tel exemple d'énergie dans la défense peut avoir sur les particuliers appelés à lutter à leur heure contre le fléau qui les menace.

Un autre exemple d'extinction, au moins partielle, d'un foyer phylloxérique nous est donné dans notre propre pays. C'est celui de Mezel, à 12 kilomètres de Clermont-Ferrand. Découvert en mai 1875 par M. Jullien, professeur à la Faculté des Sciences de Clermont, ce foyer phylloxérique était resté circonscrit dans une vigne d'un hectare au plus, bien que les symptômes d'affaiblissement des

ceps y eussent été observés par les paysans dès 1868, c'est-à-dire l'année même de la découverte du phylloxéra en Provence. Ces dates sont bonnes à citer, car elles montrent d'une part le peu de rapidité de la marche de la maladie en Auvergne, d'autre part son extension vraiment foudroyante dans les régions chaudes de la vallée du Rhône, où le mistral doit agir comme un puissant disséminateur de l'insecte. Une première application de sulfocarbonate de potassium à forte dose avait détruit en 1875 la presque totalité des pucerons. Répété pendant l'été de 1876 après une forte fumure printanière d'un engrais riche en phosphates, azote et potasse, mélangé de goudron de houille, ce traitement héroïque a supprimé presque entièrement le phylloxéra, en rendant aux ceps malades une vigueur relative et ranimant dans une mesure encore restreinte leur aptitude à nourrir des raisins. Ce n'est pourtant là qu'un demi-triomphe, car dans l'année actuelle on a dû traiter deux nouvelles taches observées à 300 mètres des anciennes et l'on a fait la triste découverte qu'une parcelle de ces dernières, déjà traitée l'an dernier mais oubliée cette année, montre encore des pucerons en assez grand nombre. Malgré des facilités extraordinaires pour l'emploi de l'eau comme véhicule des insecticides, le traitement d'un hectare n'a pas coûté moins de 900 francs, somme très minime sans doute s'il s'agit d'une dépense faite à frais communs par un comité local, en vue d'éteindre un germe d'infection pour tout un district, somme énorme au contraire et vraiment inabordable s'il était question d'étendues considérables, comme c'est le cas dans la phase du mal généralisé. Félicitons pourtant le comité de l'Auvergne, et particulièrement M. Truchot, du succès ainsi obtenu à Mezel. On devra compter pourtant avec les colonies latentes qui poursuivent perfidement leur œuvre souterraine de destruction.

Moins heureux ont été du reste, sur d'autres points d'attaque isolés, les essais de suppression des taches phylloxériques : échec complet à Klosterneuburg, dans la pépinière de vignes, qu'on a détruite à grands frais au sulfure de carbone à haute dose; insuccès en Corse, où les moyens employés n'ont été ni très énergiques ni assez généraux; insuccès à Villié-Morgon, où le sulfocarbonate de potassium appliqué par un savant délégué de l'académie, M. le professeur Duclaux, n'a pas empêché la diffusion de l'insecte de se faire autour des centres d'attaque; insuccès non moins notable à Mancey près de Dijon, où rien n'a manqué, ni l'habileté des opérateurs, ni le luxe des remèdes, notamment du sulfocarbonate de potassium employé par ses partisans les plus décidés. Et pourtant, si les vignes en expérience ont conservé, grâce à la puissance fertili-

sante de la potasse, à peu près la vigueur des vignes saines, l'impuissance du sulfocarbonate, en tant que moyen de supprimer l'ennemi, s'est manifestée par deux preuves évidentes, savoir : la persistance de phylloxéras vivans sur les vignes infestées et l'essaimage si remarquable des individus ailés, que M. Mathey y a constaté en juillet dernier; puis, par ce fait assez facile à prévoir, de nouvelles taches phylloxériques apparaissant, en 1876, autour des taches primitives découvertes en 1875. Voilà le côté vraiment faible du système d'étouffement à outrance essayé par la suppression des points d'attaque en apparence isolés. Tout semble fait quand on a traité ces foyers visibles de l'infection; mais d'autres foyers encore invisibles couvent sous le sol et constituent la phase du mal que j'ai désignée depuis longtemps sous le nom de période latente. Ainsi, même avec les circonstances les plus favorables, même avec des frais excessifs, on ne saurait compter sur l'anéantissement absolu d'un ennemi qui s'appelle légion, qui pullule avec une effrayante rapidité, qui mine sourdement les places qu'il finira par réduire, et qui, manifesté sur un point, se dérobe déjà sur plusieurs autres où ses ravages le décèleront un jour. Le problème de l'étouffement du mal n'est donc pas si simple qu'il l'avait semblé à des savans qui l'étudiaient de leur cabinet, sous la préoccupation spécieuse du succès obtenu contre la peste bovine par l'abatage forcé des bêtes malades. Autre est la suppression légale de bestiaux, autre la poursuite de par la loi d'une vermine souterraine. La difficulté, dans ce dernier cas, est dans l'application de la sentence. Pourra-t-on citer un seul exemple de parasite végétal ou animal que l'homme ait pu faire disparaître? L'oïdium, le charbon des céréales, le puceron lanigère, la pyrale, peuvent être combattus, contenus, réduits même à l'innocuité relative; mais supprimés, mais anéantis, jamais!

Il est vrai que, dans le rapport académique auquel je fais allusion, l'espoir de suppression totale du mal est présenté comme un idéal à atteindre et prudemment renvoyé à un rapport ultérieur. Au fond, on se borne à recommander le traitement insecticide des foyers encore excentriques et des foyers d'avant-garde, signalés comme des précurseurs d'invasion, non loin des grandes surfaces infestées. Dans cette mesure, la méthode pourra sembler utile et se présente si naturellement à l'esprit qu'elle avait été recommandée et pratiquée dans le midi de la France dès les premiers temps de la découverte du phylloxéra. Sans rappeler les cordons sanitaires de M. Anez, plus impuissans contre un ennemi pourvu d'ailes qu'un fétu de paille contre le souffle du mistral, on pourrait citer comme première tentative d'étouffer des foyers récens les expériences faites en 1871, à Lunel-Vieil et à Vendargues, par la Société centrale

d'agriculture de l'Hérault, à Mauguio par un comité local dont nous avions provoqué la formation. L'arrachage et brûlis, sur ce dernier point, avaient porté sur 860 ceps et coûté, indemnité comprise, 903 francs. Ces procédés, imparfaits sans doute, non-seulement ne supprimèrent pas le mal dans le rayon des communes intéressées, mais laissèrent naturellement l'entrée libre à l'immense armée d'envahisseurs qui, partie de Vaucluse vers 1868, de Redessan, dans le Gard, en 1869, arrivée en 1870 en corps isolés dans le département de l'Hérault, s'est rendue maîtresse en cinq ans de tout l'arrondissement de Montpellier, en poussant des pointes offensives dans les arrondissemens de Lodève et de Béziers. Les dates citées regardent la phase patente du mal et non la phase préparatoire et latente, dont la durée est difficile à apprécier. Le fait saillant dans cette marche est la direction constante de l'est à l'ouest, direction inverse de celle qu'on observe dans le Bordelais, où le vent dominant entraîne sans doute de l'ouest à l'est les essaims dévastateurs. Un autre fait, c'est la prodigieuse intensité de la maladie dans la région brûlante et sèche de notre midi méditerranéen. En moins de trois ans, de 1871 à 1874, d'immenses vides se sont faits dans ces plaines de Marsillargues et de Lunel, où les plus riches terres d'alluvion nourrissaient des vignes d'une luxuriance inouie : ailleurs, dans les argiles lacustres, de vastes vignobles succombaient en deux années. Aujourd'hui l'œil du voyageur, qui de Tarascon à Montpellier se reposait en été sur une nappe ininterrompue de pampres verts, ne trouve plus après la moisson que les restes arides des chaumes. La céréale, qui fait à peine vivre le laboureur, a reconquis pour quelques années le terrain où les vignerons récoltaient l'or dans les flots de vin.

Ce tableau si triste n'est pas introduit ici comme une œuvre de fantaisie; il a sa valeur pratique comme indice des difficultés particulières qu'éprouvent, sous un climat chaud, des tentatives de traitement, même partiel, au moyen des insecticides. Sans doute il ne faudrait pas attribuer au climat tout seul une influence prépondérante sur l'intensité et la rapidité de la maladie; le sol y joue aussi un rôle considérable, comme aussi peut-être la puissance et la direction des vents. Mais de l'ensemble des observations faites en Bourgogne, en Suisse, en Allemagne, et plus récemment dans l'Orléanais et l'Alsace, il semble se dégager une conclusion relativement rassurante et qui justifie jusqu'à présent les espérances optimistes d'un très excellent viticulteur bourguignon, M. le vicomte de la Loyère. C'est que dans ces contrées à longs hivers, à étés pluvieux, la maladie, loin d'avoir le caractère foudroyant, marche et se propage avec une remarquable lenteur. Près d'Orléans, par

exemple, les vignes américaines d'où l'infection est partie végètent depuis quinze ans au moins dans une pépinière, et c'est à peine si les taches phylloxériques ont apparu sur une étendue de quelques hectares : à Bollwiller, les cépages de pépinière venus de New-York en 1863 ont apporté l'insecte sur leurs racines, et pourtant l'invasion n'en est encore dans les environs qu'à la période de taches disséminées. A Stuttgart, M. le professeur Nördlinger, guidé par le calcul ingénieux du nombre de couches ligneuses, fait remonter à douze ou treize ans l'âge des vignes américaines phylloxérées et ne signale aucune infection des vignobles voisins. Que ces faits tiennent en partie à des circonstances locales, telles que l'isolement des ceps primitivement infectés, l'interposition de bois, de prairies, de landes incultes entre ces plants et les vignobles de la région, c'est possible, mais ce n'est nullement établi avec précision. A tout prendre, la chose veut être étudiée de près, en pesant toutes les conditions du problème et ne hasardant d'explication arrêtée qu'après des expériences plus longues et plus suivies.

Moins heureuse, en tout cas sous le rapport de l'activité du mal, est la région occidentale de la France, notamment le Bordelais et les Charentes. Le Médoc seul, aujourd'hui pris sur quelques points, a semblé devoir longtemps échapper à l'invasion, tandis que la traînée fatale partie de Floirac, aux portes mêmes de Bordeaux, vers 1868, s'est étendue vers l'ouest, dans l'entre-deux mers, avec une marche assez lente de 1868 à 1872, mais singulièrement accélérée de cette dernière date à 1876. Elle couvre maintenant tout le département du Lot-et-Garonne, ainsi qu'une part notable de la Dordogne. Quant aux Charentes, le mal n'y a été formellement découvert que dans l'automne de 1873, bien que des renseignemens rétrospectifs en aient pu faire reculer la trace première jusque vers 1870. Confiné en 1873 aux environs de Cognac, il a débordé en trois ans en vastes nappes continues ou en plaques partielles sur l'étendue entière de la région charentaise. La nature argilo-calcaire des terres maigres où végète la *folle blanche*, la taille courte usitée dans la région, sont peut-être des conditions très favorables à la marche rapide de l'invasion, mais il faut y joindre vraisemblablement la douceur relative des hivers et l'ensemble de ces circonstances climatériques qui font rencontrer jusqu'à l'embouchure de la Loire beaucoup de plantes méditerranéennes exclues des contrées plus centrales de la France. La conclusion des faits qui précèdent est que la lutte par étouffement des premiers foyers, possible peut-être dans les pays où la longueur des hivers enferme dans un cercle étroit la vie active de l'insecte, devient plus que problématique dans les régions chaudes, où les générations d'aptères

se pressent et se succèdent avec une effrayante rapidité. Il faudrait se garder pourtant de baser sur des données aussi générales et encore si mal définies un système absolu de conduite à l'égard d'une invasion circonscrite. Comme effet moral sur l'esprit des populations, il y aura toujours avantage à tenter l'attaque des corps d'avant-garde. C'est ce qu'on avait fait à Montpellier, ce qu'on a fait en Suisse, ce qu'on vient de faire près d'Orléans. Qu'importent en ces cas quelques milliers de francs dépensés par des associations locales ou par un conseil général en vue de l'utilité publique? Mais ce qu'on peut approuver tant que le terrain de la lutte est limité, deviendrait folie contre le flot débordant de l'invasion généralisée. La sagesse alors est de ne plus vouloir l'impossible, de bannir virilement les illusions décevantes et, ne pouvant anéantir l'ennemi, de chercher les moyens de vivre avec lui, malgré lui, de le décimer, de le contenir, de lui rendre la vie dure et précaire, et de donner à sa victime la force de lui résister. Ceci nous conduit naturellement à la troisième partie de cette étude.

III. — L'ENTRETIEN DE LA VIGNE ET DE SES RÉCOLTES MALGRÉ LE PHYLLOXÉRA.

C'est dans ces termes modestes que se pose, dans la phase d'invasion totale, la question de la lutte incessante contre un mal désormais inévitable. Des expériences cruelles et répétées ont sevré les plus confians de l'espoir des guérisons complètes et définitives. Mais avant d'en arriver aux palliatifs efficaces, il nous resterait encore bien des illusions à dissiper, bien des préjugés à combattre, bien des systèmes à refouler dans la région des chimères. Telles de ces erreurs sont trop grossières pour qu'on s'attarde à les réfuter; il en est d'autres, au contraire, qui, pareilles à des mouches importunes, remplissent de leurs bourdonnemens les oreilles du public, et qui, chassées sur un point, reviennent par d'autres avec une ténacité vraiment agaçante. Quelques-unes séduisent même les esprits soi-disant pratiques par une apparence de logique et de vérité. Ce sont les plus dangereuses et les seules qui méritent l'honneur et la peine d'une réfutation en règle.

Croirait-on par exemple que l'idée du phylloxéra *effet*, c'est-à-dire la présence de l'insecte attribuée à l'affaiblissement préalable de la vigne, compte encore des partisans? On a beau montrer le mal absolument et fatalement consécutif à l'arrivée du parasite, on a beau constater le goût des insectes pour les radicelles saines, l'altération produite par ses piqûres dans le tissu des racines, il se trouve encore des esprits subtils qui vont chercher dans le tempé-

rament du sujet malade la cause première de la maladie. Et, chose curieuse! c'est parmi des médecins que se rencontrent surtout ces infidélités flagrantes à la méthode expérimentale. Tels d'entr'eux iraient jusqu'à admettre une *diathèse* phylloxérique comme on admettait jadis une gale constitutionnelle, dont l'acarus n'était qu'un symptôme et comme un épiphénomène accessoire.

Une autre chimère, très proche alliée de la précédente, sourit davantage à certains agriculteurs. C'est l'idée que les végétaux, depuis très longtemps multipliés par la greffe et la bouture, finissent par s'affaiblir, et par suite de cette altération constitutionnelle deviennent la proie de maladies parasitiques. D'après ce système, c'est dans le semis qu'il faudrait retremper la force des races *dégénérées*. La querelle sur ce point s'est établie entre pomologues à propos de poires et d'autres fruits; elle est ancienne à propos de vignes et devait renaître à l'occasion de chaque maladie parasitaire de cet arbuste. Nous ne l'aborderons pas ici par son côté général; mais à quel vigneron sensé fera-t-on croire que ses cépages héréditaires, jusque-là vigoureux et luxurians, sont pris d'un affaiblissement subit, juste au moment où le phylloxéra, transporté d'Amérique en Angleterre ou d'une autre région infectée, est venu sucer et détruire les radicelles des premiers plants voués à la mort? L'extension graduelle du parasite marquant juste l'extension de la maladie, il faudrait donc que l'affaiblissement de la plante précédât juste l'effet nuisible de l'insecte? Voilà le système réduit à l'absurde, et s'il trouve encore des partisans, même dans la presse sérieuse et jusque dans l'enceinte du Sénat, c'est qu'on mêle à la question simple du parasitisme et de ses efforts *directs* sur une plante, deux autres questions connexes, mais différentes : savoir, la possibilité d'obtenir par voie de semis des variétés nouvelles plus robustes que les variétés connues, et secondement le fait que certains insectes, dits xylophages, attaquent avec une préférence marquée les végétaux que d'autres causes morbides ont affaiblis.

L'idée fausse que les parasites sont des effets et non des causes de maladie conduit aisément à l'idée, non moins fausse et plus dangereuse, que ces parasites, venus juste à temps pour saisir des victimes affaiblies, diminueront, disparaîtront même quand des circonstances climatériques favorables auront rétabli la santé normale des plantes. De là cette sorte de fatalisme qui pousse le paysan routinier à laisser les choses aller à la grâce de Dieu, s'en fiant au temps pour réparer les ruines que le temps a faites. Appliqué au phylloxéra, ce système d'inertie rappelle cette médecine expectante qu'Hippocrate appelait malignement une méditation sur la mort! Et voilà pourtant les conseils que des écrivains agricoles

n'ont pas craint de donner aux vignerons. Il est vrai que ces conseils, venus des pays indemnes et goûtés tant que le mal était loin, n'ont pas empêché les paysans, dans les contrées infectées, d'ouvrir les yeux à l'évidence et de regarder l'ennemi en face au lieu d'en rêver la disparition spontanée.

Une illusion du reste a pu propager sur quelques points ces espérances trop optimistes, c'est la demi-résurrection de certaines vignes qu'on avait crues condamnées à la mort et qui, laissées à elles-mêmes, ont repris au bout d'un ou deux ans une sorte de vigueur. Des faits de ce genre, connus depuis longtemps et toujours exceptionnels, s'expliquent par une double raison : d'abord parce que les phylloxéras, désertant les racines très malades, ont émigré de ces vignes très compromises sur des vignes encore saines, et secondement parce que les ceps ainsi délivrés du parasite, et placés dans un sol fertile et frais, ont poussé rapidement des radicelles nouvelles et saines, source où des pampres vigoureux ont puisé des sucs abondans. Ailleurs, comme dans les riches alluvions des rives du Rhône et de la Durance, des infiltrations des hautes eaux ont pu produire sur les vignes, dans le sens du bas vers le haut, le même effet de submersion que M. Faucon obtient du haut vers le bas dans le système de la submersion automnale. Mais des résultats de ce genre, toujours limités, toujours précaires, toujours sujets à des retours offensifs de la maladie, ne justifient nullement la théorie de la guérison spontanée.

Parmi les théories spécieuses qui risquent de séduire les gens du monde, une des plus tenaces est l'idée que des plantes à odeur forte cultivées entre les vignes doivent en chasser les insectes et notamment le phylloxéra. Le chanvre, le lupin, la camomille, le pyrèthre, la valériane, figurent en tête de ces herbes prétendues insectifuges. On retrouverait chez les anciens la trace de cette opinion; mais l'antiquité d'une erreur n'en fera jamais une vérité: rien n'est moins fondé que cette soi-disant action des *odeurs*. Que des émanations de matières résineuses, d'essences, de camphre, de gaz divers puissent, dans un espace confiné, créer une atmosphère toxique capable de tuer ou d'écarter les animaux d'ordre inférieur, c'est une observation de ménagère pour la conservation des étoffes et des fourrures; mais qu'en plein champ, dans l'air que le vent balaie, sous le sol où l'air circule, des insectes de tout ordre dévorent ou sucent les plantes les plus vénéneuses ou les plus désagréablement odorantes, c'est ce que savent tous les entomologistes. Les pucerons en particulier sont fréquens chez des ombellifères vireuses, sur les armoises, les absinthes, le sureau, le pavot, les térébinthes, et beaucoup d'homoptères souterrains dont la vie rap-

pelle celle du phylloxéra se trouvent justement sur les racines de conifères essentiellement résineuses. D'ailleurs à quoi bon entasser des argumens contre une idée qui ne repose sur rien? Il me suffira de dire que le chanvre cultivé dans les vignes n'empêche pas les racines de l'arbuste d'être farcies de pucerons pleins de vie et nullement disposés à déserter le terrain.

Par un raisonnement inverse, d'autres ont pensé que des plantes cultivées entre les vignes auraient la vertu d'attirer le phylloxéra sur leurs racines. Le maïs rouge, par exemple, aurait joué clairement ce rôle de para-phylloxéra. L'erreur, on oserait dire la bévue, vient ici de ce que les racines du maïs nourrissent un aphidien bien connu, le *Tychea trivialis* de Passerini, que des agriculteurs ont pris à tort pour le phylloxéra lui-même. On est peu surpris de cette confusion de la part d'hommes étrangers aux observations délicates : ce qui surprend, c'est de voir des recueils scientifiques accueillir avec faveur une idée aussi contraire à toutes les données de l'observation.

On pourrait pousser plus avant cette chronique des préjugés et des ignorances populaires, sur un sujet que tout le monde se croit le droit de traiter de loin, à coup de raisonnemens, et le plus souvent sans connaître même l'objet du litige. Dans le déluge de procédés qu'a suscités le mirage du prix de 300,000 fr., la part la plus large est à ceux qui confondent le phylloxéra et l'oïdium, ou qui n'ont jamais vu l'un ou l'autre de ces parasites. Le dépouillement de ce dossier de sottises jette un triste jour sur l'état d'esprit du grand public en fait d'instruction scientifique. Les rêveries creuses nous arrivent de tous les rangs sociaux et de tous les coins de l'Europe. Les mieux recommandés au ministère de l'agriculture sont en général les plus ignorans; les plus tenaces sont les illuminés de tout ordre qui tiennent leur idée ou plutôt que leur idée obsède et mène aux confins de la folie. Heureusement, à mesure que l'observation et l'expérience serrent de plus près ce problème, les rêveurs passent à l'arrière-plan, les discussions oiseuses font place à l'étude des faits, la recherche utile se concentre sur les points encore obscurs, laissant en pleine lumière ceux que la science admet comme suffisamment élucidés. Profitons nous-mêmes de cette direction meilleure donnée à la discussion, et mettons en relief dans une revue rapide les systèmes de traitement qui, sans prétendre à la perfection absolue, ont droit de fixer l'attention des esprits éclairés et sérieux. Au lieu d'exagérer comme à plaisir l'antagonisme de ces systèmes, demandons à chacun d'eux la part de vérité qu'il renferme, montrons que les conditions locales peuvent faire préférer tel d'entre eux sans que les autres soient pour cela con-

damnés en bloc. Faisons entrevoir au bout de ces luttes, trop actuelles pour ne pas être passionnées, cet horizon plus calme où l'éclectisme ouvre aux vérités triomphantes un terrain de conciliation. Là, comme partout dans le domaine des faits pratiques, l'expérience et le temps sont à la fois des juges intègres et des pacificateurs; mais, en attendant ce jugement de l'avenir, passons en revue les discussions actuelles, et pour cela considérons successivement les traitemens dits culturaux, les traitemens insecticides, la combinaison des insecticides et des engrais, enfin la reconstitution des vignobles au moyen de cépages, étrangers ou indigènes, plus ou moins réfractaires au phylloxéra. Ce dernier sujet se rattacherait naturellement au chapitre des traitemens culturaux; mais, comme un préjugé très répandu ne veut voir dans ce moyen de salut qu'un pis-aller et qu'une ressource extrême, il sera mieux peut-être d'épuiser la série des autres moyens et d'en constater pour bien des cas l'impossibilité pratique, afin de mieux justifier l'accueil favorable que les départemens du midi et de l'ouest semblent faire dès ce jour à ces vignes si dédaignées par le centre et le nord de la France.

Sous le nom de systèmes culturaux, nous comprendrons tous les moyens de traitement qui prétendent sauver et faire prospérer la vigne sans se préoccuper de son parasite. Les uns partent de l'opinion préconçue que la vigne est naturellement malade, soit par dégénérescence, soit par l'effet d'une culture irrationnelle. Pour d'aucuns, le mal résiderait tout entier dans la répétition trop prolongée de la taille à court bois ou de la taille intempestive. C'est dans la classe des chimères qu'il faut reléguer cette idée, et pas n'est besoin de la réfuter autrement que par un argument de sens commun, savoir que les procédés de taille restant les mêmes, la vigne ne souffre que dès qu'elle est dans la sphère d'attaque du phylloxéra. Ceci ne convaincra pas, nous le savons, les rêveurs obstinés qui se placent en dehors des faits; mais l'essentiel n'est pas de convertir des sectaires, c'est de les empêcher d'induire les simples en erreur.

Une opinion soutenable dans une certaine mesure, c'est que la disposition en hautains, en treilles, en un mot la forme arbustive et grimpante est favorable à la vigueur et à la résistance de la vigne. On a pensé même que la lambrusque ou vigne sauvage échappait absolument à l'action destructive du phylloxéra, soit en raison de sa nature plus rustique, soit à cause du plus grand développement de son système radiculaire, que l'on suppose être en rapport avec la luxuriance des pampres; mais les observations de M. C. Saintpierre ont démontré que la lambrusque elle-même n'é-

chappait pas toujours au dépérissement, à la mort même, sous l'étreinte du phylloxéra. En tout cas, ce n'est pas sa nature sauvage qui la protégerait, car des boutures de lambrusque mises en pépinière en 1872 et plantées en 1873 dans une vigne de Carignane, ont péri avant 1876, en même temps que ces derniers plants. L'expérience a été faite par M. Reich, dans un terrain très fertile de la Camargue, où les lambrusques, qui grimpent très haut sur les arbres, se maintiennent souvent vigoureuses, bien que leurs racines soient plus garnies de nodosités phylloxériques que ne le sont les racines des plants cultivés. Cette résistance me semble due principalement à l'espacement des pieds de lambrusque, car on sait que tout pied de vigne isolé brave bien mieux le parasite que les pieds plantés en rangs serrés.

Pour ce qui est des vignes en treille, deux faits peuvent rendre compte de leur résistance relative : d'une part, l'isolement qui leur donne le plus souvent une source abondante de nourriture; d'autre part, le tassement fréquent du sol, lorsquec es treilles sont plantées dans une cour et même dans un jardin. Dans ce dernier cas, on suppose que la voie est presque fermée à l'entrée de l'insecte sur les racines, ou tout au moins que cette intrusion du dehors en dedans du sol lui est rendue plus difficile que dans les terres souvent remuées. De là l'idée qu'on pourrait protéger, au moins quelque temps, les vignobles ordinaires en en tassant le sol par des moyens mécaniques, et prévenant de cette façon le fendillement de la terre, dont les fissures seraient les grandes voies ouvertes à l'ennemi du dehors. Ce système du tassement ou durcissement du sol comme moyen préventif de l'infection a été très nettement exposé par M. Eug. Du Mesnil. En y joignant la plantation en rangs espacés, la conduite de la vigne en treilles basses et traînantes, l'emploi d'engrais énergiques et les cultures exclusivement hivernales, M. Henri Marès pense arriver au but final qu'il se propose, de faire donner aux vignes du midi, même atteintes du phylloxéra, des récoltes assez abondantes pour rester rémunératrices. Il serait prématuré de vouloir juger un système mixte dans lequel tant d'élémens se combinent, et sur lequel l'expérience n'a pas dit encore son dernier mot. M. Henri Marès en restreint du reste l'application à ses terres les plus fertiles. Il connaît trop les difficultés du problème pour le supposer résolu par un ou deux ans d'essais plus ou moins heureux. Attendons nous-même à cet égard les conclusions ultérieures de l'éminent viticulteur. En pareil cas, la patience et la réserve sont une des formes de la justice.

C'est dans un ordre d'idées analogue au précédent que la nonculture et le gazonnement du sol sont recommandés par M. J. Fran-

çois, comme pouvant en certains cas faire revenir à des récoltes moyennes, sinon complètes, des vignes très fortement attaquées. L'exemple de cette demi-résurrection chez quelques hectares de vignes du domaine dit Plan de Dieu, près d'Orange, est invoqué à l'appui de ce système; mais l'argument paraîtra faible si l'on songe au rapide rabougrissement qui saisit les vignobles, même sains, dès que par négligence ou par calcul on les abandonne à l'inculture. Qui n'a vu des vignes dans cet état prendre la forme buissonneuse, pousser de maigres sarmens et revêtir l'aspect misérable de vieux avortons? Si, par exception, des ceps isolés ou rangés en ligne conservent longtemps une sorte de vigueur tandis que les plantations en masse s'affaiblissent, il ne faut pas en chercher la cause en dehors du fait que leurs racines, comme celles des ceps en bordure, ont pour elles seules plus de nourriture que des ceps soumis à la concurrence vitale dans un espace limité. Ce sont donc là des cas exceptionnels et sur lesquels il faudrait bien se garder de baser une méthode générale de *non culture*. Il est vrai que l'auteur cité propose concurremment à ce système le recépage entre deux terres des vignes phylloxérées; mais si cette amputation doit rétablir pour quelque temps l'équilibre entre les racines et les rameaux, on ne peut guère y compter pour le rétablissement permanent de ceps sérieusement compromis.

Un procédé mécanique par excellence est celui de l'ensablement du sol, proposé dans Vaucluse par M. de la Paillonne, exécuté en grand et dans la Camargue par M. Espitalier; ce moyen a donné, partout où l'application en est possible, des résultats très positifs. C'est un fait d'observation des mieux établis, que les terres fortes qui se fendillent par le retrait sont les plus favorables au développement du phylloxéra et les plus fatales à la vigne qu'elles sembleraient devoir soutenir. Au contraire, les terres légères, friables, finement sablonneuses, ne se fendillant jamais par la chaleur, ne permettent au phylloxéra qu'une progression plus lente et partant une extension moins rapide, en même temps qu'une multiplication plus restreinte sur les racines dont il occupe le chevelu. Rien de plus frappant à cet égard que le contraste entre les terres proverbialement fertiles des alluvions de Vidourle et les sables mouvans des anciennes dunes d'Aiguesmortes. Dans les premières, la vigne a disparu en deux ou trois ans; dans les secondes elle est encore luxuriante et forme oasis dans ces régions presque désertiques. La cause de ces différences est-elle purement mécanique et tient-elle uniquement à la difficulté matérielle opposée à la marche de l'insecte? C'est l'explication qui semble la plus naturelle, mais je me suis demandé parfois si la présence du sable ne permet pas la for-

mation d'un chevelu radiculaire plus abondant que chez les vignes en terre compacte, et si le drainage naturel opéré sur les nodosités des racines, quand elles sont dans un milieu perméable, ne soustrait pas en partie ces nodosités à la pourriture qui constitue leur fin naturelle. Quoi qu'il en soit de cette question encore à l'étude, l'ensablement est par lui-même un excellent procédé pour soutenir la vitalité de la vigne; son seul défaut est de n'être applicable que dans de rares localités et de coûter toujours très cher quand il faut remplir de sable des cuvettes creusées au pied des ceps. C'est par un privilége très spécial que M. Espitalier a pu défendre contre la mort un vaste vignoble planté sur un fond de marais vaseux, mais sur lequel des dunes rendues mobiles par l'arrachage de leur végétation arbustive laissaient emporter par le vent leurs sables désagrégés et bientôt répandus en nappe épaisse à la surface des jeunes vignes. A Maguelone, près Montpellier, le transport du sable de mer a constitué pour les taches phylloxériques un moyen d'arrêt assez coûteux, mais plus efficace que les engrais.

Ceci nous conduit aux engrais eux-mêmes, considérés en tant que soutiens de la vigueur de la vigne et soigneusement distingués de toute substance insecticide. En prenant pour type de ces matières purement fertilisantes le fumier de ferme, on enregistrera bien vite l'insuccès de ce traitement nutritif. La présence même du fumier pailleux fait développer sur les racines des plants infectés un chevelu très abondant, où l'insecte pullule avec plus de fécondité que dans les terres infertiles. La reprise momentanée de la vigne n'est qu'un effort temporaire que suit un rapide épuisement. Aussi les partisans des engrais simples deviennent-ils de plus en plus rares, et l'attention se porte-t-elle aujourd'hui sur les engrais qui, par eux-mêmes ou par addition d'autres substances, sont à la fois fertilisans et insecticides; mais avant d'aborder ce dernier groupe il nous paraît logique d'étudier à part les insecticides purs.

Le plus simple de ces insecticides est évidemment l'eau pure employée sous une pression assez forte pour chasser l'air de la surface du corps de l'insecte et produire à la longue sur ce dernier une véritable asphyxie. Telle est l'explication plausible des effets très positifs de la submersion totale des vignes, système imaginé, pratiqué, décrit avec soin par M. Faucon, et qui constitue jusqu'à ce jour un moyen à peu près sûr de rétablir des vignes malades et surtout de maintenir celles qui ne sont encore que faiblement attaquées. Quelques échecs partiels ou plutôt quelques retards dans l'effet utile des submersions entreprises dans les plaines du Vidourle, près de Saint-Laurent d'Aigouze et de Marsillargues, avaient jeté, en 1875, un certain doute sur l'efficacité complète de ce procédé.

Aujourd'hui ce doute s'est dissipé; les auteurs des submersions ont repris courage et ne regrettent pas les fortes avances qu'ils ont faites pour l'installation mécanique de leurs appareils élévateurs des eaux. Il est vrai que chez M. Faucon lui-même l'opération a dû se répéter chaque année, à cause du retour inévitable de l'ennemi sur quelque point faible du vignoble : recrudescence de mal que M. Balbiani attribue avec raison peut-être à la puissance qu'auraient les œufs de phylloxéras d'échapper à l'asphyxie, doués qu'ils seraient de la propriété singulière de respirer l'air dissous dans l'eau, se faisant ainsi par accident une vie à peu près aquatique. Cette obligation de revenir tous les ans et durant un mois d'automne à la submersion totale des vignes, la nécessité de remplacer par des engrais les sels solubles que le lavage des terres entraîne, la cherté de l'installation première, qui suppose de grands domaines et des capitaux d'avance, voilà les inconvéniens graves d'un procédé d'ailleurs justement recommandé quand les circonstances s'y prêtent. Pour celui-là du reste, comme pour tous, la question économique veut être soigneusement posée, avant de se lancer dans des dépenses qui pourraient ne pas trouver une rémunération convenable. Le plus grand service à attendre de la submersion sera de provoquer la création du canal Dumont, qui, prenant les eaux du Rhône à Condrieu, fertiliserait une partie de la Drôme, de Vaucluse, du Gard et de l'Hérault, apportant à ces régions brûlées l'élément vital qui leur manque pour développer toute leur richesse agricole.

Les insecticides proprement dits agissant par leurs propriétés corrosives ou toxiques sur l'insecte, sont en quelque sorte innombrables. On n'a que l'embarras de les choisir, mais surtout l'embarras de les appliquer. Solides et même solubles dans l'eau, rien n'est difficile comme de les faire parvenir au contact de l'insecte qu'il faut atteindre : liquides, ils se répandent à grand'peine dans les sols compactes; le prix souvent très élevé de l'emploi s'ajoute à la valeur souvent trop forte de l'achat. On a beau faire d'ailleurs, c'est un problème presque insoluble que d'arriver même avec des flots de liquide à baigner les millions d'animalcules disséminés sur le vaste système radiculaire du même cep. Trois ans au moins, j'ai poursuivi le mirage de ces succès toujours incomplets et par cela même insuffisans. Acide phénique, huile de cade, eaux ammoniacales de gaz, sels d'arsenic, de cuivre; polysulfures alcalins, décoctions végétales variées, tout a semblé toucher le but, tout a fini par des déceptions. Enfin les émanations gazeuses sont entrées en jeu, et dès ce jour on a pu saisir l'espoir d'une réussite finale, dont chaque perfectionnement d'application est un gage et comme un avant-coureur.

Le type de ces produits volatils, dont les vapeurs doivent détruire le phylloxéra souterrain, n'est autre que le sulfure de carbone. M. le baron Thénard le premier, en juillet 1869, eut l'idée de l'essayer sur des vignes phylloxérées de Bordeaux. L'action trop énergique du liquide tua les ceps en expérience, ce qui fit abandonner cette piste heureuse. M. Monestier, de Montpellier, la reprit en 1873, et eut d'abord une telle réussite que le problème sembla résolu; mais bientôt des expériences nouvelles, entreprises dans des sols variés, sous le contrôle de membres de la Société d'agriculture de l'Hérault, donnèrent la triste conviction que l'effet toxique reste souvent imparfait, que de nombreux insectes échappent à cette action. Bien des modes d'application sont venus depuis trois ans varier et perfectionner l'usage de ce liquide volatil. Flacons renversés de Fouque, cubes Rohart, aspirateur et insufflateur de MM. Crolas et Jobart, tubes souterrains de Monestier, pals-distributeurs de M. Gueyraud et de M. Alliès, projecteur souterrain de M. Rousselier, appareils ingénieux, doses variées, fractionnées et répétées, tout cela constitue un arsenal d'attaque dont les bons effets sont incontestables, mais qui laisse encore la tâche incomplète, car avec un ennemi pareil, tant qu'il reste des survivans, le retour offensif est probable et la victoire incertaine. Or, quels que soient les airs de triomphe que l'on joue de bonne foi sur l'anéantissement de l'ennemi, nous savons trop combien il est facile d'en méconnaître la présence pour nous fier sans réserve à cette prétendue disparition. On le trouvera dans bien des cas, quand l'examen des racines aura lieu dans des terrains tant soit peu compactes, à travers lesquels la diffusion des gaz rencontre des difficultés inattendues. On l'a trouvé à l'école d'agriculture de Montpellier sur les vignes traitées par M. Crolas, et malgré mon désir d'accepter comme absolument fondées les expériences de l'association viticole de Libourne dans le succès du sulfure de carbone et surtout du sulfure coaltaré de M. Falières, il semble prudent d'attendre, pour chanter victoire, le résultat des essais dont cette savante commission vient de se tracer le programme.

En conservant un reste de scepticisme sur la valeur absolue et surtout économique du traitement au sulfure de carbone, mon intention n'est pas d'en nier l'efficacité relative. A cet égard, une lettre de mon ami M. Mazel me confirme les résultats très satisfaisans obtenus dans le département des Bouches-du-Rhône soit par M. Alliès, soit par M. le professeur Marion; mais nous en avons tant entrevu de ces triomphes changés plus tard en défaites, qu'on nous pardonnera de n'accueillir celui-là que sous bénéfice d'une confirmation ultérieure. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le sul-

fure de carbone, même coaltaré, n'a qu'un rôle d'insecticide et ne remplit qu'une des indications de la reprise de la vigne. Des effets plus complets sont attendus de l'association d'un insecticide et d'un engrais, et, sous ce rapport, le sulfocarbonate de potassium est en ce moment la base principale des essais de traitement encouragés et dirigés par l'Académie des Sciences.

On se rappelle le point de départ de ces essais. Avec son coup d'œil pénétrant, M. Dumas, en 1874, sut aisément découvrir dans la substance en question la double propriété demandée, insecticide par dégagement de sulfure de carbone, fertilisante grâce à la présence de la potasse. On y trouvait d'ailleurs l'avantage d'un dégagement lent et régulier de vapeurs toxiques. Bientôt les recherches d'un savant délégué de l'Académie, M. Maxime Cornu, faites au laboratoire de Cognac sur des vignes élevées en pot, montraient dans ce sulfocarbonate non-seulement un puissant insecticide, mais aussi la substance la plus apte à faire pousser des radicelles nouvelles aux racines débarrassées du parasite. Les applications sur le terrain faites à Cognac en 1874, 1875 et 1876 par les soins de M. Mouillefert, délégué de l'Académie, ont donné des résultats encourageans, au moins quant aux vignes prises à la période de la maladie où la vitalité des racines n'est pas profondément atteinte. La destruction d'une forte proportion d'insectes a permis à ces vignes non épuisées de reprendre une notable vigueur, attestée par le plus grand développement des pampres et surtout par la teinte vert intense du feuillage qui trahit toujours l'influence des sels potassiques sur la vigne. Je dois avouer pourtant que, lors de ma visite à Cognac, en septembre 1875, je ne partageai pas sur la résurrection prochaine d'une tache phylloxérique prise à la période avancée du mal les espérances optimistes de MM. Cornu et Mouillefert. Les essais en grand faits ce printemps par ce dernier sur des hectares de l'École d'agriculture de Montpellier ont donné si peu de résultats apparens pour une dépense énorme (1,200 francs par hectare), qu'on s'explique le peu d'enthousiasme des viticulteurs de Montpellier pour une méthode de traitement dont ils admettent sans doute toute la valeur théorique, mais dont ils estiment les frais bien au-dessus de l'avantage encore précaire que la grande culture peut en attendre. Il est vrai que ce dernier traitement s'est fait au printemps et que, dans la pensée de son auteur, M. Mouillefert, il aurait fallu le renouveler au moins une fois durant l'été pour détruire l'armée des phylloxéras restés vivans sur les racines. Dans les vignes d'expérience de la commission départementale de l'Hérault, un traitement au sulfocarbonate réitéré deux ans de suite (1875 et 1876) a donné des résultats tels que la récolte en 1876

est, pour les ceps traités par rapport aux ceps témoins, dans la proportion de 2 et même 3 à 1. Malheureusement cette amélioration notable laisse encore sur les racines des légions du parasite et place la vigne dans la position d'un convalescent qui reprend des forces sous l'influence d'une alimentation très riche, mais qui reste sous le coup de rechutes dangereuses. Des faits analogues se sont produits sur les taches circonscrites de Mancey (Saône-et-Loire). Sous l'action de doses énormes de sulfocarbonates alcalins (800 à 810 kilogrammes par hectare, dilués dans 310 mètres d'eau), la vigne atteinte a conservé toute sa vigueur, mais des essaims d'insectes ailés, sortis dès le 25 juillet 1876, sont allés sur les vignobles voisins porter sans doute les germes de nouvelles invasions. Au domaine de Launac, près de Montpellier, M. Henri Marès contient le mal par l'emploi de sulfocarbonates alcalins imprégnant des marcs de soude. Chez M. Rousselier, d'Aimargues (Gard), l'application de doses fractionnées et répétées de sulfocarbonate alcalin aurait produit des effets très remarquables de régénération de vignes. M. Jaubert en annonce d'analogues dans la région de Gréoux et de Manosque (Basses-Alpes). Le plus affirmatif, j'allais dire le plus enthousiaste de ces expérimentateurs, est M. Gueyraud, qui, dans cette même région, dit avoir opéré, du mois d'avril au mois d'août 1876, la *résurrection* de ceps *dont le pivot seul était vivant*. Le fait est possible, et l'on ne prétend pas le nier; mais il serait prudent peut-être de ne pas en tirer trop vite des conclusions absolues, et surtout de ne pas invoquer les pouvoirs publics pour imposer d'office à la France entière l'emploi forcé des sulfocarbonates, en réagissant, ajoute l'auteur, contre le fléau des vignes américaines. Ayons du zèle et de la foi pour ce que nous croyons être juste, mais de grâce ne mêlons pas à la propagande de nos idées l'anathème contre les idées des autres; la tolérance y gagnera et la justice également.

En résumé, cette question des sulfocarbonates alcalins (car je passe, pour ne pas être trop long, ceux de sodium et de barium, dont le prix est moins élevé, mais qui ne sont qu'insecticides), cette question encore à l'étude est entrée dans la voie des espérances très sérieuses, mais non dans la phase où la pratique n'a plus qu'à réaliser en grand les résultats certains des expérimentations scientifiques. Accueillons avec sympathie tout progrès d'application qui fait entrevoir un succès final, remercions la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée d'avoir généreusement et largement subventionné les expériences faites dans cette direction, enregistrons avec bonheur les succès, même partiels, mais gardons-nous des enthousiasmes prématurés, et souvenons-nous que la réussite arrivée au degré de l'évidence est auprès du grand public la meilleure et la plus sûre des propagandes d'une idée juste.

Ce n'est pas, du reste, uniquement aux sulfocarbonates alcalins que se rapportent les triomphes relatifs obtenus contre le phylloxéra par l'emploi des engrais insecticides. Depuis quatre ans, la commission départementale de l'Hérault, chargée d'appliquer méthodiquement dans ses vignes d'expérience du *Mas de la Sorres* les procédés les plus variés, a pu se convaincre que les plus sérieux de tous reposent sur l'emploi combiné des engrais puissans, riches en azote et en potasse, et d'insecticides appartenant aux groupes des sulfures et des produits empyreumatiques. Des tableaux dressés avec une rare précision par les deux expérimentateurs de la commission, MM. Durand et Jeannenod, professeurs à l'école d'agriculture de la Gaillarde, ont fait connaître année par année le résultat de tous ces essais. Le détail en serait ici déplacé; on peut dire en bloc que le savon noir, le sulfure de potassium et le goudron associés chacun à part au fumier ont maintenu le carré de vingt-cinq ceps dans un état de vigueur passable, tandis que les ceps témoins ont succombé sous l'étreinte du parasite. Par malheur, les espérances fondées sur l'emploi réitéré de tel mélange, comme par exemple les sels de Berre et les tourteaux, ou de telle substance complexe comme la suie, se sont trouvées tout d'un coup anéanties, alors qu'on pensait les voir confirmées. Ajoutons que, même avec une réussite relative, jamais les carrés traités n'ont retrouvé la vigueur normale de la vigne saine, et que le maigre et précaire succès obtenu l'a été au prix de tels déboursés qu'il y aurait folie à vouloir répéter en grand ces expériences d'étude.

Chose remarquable pourtant, tandis que des opérations méthodiques et savantes aboutissaient en définitive à démontrer la valeur presque purement théorique d'un très petit nombre de traitemens, le propriétaire du Mas de la Sorres, M. Michel Fermaud, agissant à ses propres frais sur une autre partie de son domaine, a réussi à conserver depuis quatre ans, au milieu de l'infection phylloxérique, une vigne, qui, cette année même, malgré la gelée du 13 avril, a donné 60 hectolitres de vin à l'hectare par un traitement dont la dépense annuelle n'est pas moindre de 12 centimes 1/2 par cep (1). Dans ces conditions et vu le bas prix du vin produit, on peut toujours se dire que, dans le midi du moins, la lutte est encore impossible; mais il n'en est pas moins curieux de voir comment une expérience en grand, faite par un cultivateur, a mieux réussi dans son ensemble qu'une expérience faite en petit avec une précision scientifique. M. Durand, de qui je tiens ces détails, s'est bien rendu compte de cette apparente anomalie. D'abord dans les expériences par carrés

(1) Le traitement appliqué consiste en sulfure de potassium (100 grammes), fumier de ferme (4 ou 5 kilogrammes) et parfois urine de vache ou urine humaine.

de vingt-cinq ceps, les ceps témoins laissés en bordure aux prises avec l'ennemi sont une source permanente d'infection pour les ceps traités. Sur de grandes surfaces au contraire, l'action insecticide étant générale, l'ennemi, très fortement décimé partout, n'a pas en quelque sorte ses quartiers de refuge et de renouvellement. On réalise en ce cas le problème de vivre avec lui, faute de pouvoir l'anéantir; mais la condition même de ce triomphe si précaire, c'est d'avoir pris le mal au début (en 1873), alors que les taches révélatrices étaient à peine dessinées; à des phases plus avancées, la lutte aurait coûté davantage sans donner d'aussi bons résultats. Ajoutons enfin que ce succès relatif n'a pu se produire que dans un sol d'une exceptionnelle fécondité. Dans les sols de fertilité moyenne, on n'aurait pu se défendre, même à grands frais, si longtemps de suite. Aussi M. Gaston Bazille, qui, dans le fonds très riche de Lattes, au moyen d'engrais et d'insecticides, soutient vaillamment ses vignes au milieu du désastre de ses voisins, s'est vu déborder par l'ennemi dans ses vignes des coteaux secs et caillouteux. En somme, ici comme toujours, la question de traitement, posée d'abord sur le terrain de la possibilité théorique, devient bien vite et par la force des choses une question de doit et avoir, de balance entre les dépenses et les revenus. Défavorable sur un point, cette balance peut être sur d'autres en faveur du propriétaire : c'est un problème de comptabilité que chacun doit résoudre avec les données variables de la valeur vénale du vin, ou de la fertilité du sol, ou des conditions particulières à chaque vignoble. La science peut découvrir des procédés, la pratique seule doit en déterminer l'application.

IV. — LES MŒURS DU PHYLLOXÉRA. — L'INTRODUCTION DES VIGNES AMÉRICAINES.

Nous n'insisterons pas davantage sur cet inépuisable chapitre des engrais insecticides. Une autre étude réclame notre attention et va la porter sur des sujets d'ordre *biologique*, c'est-à-dire où la connaissance des mœurs du phylloxéra peut devenir le point de départ de moyens rationnels de le détruire. Grâce aux ingénieux travaux de MM. Balbiani, Boiteau, J. Lichtenstein, Victor Fatio, Marion, cette étude a fait en deux ans de très-remarquables progrès. Nous n'en marquerons ici que les faits saillans, et nous en discuterons avec calme les côtés controversés, persuadés que, dans ce domaine de la science, la bonne foi domine et justifie des divergences d'opinion entre lesquelles le temps fera comme toujours son triage impartial.

La forme la plus répandue du phylloxéra est celle qui, privée d'ailes, vit souterrainement sur les racines et s'y multiplie par

voie de parthénogénèse (procréation virginale), c'est-à-dire que des individus, tous femelles, y pondent, sans le concours d'aucun mâle, des œufs fertiles bien que non fécondés. Cinq ou six générations s'y succèdent dans le cours d'une année, et les observations de M. Schrader, de Bordeaux, et de M. J. Lichtenstein ont montré que cette multiplication agame peut se continuer au moins trois années de suite, la dernière génération de l'automne, engourdie pendant l'hiver, se réveillant chaque printemps pour donner naissance à la première génération de l'été. Cependant dès les mois de juin et de juillet, et parfois jusqu'en novembre, apparaissent entre les pondeuses aptères des larves à corselet plus étranglé, passant bientôt à l'état de nymphes, et finalement transformées en élégans petits moucherons à quatre ailes transparentes. C'est la forme ailée du phylloxéra. Des œufs que chaque moucheron dépose sous les feuilles ou sur les bourgeons des pampres, sortent bientôt des êtres très-singuliers, plus petits encore que les jeunes aptères des racines, et qui, dépourvus d'ailes, de suçoir et même d'estomac, représentent de purs appareils de reproduction : ceux-là sont en effet mâles et femelles et constituent la forme sexuée du phylloxéra. La femelle fécondée dépose sous l'écorce des ceps de vigne l'œuf unique qui remplissait son abdomen et meurt à côté du germe qui doit perpétuer sa race. Très-différent des œufs non fécondés de l'insecte aptère, l'œuf unique pondu sous l'écorce n'y éclora qu'au printemps suivant. C'est pour cela qu'on l'appelle œuf d'hiver. Au mois d'avril, sous le climat de Bordeaux, les jeunes phylloxéras, fraîchement sortis des œufs d'hiver, gagnent les feuilles naissantes des vignes, et tantôt y développent par leur piqûre une galle vésiculaire qui forme cellule autour d'eux, tantôt trouvent la feuille réfractaire à leur piqûre, et, renonçant à la vie en plein air, rebroussent chemin le long des sarmens et du cep pour gagner, on suppose, les racines et faire souche de descendans à vie souterraine. C'est ce que feront aussi tôt ou tard, mais en tout cas avant l'automne, les descendans des phylloxéras des galles, dont plusieurs générations se succèdent sur le même pampre, mais qui, pour des raisons inconnues, peuvent émigrer des feuilles vers les racines. En tout cas, à quelque moment de l'année que se fasse cette migration, on admet que les phylloxéras des galles se transforment en phylloxéras des racines, et que ceux-ci sortant du sol à l'état ailé deviennent à leur tour par les sexués et l'œuf d'hiver des phylloxéras des galles. Ainsi se formerait le cycle complet de la vie multiple de l'espèce, en y comprenant toutes ses phases d'évolution et toutes ses adaptations aux circonstances de nourriture et de milieu. Seulement tout le monde n'est pas d'accord sur la durée de chacune de ces phases et sur la possibilité qu'il y aurait de voir

l'insecte franchir d'un saut telle ou telle phase intermédiaire. Or nous allons voir que ces divergences d'opinions ont, au point de vue pratique, une importance capitale.

Par des observations d'anatomie délicate dont on ne saurait contester l'exactitude, M. Balbiani est arrivé à penser que la fécondité des générations parthénogénésiques du phylloxéra va en diminuant à mesure que ces générations s'éloignent de leur point de départ, qui doit être l'œuf d'hiver. Les individus à fécondité très affaiblie, ou bien périraient sans postérité, ou bien se transformeraient en individus ailés, lesquels donnant naissance aux individus sexués retremperaient ainsi par *fécondation* la fertilité de l'espèce. A ce compte, on pourrait comprendre comment tous les descendans aptères d'un seul œuf d'hiver arriveraient à disparaître du sol, soit par extinction individuelle, soit par transformation en insectes pourvus d'ailes et formant des colonies plus ou moins lointaines. Plein de cette idée, M. Balbiani suppose même, en interprétant quelques observations de M. le professeur Marion, que des vignes peuvent être débarrassées du phylloxéra par l'essaimage général et l'exode de l'ennemi. Si les choses se passaient souvent ainsi, ou même si, dans le courant d'une année, le nombre d'émigrans ailés était assez considérable pour appauvrir très-notablement les colonies souterraines, la conséquence logique serait de se préoccuper avant tout de la destruction de l'œuf d'hiver. C'est du reste parce qu'il penche vers cette idée que M. Boiteau, de Villegouge, près de Libourne, met tant d'insistance à propager dans le Bordelais les méthodes de destruction de ces œufs par le badigeonnage du bois de la vigne au moyen de liquides ou d'enduits insecticides. Il semble qu'en agissant ainsi sur la totalité des vignobles d'une région, on doive arriver, au bout de quelques années, à tarir la source où s'alimentent les phylloxéras souterrains, et par conséquent à en diminuer tellement le nombre que la vigne puisse s'accommoder de leur présence et donner des produits rémunérateurs.

Malheureusement les objections se présentent d'elles-mêmes contre les côtés faibles de ce système. Et d'abord, même en admettant avec M. Balbiani que la fécondité des aptères va en s'affaiblisblissant d'une génération à l'autre entre le printemps et l'automne, est-il bien sûr que cette fécondité ne reprenne pas un taux relativement élevé lorsque la première génération du printemps sort directement de la dernière génération d'automne, dont les individus, nés en octobre ou novembre sous le climat de Montpellier, passent l'hiver engourdis et grossissent et pondent au mois d'avril? D'ailleurs il est absolument certain que les générations aptères et souterraines de phylloxéras peuvent se succéder au moins trois ans de suite sans passer par l'état sexué : quelle masse prodigieuse de ces

insectes hypogés ne suppose pas une telle multiplication, et quelles légions innombrables n'en voit-on pas en effet durant l'hiver sur les racines des vignes malades depuis deux ou trois années! Du 1er au 22 septembre 1876, sur des milliers d'insectes aptères captifs, M. Lichtenstein n'a obtenu que 12 insectes ailés. Supposons que la proportion en soit plus grande aux mois de juillet et d'août, toujours est-il que le nombre des aptères est incalculable et que ces myriades de suceurs enfouis sous le sol sont, après tout, l'ennemi le plus dangereux, au moins pour l'extension immédiate du mal autour des foyers primitifs. La colonisation à distance se fait sans doute par les essaims d'insectes ailés, mais une fois établis dans leurs quartiers souterrains, les descendans de ces colons pourront multiplier par eux-mêmes sans avoir besoin de se renforcer par les recrues venues du dehors et issues des œufs d'hiver.

Une autre objection sérieuse au rôle prépondérant que l'on voudrait donner à l'insecte ailé, c'est le fait bien établi que, dans certaines périodes de la saison chaude, des légions de phylloxéras courent à la surface du sol pour aller d'un cep à l'autre. Que le vent vienne à souffler, et, pour peu qu'il soit violent, il emportera dans les airs ces légers animalcules, semant ainsi à distance la contagion que l'on croyait avoir supprimée par la destruction des œufs d'hiver. D'ailleurs les œufs en question, observés dans la Gironde, existent-ils toujours dans cette période froide, dans la région de l'olivier? Deux choses nous font émettre un doute à cet égard : l'une, c'est que nos plus minutieuses recherches, non plus que celles de M. J. Lichtenstein, n'ont pu nous le faire découvrir à Montpellier (il est vrai que M. Marion, observateur excellent, les a trouvés dans les environs de Marseille); l'autre, c'est que les galles des feuilles de vigne, premier effet de la piqûre du phylloxéra né de l'œuf d'hiver, manquent presque absolument dans le Midi, tandis qu'on les trouve assez fréquemment sur des cépages, même indigènes, de la région de l'Ouest. Ne serait-il pas possible que les phylloxéras ailés de notre région, au lieu d'aller pondre, comme à Bordeaux, sur les feuilles et les bourgeons de la vigne, cherchassent souvent comme lieu d'élection les crevasses du sol ou la base même du cep où les femelles fécondées pourraient déposer leur œuf? Riley a justement vu ce fait, en Amérique, sur des phylloxéras ailés tenus captifs sous une gaze, autour d'un pied de vigne planté en pot. Les insectes, au lieu d'aller pondre sur les feuilles, déposèrent leurs œufs dans les fissures de la terre.

Une circonstance encore peut rendre moins efficace qu'on ne le croirait le traitement des vignes par destruction des œufs d'hiver placés sous l'écorce des ceps. C'est la présence, rare, il est vrai, mais bien constatée, d'insectes sexués ou de leur produit (œuf d'hi-

ver) au dessous du sol, sur les racines de la vigne. Le premier cas s'est présenté à Montpellier, dans l'automne de 1874, à M. Balbiani lui-même : quant à l'œuf d'hiver souterrain, M. Victor Fatio en a vu un, à 4 ou 5 centimètres de profondeur, le 6 mai 1876, dans un vase où l'automne précédent il avait placé sous cloche des nymphes de phylloxéra. De ce fait, rapproché des précédens, M. Fatio conclut que, dans des circonstances données, le cycle entier des métamorphoses de l'insecte pourrait bien se passer quelquefois au dessous du sol, sans intervention de la formée ailée.

Sans trop insister sur cette dernière considération, l'essentiel, au point de vue pratique, c'est que la destruction même totale de l'œuf d'hiver, utile sans doute dans les régions où sa présence est bien constatée, laisse néanmoins presque entière la difficulté principale du problème, savoir la lutte contre les innombrables légions de l'ennemi souterrain. Mais cette lutte elle-même, si énergique, si constante qu'on la suppose, n'est-elle pas au-dessus des forces et surtout des ressources pécuniaires des pays où le vin ne vaut que par son abondance? Ce que la Bourgogne, le Bordelais, la Champagne, pourraient faire pour leurs vins de luxe, le Languedoc peut-il le tenter pour ses vins de plaine ou pour les produits plus fins mais très réduits de ses coteaux? Au lieu d'aborder de front cette épreuve, où la ruine pourrait être au bout des meilleurs efforts, ne vaut-il pas mieux prendre une voie indirecte et demander aux vignes américaines de devenir pour les nôtres ou des nourrices robustes, ou même des remplaçantes qu'on aurait tort de condamner sans les connaître? Mais avant de s'adresser à des étrangères, ne doit-on pas voir si parmi les vignes d'Europe il ne s'en trouverait pas d'assez robustes pour remplir le rôle de ces auxiliaires exotiques? Et s'il n'en n'existe pas de telles, ne pourrait-on pas en créer par la voie de sélection entre les plants de semis?

Cette idée de sélection est au premier abord séduisante : M. Forel, naturaliste et professeur à Lausanne, s'en est fait le propagateur; mais, en la supposant applicable, elle offre le grave défaut de renvoyer à de lointains futurs contingens une solution qu'il nous faudrait immédiate. Quant aux variétés si nombreuses de notre vigne indo-européenne, sans doute il y a des degrés divers dans leur résistance au phylloxéra, ou plutôt il y a des degrés dans leur faiblesse, car le plus fort en apparence, le colombaud de Provence, finit lui-même par succomber : au contraire, une des vignes américaines les plus sensibles au phylloxéra, l'isabelle, si connue en Europe, se montre encore pleine d'une vigueur relative au milieu des vignes françaises mortes ou mourantes. Donc, du moment qu'on entre dans cette voie de reconstitution des vignobles au moyen de cépages résistans, à quoi bon demander à l'Europe un secours qu'elle

nous refuse et que l'Amérique peut nous donner? Dieu merci! la terre appartient à l'homme, et ce serait un puéril amour-propre que de faire du choix des cépages destinés surtout à servir de porte-greffes une question de jalousie nationale.

On serait presque porté à croire qu'un grain de ce sentiment étroit anime les détracteurs systématiques des vignes des États-Unis. A les entendre, tout est perdu, si ces étrangères envahissent la terre sacrée du champagne, du bourgogne et du bordeaux. O profanation! ces produits glorieux du soleil de France, on va les sacrifier à d'affreux breuvages dont le cassis ou la punaise (c'est ainsi qu'on traduit le mot *foxy*) sont le parfum dominant. Les barbares sont aux portes de Bercy, et les malheureux Parisiens, condamnés à l'intoxication lente par la fuchsine, vont l'être par surcroît à l'empoisonnement immédiat par le gros bleu ou la piquette transatlantique. Tout cela n'est pas sérieux et ne prouve qu'une chose, c'est qu'on parle vite de ce qu'on ignore, et que tout l'esprit d'un journaliste, lorsqu'il s'agit de choses d'expérience, ne vaut pas le simple bon sens du plus modeste vigneron. Parlons donc sérieusement de choses qui touchent aux intérêts les plus graves, et, sans nous faire l'avocat d'office de clientes qui se défendent très bien elles-mêmes, essayons de dissiper quelques préjugés qui les font redouter de certaines gens presqu'à l'égal du phylloxéra.

Et d'abord écartons une objection qui, sous la plume de chroniqueurs prévenus, devient contre ces pauvres vignes comme une note d'infamie : elles ont donné à l'Europe le phylloxéra, et c'est pour les remercier du présent qu'on parle de leur faire accueil en les important par millions! Ce spécieux reproche tombe de lui-même, si l'on distingue, comme nous l'avons toujours fait, entre les pays infestés et ceux qui ne le sont pas. Les derniers doivent fermer leur frontière, les premiers peuvent l'ouvrir largement aux cépages américains, car, une fois le mal introduit et bien implanté dans un quartier, amener quelques pucerons de plus dans le vignoble sacrifié, c'est comme une goutte d'eau versée dans un fleuve débordant. Sans doute, il faut se garder d'introduire dans un milieu sain le germe le plus minime de contagion; mais il est un degré de pullulation de l'insecte où quelques nouveaux arrivans se perdent dans la foule des occupans, et, dans ce cas, le danger s'efface devant le bénéfice à retirer à d'autres égards des boutures, presque toujours indemnes, qui représentent surtout l'importation des vignes américaines. Ainsi pensent des hommes très pratiques, des propriétaires intelligens, dans les régions où l'on étudie le phylloxéra depuis son apparition, et l'on voudra peut-être bien leur reconnaître, pour le soin de leurs propres intérêts, plus de compétence qu'à tels donneurs d'avis qui ne connaissent le sujet que par ouï-dire et n'en

parlent que pour aiguiser quelques épigrammes dont il serait facile de retourner la pointe contre eux.

Du reste, si les vignes en question ont leurs détracteurs mal informés, elles ont, il faut l'avouer, leurs partisans maladroits. Dire qu'il faut les introduire partout, c'est donner un dangereux conseil, prétendre qu'en les greffant sur des ceps français malades (sans s'expliquer sur le degré de la maladie) on obtient en peu de mois une vigne américaine pleine de vigueur, c'est laisser croire que cette soudure du vif au mourant a des effets de résurrection plus certains que l'expérience ne le démontre; mais de telles exagérations, ne compromettant que leurs auteurs, laissent entière la valeur réelle de la plupart des vignes en question, soit à titre de porte-greffes de nos variétés d'Europe, soit même pour quelques-unes en tant que source directe de vins estimés.

Ce qu'on demande avant tout aux vignes des États-Unis, c'est d'être vraiment résistantes aux attaques du phylloxéra. A cet égard il s'établit dans certains esprits une confusion qu'il est utile de dissiper. On croit parfois que résistant veut dire *indemne*, c'est-à-dire respecté par l'insecte : or ce privilége n'est reconnu jusqu'ici qu'aux variétés qui se rattachent au *vitis rotundifolia* de Michaux (*scuppernong*, *flowers*, etc.), toutes vignes si différentes des autres par la nature du bois et du fruit, si exigeantes d'ailleurs en fait de chaleur estivale qu'elles ne peuvent jouer aucun rôle utile dans les cultures de l'Europe.

Quant aux autres types, *labrusca* à gros grains et à goût de cassis (*foxy*), *æstivalis* à petits grains et sans goût foxé, *cordifolia* à grains moyens et de parfum varié, tournant parfois au foxé, toutes les variétés qui s'y rattachent sont attaquées par le phylloxéra, tantôt sur leurs feuilles, phénomène fréquent ou rare suivant les années et suivant les lieux, tantôt sur leurs racines, où la piqûre des aptères souterrains détermine les mêmes nodosités que sur les vignes d'Europe. Seulement chez ces dernières, les nodosités et le chevelu qui les porte se détruisant par l'effet d'une décomposition rapide, les générations de phylloxéras se répandent de proche en proche des radicelles aux racines moyennes, des racines moyennes aux grosses et finalement au pivot central du cep : chez les vignes américaines résistantes, l'axe ligneux des nodosités, plus dur et plus sain, continue souvent à produire sous son écorce épaissie et pourrie des radicelles adventives qui soutiennent quelque temps la vitalité de la plante. D'ailleurs, par une raison encore inconnue, la multiplication des phylloxéras souterrains se fait principalement sur les radicelles de ce chevelu incessamment renouvelé : les racines moyennes ne portent que peu d'insectes, les grosses racines, et le pivot presque pas.

Par là s'explique, au moins en tant que phénomène extérieur et saisissable, la résistance de ces racines. Le fait brut est évident : il se traduit au dehors par la vigueur de la végétation, au dedans par la conservation de la charpente principale, des axes moyens et même d'une plus forte proportion de chevelu du système radiculaire : plus cette conservation est grande, plus la résistance est prononcée. Très forte chez tous les *æstivalis* et chez la plupart des *cordifolia*, très marquée encore chez certains *labrusca*, elle s'affaiblit beaucoup chez le *delaware*, type difficile à rattacher aux précédens et qui pourrait bien devoir cette faiblesse constitutionnelle à l'influence héréditaire de quelque croisement avec la vigne d'Europe.

Quant à la cause intime qui détermine la manière d'être des racines vis-à-vis du phylloxéra, mieux vaut dire pour le moment qu'on l'ignore que vouloir la trouver dans des conceptions gratuites et imaginaires : telle est par exemple la théorie qui, se fondant sur des analyses de M. Boutin, voit dans la somme plus ou moins forte d'une matière résinoïde contenue dans les racines, le critérium de leur résistance relative au phylloxéra, et veut expliquer la force des unes par le fait que la résine boucherait mécaniquement les piqûres des insectes, la faiblesse des autres parce que la séve en découlerait par les orifices béans de ces mêmes piqûres microscopiques. L'explication ne supporte pas une minute le contrôle de l'observation directe; elle est contraire à toute notion correcte de physiologie végétale. Loin de couler des nodosités, la séve plastique, qui n'est pas sucée par l'insecte, doit s'employer à former et à nourrir la nodosité elle-même. Ces notions d'une mécanique grossière jurent avec les procédés de la nature, qui nous dévoile sans doute bien des conditions extérieures des phénomènes, mais qui nous cache le plus souvent les ressorts secrets auxquels ces phénomènes obéissent. En tout cas, aucun agriculteur ne sera tenté d'estimer, par une analyse chimique des racines, le taux de résistance d'une vigne donnée; il préférera pour cela l'expérience agricole qui parle aux yeux et résume dans la végétation de la plante l'ensemble de ses aptitudes à s'accommoder au sol et au climat nouveaux que la culture lui impose. Est-ce à dire qu'il ne faille pas chercher dans les profondeurs des organes les raisons de leur vie extérieure? Cette recherche est utile, nécessaire même; mais elle demande d'autres moyens que la spéculation théorique, rêvant des caillots de résine pour boucher les blessures faites au tissu d'une plante par les filets microscopiques d'une trompe de puceron. Qu'il y ait un certain rapport entre la proportion de résine des racines de vignes diverses et leur résistance antiphylloxérique, ce serait rigoureusement possible; j'avais pensé moi-même, en goûtant en Amérique les racines

âcres du *scuppernong*, que l'immunité de ces racines provenait peut-être de cette saveur très prononcée; mais qu'on puisse établir sur ce seul indice une échelle de résistance des divers cépages, c'est ce que se refuseront à croire tous ceux qui savent combien peu la vie se prête à ces théories de cabinet.

C'est pourtant en vertu d'un pareil calcul que M. Fabre, de Saint-Clément, près Montpellier, vient de répéter, après M. Laliman, que tous les *labrusca*, et notamment le *concord*, succombent et *doivent* succomber aux attaques du phylloxéra. La vérité, c'est que le concord, si vigoureux, si sain, si résistant aux États-Unis, s'accommode assez mal du hâle de notre climat de l'olivier. Il souffre même très souvent dans les terres argileuses et froides, et prend alors une jaunisse qui tantôt n'est que passagère, tantôt se complique d'un rabougrissement des rameaux, avec développement de ramuscules aux aisselles des sarmens malades. Cette jaunisse, ce rabougrissement, se retrouvent çà et là chez d'autres cépages américains ou français. Ce mal est absolument indépendant du phylloxéra, et si je le signale ici, c'est pour réfuter une notion fausse qui fait attribuer à l'insecte ce qui tient au sol, au climat et à d'autres conditions encore inconnues. L'échec partiel du *concord* sur certains points de la France ne doit pas ébranler la confiance des agriculteurs sur la résistance générale des vignes américaines et plus particulièrement des *æstivalis* et du *cordifolia*. Résumons ici rapidement les preuves de cette résistance. Première preuve : l'existence même en Amérique de vignes indigènes cultivées depuis longtemps, alors que le phylloxéra est partout et que la vigne européenne, cent fois introduite, a toujours péri sous l'attaque de cet invisible ennemi. Seconde preuve : la vigueur de divers cépages américains (*jacquez*, *clinton*, *taylor* et autres), aux prises avec le phylloxéra depuis 15-13-12 ans, dans des enclos ou des pépinières où des vignes françaises sont mortes ou fortement affaiblies (enclos Laliman, à Bordeaux, Borty à Roquemaure, pépinières Ferrand à Cognac, Transon à Orléans), sans parler des plantations de trois à cinq ans, dont les exemples abondent dans les départemens du Var et de l'Hérault. Troisième preuve : expérience comparative des cépages américains et français, plantés côte à côte dans le même sol phylloxéré, et dont les premiers ont généralement prospéré, tandis que les seconds ont péri. Nous pourrions citer à cet égard les expériences de M. Reich, en Camargue, de M. Gaston Bazille et de M. le commandant Dubois au quartier de L'Aiguelongue, près Montpellier; mais ce serait se perdre dans le détail que rappeler les faits de ce genre observés dans le midi ou dans l'ouest de la France. De leur ensemble, on peut déduire sans hésiter le fait général de la résistance de presque tous

les cépages américains. Seulement tout n'est pas dit alors sur le degré de cette résistance chez tel ou tel en particulier et sur le choix à faire entre ces variétés, suivant les conditions de culture qu'on peut leur offrir, ou suivant l'usage auquel on les destine.

Une première distinction à faire à cet égard, c'est de savoir si les variétés en question doivent être cultivées comme sujets à greffer en vignes d'Europe ou cultivées pour elles-mêmes, c'est-à-dire pour leur vin. Dans le premier cas, la vigueur de végétation est la seule qualité requise, et des vignes sauvages ou peu fertiles, ou dont le fruit est de qualité inférieure, peuvent être recherchées de préférence à des variétés plus estimées, mais plus délicates. Le *vitis cordifolia* sauvage sera peut-être à l'avenir un des porte-greffes les plus utiles, parce qu'il est à la fois très vigoureux, très résistant et très facile à la reprise comme à la greffe : le *vitis Solonis*, que M. Millardet, délégué de l'Académie, a baptisé du nom français de *La Souys*, et qui rentre comme forme singulière dans le groupe des *cordifolia*, présente aussi, comme l'a dit M. Laliman, une résistance des plus remarquables : il peut servir de porte-greffes, tandis que ses grapillons maigres et âpres en feraient un raisin détestable. Le *taylor*, dont les raisins sont excellens, mais trop rares et trop petits pour qu'on leur demande leur vin blanc délicat et parfumé, est un des meilleurs sujets à greffer, à cause de sa force de végétation, de sa facile reprise par boutures et de sa parfaite résistance au phylloxéra. Le *clinton* lui-même, malgré quelques échecs partiels tenant au hâle ou à la nature argileuse et froide du terrain, peut nourrir abondamment des greffes de vignes d'Europe, et donner à ces greffes une telle force de végétation, que j'en ai vu, sur des *clinton* de trois ans, produire en une saison dix ou douze jets d'un mètre à un mètre et demi de long. Il va sans dire que, si la vigueur du sujet influe directement sur le développement de la greffe, celle-ci ne se ressent nullement du goût particulier que le sujet aurait dans ses propres raisins; le sujet ne donne jamais à la greffe qu'une séve brute que la greffe élabore à sa façon, en conservant, sans altération aucune, ses qualités naturelles : ainsi, le goût foxé des *labrusca* ne passera jamais au moindre degré dans les fruits des cépages insérés sur ces nourrices étrangères.

Si le groupe des *cordifolia* doit surtout fournir des sujets aux vignes françaises, les *æstivalis* peuvent, la plupart du moins, s'adapter à la culture directe et donner à l'Europe des vins remarquables à divers titres, les uns, comme l'*herbemont*, pour la finesse et le brillant de leur couleur, d'autres, comme le *jacquez*, pour la force alcoolique et surtout pour l'intensité de coloration qui doivent en faire des vins de coupage de premier ordre; d'autres enfin,

comme le *Norton's Virginia* et le *cynthiana*, qui joignent à une coloration trois ou quatre fois plus intense que les roussillon un bouquet particulier, rappelant avec moins de finesse les vins de Bourgogne. A cette liste, laissée à dessein incomplète pour éviter le trop de détails, je voudrais joindre pourtant le *rulander*, ainsi nommé par la ressemblance de ses raisins avec un cépage des bords du Rhin. Ces raisins ont un goût très parfumé, qui se rapproche du muscat et se retrouve dans leur vin à l'état de bouquet très fin. Ajoutons que 12 pour 100 d'alcool sont le titre minimum de ces vins et que plusieurs, comme le *jacquez*, en atteignent aisément de 14 à 15 pour 100. Le *cunningham*, qui rentre dans le même groupe, donne un vin léger de couleur, assez délicat, mais qu'on estime en général inférieur à l'*herbemont*. Du reste il serait peut-être imprudent de porter un jugement trop arrêté sur des produits encore rares en Europe et dont les qualités ou les défauts ne pourront guère être appréciés que peu à peu, à mesure que leur culture plus étendue en rendra l'étude plus facile et plus sûre. L'essentiel est que des négocians expérimentés, des œnologues habiles aient pu déjà, à la suite des Américains, qu'on pourrait croire trop intéressés dans la question, reconnaître la valeur très sérieuse de ces vins et les proclamer bien supérieurs en qualité à la moyenne des vins ordinaires du midi.

Deux questions, j'allais dire deux objections, se présentent néanmoins à l'esprit pour mettre en doute les avantages des vignes américaines. D'abord la quantité de leur produit approchera-t-elle de la moyenne des produits de nos vignes de grande culture? En second lieu, ne devra-t-on pas les soumettre à la taille longue, avec échafaudages d'échalas, c'est-à-dire avec une augmentation notable dans les frais de production, sans compter que nos vignerons du Midi, habitués à la taille courte sur souche basse, auraient bien de la peine à s'approprier la méthode plus difficile de la taille longue? Sur le premier point, la réponse doit varier suivant les termes de la comparaison établie. On peut dire en bloc que la production des *æstivalis*, avec leurs grains petits, leur peau épaisse, leurs pépins relativement très gros, ne peut être que très inférieure au classique aramon des plaines fertiles du Languedoc; mais la disproportion s'atténue, si l'on compare le *jacquez* ou l'*herbemont* à l'*espar*, au *mourastel* et même à la *carignane*. Le problème est d'ailleurs trop complexe et trop nouveau pour être aussi sommairement résolu. Il l'est tout au moins aux yeux des viticulteurs du Midi, dans ce sens que les *æstivalis* en général, et l'*herbemont*, le *jacquez* en particulier, leur paraissent devoir rémunérer très suffisamment les peines des cultivateurs assez courageux pour oser

fonder dès à présent sur ces cépages l'espoir de la reconstitution de leurs vignobles perdus. Le prix même des simples boutures de jacquez (1 franc pour un bout de sarment cueilli en France) prouve à quel degré cette confiance est montée. On ne fait pas de tels sacrifices lorsqu'on n'a pas la foi qui se fonde sur les expériences déjà parlantes et contrôlées par des juges compétens. Quant à la question de taille, les observations récentes de M. L. Vialla, vice-président de la Société d'agriculture de l'Hérault, semblent devoir la résoudre dans le sens de notre taille courte traditionnelle, au moins en ce qui concerne les *æstivalis*, et notamment le jacquez et l'herbemont; mais c'est encore là une enquête ouverte, dans laquelle la pratique seule aura la parole et gardera le dernier mot, qui pourra n'être pas le même pour tous les points du pays.

Je pourrais entrer plus avant dans cette étude de viticulture, exposer les procédés de plantation, de greffe, de taille qui sont, depuis trois ans surtout, à l'ordre du jour dans les sociétés agricoles ou chez les vignerons intelligens; mais je craindrais de fatiguer de ces détails forcément techniques les lecteurs ordinaires de la *Revue*, sans pouvoir complétement satisfaire la juste curiosité des praticiens que ce sujet intéresse. C'est aux ouvrages spéciaux qu'il faut s'adresser pour ces informations spéciales. (1) Pour nous qui ne voulons qu'une vue d'ensemble de la question qui s'agite autour d'un infime animalcule, il est temps d'en embrasser d'un coup d'œil rétrospectif les points culminans, en montrant quelle logique cachée pousse chaque région de la France viticole à résoudre à sa façon et diversement un problème au fond identique. A peine

(1) Dans une étude d'un caractère aussi général, je n'ai pu introduire des citations de détail, ni même renvoyer en gros aux principales sources bibliographiques. Qu'il me soit permis néanmoins de signaler parmi les plus riches les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, le *Bulletin de la Société centrale d'agriculture de l'Hérault*, le *Messager agricole du Midi* (Montpellier), le *Bulletin de l'Association viticole de Libourne*, le *Bulletin de la Société des agriculteurs de France*, etc. Sur des points spéciaux, je dois des renseignemens à MM. Durand, de l'École d'agriculture de Montpellier, Marion, professeur à la faculté des sciences de Marseille, Eugène Mazel, d'Anduze, le docteur R. Carlotti, président de la commission départementale de la Corse, Truchot, directeur de la station agronomique du centre, Pulliat, viticulteur et ampélographe à Chiroubles (Rhône), Charles Zundel, de Dornach, etc. Comme ouvrages ou brochures à consulter sur les vignes américaines, outre les notes de MM. Pulliat, H. Bouschet, Laliman, Douysset, Fabre, qui figurent presque toutes dans le *Messager agricole du Midi*, je signalerai dans l'intérêt des viticulteurs les publications suivantes : A. Millardet, *Études sur les Vignes d'origine américaine qui résistent au phylloxéra* (mémoires des savans étrangers de l'Académie des Sciences, in-4°, 1876. — Planchon, *les Vignes américaines, leur culture*, etc., in-12, Montpellier 1875, Coulet, libraire, et Paris, Adr. Delahaye. — *Les Vignes américaines*, catalogue illustré et descriptif, etc., par MM. Bush et Meissner, traduit de l'anglais par M. L. Bazille, in-4°, Montpellier et Paris 1876, mêmes éditeurs que pour le précédent.

entamée sur quelques points, la Bourgogne espère se défendre en étouffant, même à très haut prix, les premiers foyers du mal : elle frémit à l'idée que les vignes américaines viendraient même à titre d'auxiliaires empiéter sur le domaine de ses grands vins. Le Bordelais, non moins fier, mais profondément atteint, invoque de loin comme un pis-aller le secours des vignes exotiques, mais avec le secret espoir que la destruction de l'œuf d'hiver, en sauvant ses vignes indigènes, le dispensera de cet appel à l'étranger. Plus éprouvé et moins difficile dans le choix des armes de défense, le Midi, sans renoncer à ses cépages traditionnels, pense les voir reverdir sur les racines robustes des vignes des États-Unis et caresse même l'espérance que, parmi ces étrangères que d'autres méprisent ou redoutent, il pourrait s'en trouver qui seraient pour leur pays d'adoption des éléments nouveaux de richesse; on n'y renonce pas à la guérison directe des vignes françaises, mais on craint que le remède n'arrive alors que le malade sera mort. Pendant ce temps, l'idée de supprimer ou plutôt de réduire à l'impuissance l'ennemi commun, séduit tout le monde, mais il y a loin encore des indications, d'ailleurs précieuses, de la théorie, aux résultats certains de l'application. A vrai dire, on doit moins rêver un remède unique applicable à tous les pays qu'un ensemble de moyens adaptés aux conditions climatologiques, culturales et surtout économiques de chaque centre viticole. Voilà pourquoi, loin d'établir entre les divers système de défense des rivalités et des antagonismes stériles, il vaut mieux emprunter à chacun ce qu'il peut donner de bon, en combiner au besoin plusieurs, les renforcer l'un par l'autre, demander à la submersion, à l'ensablement leurs effets utiles, au sulfure de carbone sa puissance insecticide, aux sulfocarbonates alcalins leur action à la fois toxique et fertilisante, au badigeonnage des ceps la destruction de l'œuf d'hiver, aux vignes américaines résistantes l'appui de leurs racines robustes, et s'il faut le produit trop déprécié de leurs grappes. Ne renonçons pas à nous éclairer de l'expérience des autres, mais ne cessons pas de chercher nous-mêmes : surtout gardons-nous de condamner en bloc et sans appel ce que nous n'avons pu voir ni juger sur place. Les jugemens passent, la vérité reste ; or la vérité, dans ce cas, c'est ce qui permettra au vigneron, par une voie ou par une autre, de retrouver des récoltes et par là de rouvrir les sources taries de l'aisance ou de la richesse. Les moyens peuvent différer, le but est le même et vaut bien la peine d'être poursuivi de plusieurs côtés à la fois.

J.-E. PLANCHON.

CATHERINE II

ET

SES CORRESPONDANS FRANÇAIS

D'APRÈS LES RÉCENTES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'HISTOIRE DE RUSSIE.

I.

GRIMM, Mme GEOFFRIN, D'ALEMBERT, DIDEROT.

J'ai déjà signalé ici même (1) les travaux qui se poursuivent en Russie sur le XVIIIe siècle, notamment sous les auspices de la *Société impériale d'histoire de Russie*. Sa *Collection*, commencée en 1867, arrive aujourd'hui à son dix-septième volume; à l'aide de ses publications et de quelques autres, également récentes, j'essaierai de reconstituer une des pages les plus intéressantes de l'histoire de la civilisation au XVIIIe siècle. Je montrerai la Russie d'alors en rapports plus intimes peut-être qu'aujourd'hui avec les principaux représentans de l'opinion parisienne, la langue et la littérature française occupant la première place dans les sympathies russes, une souveraine absolue recherchant l'alliance de Voltaire et protégeant nos philosophes persécutés, l'héritière des tsars en correspondance suivie avec le fils d'un coutelier de Langres ou la femme d'un financier parisien. Les relations de Catherine II avec Grimm,

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1874, *Catherine II dans sa famille*.

Mme Geoffrin, Marmontel, Diderot, D'Alembert et bien d'autres ne sont pas une histoire inconnue; mais on nous apporte des faits nouveaux et curieux sur presque tous les épisodes de cette histoire. Bien que la plupart de ces documens soient publiés en langue française, on n'ira guère les rechercher dans une collection russe, et pour beaucoup de lecteurs d'Occident ils sont comme inédits.

I.

L'éducation de Catherine II, lorsqu'elle n'était encore que Sophie d'Anhalt-Zerbst-Dornburg, avait été toute française, comme les éducations allemandes de la même époque. Entre la France et l'Allemagne, il y avait alors un échange continuel d'idées et d'hommes : protestans de la révocation réfugiés à Berlin, princes du saint-empire qui allaient prendre du service chez le roi très chrétien, gentilshommes français qui venaient apprendre la guerre sous Frédéric II, artistes parisiens appelés en Allemagne pour bâtir aux margraves et aux électeurs des réductions de Versailles, avaient contribué à faire des hautes classes de la Germanie comme une autre société française. Sophie d'Anhalt avait été élevée par une vieille demoiselle, Mlle Gardel, qui avait vu l'éclat du grand siècle, et elle nous a conservé le nom de son maître d'écriture, M. Laurent. Lorsque plus tard, à quatorze ans, elle fit son entrée à la cour de Russie, une révolution intellectuelle s'y était produite. Depuis l'avénement d'Élisabeth, on était en réaction contre l'influence allemande et l'on commençait à mieux connaître la France. Élisabeth, que son père, Pierre le Grand, avait voulu marier à Louis XV, avait conservé des sympathies pour nous; si elle parlait difficilement notre langue, on la parlait fort bien autour d'elle. Son favori, Ivan Schouvalof, s'était épris des modes et des manières françaises, commandait à Paris ses meubles et ses vêtemens, faisait succéder à la parcimonie du régime allemand un luxe qui devait accroître nos relations commerciales. Pour mieux affranchir la Russie des influences tudesques, il fondait l'université de Moscou et l'académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, où il appelait des maîtres français. Trédiakovski, le poète, Cyrille Razoumovski, le futur président de l'académie des sciences, bien d'autres encore vont s'instruire à Paris : les étudians russes y sont déjà assez nombreux pour qu'on y élève une chapelle orthodoxe. Un Voronzof entre dans la maison militaire du roi de France, et, en qualité de chevau-léger, monte la garde dans les galeries de Versailles. Un Delisle fait partie de l'académie russe; Voltaire sollicite l'honneur d'en être membre correspondant, et, sur des documens rassemblés par Schouvalof, entreprend son *Histoire*

de Russie sous Pierre le Grand. On créait à Saint-Pétersbourg un théâtre français, dont le directeur, Serigny, touchait 100,000 livres par an : l'impératrice y prenait tant de plaisir qu'elle obligeait les courtisans, sous peine d'une amende de 50 roubles, à assister aux représentations, et envoyait des estafettes chercher les retardataires. L'académie des sciences ordonnait de traduire en russe le traité de Vauban sur l'*Attaque et la défense des places fortes*, celui de Saint-Remy sur l'artillerie. Trédiakovski, traducteur infatigable, s'attaque à l'*Histoire ancienne* de Rollin, à *l'Art poétique*, au *Télémaque*, à l'ouvrage de Marcilly sur la *Situation militaire de l'empire ottoman*, etc. Dans ce pêle-mêle de livres techniques ou livres classiques qu'on fait alors passer dans la langue russe, on voit la hâte que les Russes mettent à jouir de cette civilisation nouvelle qu'ils viennent de découvrir. Jusqu'alors ils avaient cru que la source de la civilisation, c'était l'Allemagne; ils virent qu'elle venait de plus loin : ces Allemands, qui les avaient longtemps écrasés de leur supériorité, n'étaient que les élèves des Français, qui, eux-mêmes héritiers de la renaissance italienne, étaient alors en possession de l'hégémonie intellectuelle de l'Europe. Notre gloire littéraire, que le siècle de Louis XIV avait élevée si haut, allait non pas décroître, mais se transformer au siècle de Montesquieu et de Voltaire; après avoir applaudi aux tragédies de Corneille et de Racine, les nobles russes commençaient déjà les pèlerinages à Ferney.

Sophie d'Anhalt, venue d'Allemagne à Saint-Pétersbourg, se retrouva donc dans un milieu qui commençait à ne plus différer autant de celui qu'elle venait de quitter; l'élève de Mlle Gardel ne fut pas trop dépaysée dans une cour où se rencontraient les Voronzof, les Schouvalof, les Cyrille Razoumovski, les Stanislas Poniatovski, et où le marquis de la Chétardie avait eu son moment de faveur. Toutefois elle avait une culture supérieure à ceux qui l'entouraient, et dans ses *Mémoires* elle raconte que, comme elle voulait lire la *Grandeur et décadence des Romains*, « on eut de la peine à trouver ce livre à Saint-Pétersbourg. » Elle lut aussi des romans, mais, continue-t-elle, « ceux-ci commençaient à l'ennuyer. » Alors, prise d'un goût sérieux pour l'étude, elle dévora tous les livres d'histoire qui lui tombèrent sous la main. On peut se faire une idée, par ce qu'elle en dit dans ses *Mémoires*, de ce que fut sa bibliothèque de grande-duchesse. On y trouve confondus la *Vie de Henri IV* par Péréfixe, l'*Histoire d'Allemagne* par le père Barre, les *Annales* de Tacite et les *Dialogues* de Platon traduits en français, l'*Histoire des conciles* de Baronius, le dictionnaire de Bayle, toutes les œuvres de Voltaire, *l'Esprit des lois* et « les *Mémoires* de Brantôme, qui m'amusaient beaucoup. » L'abondance de ses lectures en corrigeait le

choix hasardeux; même à la chasse elle avait toujours un livre dans sa poche. La génération qui grandissait avec elle à la cour d'Élisabeth devait être plus lettrée, plus française que la précédente, et Catherine ne devait pas abandonner à personne, pas même à la princesse Dachkof, l'honneur de la représenter.

Il semble que Catherine, si étroitement surveillée sous la domination jalouse d'Élisabeth, ait, comme Frédéric II, attendu avec impatience le moment où elle acquerrait avec le pouvoir la liberté, et où elle pourrait donner cours à ses sympathies. La révolution qui la mit sur le trône est du mois de juin 1762; dès le mois de novembre de la même année, nous trouvons dans ses papiers une lettre à d'Alembert; dès 1763, elle est en relation avec Mme Geoffrin et avec Voltaire; dès 1765, elle est la bienfaitrice de Diderot. Son goût pour la personne et les œuvres des écrivains français éclate avec la vivacité d'une passion longtemps contenue. Il y a une joie naïve et un gracieux abandon dans ses premières lettres. On dirait une jeune pensionnaire qui a été longtemps confinée dans quelque couvent, qui y a dévoré en secret les vers de quelque poète, qui de loin a nourri pour lui une passion silencieuse, et qui tout à coup trouve la liberté d'écrire à l'homme de ses rêves. La grande-duchesse Catherine subit la même fascination que la Modeste Mignon de Balzac. Les sentimens qu'elle était obligée de réprimer lorsque, seule dans sa chambre, elle lisait l'*Esprit des lois*, l'*Essai sur les Mœurs*, la préface de l'*Encyclopédie* se manifestent librement dans ses lettres de 1763. Plus tard il entrera du calcul dans son enthousiasme. C'est cependant au moment où elle noue des relations avec nos philosophes qu'elle entre en lutte avec notre gouvernement, avec notre diplomatie, avec Choiseul, qui en Pologne, en Turquie, partout, lui suscitent des adversaires. Dès lors tous ses ennuis lui viennent de Versailles et toutes ses consolations de Paris. Il y a deux Frances, dont l'une est son ennemie et l'autre son alliée. Sa correspondance avec les philosophes portera souvent la trace de ses rancunes contre le ministère.

Sans vouloir étendre la dénomination de correspondans français de Catherine II à tous les étrangers qui, dans leur correspondance avec elle, employèrent la langue française, je dois parler de Mme de Bielke, de Grimm et de quelques autres.

Les volumes déjà parus de la *Collection* ne nous donnent les lettres de l'impératrice à Mme de Bielke que jusqu'à l'année 1774. Les éditeurs des papiers de Catherine II les ont classés, sauf exceptions, dans l'ordre rigoureusement chronologique. Cet ordre a ses avantages, puisqu'il permet de voir jour par jour entre combien de soins divers était partagée la tsarine, et de saisir le lien qui peut exister

par exemple entre une grave affaire d'état confiée à Panine et une missive envoyée à Voltaire : les dépêches politiques en langue russe, adressées à ses ministres, peuvent, grâce à ce rapprochement, jeter quelque lumière sur certains points de sa correspondance française avec les philosophes. Cependant l'ordre chronologique a aussi ses inconvéniens, puisque la série des lettres destinée à un même correspondant se trouvera dispersée dans huit ou dix volumes, dont la moitié n'a pas encore paru.

Mme de Bielke, née de Grothus, habitait Hambourg. Elle n'est guère connue que par les lettres de l'impératrice : on y voit qu'elle était une intime de la mère de Catherine, et celle-ci se plaît à rappeler les beaux jours d'autrefois et le souvenir de « ses étourderies. » C'est donc une amie de famille, une amie d'enfance qu'elle retrouve à Hambourg. D'abord elle ne lui demande guère que de menus services, par exemple de trouver une gouvernante pour ses filles d'honneur. Entre autres qualités, elle veut que cette gouvernante ait de l'esprit et de la gaîté. Si ce phénix se rencontrait, « ses filles d'honneur n'en tâteraient pas; » Catherine la garderait pour elle seule. « Je vous avouerai, continue-t-elle, qu'il n'y a au monde que deux femmes auxquelles je puis parler une demi-heure de suite: soit par coutume, soit par goût, je ne puis faire la conversation qu'avec les hommes. » Peut-être qu'une femme d'esprit la réconcilierait avec son sexe. Catherine II laisse échapper dans ces lettres plus d'un trait qui révèle jusqu'aux nuances de son caractère. « Il faut être gaie, dit-elle à son amie; il n'y a que cela qui fait qu'on surmonte et supporte tout. Je parle d'expérience, car j'ai supporté et surmonté bien des choses en ma vie. Je riais cependant quand je pouvais, et je vous jure qu'à l'heure qu'il est, où j'ai tous les embarras de mon état, je joue de fort bon cœur le soir, quand l'occasion s'en présente, à colin-maillard avec mon fils. Nous disons que c'est pour la santé, mais, entre nous soit dit, c'est pour faire l'enfant. »

Un peu plus tard, Catherine II s'aperçoit que Mme de Bielke peut lui rendre d'autres bons offices que de lui trouver des gouvernantes ou d'écouter ses confidences intimes. Mme de Bielke semble avoir été une sorte de Mme Geoffrin allemande. Elle est femme d'esprit, elle a sans doute un salon où elle reçoit des hommes d'état. Sur les cours de Suède et surtout de Danemark, elle sait une foule d'anecdotes inédites dont elle régale l'impératrice. Ses lettres ne se sont pas retrouvées; mais, par les réponses de Catherine, on voit qu'elles devaient constituer une chronique bien nourrie, un véritable courrier du Nord. Catherine II, à son tour, lui donne des détails sur ses projets de réformes, ses travaux législatifs, ses fêtes de Tsarskoe-Sélo, ses victoires de Pologne et de Turquie. Elle sait bien que ses

lettres ne resteront pas un secret, qu'elles seront lues et commentées dans les salons de Hambourg, qu'on y exaltera la sagesse et la grandeur de Catherine. Remarquons que Hambourg était déjà à cette époque le plus vaste centre commercial du Nord, et par cela même le lieu où se concentraient les informations, où s'élaborait l'opinion des pays scandinaves et de toute l'Allemagne septentrionale, où se brassaient les nouvelles politiques qui faisaient la hausse ou la baisse des valeurs. Si on pouvait consulter les journaux hambourgeois à partir de 1768, on y retrouverait assurément la trace des *on-dit* du salon Bielke, et l'influence des missives de Catherine II. La « bonne amie » de l'impératrice ne devait pas faire mystère de ces lettres aux gazetiers hanséates, toujours à l'affût des nouvelles. Bien d'autres encore rendaient les mêmes services d'utile indiscrétion à Catherine II. La tsarine a-t-elle quelque nouvelle à faire savoir à l'Europe, a-t-elle donné à son peuple l'exemple hardi de l'inoculation, — assemble-t-elle à Moscou sa grande commission législative où se coudoient les représentans de toutes les peuplades de l'empire, — faut-il expliquer la mort mystérieuse d'Ivan VI ou atténuer l'effet produit par l'insurrection de Pougatchef, — est-il nécessaire de démentir quelque article malveillant de la *Gazette de Cologne* ou du *Courrier d'Avignon*, — vite une lettre aux amis de Ferney, de Paris, de Hambourg, de Hanovre (1). Il est curieux de voir, dans le recueil de la *Société impériale*, les lettres à Mme de Bielke et à Voltaire aller presque toujours de conserve, porter les mêmes dates, traiter des mêmes sujets presque dans les mêmes termes et reproduire parfois les mêmes traits d'esprit. Les gouvernemens n'avaient pas alors, comme aujourd'hui, des journaux chargés de défendre au dehors leurs intérêts; on n'avait pas encore songé à subventionner les feuilles belges ou autrichiennes; on n'avait pas encore créé un *fonds des reptiles* pour la presse étrangère; mais les souverains avaient pour amis des gens d'esprit qu'ils s'attachaient moins par des bienfaits que par des attentions, dont l'amour-propre même était engagé à ne rien laisser ignorer de ce qu'une impératrice voulait bien leur communiquer, et qui faisaient proclamer par les cent trompettes de la renommée le mot qu'on leur avait discrètement glissé à l'oreille. Catherine II, le grand Frédéric, s'enten-

(1) Le correspondant de Catherine II à Hanovre était Zimmermann, écrivain réputé dans l'Allemagne entière, auteur d'un traité sur la *Solitude*, et qui, entre autres services qu'il rendait à Catherine, lui recrutait en Allemagne des médecins et des chirurgiens. Voyez *Zimmermanns Verhältniss mit der Kayserin Catharina II*, par Marcard, Brême 1803. Ce livre a pour appendice vingt-neuf lettres, en langue française, échangées entre l'Impératrice et Zimmermann. « J'ai vu, écrivait Catherine à Zimmermann en 1787, j'ai vu dans les gazettes d'Hambourg le démenti que vous avez donné aux magnétiseurs de Strasbourg, etc. »

daient merveilleusement à jouer de ce délicat instrument, à poser habilement les doigts sur ce clavier si doux au toucher, mais dont les cordes vibraient dans l'opinion avec un fracas de tonnerre. Gustave III, Poniatovski lui-même, avaient à ce jeu une certaine *maestria;* seul le gouvernement de Louis XV avait l'air d'ignorer cette puissance nouvelle de la littérature, comme s'il ne voyait pas que l'opinion allait devenir la reine du monde. Le souverain de Versailles, enfermé dans sa royauté séculaire comme dans un tabernacle, sourd et muet, immobile comme une divinité orientale, laissait croire, comme Moustapha, « qu'il n'avait point d'esprit et qu'il n'aimait pas les vers. » Il livrait à d'autres la direction de cette armée de gens de lettres, innombrable et indestructible, qu'on soldait avec un mot aimable, un billet joliment tourné, même un méchant quatrain, comme faisait Frédéric II, le roi de peu d'argent, de beaucoup d'esprit.

Sans doute il y avait des lettres de Catherine qui étaient vraiment confidentielles, écrites pour le seul plaisir de causer librement à ses correspondans, et pour lesquelles elle demandait le secret; mais il y avait celles qu'on devait montrer. Était-ce pour Mme de Bielke toute seule que Catherine rédigeait ce bulletin triomphal : « Nous avons gagné une bataille rangée sous les murs de Chotim, sur une armée de cinquante mille Turcs; nous avons emporté leur camp retranché, dans lequel on a fait un très gros butin en tentes, argent, bêtes de charge. Des canons tant et plus, de même qu'étendards, tambours, etc.? » N'est-ce pas une phrase à effet, destinée à être répétée, à devenir historique, que ce passage d'une lettre à la bonne dame de Hambourg : « Auguste disait qu'il avait trouvé Rome bâtie de briques et qu'il la laisserait de marbre, et moi je dirai que j'ai trouvé Pétersbourg presque de bois et que j'y laisserai des bâtimens ornés de marbre? »

Par la révolution de 1772, Gustave III sauva la Suède du sort que lui réservaient la Prusse et la Russie, et que subissait alors la Pologne. Ce n'était pas le compte de Frédéric II, dont M. Geffroy (1) a publié les lettres pleines de dépit et de menaces, ni de Catherine II, qui, dans sa correspondance avec Mme de Bielke, donne libre cours à son irritation et trahit ainsi le secret du complot tramé contre la Suède : « Jamais les lois d'aucun pays n'ont été plus violentées que celles de la Suède dans ce cas-ci, et je vous garantis ce roi-là despotique comme le sultan, mon voisin; aucun frein ne le retient. *Je suppose que je ne serai pas la seule en Europe à faire ces réflexions.* » Comme elle sait qu'il a été aidé par Louis XV dans

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1864.

son coup d'état, elle lui adresse un reproche qui paraîtra singulier sous une plume aussi française que la sienne : « Il est Français jusqu'au bout des ongles, imitant en tout les Français; or moi je suis précisément, à peu de chose près, l'opposé de tout cela; de ma vie je n'ai pu souffrir l'imitation, et, puisqu'il faut trancher le mot, je suis aussi franc original que l'Anglais le plus déterminé. »

L'impératrice suit avec beaucoup d'intérêt les affaires de la cour de Danemark. Le règne de Christian VII, ses querelles avec sa femme, Caroline d'Angleterre, inspirent à Catherine de vives remarques avec des retours inattendus sur sa propre destinée conjugale : « Je plains cette pauvre reine de Danemark d'être si peu fêtée; il n'y a rien de si mauvais que d'avoir un mari enfant. Je sais ce qu'en vaut l'aune, et je suis de ces femmes-là qui croient que c'est toujours la faute du mari s'il n'est pas aimé, car en vérité j'aurais beaucoup aimé le mien, s'il avait eu la bonté de vouloir. » L'allusion à l'empereur défunt devient encore plus claire dans une des lettres suivantes : « Ce règne commence à ressembler furieusement à celui de Pierre III; je souhaite plus que je n'espère qu'il finisse bien. » Ces lettres évidemment sont de celles qui n'étaient pas destinées aux gazetiers de Hambourg.

D'autres nous révèlent la profondeur des ressentimens de Catherine II contre le gouvernement de Louis XV. Elle voudrait bien pouvoir se persuader qu'elle le méprise et qu'elle le dédaigne : un ton d'amertume et de colère vient constamment donner le démenti à son affectation d'indifférence : « J'ai si peu de rancune contre M. de Choiseul, écrit-elle en janvier 1771, que je le plains d'avoir été exilé : cet homme-là, en croyant me faire le plus grand mal, s'est toujours trompé, parce que ses flatteurs ne lui ont jamais dit que ce qui lui était agréable et lui ont laissé éternellement ignorer la vérité; cela l'a jeté dans un labyrinthe de fausses démarches dont, à moi, il ne m'est revenu par contre que de la gloire. Je n'ai aucune mauvaise volonté contre lui : il était étourdi comme un hanneton, les employés dont il s'est servi ici étaient des monstres de méchanceté; mais qu'est-ce que la mauvaise volonté? elle devient ridicule lorsqu'elle se montre dans de pareils individus. » La chute de Choiseul n'avait guère modifié les relations entre les deux cours, ni les sentimens que Catherine nourrissait pour celle de Versailles.

Le baron Frédéric-Melchior Grimm était né à Ratisbonne en 1723; mais, si par sa naissance il appartient à l'Allemagne, sa vie littéraire tout entière le rattache à la France. Il a étudié à Strasbourg; il s'est formé à Paris, où il arriva d'abord comme précepteur de je ne sais quels petits comtes allemands; il y fut secrétaire de plusieurs seigneurs français et notamment du duc d'Orléans. Surtout

il se mêla à toutes les luttes intellectuelles qui agitèrent alors Paris; Gluck, venu en France à la suite de Marie-Antoinette, avait à vaincre les préjugés des « sauvages Parisiens, » et rencontrait presque autant de résistance que certain compositeur allemand de notre temps; Grimm entra dans la mêlée et publia une brochure en faveur de la musique nouvelle. Il fut d'abord l'ami, puis l'ennemi de Rousseau; il se lia avec Diderot et fit de concert avec lui les lettres qui formèrent plus tard les seize volumes de la *Correspondance littéraire;* il devint l'intime de d'Alembert et de presque tous les encyclopédistes, un membre attitré de la grande confrérie philosophique. Il ne retourna en Allemagne que pour s'y faire donner le titre de ministre de Saxe-Gotha auprès de la cour de Versailles, comme si la France l'attirait invinciblement, comme si elle était la vraie patrie de tous les penseurs. Mais la nature de Grimm était double : il ne pouvait se priver ni de fréquenter les libres philosophes, ni de servir les princes. Il voyagea en Russie, devint à Paris le correspondant littéraire de l'impératrice, comme il l'avait été du duc de Gotha. Les journaux d'alors ne renfermaient pas cette masse de nouvelles à la main, de bruits de coulisses, de critiques théâtrales, d'informations littéraires qu'on exige d'eux aujourd'hui. La plupart des princes avaient donc à Versailles ou à Paris des correspondans particuliers qui les tenaient au courant des choses du jour. C'est ainsi que le grand Maurice de Saxe fut pendant quelque temps le chroniqueur, le *reporter*, comme nous dirions aujourd'hui, de son frère le roi de Pologne. Plus tard Grimm, dont les papiers avaient été saisis à Paris lors de la révolution, devint ministre de Russie auprès du cercle de Basse-Saxe et mourut à Gotha en 1807.

Sur ses relations avec Catherine II, la *Société impériale* a publié des documens fort curieux et jusqu'à présent complétement inédits : d'abord une longue note qui porte ce titre singulier : *Mémoire historique sur l'origine et les suites de mon attachement pour l'impératrice Catherine II, jusqu'au décès de sa majesté impériale*; puis la correspondance de la tsarine avec Grimm pendant le séjour de celui-ci à Paris. C'est en 1773 que le baron Melchior était venu pour la première fois à Saint-Pétersbourg, à la suite de la landgrave de Hesse-Darmstadt, qui venait marier sa fille au fils unique de Catherine, plus tard Paul Ier. Sa réputation littéraire, ses relations avec Diderot le désignèrent à l'attention de l'impératrice. Tous les soirs à son jeu, elle lui adressait la parole avec bonté et finit par lui proposer d'entrer à son service. Grimm lui demanda une audience particulière de cinq minutes, mais l'entretien dura plus d'une heure et demie, et Grimm, dans son *Mémoire*, nous en a conservé le récit le plus piquant. On y démêle à la fois l'orgueil de l'homme de

lettres admis à l'intimité d'un souverain, l'humilité d'un Allemand élevé dans le respect des grands et qui sait toute « la distance du rang suprême au rang le plus obscur, » la réserve d'un finaud qui veut s'assurer que la fortune qu'on lui offre est solide. Il avoue que toutes les raisons qu'il mit alors en avant, son âge, son ignorance de la langue russe, la crainte des envieux, les dangers de la cour, n'étaient pas les vraies. Une fois rassuré sur les avantages positifs de la situation, Grimm capitula. Dès lors il eut une brillante sinécure littéraire : il fut non le lecteur, mais le *causeur* de l'impératrice; il fut son homme de compagnie, chargé de l'instruire et de l'amuser plusieurs heures par jour : nous avons vu que Catherine II n'aimait pas la conversation des femmes : « Depuis ce jour, raconte le baron Melchior, l'impératrice me faisait fréquemment appeler, après son jeu, dans son appartement. Elle travaillait à quelque ouvrage de main à sa table, me faisait asseoir vis-à-vis d'elle et me gardait jusqu'à dix heures et demie, onze heures, suivant le degré d'intérêt que la conversation avait pris... Les bontés de l'impératrice semblaient s'accroître de jour en jour et avec elles sa confiance. La mienne était telle que j'entrais dans son appartement avec la même sécurité que chez l'ami le plus intime. L'impératrice possédait un talent rare que je n'ai jamais connu à personne au même degré. C'était de saisir toujours juste la pensée, de n'entendre jamais que ce qu'on avait voulu dire, par conséquent de ne jamais prendre le change sur une expression inexacte ou hasardée, encore moins de s'en formaliser... Ordinairement le premier mot dit fortuitement décidait de l'enchaînement des idées pour toute la soirée. Il faut avoir vu dans ces momens cette tête singulière, ce composé de génie et de grâce, pour avoir une idée de la verve qui l'entraînait, des traits qui lui échappaient, des saillies qui se pressaient et se heurtaient, pour ainsi dire, en se précipitant les unes sur les autres comme les eaux limpides d'une cascade naturelle. Que n'a-t-il été en mon pouvoir de coucher littéralement par écrit toutes ces causeries! Le monde aurait possédé un fragment précieux et peut-être unique pour l'histoire de l'esprit humain... *L'impératrice* à la vérité ne fut jamais un seul instant absente de ces tête-à-tête, mais elle n'y fut non plus jamais de trop. »

Cependant Catherine II avait disposé de lui autrement. Vainement il lui semblait « qu'en s'arrachant des pieds de l'impératrice, il s'arrachait à l'existence; » vainement il voulait se jeter à ses genoux pour « la supplier de le garder au nombre de ses chiens; » vainement il souhaitait de rester « le rien de sa majesté, » il lui fallut devenir quelque chose. Il fut son envoyé de lettres à Paris.

« C'est pourtant cette correspondance, continue Grimm, qui depuis ce moment n'a pas cessé ni langui un seul instant, que sa bonté a entretenue avec une suite sans exemple, c'est cette correspondance qui est devenue le seul bien, l'unique ornement de ma vie, le pivot de mon bonheur, tellement essentiel à mon existence que la respiration me paraissait moins nécessaire que l'arrivée des paquets de l'impératrice et l'envoi des miens à sa majesté. » Elle dura de 1774 à 1796; on ne pourra bien en juger que lorsque les papiers de Catherine II, qui s'arrêtent dans la *Collection* à l'année 1776, seront complétement publiés. Pour le moment, nous n'avons que six lettres, toutes de l'impératrice. La première confirme bien ce que Grimm raconte de leurs entretiens et ce qu'elle-même en disait à Voltaire : « Adieu, monsieur de Grimm; cette lettre commence à ressembler aux jaseries après huit heures de Tsarskoe-Sélo, et les sots qui la liront avant vous (les employés des *cabinets noirs* ou ses ministres?) pourraient trouver indécent que des personnes aussi graves que vous et moi écrivent des lettres pareilles. » Dans les suivantes, on voit percer cette disposition à l'ironie, habituelle à l'impératrice dès qu'il s'agit de la cour de France. Elle qui s'est fait inoculer par l'Anglais Dimsdale et qui a donné courageusement l'exemple à son peuple, se moque de Louis XV, qui est mort victime de la routine : « J'opine qu'il est honteux pour un roi de France qui vit au XVIIIe siècle de mourir de la petite vérole : cela est *welche*. » *Welche* est le mot que Voltaire a mis à la mode pour désigner cette France qui n'a plus rien du génie français, cette fausse France de Versailles qui recule devant toute initiative, qui craint la lumière et voudrait étouffer la pensée. Dans la bouche de Voltaire, c'est une expression de mépris pour la décrépitude bourbonnienne; dans celle de Catherine, je ne jurerais pas que *welche* n'est pas un synonyme de *Français*. En général, la plaisanterie de l'impératrice dans ses lettres à Grimm n'a pas la finesse de celle qu'elle échangeait avec Voltaire; on dirait que Catherine subit la contagion du lourd germanisme de Grimm. Peut-être aussi qu'avec Grimm, qui est son homme, son domestique, son valet de chambre littéraire, ne se donne-t-elle pas autant de mal qu'avec Voltaire. Évidemment elle fait moins de frais de coquetterie intellectuelle; elle écrit en pantoufles et en robe de chambre.

En attendant la publication des lettres suivantes, le *Mémoire* de Grimm peut d'avance en donner une idée. Grimm n'envoyait ce qu'il avait écrit que lorsque ses lettres formaient un paquet assez volumineux, ce qui prenait environ deux ou trois mois. Ses nouvelles n'avaient donc pas toute la fraîcheur que nous recherchons aujourd'hui dans celles des journaux. Il se défend d'avoir fait jamais aucun rapport sur les sujets russes qui habitaient Paris, d'avoir surveillé les

ministres français, de s'être mêlé de la politique courante. « Quant à la France, continue-t-il dédaigneusement, — avant que par sa révolution elle se fût rendue digne, pour son malheur, de devenir un objet d'attention universelle, — il se passait des mois, quelquefois des années sans qu'elle figurât dans ce commerce. Les niaiseries dont s'occupait Paris n'étaient assurément pas un aliment à offrir à un esprit tel que celui de l'impératrice. » Lorsque Paris cessa de *s'occuper de niaiseries*, la correspondance de Grimm avec Catherine II dut prendre un intérêt plus haut. Pour ses lettres de 1789, l'espèce d'analyse qu'il nous en donne permet d'apprécier l'esprit qui les inspirait. « Enfin la révolution française éclata, et mon bonheur disparut avec celui de la France. L'impératrice ne fut pas longtemps à démêler l'infernal génie qui présidait à cette révolution. Elle prévit et me manda tous les désastres qui en seraient la suite, si l'on ne se hâtait d'écraser l'hydre dans sa naissance, et dès l'événement de la nuit du 5 au 6 octobre, elle regarda la monarchie française comme perdue. Je l'avais jugée ainsi deux mois plus tôt, sans prévoir les horribles forfaits qui déshonoreraient et ensanglanteraient cette terre de malédiction; son arrêt me paraissait prononcé après cette nuit fatale, où un tas d'avocats et de jeunes insensés de la cour, qu'on appelait alors enragés, s'étaient avisés, à moitié ivres, d'abolir et de proscrire une foule de droits qui subsistaient depuis des siècles. » Tel est le jugement de Grimm, l'ami des philosophes et des encyclopédistes, sur l'abolition du régime féodal. Le baron allemand est pris de vénération et de regret pour des abus qui « subsistaient depuis des siècles; » il se fait l'écho des *aristocrates* du temps, pour qui la nuit du 4 août ne fut « qu'une bacchanale d'insensés et d'ivrognes. » Nous avons vu l'opinion de la tsarine sur les journées d'octobre; que nous réservent ses lettres sur le 10 août, sur le 21 janvier? Nous possédons encore peu de documens qui expriment la pensée vraie de Catherine sur cette grande crise, qui de française allait devenir européenne. Sa correspondance avec Grimm jettera une lumière nouvelle sur la politique secrète de la Russie de 1792 à 1796. Quant aux opinions de Grimm, elles ne peuvent nous surprendre. Déjà, dans sa querelle avec Rousseau, on a vu éclater le contraste entre l'écrivain courtisan, bien renté, et le philosophe ardent et famélique. C'est l'éternelle histoire du loup et du chien de La Fontaine, ce chien gros, gras, poli, qui s'est fourvoyé par mégarde dans le clan des libres-penseurs et qui porte au cou la trace de son collier. Celui qui avait voulu être « au nombre des chiens » de Catherine, après s'être essayé sournoisement à mordre Rousseau, devait aboyer à la révolution.

Parmi les étrangers de distinction qui méritèrent la faveur de Catherine, il faut citer le mathématicien Euler, qu'elle fit membre de son Académie; mais pour faire de lui « un Prussien libéré, » comme dit Henri Heine, il fallut une négociation en règle avec Frédéric II. « N'est-il pas déshonorant, écrivait en 1766 l'impératrice à Panine, de vouloir tenir aux fers des gens pareils? »

Elle s'intéressait à Beccaria, dont elle lisait alors le beau *Traité des délits et des peines*, qui en France « a été défendu comme manquant de respect à la législation. » — « C'est un crime nouveau, continue l'impératrice, mais il serait à souhaiter qu'on suivît les maximes de M. Beccaria, qui n'a pas osé mettre son nom à la tête de cet ouvrage. » Autant qu'elle put, elle suivit ces maximes dans son *Instruction* pour le nouveau code, où l'on retrouvait des passages entiers de l'ouvrage proscrit. Ce n'est pas le livre seulement, c'est l'auteur qu'elle voulait avoir à Saint-Pétersbourg, désireuse de l'employer « à la partie qu'il a choisie lui-même par la publication de son traité. » Elle ordonnait de lui avancer 1,000 ducats, dans le cas où il voudrait faire le voyage. Dans un billet confidentiel à son secrétaire Elaghine, on trouve encore cette mention : « Montre la lettre ci-jointe à l'envoyé de Florence et tâche de savoir ce qu'il faudrait au marquis Beccaria pour le mettre à l'abri du besoin, car, à en juger par son livre, il est digne de toute ma sollicitude. » Le célèbre criminaliste dut décliner l'honneur qu'on lui proposait, et c'est à Paris, à Paris où on le proscrivait, qu'il se rendit.

Dans les papiers de Catherine II on a trouvé le brouillon d'une lettre adressée en juin 1769 à Paoli, le défenseur de l'indépendance de la Corse contre les Français. Cette lettre n'a peut-être pas été envoyée à son adresse; elle ne porte pas la signature de Catherine, bien que la minute soit de sa main. Elle a dû être inspirée à la tsarine moins par son zèle contre « une usurpation injuste, » elle qui préparait alors le démembrement de la Pologne, que par le désir d'occuper en Corse les Français, qui en Galicie et en Turquie lui donnaient tant d'occupations. Voici cette lettre autographe : « Aux braves Corses, défenseurs de leur patrie et de la liberté, et en particulier au général Pasqual de Paoli ! Monsieur ! s'opposer à l'oppression, défendre et sauver la patrie d'une usurpation injuste, combattre pour la liberté, voilà ce que toute l'Europe vous voit faire continuellement depuis bien des années. Il est du devoir du genre humain d'aider et de secourir quiconque témoigne des sentimens aussi grands, aussi nobles et aussi naturels. L'estime seule de vos intrépides actions deviendrait insipide et stérile, si elle n'était réalisée. Heureux d'être en état de secourir en vous la vertu des vrais citoyens, des grandes âmes ! Recevez les fruits que votre

fermeté a produits; ils sont contenus dans le registre ci-joint. Servez-vous-en comme de votre bien; que votre bonheur égale la justice de votre cause, reconnue pour telle de l'un à l'autre pôle. Cette lettre en est une preuve, en même temps qu'elle fera sentir à vos ennemis que vos braves Corses ont des amis désintéressés, qui, guidés par les principes seuls de l'humanité, leur procurent des soulagemens, non pas, nous l'avouons, proportionnés à vos besoins, mais bien au désir que nous avons de vous être utiles. — Vos sincères amis, les habitans du Nord-Pôle. » Joseph II, en voyant l'engouement de l'Europe monarchique pour les *insurgens* d'Amérique, avait dit que son métier était d'être royaliste. Catherine n'oublie qu'à bon escient cette royale solidarité.

J'ai déjà parlé ici même du séjour à Saint-Pétersbourg du Suisse Laharpe, que Catherine appelait amicalement « monsieur le jacobin, » et des papiers relatifs à l'éducation des petits-fils de Catherine II, les grands-ducs Alexandre et Constantin.

II.

En 1761, l'abbé Chappe d'Auteroche, membre de l'Académie des Sciences de Paris, fit un voyage en Sibérie pour observer la conjonction de Vénus avec le soleil. On voit dans les papiers d'Élisabeth qu'elle lui fit compter, à titre de présent, une somme de 1,000 roubles. Chemin faisant, Chappe recueillit des observations sur les mœurs, la religion, le gouvernement de la Russie, les peuplades soumises à sa domination, et publia son *Voyage en Sibérie par ordre du roi*. Ce livre, qui eut deux éditions, causa la plus vive irritation à Catherine II et fit une impression aussi désagréable que *la Russie en 1839* du marquis de Custine. L'impératrice, dans ses lettres à ses correspondans, décria cet abbé Chappe qui, « courant la poste dans un traîneau bien fermé, a vu toute la Russie. » Comme première réfutation, nous la voyons répéter sur tous les tons l'éloge de la Sibérie, qui en effet, dans sa partie méridionale, n'est pas moins fertile que la Russie du centre. C'est alors qu'elle envoie à Voltaire, à titre de pièces justificatives, des noix de cèdre de Sibérie. Elle s'enquérait surtout d'un écrivain français qui fût capable d'écrire une réfutation du *Voyage*, et le sculpteur Falconet se mettait pour cette recherche à sa disposition. Comme le dit Ségur dans ses *Mémoires*, l'impératrice était convaincue que c'était un nouveau coup de son ennemi Choiseul, et que « l'abbé Chappe avait été inspiré par ce ministre. » Dans une note autographe de Catherine II, postérieure à l'année 1768, on remarque ce passage : « De tous les émissaires que l'intrigue et l'ambition emploient de-

puis longues années à troubler la terre, je croirais volontiers que le docte abbé dont il s'agit est le plus madré et le plus méthodique. Prévenu que l'Europe a une trop haute idée de la puissance russe, et que cette opinion peut devenir trop imposante et trop préjudiciable aux projets éternels de la politique française, il s'est proposé de l'exténuer et de démontrer que l'empire russe n'est rien moins qu'aussi formidable qu'on le pense faute d'examen. » Cette note est comme l'annonce de *l'Antidote*, qui, s'il n'est pas entièrement l'œuvre de Catherine, reproduit en maint endroit ses expressions favorites et a dû être inspiré directement par elle. *L'Antidote* est aujourd'hui une rareté bibliographique, et M. Barténief, dans sa collection intitulée *le Dix-huitième siècle*, a trouvé utile d'en publier une traduction en langue russe. Chaque ligne de ce pamphlet compacte trahit contre l'abbé français la plus vive irritation. On ne lui passe pas une expression, on ne lui pardonne pas une erreur, et lorsqu'il rencontre juste, ce n'est pas alors que la réfutation est le moins amère. Grâce à l'acharnement que met l'impérial pamphlétaire à suivre le savant pas à pas et ligne par ligne, la réfutation menaçait d'être aussi volumineuse que l'ouvrage. Il fallut se borner. Les deux premières parties de « *l'Antidote*, ou réfutation du mauvais livre, superbement imprimé, etc., » furent seules publiées. L'impératrice écrivait en 1773 à Mme de Bielke : « Vous n'en verrez point paraître la troisième partie, l'auteur de cet ouvrage ayant été tué par les Turcs. »

En 1768, on apprit qu'un ancien secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg avait composé une relation de la révolution de 1762, dans laquelle Catherine II avait eu un rôle si tragique. Cet opuscule de Rulhière, qui fut en quelque sorte témoin de cette révolution, qui put s'entretenir avec la plupart des acteurs du coup d'état, qui plus tard, rentré à Paris, eut tous les papiers des affaires étrangères à sa disposition, conserve aujourd'hui une valeur considérable. On peut le regarder comme une source historique, presqu'au même titre que les mémoires contemporains. Sans doute il est facile d'y relever des erreurs, mais croit-on qu'on puisse se fier absolument aux *Mémoires* de la princesse Dachkof ou à la *Lettre* adressée par Catherine II à Poniatovski? La princesse Dachkof, qui est assez maltraitée dans ce petit livre et qui y est accusée notamment de s'être livrée à son oncle Panine pour obtenir son adhésion au complot, a écrit sur l'histoire de Rulhière un certain nombre d'observations critiques, récemment publiées par M. Barténief dans le septième volume des *Archives Voronzof* : elles se terminent sur ce jugement peu favorable : « Si un petit ouvrage comme celui dont il est question a provoqué ces remarques de ma

part, et peut-être autant par d'autres encore, je crois qu'il aura bien peu de crédit auprès des gens sensés. » Il en avait beaucoup à Paris; Rulhière faisait lecture de son manuscrit dans plusieurs salons particuliers, et la cour, intéressée à savoir la vérité sur l'avénement de Catherine, obtint une séance de l'auteur. Dans la préface de la première édition d'*Histoire ou Anecdotes sur la révolution de Russie en 1762*, qui ne parut qu'en 1797, c'est-à-dire après la mort de Rulhière et de Catherine, il est dit que l'auteur avait composé cette relation à la prière de la comtesse d'Egmont, que le gouvernement russe s'était ému de l'espèce de publicité donnée à son manuscrit, — que l'impératrice avait enjoint à ses agens à Paris de mettre en œuvre tous les moyens pour faire disparaître cet ouvrage; qu'ils firent à l'auteur des offres considérables, qu'elles furent repoussées, et qu'on le fit menacer de la Bastille par le lieutenant de police, — qu'on lui proposa alors jusqu'à 30,000 livres s'il voulait seulement supprimer quelques traits qui pouvaient nuire à la réputation de la souveraine, — qu'il refusa encore, mais qu'il donna sa parole d'honneur de ne pas publier son livre du vivant de l'impératrice, — qu'après sa mort son frère fut mis en relations avec Grimm, agent de Catherine II, mais que les dernières volontés de l'auteur furent scrupuleusement respectées. Sur ces négociations littéraires, brièvement résumées dans la préface de 1797, quelles lumières peuvent nous fournir les nouvelles publications?

C'est Diderot qui annonçait à son ami Falconet, alors occupé à Saint-Pétersbourg du bronze de Pierre le Grand, la première apparition du manuscrit de Rulhière. L'auteur avait même demandé son avis à Diderot, et Diderot lui fit une réponse plus digne d'un courtisan que d'un philosophe. Il lui dit « qu'il était infiniment dangereux de parler des souverains, qu'il n'y avait sous le ciel que l'impératrice même qui pût juger jusqu'où elle pouvait être offensée ou flattée d'un tel ouvrage, que toute vérité n'était pas bonne à dire; qu'on ne pouvait avoir trop d'égards, trop de respect, trop de ménagement pour une princesse qui faisait l'admiration et les délices de la nation, et que je pensais que pour lui-même, quelque gloire qu'il se promît de son ouvrage, le plus honnête, le plus sûr et le meilleur était qu'il le supprimât. » Personnellement Diderot ne trouvait pas que l'impératrice y fût trop maltraitée : « En effet, on y voit notre souveraine comme une maîtresse femme, comme un *grande cervello di principessa*, » et il concluait en insinuant que le meilleur moyen de gagner Rulhière était de tâcher de lui faire obtenir la place, alors vacante, de consul de France à Saint-Pétersbourg. Rulhière était un homme qu'il fallait prendre non par l'argent, mais par une ambition noble. Catherine II, avertie par Falconet, répondit au

sculpteur : « Il est difficile qu'un secrétaire d'ambassade, à moins que de jouer d'imagination, sache les choses bien au vrai comme elles sont; je vois comme ils mentent tous les jours plutôt que d'avouer leur ignorance à ceux qui les paient pour dire à tort et à travers ce qu'ils savent et ne savent pas. Ainsi, d'avance, je parierais que l'ouvrage du sieur Rulhière ne vaut pas grand'chose, surtout parce que Diderot dit qu'il y a de la maîtresse femme et du *cervello di principessa*; or, dans cet événement, ce n'était point tout cela, mais il s'agissait ou de périr avec un fou ou de se sauver avec la multitude qui prétendait s'en délivrer; or à cela il n'y avait de manigance que celle de la mauvaise conduite du personnage, car sans cette conduite assurément jamais il n'aurait rien pu lui arriver. Il faudrait tâcher d'acheter le manuscrit de Rulhière et j'en ferai écrire à Chotinski. » On voit que Catherine, suivant la tactique qui a réussi avec l'abbé Chappe, court au devant de l'attaque et, avant de l'avoir lu, commence à décrier Rulhière auprès de ses correspondans. Comme la princesse Dachkof, elle a des réserves à faire sur le récit de l'auteur; elle se défend de prendre sur elle la responsabilité du coup d'état et essaie de la rejeter sur celui-là même qui en fut victime. Puis, sentant que toute cette apologie est inutile, elle arrive tout droit à une conclusion pratique : « Il faudrait acheter le manuscrit de Rulhière. » Mais Rulhière était-il homme à le vendre? un Chotinski était-il capable de mener à bien cette délicate négociation? L'affaire avait été introduite par Diderot et Falconet, c'est-à-dire par la filière des lettrés et des artistes; Catherine II voulut lui faire suivre celle de Betski, son ministre, et de Chotinski, son agent, c'est-à-dire la filière des *tchinovniks*. Tout manqua, et Diderot, mécontent, écrivit à Falconet : « Pourquoi je vous charge de l'affaire Rulhière et non le général Betski? C'est que, puisqu'il devait y avoir un intermédiaire, j'ai mieux aimé que vous le fussiez que personne; c'est que c'était une affaire à traiter de littérateur à littérateur, et non de littérateur à ministre; c'est qu'on a tout gâté et que je me doutais qu'il en serait ainsi. L'argent s'accepte ou se refuse, selon l'homme qui le propose. »

C'est sans doute alors que, suivant la préface de 1797, on essaya de faire peur à Rulhière de la Bastille. Catherine II eut de cette négociation manquée un grand regret; les ministres français ne l'ignoraient pas, et plus d'une fois, dans leurs négociations avec elle, durent se servir du manuscrit de Rulhière comme d'un leurre ou d'une menace. Voici une lettre fort curieuse que, plus de cinq ans après cette première tentative, M. Durand, envoyé de France à la cour de Russie, écrivait au duc d'Aiguillon. C'est au moment où Diderot lui-même s'était laissé attirer à Saint-Pétersbourg :

« L'empressement de Catherine pour avoir une copie de la *Révolution de Russie* écrite par M. de Rulhière est grand, et peut-être est-il augmenté par l'impossibilité où s'est dit M. Diderot de la satisfaire. Elle l'a prié de lui dire au moins ce qu'il en pensait. — Quant à ce qui vous regarde, a dit celui-ci, si vous faites très grand cas, madame, des bienséances et des vertus, guenilles usées de votre sexe, cet ouvrage est une satire contre vous; mais si les grandes vues, les idées mâles et patriotiques vous intéressent davantage, l'auteur vous y montre comme une grande princesse et, à tout prendre, il vous fait plus d'honneur que de mal. — L'impératrice a répliqué : — Vous ne me donnez que plus d'envie de lire cet ouvrage. »

On connaît par les *Mémoires* de Ségur la singulière aventure de Mercier de La Rivière en Russie. Ancien intendant à la Martinique, il avait publié un ouvrage qui fit quelque sensation : *de l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. Catherine II résolut de s'assurer les services de l'économiste La Rivière dans le même temps où elle recherchait ceux du criminaliste Beccaria. Elle offrit de l'indemniser de son voyage et lui donna rendez-vous à Moscou. A peine arrivé dans cette capitale, racontait Catherine II à Ségur, M. de La Rivière se hâta de louer trois maisons contiguës dont il changea précipitamment toutes les distributions et transforma les appartemens en salles d'audience et en bureaux. « Le philosophe s'était mis en tête que je l'avais appelé pour m'aider à gouverner l'empire et pour nous tirer des ténèbres de la barbarie par l'expansion de ses lumières. Il avait écrit en gros caractères sur les portes de ses nombreux appartemens : *département de l'intérieur, département du commerce, département de la justice*, etc... Sur ces entrefaites j'arrivai, et cette comédie finit. Je le dédommageai convenablement de ses dépenses; nous nous séparâmes contens. » Le récit de Ségur se trouve confirmé sur plusieurs points par les papiers de la tsarine. Voici d'abord une lettre de Catherine II à Panine, où éclate l'impatience qui lui est habituelle lorsqu'il s'agit d'enlever à la cour de France quelque homme de mérite : « Je vous conjure d'écrire au prince Galitsine pour qu'il entre en négociations avec ce M. de La Rivière pour transporter cet homme en Russie. Souvenez-vous surtout de ne point compromettre son nom, afin que le ministère de France ne l'empêche pas de venir ici. Il y a de très bonnes idées dans son Mémoire, et il nous sera plus utile qu'à ceux qui ne savent pas s'en servir. » A la période de désillusion et de désenchantement se rapporte cet autre billet, en langue russe, où le présomptueux philosophe est percé à jour par le mépris de la souveraine comme par celui de la femme d'esprit : « On me dit que de La Rivière n'a pas

peu amusé la galerie. Ce n'est qu'un hâbleur, qui s'en fait beaucoup accroire et qui a l'air d'un charlatan. » Dans sa correspondance avec Falconet, on voit combien elle est déjà fatiguée de voir son ministre manqué prendre un ton si haut, et Falconet lui-même, après avoir essayé de le défendre, est obligé de s'écrier : « Est-il possible que l'auteur de l'*Ordre essentiel* en mette si peu dans sa conduite? » Une autre série de lettres, publiées il y a dix ans par M. Cournault, prouve que c'était Diderot qui avait recommandé Mercier de La Rivière. Diderot, que tant d'expériences n'avaient pas corrigé, s'était engoué, comme à son ordinaire, pour l'auteur de l'*Ordre essentiel*. « Ah! mon ami, écrivait-il à Falconet, si sa majesté impériale a du goût pour la vérité, quelle sera sa satisfaction! je la devine d'avance et je la partage. Nous nous privons de cet homme pour vous; il se prive de nous pour elle... Ah! mon ami, qu'une nation est à plaindre lorsque des citoyens tels que celui-ci y sont oubliés, persécutés et contraints de s'en éloigner, de porter au loin leurs lumières et leurs vertus. Lorsque l'impératrice aura cet homme-là, de quoi lui serviront les Quesnay, les Mirabeau, les Voltaire, les D'Alembert, les Diderot? A rien, mon ami, à rien. C'est celui-là qui la consolera de la perte de Montesquieu. »

Falconet, mieux renseigné, versa comme une douche glaciale sur cet enthousiasme de son ami : « Si jamais vous recommandez quelqu'un à l'impératrice, faites qu'il se choisisse une compagnie qui honore son jugement... S'il se trouve au cercle de l'impératrice, il ne dira pas assez haut pour être entendu : *un homme comme moi*, parce que les assistans ne voudront jamais prendre ces quatre mots pour de la modestie. Lorsqu'il disputera sur un endroit de l'*Ordre naturel*, il ne dira point à son adversaire avec emportement : *Il faut être bien bête pour ne pas m'entendre*, etc. » Falconet malmena si fort le trop confiant Diderot, que l'impératrice fut obligée d'intervenir pour dégager celui-ci; elle écrivait : « Et Diderot, et Galitsine, et vous, et Panine et moi, et l'auteur même de l'*Ordre essentiel*, nous avons tous pris le change; nous avons la berlue, nous croyons à des lettres, à des dires de vingt personnes; mais nous étions des bêtes. » Tel fut l'épilogue de la mission civilisatrice de La Rivière.

L'impératrice, qui n'avait guère eu à se louer de ces trois hôtes de la Russie, l'abbé Chappe, Rulhière, Mercier de La Rivière, trouva plus tard une aimable compensation dans la société de l'ambassadeur de France, le comte de Ségur. Celui-ci a essayé de rendre dans ses *Mémoires* le charme infini des prévenances impériales, les longues causeries de voyage sur le Dniéper ou dans les steppes de Crimée, les gracieuses réprimandes que lui attiraient les légèretés du prince de Ligne à l'égard des mœurs tatares, ses vains efforts

pour apprendre à Catherine II l'art de faire des vers. Elle ne réussissait pas mieux en poésie avec Ségur qu'en musique avec la princesse Dachkof. Son esprit, tout de raison et de pratique, semblait fermé aux délicatesses du rhythme et de la mélodie. Ségur fut obligé de déclarer à son auguste écolière qu'elle devait se résigner « à ne faire des lois et des conquêtes qu'en prose. » Il raconte encore comment il se laissa entraîner par elle à laisser jouer en petit comité une tragédie de sa façon, *Coriolan*, et l'indulgence dont usa l'impérial auteur de la tragédie d'*Oleg* et de la comédie du *Chevalier de malheur* (*Gore-bogatyr*, dont le héros était Gustave III). Un jour elle lui fit la surprise ou la trahison de faire jouer, sans qu'il s'y attendît, devant toute la cour, la tragédie de *Coriolan*, et comme il ne savait quelle contenance tenir, « tout à coup l'impératrice, qui était derrière et au-dessus de moi, prend ma main droite dans la sienne, ma main gauche dans l'autre, et me force à m'applaudir moi-même. » Puis elle lui répéta quelques vers qu'elle avait retenus et dont la note cornélienne répondait bien à son énergique nature. Du souvenir de Ségur est inséparable celui du prince de Ligne, Belge par sa naissance, Parisien par son tour d'esprit, qui écrivit à l'impératrice de charmans billets et qui, avant Voltaire, lui avait décerné le nom de Catherine *le Grand;* mais j'ai hâte de revenir aux documens inédits.

On ne s'attendrait guère à y retrouver une lettre de Lafayette; elle est, il est vrai, adressée à Grimm, et Lafayette le prie de recommander à l'impératrice le voyageur anglais Ledyard, un des compagnons de Cook, qui désirait parcourir la Sibérie, le Kamtchatka et passer en Amérique sur un vaisseau russe. Lafayette, raconte Ségur, avait même conçu, après la guerre des États-Unis, le projet de visiter la cour de Catherine; il fut retenu par la réunion des notables. « L'impératrice, continue l'ambassadeur, m'en montra un vif regret; elle avait un grand désir de le connaître, car alors l'enthousiasme pour l'affranchissement de l'Amérique avait gagné tout le monde, jusqu'aux têtes couronnées. M. de Lafayette leur paraissait un héros, parce qu'il n'avait combattu pour la cause de la liberté que dans un autre hémisphère; mais, dès qu'il voulut soutenir la même cause en Europe, tous les souverains le traitèrent en coupable et en rebelle. »

C'est à l'époque où s'opéra chez Catherine II ce revirement d'opinion que se rapporte sa correspondance avec un émigré français, Sénac de Meilhan. Celui-ci se proposait d'écrire une histoire de Russie au XVIIIe siècle. L'idée était renouvelée de Voltaire, historien de Pierre le Grand. Sénac, qui ne savait pas plus le russe que son devancier, semblait encore moins bien préparé pour des travaux

de ce genre. Catherine, ne voulant décourager aucun des talens qui s'offraient à la servir, prit la peine de répondre à l'émigré, et leur échange de lettres fut pendant quelque temps assez actif. Plus tard il perdit la faveur de l'impératrice. Cette correspondance est en partie inédite (1), et M. Grote, de l'académie de Saint-Pétersbourg, semble nous en promettre, au nom de la *Société impériale*, la publication prochaine. Avec celle de Grimm, elle formera peut-être un ensemble précieux sur la période révolutionnaire. J'arrive maintenant à des correspondans plus assidus et à de plus grands noms littéraires.

III.

M. Charles de Moüy, dans une récente publication, nous a donné les élémens d'un portrait définitif de Mme Geoffrin. Il a expliqué comment la femme d'un financier avait pu avoir une telle situation dans le monde philosophique et dans l'opinion européenne. Sans prétention littéraire et même sans orthographe, elle réunissait chez elle tous les littérateurs distingués de Paris; attachée à l'ancienne religion, elle faisait de son salon un des quartiers-généraux de l'*Encyclopédie;* simple bourgeoise, elle correspondait avec les têtes couronnées. Gustave III, lors de son voyage à Paris, lorsqu'il cherchait des appuis pour le coup d'état qu'il méditait, se fit présenter à Mme Geoffrin comme à l'une des puissances du jour; Stanislas Poniatovski l'appelait sa « chère maman; » Joseph II s'arrêtait sur les boulevards de Vienne pour causer avec elle à la portière de son carrosse. La publication des lettres que lui adressa Catherine II est due à M. Hamburger, conseiller d'état et membre de la *Société impériale*. Il est à regretter qu'on n'ait pas retrouvé celles qu'écrivit Mme Geoffrin. Il faut nous borner à étudier celles de la tsarine : elles sont au nombre de seize et vont de 1763 à 1768. Catherine II s'y fait toute aimable, toute simplette. Ce qu'elle veut, c'est une amitié; ce à quoi elle aspire, c'est à une douce égalité : « Encore une fois, madame, je ne veux point de ces prosternations; entre amis, cela ne se pratique jamais. Puisque vous faites tant que de m'aimer, vous prendrez s'il vous plaît le ton de l'amitié, et cesserez de me traiter comme le sophi de Perse l'était. Tenez, madame, il n'y a rien de plus vilain au monde que la grandeur : quand j'entre dans une chambre, on dirait que je suis la tête de Méduse, tout le monde se pétrifie et chacun prend un air guindé; je crie souvent comme un aigle contre ces façons-là; j'avoue que ce n'est pas le

(1) Voyez *Sotchinenia imperatritsy Ekateriny*, t. II. — *Rousskii Archiv*, année 1866.

moyen de les faire cesser, car plus je crie et moins on est à son aise. Aussi j'emploie d'autres expédiens. Par exemple, si vous entriez dans ma chambre je vous dirais : Madame, asseyez-vous, jasons à notre aise; vous auriez un fauteuil vis-à-vis de moi, une table entre nous deux, et puis des bâtons rompus, tant et plus, c'est mon fort. » A entendre Catherine II, qui a tout fait pour être impératrice absolue, « n'avoir pas d'égal, c'est insupportable. » Surtout elle se défend d'être une femme à prétentions; elle dira, non sans une pointe de malice : « Je m'étonne que vous me donniez de l'esprit; on m'avait dit que chez vous on n'en croyait pas à ceux qui n'ont pas été à Paris. » Elle se laisse « gronder » par Mme Geoffrin, elle la prie de n'être point « jalouse » de D'Alembert. Et puis des détails sur son train de vie; on dirait une bonne dame racontant à sa commère les petites affaires de son ménage. Elle se lève à six heures, elle travaille jusqu'à onze; elle dîne, puis elle travaille jusqu'au spectacle, etc. Malgré le ton quasi-bourgeois de cette correspondance, « l'*impératrice*, suivant l'heureuse expression de Grimm, n'en est jamais absente. » De temps à autre, on voit qu'on a affaire à une dame qui a 200,000 soldats à ses ordres : « L'année passée, j'ai commandé une flotte de vingt et je ne sais combien de vaisseaux; j'étais la première à en rire, mais cependant cela alla très bien; cette-fois je m'en vais commander une armée de 45,000 hommes. » Où la note tragique résonne tout à coup et semble détonner au milieu de cette simple causerie, où la griffe impériale se fait sentir comme celle du léopard de Florian, c'est dans une discussion à propos du manifeste sur la mort d'Ivan VI. Mme Geoffrin avait cru pouvoir répéter certaines critiques dont ce document avait été l'occasion. « On glose chez vous sur ce manifeste? répond Catherine II; on y a glosé sur le bon Dieu, et ici on glose aussi quelquefois sur les Français; mais il n'en est pas moins vrai qu'ici ce manifeste et la tête du criminel ont fait tomber toutes les gloseries. »

On a publié deux lettres de Catherine II à Marmontel; toutes deux se rapportent à l'année 1767. D'une de ces lettres il existe aux archives russes jusqu'à trois brouillons de la main de l'impératrice. Ce fait démontre la difficulté qu'elle avait, encore à cette époque, à écrire en français et l'application qu'elle prenait pour n'adresser que des lettres élégantes et correctes à ces maîtres de la langue française. Dans l'une, elle remercie Marmontel de l'envoi de son *Bélisaire*, « un livre qui mérite d'être traduit dans toutes les langues, » et se réserve de le lire pendant son voyage sur le Volga. Ce ne sont pas là de vaines formules de politesse, car non-seulement elle le lit, mais elle le fait traduire en langue russe et met

elle-même la main à l'œuvre. « Lorsque *Bélisaire* arriva en Russie, écrit-elle à l'auteur, il se trouva qu'une douzaine de personnes s'étaient proposé de descendre le Volga depuis la ville de Tver jusqu'à celle de Simbirsk, ce qui fait un espace de 1,300 verstes, mesure du pays. Elles furent si enchantées de la lecture de ce livre qu'elles résolurent d'employer leurs heures de loisir à traduire *Bélisaire* en langue du pays. Onze d'entre elles partagèrent au sort les chapitres; la douzième, qui vint trop tard, fut chargée de composer une dédicace des traducteurs à l'évêque de Tver, que la compagnie trouva digne d'être nommé en tête de *Bélisaire*. » Puis elle donne les noms des onze traducteurs, et certes Marmontel pouvait être flatté de trouver parmi eux un Tchernichef, un Alexandre Bibikof, deux des Orlof. L'impératrice s'était chargée du neuvième chapitre. Quand des auteurs français dont la Sorbonne ou le Palais de Justice proscrivaient les œuvres trouvaient en Russie de si ingénieuses flatteries, est-il étonnant qu'ils aient tourné le dos à Versailles et proclamé que du Nord venait la lumière?

Montesquieu était mort (1755) avant que la conquête d'un trône eût rendu à Catherine la liberté d'écrire. Aucun des génies du XVIIIe siècle ne pouvait être plus sympathique à l'impératrice que le grand homme dont les œuvres avaient consolé ses ennuis de grande-duchesse et hâté la maturité de sa virile intelligence. Dans les hommages qu'elle rend à sa mémoire, on n'entrevoit aucun de ces calculs qu'on pourrait soupçonner dans ses cajoleries envers les auteurs à la mode. « Le nom du président de Montesquieu prononcé dans votre lettre, écrit-elle à Mme Geoffrin, m'a arraché un soupir. Son *Esprit des lois* est le bréviaire des souverains, pour peu qu'ils aient le sens commun. » Et à D'Alembert, en lui envoyant sa fameuse *Instruction* pour le nouveau code : « Vous y verrez comment, pour l'utilité de mon empire, j'ai pillé le président de Montesquieu sans le nommer; j'espère que, si de l'autre monde il me voit travailler, il me pardonnera ce plagiat pour le bien de 20 millions d'hommes qui doit en résulter. Il aimait trop l'humanité pour s'en formaliser. Son livre est mon bréviaire. »

Catherine II avait essayé de disputer à Frédéric II D'Alembert, le froid géomètre qui fit la préface de l'*Encyclopédie*. Celui-là n'avait ni les élans passionnés de Diderot, ni la verve pétillante de Voltaire, ni la concision magistrale de Montesquieu : ce qu'elle admirait en lui, c'était bien la raison pure. Dès son avénement, elle voulut lui confier l'éducation de son fils, le grand-duc Paul. Qui sait ce qu'aurait pu devenir entre de telles mains un prince bien doué après tout, dont les circonstances ou peut-être une fatale influence héréditaire avaient aigri le caractère? Dans la sévère dépendance où il

vivait, il ne connut jamais la salutaire contrainte d'une discipline morale. Qui, mieux que D'Alembert aurait pu le plier à cette discipline, redresser son caractère en faisant l'éducation de son intelligence? Quel service rendu à la Russie, à l'Europe entière! Imaginez en 1799 un Paul Ier élevé par D'Alembert. Et pourtant il est difficile de se figurer le philosophe à la cour de Catherine II; le cabinet de l'impératrice y était presque le seul lieu où il ne se fût pas trouvé dépaysé. Il refusa, et l'impératrice lui écrivit une lettre célèbre où se trouve se passage : « Vous êtes né ou appelé pour contribuer au bonheur et même à l'instruction d'un peuple entier, et y renoncer, il me semble que c'est refuser le bien que vous avez à cœur; votre philosophie est fondée sur l'humanité; permettez-moi de vous dire que, de ne point se prêter à la servir tant qu'on peut, c'est manquer son but (1). » Ils échangèrent depuis un certain nombre de lettres. Il est à remarquer que celles de D'Alembert ont souvent quelque chose d'affecté, de solennel, de pédantesque. Il démontre, il déclame, il multiplie les formules de respect. D'Alembert, le plus indépendant peut-être des philosophes du XVIIIe siècle, a l'air d'un courtisan, mais d'un courtisan guindé et malhabile. Rien ne montre mieux combien il avait peu l'habitude du métier. Il ne reçut d'ailleurs, à ce qu'il semble, aucun bienfait de Catherine, bien que maladroitement il se donne l'air de les quêter, lorsqu'il se plaint de ses embarras d'argent et félicite l'impératrice de sa générosité envers Diderot. Celle-ci ne le console des persécutions et des pensions supprimées que par de bonnes paroles et par une épigramme à l'adresse de Louis XV : « Vous devez avoir en France une profusion de grands hommes, puisque le gouvernement ne se croit pas plus obligé à encourager ceux dont le génie est admiré dans les pays lointains! » Plus tard, lorsqu'il lui écrivit une lettre étudiée pour lui recommander huit officiers français faits prisonniers au château de Cracovie et qu'il était question d'envoyer en Sibérie, Catherine fit une réponse évasive. Voltaire, sur une telle réponse, se fût bien gardé d'insister. Il connaissait la tsarine et l'irritation qu'elle éprouvait à retrouver partout les officiers français. D'Alembert, avec cette candeur d'honnêteté, cette obstination de bienfaisance, cette ardeur de sentimens qui surexcitent parfois les natures froides, revint à la charge. Dans une deuxième épître, il demanda la mise en liberté de ses compatriotes, et la deuxième épître fut suivie d'une troisième. Cette fois, la réponse de l'impératrice fut écrasante d'ironie. « Vous cherchez, écrit-elle, à me persuader, autant par la solidité du

(1) Dans les archives de Moscou, la minute de cette lettre n'est pas de la main de l'impératrice, et la question d'authenticité a été soulevée. Les éditeurs des papiers de Catherine se prononcent sans hésitation pour l'affirmative.

raisonnement que par la force de votre éloquence et la beauté de votre style, de relâcher les prisonniers français qui sont dans mon empire... » Oui, elle les relâchera, mais pas avant les prisonniers turcs et polonais qu'ils ont endoctrinés; oui, elle leur dira les magnanimes paroles que lui souffle D'Alembert : Allez, soyez libres et remerciez la philosophie, — mais seulement à la paix générale. Elle se moque, avec ses autres correspondans, de la naïveté du philosophe, comme pour les décourager de toute intercession de ce genre. Au moins dans la minute d'une lettre à Voltaire trouve-t-on un curieux passage, et je le citerai d'autant plus volontiers qu'il ne se rencontre dans aucune des éditions de cet écrivain : « J'ai reçu de M. D'Alembert une seconde et troisième lettre sur le même sujet; l'éloquence n'y est pas épargnée; il a pris à tâche de me persuader de relâcher ses compatriotes; mais n'y a-t-il de l'humanité que pour nos compatriotes? Que ne plaide-t-il pour les prisonniers turcs et polonais, dupes et victimes des premiers? Ces gens-là sont plus malheureux que ceux-ci. Il est vrai que les vôtres ne sont pas à Paris, mais aussi pourquoi l'ont-ils quitté? Personne ne les y a obligés. J'ai envie de répondre que j'en ai besoin pour introduire les belles manières dans mes provinces. » Elle se ravisa d'ailleurs et effaça de sa lettre à Voltaire ce cruel passage. La démarche de D'Alembert contribua peut-être à arrêter les prisonniers sur le chemin de la Sibérie. Une des causes de la dureté de Catherine à l'égard du philosophe fut peut-être le peu d'empressement que mit celui-ci à continuer les relations commencées. Elle accueillit d'autant plus mal ses missives philanthropiques qu'elles venaient après un silence de six années. Elle ne comprit pas son excès de réserve et de délicatesse, et pensa qu'il faut mériter les faveurs par un peu plus d'assiduité. A ce point de vue, elle n'eut pas à se plaindre de Diderot.

Le gouvernement de Versailles ne se lassait pas de fournir à la tsarine les occasions d'exercer un patronage, insultant pour lui, sur ses sujets. Le parti des dévots avait trouvé moyen d'écarter Diderot de l'Académie. Voltaire eut beau écrire à tous ses amis pour leur recommander le philosophe; vainement il essayait de piquer au jeu Mme de Pompadour, vainement il donnait à Diderot sa singulière recette pour amadouer les dévots et surtout les dévotes (lettre à Mme d'Épinay). Louis XV avait déclaré qu'il ne sanctionnerait pas l'élection. « Il a trop d'ennemis, » disait le monarque timoré. Catherine II trouva piquant de se montrer plus brave que l'héritier d'Henri IV. C'est alors qu'elle acheta la bibliothèque de Diderot au prix de 15,000 livres et à la condition qu'il continuerait à en jouir, et que, comme bibliothécaire de l'impératrice, il recevrait

un traitement annuel de 1,000 livres. Cette libéralité eut dans le monde philosophique un prodigieux retentissement. De Ferney, de Paris, de toutes parts, arrivèrent à Catherine des lettres de félicitation. Elle y répondait avec une modestie fort bien jouée et s'étonnait d'être louée pour une chose si naturelle. Sa réponse à D'Alembert est un chef-d'œuvre : « Je ne prévoyais pas que cela pût m'attirer tant de complimens. Je suis bien aise, monsieur, de vous avoir fait plaisir par là. Il aurait été cruel de séparer un savant d'avec ses livres; j'ai souvent été dans le cas d'appréhender qu'on ne m'ôtât les miens. » Comment n'être pas touché de ce retour mélancolique qu'elle faisait sur son passé, sur le temps où l'impératrice Élisabeth surveillait ses lectures comme ses démarches? comment les gens de lettres n'eussent-ils pas reconnu en Catherine II un confrère? Elle aussi avait souffert, elle aussi avait été persécutée par le pouvoir; pour un peu, elle eût fait croire qu'elle avait écrit dans une mansarde. Diderot, avec son âme ardente et enthousiaste, se donna tout entier à sa bienfaitrice. Il fut son homme-lige, comme Grimm, mais bien plus utile que Grimm, car il avait un génie plus haut, un caractère indépendant, et l'excès même de son adoration ne laissait soupçonner en lui aucune servilité. Ce n'est point par calcul ou par instinct de domesticité, comme le baron Melchior, qu'il se dévoue à Catherine, c'est par un pur élan de ferveur et de reconnaissance. Ce n'est pas tant du bienfait qu'il est touché que de cette manifestation éclatante du libéralisme impérial; il voit la philosophie assise sur le trône, et c'est l'*Encyclopédie* elle-même qui semble triompher dans les pompes du Palais-d'Hiver. Diderot était jeune encore; alors âgé de quarante-deux ans, il n'avait encore publié que l'*Essai sur le mérite et la vertu*, les *Pensées philosophiques*, condamnées au feu par le parlement, la *Lettre sur les Aveugles*, qui le fit mettre à la Bastille, les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, qui lui attirèrent les arrêts du conseil. La protection de la tsarine l'arrache à ses persécuteurs, lui assure l'aisance, le repos de l'esprit. C'est sous ses auspices en quelque sorte qu'il publie ses autres écrits; Catherine pouvait se féliciter d'être venue en aide à un homme de génie qui payait sa dette non-seulement avec de l'encens, mais avec des chefs-d'œuvre. Elle l'avait secouru précisément dans la période la plus active de sa maturité; elle pouvait se dire que le XVIIIe siècle peut-être lui devait Diderot. Quant à la vénération passionnée de celui-ci pour Catherine, on ne peut s'en faire une idée que par ses lettres intimes à Falconet. C'est lui qui donna à la tsarine le célèbre sculpteur, comme il voulait lui donner Rulhière et La Rivière, comme il voulait se donner plus complétement lui-même et suivre en Russie tous ceux dont il dé-

pouillait la France. « L'amitié, le sentiment de la reconnaissance la plus vive, écrit-il à Falconet, m'enlèveront un jour de vive force et me porteront dans les bras de mon ami aux pieds de ma bienfaitrice. » Dans son imagination de poète et d'artiste, il médite d'immenses travaux, des œuvres gigantesques où il célébrera la gloire de l'impératrice; pour elle, il veut « exécuter à lui tout seul tout ce que notre Académie française n'a pu faire au nombre de quarante dans un intervalle de cent quarante ans. » On dirait un chevalier des temps héroïques en quête de quelque merveilleuse entreprise pour l'honneur de sa dame. Diderot paraît éprouver un sentiment plus vif que celui de la reconnaissance; en tenant compte de l'emphase sentimentale qui gâte parfois la belle prose du XVIIIe siècle, les lettres où Diderot parle de Catherine semblent celles d'un amoureux. Quand plus tard elle lui demandait ce qui pouvait le rendre heureux, « il la supplia, dit Mme de Vandeul, de lui donner une bagatelle qu'elle eût portée. »

Quand Diderot se décida à faire le voyage de Russie, il ne comptait, assurait-il, y faire qu'un séjour de deux mois, obtenir une audience de présentation, puis une audience de congé. Il fut trompé de la bonne manière : il fallut rester cinq mois; chaque jour, il avait avec « sa souveraine » un entretien de plusieurs heures. Et cependant l'impératrice avait de terribles affaires sur les bras, la guerre de Turquie et la révolte de Pougatchef. Diderot n'a rien écrit sur son voyage, et sa fille ne sait rien, sinon que, peu fait pour vivre à la cour, il dut y commettre bien des gaucheries. C'est donc à d'autres qu'il faut s'adresser pour savoir l'impression qu'il y produisit. « On dit, écrivait le roi de Prusse à D'Alembert, qu'à Saint-Pétersbourg *on* trouve Diderot raisonneur, ennuyeux : il rabâche toujours les mêmes choses. » Frédéric II avait des motifs pour n'être point satisfait du séjour de Denis à la cour de Russie : lui-même était alors assez mal avec l'impératrice; il soupçonnait le philosophe d'avoir parlé politique; il était froissé de ce que Diderot n'eût pas accueilli son invitation à Berlin. De son côté l'impératrice faisait à Voltaire un grand éloge de Denis; mais peut-on se fier à ces complimens? Si elle avait eu quelque déconvenue ou quelque désillusion, elle se serait bien gardée de l'avouer à Voltaire, c'est-à-dire au monde entier! Une correspondance de Grimm avec le comte Nesselrode, encore inédite, sauf quelques extraits dans la collection de la *Société impériale,* nous aidera peut-être à éclaircir ces contradictions. Les lettres de Grimm méritent d'autant plus de créance qu'elles sont semées de traits satiriques et qu'elles confirment ce que suppose Mme de Vandeul, des « gaucheries » de son père : « L'impératrice est vraiment enchantée de Diderot, voilà l'essentiel.

Au reste, il lui prend la main, il lui secoue le bras, il tape sur sa table, tout comme s'il était au milieu de la synagogue de la rue Royale (chez d'Holbach)... Il a auprès de sa majesté le succès le plus brillant et le plus complet. Elle en pense comme vous et moi, qui le connaissons depuis tant d'années : c'est tout dire. Il est avec elle comme avec nous, tout apprivoisé... Il n'a fait aucune conquête, excepté celle de l'impératrice. Je n'étais pas inquiète de celle-là, mais tout le monde n'a pas la tête de cette grande femme et n'est pas accoutumé comme elle au génie et à ses étrangetés (novembre et décembre 1773). »

Diderot, comblé de cadeaux et de bienfaits, quitta Saint-Pétersbourg, enchanté d'y avoir été traité, disait-il, « comme le représentant des honnêtes gens et des habiles gens de mon pays. » L'impératrice lui avait offert 200,000 roubles pour l'aider à une nouvelle édition de l'*Encyclopédie* et Diderot se promettait de publier un livre sur les nouveaux établissemens de Catherine. L'impératriec, qui, lors de son arrivée, avait envoyé au devant lui son chambellan Narichkine, lui donna un autre homme d'esprit pour le reconduire à La Haye. Le pauvre Diderot s'entendait si mal à voyager qu'il fallait, pour ainsi dire, le mettre en voiture comme un enfant. « Il est capable de faire tout de travers, écrivait Grimm à ses amis, faites-vous-le livrer garotté par la poste! »

Le roi de Prusse n'était pas seul à soupçonner Diderot de remplir à Saint-Pétersbourg quelque mission de son gouvernement. L'ambassadeur d'Angleterre auprès de la cour de Russie, Cathcart, parlait avec la même mauvaise humeur du philosophe. « M. Diderot, écrivait-il à son ministre, est avec l'impératrice à Tsarkoe-Sélo, où il continue ses intrigues politiques. » Que faut-il penser de ces prétendues intrigues? Les éditeurs du dix-septième volume de la *Collection* ont publié quelques extraits de la correspondance de M. Durand, envoyé de France, avec le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères. Il est probable que M. Durand essaya d'avoir par Diderot quelques renseignemens sur les dispositions de Catherine. « L'exhortation que vous avez faite à M. Diderot, écrivait d'Aiguillon, est très bien placée. Je ne sais si l'on peut compter sur ses sentimens pour croire qu'il se conduira d'après les principes que vous lui avez rappelés. Son admiration continuelle pour l'impératrice est une disposition bien prochaine à l'adulation. Ces observations ne nous empêcheront pas de rendre à M. Diderot la justice qu'il aura méritée, et je présume que vous vous mettrez en état d'apprécier sa conduite à sa véritable valeur. » Quelle exhortation avait-on faite à Denis? Quels services attendait-on de lui? Était-il capable de trahir les secrets de l'impératrice par dévouement au

roi? Était-il homme à oublier sa qualité de Français par adoration pour l'impératrice? A quel terrible conflit de devoirs se trouvait-il en proie, et quelle singulière idée que de vouloir lui faire jouer un rôle politique! Diderot, ce distrait, qui se conduit au Palais-d'Hiver comme dans sa mansarde, ce rêveur qui, suivant le mot de Catherine, a parfois cent ans et parfois n'en a pas dix, est pourtant celui-ci dont s'inquiètent la Prusse, l'Angleterre, l'Autriche et dont on s'entretient au *foreign-office*, à Potsdam et à Schœnbrunn. Diderot diplomate! Voilà assurément une page qui manquait à son histoire. Mais quel diplomate pouvait-il bien être? Il est certain que l'impératrice l'avait jugé et qu'elle se défiait de ses distractions de penseur et de ses puérilités de grand enfant. Elle ne lui disait de ses affaires que ce qu'elle désirait qui fût répété, et voici ce que nous apprend M. Durand : « Les conférences entre Catherine et Diderot se succèdent sans cesse et se prolongent de jour en jour. Il m'a dit, et j'ai des raisons de croire qu'il n'est point faux, qu'il a peint le danger de l'alliance de la Russie avec le roi de Prusse et l'utilité de la nôtre. L'impératrice, loin de blâmer cette liberté, l'a encouragé par ses gestes et par ses propos. — Vous n'aimez pas ce prince? disait-elle à Diderot. — Non, répliqua celui-ci, c'est un grand homme, mais un mauvais roi et un faux-monnayeur. — J'ai eu, dit-elle en riant, ma part de sa monnaie. » Catherine n'avait plus alors à faire mystère de son aversion pour Frédéric; c'est vers cette époque que l'on peut signaler dans sa politique une tendance très marquée à se rapprocher de la France. Diderot n'a pu que transmettre de Tsarskoe-Sélo à Versailles quelques paroles d'amitié et d'encouragement.

Catherine II comptait parmi ses amis Diderot, D'Alembert, Voltaire, trois des plus grands noms du siècle; mais pour avoir son brelan de philosophes comme Voltaire avait son « brelan de rois, » il lui manqua Rousseau. Faut-il s'en étonner? Rousseau appartient à une tout autre génération que les correspondans de Catherine. Diderot, bibliothécaire de la tsarine; D'Alembert, membre de l'Académie française et pensionnaire du roi; Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre, ancien chambellan de Frédéric, n'étaient pas des révolutionnaires. Ils ne s'en prenaient qu'aux abus, au fanatisme, à l'intolérance. Ils n'entendaient point se passer du concours des princes, et s'appuyaient volontiers sur les trônes contre l'église. Provisoirement ils s'accommodaient de ce qu'on appelait alors « le despotisme éclairé; » ils n'auraient peut-être rien désiré de la révolution française après les réformes de 1789. Avec Jean-Jacques apparaît le deuxième ban de l'armée philosophique, les démocrates. Son *Contrat social*, d'où devait sortir le mouvement de

1792, était l'objet des railleries de Voltaire. Celui-ci pourrait se définir un monarchiste libéral, Rousseau est un républicain. L'un joue au seigneur de Ferney, l'autre est citoyen de Genève. Rousseau, qui déjà conseillait aux Polonais de couper la tête à Poniatovski, quelle figure eût-il faite dans l'intimité des rois? D'instinct, Catherine l'avait pris en aversion. Elle attribuait à l'*Émile* la mauvaise éducation du prince de Danemark; elle le rangeait parmi « les livres contre la loi et les bonnes mœurs, qui doivent être prohibés du monde entier. » A propos du *Contrat social*, elle se moquait du « nouveau saint Bernard, qui prêchait une croisade contre elle. » Quand plus tard des troubles éclatèrent à Genève, elle annonçait que « c'était Rousseau qui avait mis le feu aux étoupes. »

Dans sa correspondance avec les hommes de lettres de l'Occident, Catherine II a cherché à la fois un plaisir personnel et l'intérêt de son empire. Fatiguée de son entourage de courtisans, aspirant à vivre quelques heures avec des égaux, elle cherchait hors du Palais-d'Hiver, hors de la Russie, des intelligences contre lesquelles la sienne pût s'exercer. Pour ses hôtes et ses correspondans, elle se dépouillait de son rang, ne voulait être qu'une aimable femme, un homme d'esprit. Elle eut des plaisirs nobles et raffinés que ne soupçonnèrent ni les Louis XV de France, ni les George d'Angleterre. La Russie n'y perdait rien. En protégeant dans l'Europe entière les écrivains et les artistes, Catherine ravissait au roi très chrétien une gloire dont Louis XIV avait été si fier : c'était à Saint-Pétersbourg et non à Versailles qu'on trouvait un Auguste. On avait dit le siècle de Louis XIV, pourquoi ne dirait-on pas le siècle de Catherine II, puisque Louis XV manquait à son époque? Le prestige de son empire s'en accroissait; or qui ne sait que le prestige c'est encore de la puissance? La Russie, hier encore un pays barbare, semblait marcher à la tête de la civilisation, en goûter tous les raffinemens et toutes les élégances exquises. Quand on voyait Catherine, au milieu des dépenses d'une triple guerre, acheter des tableaux, pensionner des écrivains, dresser des monumens de bronze, qui aurait pu s'aviser qu'un tel superflu de culture cachât souvent l'absence du nécessaire? Les acquisitions de Teniers, de Vanloo et de Wouvermans faisaient supposer des finances bien en ordre, par conséquent une agriculture prospère et des campagnes populeuses : le respect et presque la terreur de la Russie grandissaient en Europe. Catherine attirait les sympathies par les mêmes procédés : était-ce donc un empire barbare que celui où l'on appelait Beccaria pour faire les lois pénales, où les maximes de Montesquieu devenaient celles de l'état, où un Diderot était l'hôte favori de la tsarine, où les idées réputées subversives à Paris trouvaient la souveraine pour

protectrice? Les lettrés étrangers rendaient à Catherine d'autres services; ils la tenaient au courant, dans une correspondance familière, de ce qui se faisait, de ce qui se disait à Paris; ils lui ramenaient l'opinion, ils tournaient en ridicule ses ennemis. C'était eux encore qui partout lui recrutaient des officiers, lui embauchaient des savans, des artistes, des ingénieurs, et montraient la Russie comme une terre promise à tous les talens méconnus. Sans doute, à Moscou, les dévots murmuraient de cette intimité de la tsarine orthodoxe avec les libres penseurs, les *athées* de l'Occident; elle eut même à se défendre des reproches d'un haut personnage ecclésiastique, qui semble être l'archevêque Platon. Sa réponse mérite d'être citée; elle prouve que Catherine a rarement perdu de vue le côté utilitaire de ces relations : « Moins de vous que de tout autre, de vous une personne sacrée, qui a été distinguée, honorée, comblée de bienfaits, je pouvais m'attendre à cette absurde appréciation de ma correspondance (avec Voltaire). Un cœur plein de méchanceté pouvait seul lui donner cette maligne interprétation. Quoi de plus innocent qu'un tel commerce épistolaire, alors que ce vieillard de quatre-vingts ans, dans ses écrits que lisait l'Europe entière, s'efforçait de glorifier la Russie, d'humilier ses ennemis, de contenir l'hostilité agissante de ses propres concitoyens, empressés de répandre partout leur haine envenimée contre notre patrie, et qu'il réussissait à les contenir? A ce point de vue, les lettres adressées à l'*athée* n'ont point, je pense, porté de préjudice ni à l'église ni à la patrie! »

Catherine II, en protégeant nos philosophes, se venge du ministère et de la cour de Versailles. Elle se pose en redresseur des torts que se donne la royauté bourbonnienne vis-à-vis de l'intelligence française. Le premier titre à sa faveur est d'avoir encouru la défaveur de Louis XV ou de M. de Choiseul. Voltaire, réfugié à Ferney, D'Alembert, privé de ses pensions, Diderot, écarté de l'Académie, sont ses amis naturels. Elle traduit *Bélisaire* condamné par la Sorbonne. Elle souscrit à l'*Encyclopédie* au moment où la publication en est suspendue par ordre; elle offre un emploi à Beccaria dès que le *Traité des délits et des peines* est interdit à Paris. Toutes les forces vives que Louis XV dédaigne et irrite, elle les appelle à elle. Elle est en France la « souveraine » des gens d'esprit; déjà dépouillé par Frédéric II, qui est, même chez nous, le roi des militaires, Louis XV ne compte plus.

Ces correspondances font mieux voir ce qu'était Catherine II. Quelle puissance de séduction avait-elle pour exercer un tel empire sur les génies les plus divers, le froid D'Alembert, le passionné Diderot, le sceptique Voltaire, le rude Falconet? Elle a voulu n'être

qu'un égal avec des égaux, et dans ces luttes intellectuelles elle se trouve n'avoir pas trop présumé d'elle-même. Dans sa correspondance avec Voltaire, on ne sait qui des deux a le plus d'esprit. Qu'on ne dise pas que ses lettres étaient rédigées par d'autres : les minutes sont bien de sa main, et peu de personnes autour d'elle eussent pu faire aussi bien. Sa correspondance française, dont nous commençons seulement à embrasser toute l'étendue, n'est pas toute son œuvre littéraire; de sa main, elle a rédigé quantité d'ukases, de manifestes, de projets de lois, de lettres à ses ministres et à ses agens; elle nous a laissé de curieux mémoires, des essais pédagogiques, des pièces de théâtre, des contes, des pamphlets. On peut apprécier maintenant quelle part de gloire personnelle lui revient dans son règne et sa supériorité sur les plus grands de ses collaborateurs. Quand on voit à toutes ses tâches multiples, la guerre, la diplomatie, la législation, la colonisation, s'ajouter tout ce travail littéraire, on comprend qu'elle puisse se vanter d'être laborieuse. Est-il nécessaire de chercher ailleurs la cause de la décadence française au XVIIIe siècle? Un Louis XV pouvait-il lutter contre un Frédéric ou une Catherine? Que pouvait faire ce roi fainéant, égaré dans ce siècle de rudes travailleurs? Sur Frédéric II lui-même, Catherine aurait peut-être un avantage. Les Allemands ont pu reprocher au roi de Prusse d'avoir dédaigné la littérature nationale, méconnu Klopstock, ignoré l'auteur de *Gœtz de Berlichingen*. L'admiratrice de Montesquieu et de Voltaire se souvint toujours qu'elle était impératrice russe. Elle rabrouait Soumarokof et le protégeait; elle livrait à Fon-Vizine les jeunes nobles ignorans (*niédorosli*), comme Louis XIV livrait à Molière les marquis ridicules; elle donnait confiance à Derjavine en sa vocation lyrique; elle laissait Golikof élever comme un monument son *Histoire de Pierre le Grand*; elle encourageait le mouvement scientifique et archéologique. Tout en correspondant avec l'auteur de *Zaïre*, elle écrivait la tragédie nationale d'*Oleg*, et cette impératrice, fille de l'Allemagne, élève du génie français, a su conquérir une place dans la littérature russe.

ALFRED RAMBAUD.

DE

YEDDO A PARIS

NOTES D'UN PASSANT (1).

III.

BATAVIA. — SAMARANG. — DJOKDJOKERTA.

VII.

15-16 avril 1876. — Les navigations les plus charmantes pour le passager ne sont pas toujours les plus goûtées du marin. A voir l'*Emirne* filer régulièrement ses dix nœuds, par une mer calme comme on la rencontre toujours sous la ligne, longeant des îles de verdure qui se multiplient sur la route, jetant sa fumée aux forêts de Sumatra qu'on aperçoit de loin, saluant les navires hollandais qu'elle dépasse, presque tout le temps à portée de canon de la terre, on croirait volontiers que le puissant navire est à l'abri de tout danger. Il n'est pas cependant de traversée plus délicate et, suivant l'expression pittoresque du capitaine, « plus soucieuse. » Mieux vaudraient les rafales de l'Atlantique que cette surface calme et traîtresse qui cache, à quelques brasses sous l'eau, des récifs de coraux et des bancs de sable sur lesquels la moindre erreur de route peut jeter le paquebot. Un voilier entraîné par le courant, un vapeur paralysé par une avarie de machine, surtout lorsqu'ils calent beaucoup, peuvent être jetés à l'improviste sur des écueils où ils se perdent

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1876 et du 1er janvier 1877.

sans ressource. Nous en voyons un premier exemple : c'est un brick échoué à l'entrée d'une des passes les plus difficiles, le détroit de Banka, qui n'a pas moins de 100 milles de long. Les phares qui balisent la route sont loin d'être assez nombreux et placés toujours avec l'intelligence nécessaire. Aux reproches qu'on leur adresse, les Hollandais, qui naviguent constamment dans ces parages, répondent qu'ils n'ont jamais eu d'accident; mais les grands *steamers* étrangers, avec leurs 25 pieds de quille, sont plus exigeans. C'est par suite de cette mauvaise disposition des phares que la *Néva* s'est perdue en 1874, tout près de Batavia, dont elle avait cru voir le feu, tandis qu'elle marchait droit sur un banc. On voit encore, au sortir des Mille îles, sa grande carcasse, d'où l'on a retiré tout ce qui pouvait être utilisé, échouée sur le bas-fond où elle est montée une nuit pour n'en plus redescendre. Au-delà, nous ne tardons pas à découvrir les terres basses couvertes de palétuviers où se cache Batavia. L'*Emirne* jette l'ancre dans la baie, à une assez grande distance; un petit vapeur vient prendre les passagers et remonte entre deux jetées le long canal qui mène à la mer les eaux jaunes du Kali. On accoste au quai de la douane, où les formalités sont rapides. Un porteur saisit mes colis, les place sur une voiture, et ses deux chevaux partent ventre à terre pour l'hôtel des Indes, sous une de ces averses épouvantables comme il n'en tombe que sous l'équateur. On traverse ainsi la ville indienne ou ville basse, peu animée, un dimanche de Pâques, malgré la circulation des tramways qui la sillonnent; c'est celle où sont concentrées les affaires, les industries petites et grandes, où s'élèvent les bureaux, les magasins, les chantiers, où habite la population des travailleurs indigènes et chinois. Laide, étouffée, construite sans élégance en brique et en torchis, cette partie de la ville est en outre malsaine, insalubre; c'est là que l'on court risque d'attraper les fièvres, les dyssenteries, les ophthalmies, le choléra, tous les maux que produisent les accumulations humaines sous un soleil ardent, au milieu d'un marécage. Aussi les négocians n'ont-ils là que le siége de leur commerce, simple office où ils passent quelques heures par jour, tandis que leur résidence est dans la ville haute. On arrive à cette dernière en suivant pendant trois kilomètres le Kali encaissé entre deux quais de granit.

Ici tout change. On sort de la cité des échoppes pour entrer dans celle des palais. Toutes les habitations hollandaises sont construites sur le même type, mais les dimensions varient assez pour que cette régularité ne tombe pas dans la monotonie. Sur la rue large, droite, bien plantée, digne du nom d'avenue, un mur à hauteur d'appui, ou simplement une clôture élégante de grosses chaînes de fer soutenues par des piliers de maçonnerie, laisse voir un jardin

où des pelouses toujours vertes sont ombragées par les plus beaux arbres du monde; au fond, quelques degrés donnent accès à un vaste péristyle en marbre, soutenu par des colonnes d'ordre dorique et surmonté d'un fronton à tympan sur lequel s'ouvre une série de portes conduisant aux diverses parties intérieures de l'édifice. De chaque côté, un pavillon en retraite supporte un faux-attique formant terrasse; les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée très élevé et s'étendant en profondeur. Le salon suit la vérandah, puis un petit atrium, où jaillit un jet d'eau, le sépare de la salle à manger; les autres pièces de l'appartement sont disposées autour de ce groupe, les communs rejetés hors de la maison. L'imitation du style grec est visible; elle se trouve ici d'accord avec les exigences du climat et la puissance de la lumière qui joue agréablement dans toutes les parties; mais la végétation tropicale écrase quelque peu cette architecture née au pays des oliviers. L'ensemble a néanmoins un grand caractère de quiétude, de gravité heureuse, qui s'accroît encore quand on voit, à l'heure où finit la sieste, les maîtres de ces lieux se prélasser nonchalamment dans les berceuses disposées sous la vérandah, en humant un cigare, tandis que leurs femmes et leurs filles, légèrement vêtues, les cheveux dénoués, se livrent à ce délicieux *far niente* dont nos frileuses compatriotes ne peuvent soupçonner les charmes, sous leur ciel inclément. Qu'on se représente des avenues immenses, bordées de ces palais récemment badigeonnés à neuf, à la fin de la saison des pluies, encadrées de feuillages vivaces qui débordent sur la rue pour l'ombrager, le tout rafraîchi par une ondée récente et resplendissant maintenant sous un soleil éclatant, et l'on n'aura encore qu'une faible idée de la première impression qui attend le visiteur à Batavia : un parc sans limites et d'une incomparable beauté, semé de pavillons néo-grecs.

Voici parmi ces résidences celle qu'habite le consul de France. La nouvelle de mon sinistre m'y a précédé et me vaut l'accueil le plus obligeant, le plus amical même, de M. Henri Delabarre, qui gère en ce moment le poste. Sans me laisser le temps d'achever le récit de mes malheurs, il met à ma disposition la caisse de son banquier, où je n'hésite pas à puiser largement. Il sait, en me rendant ce service signalé, y apporter une bonne grâce et une délicatesse qui en doublent le prix; des rapports d'âge, de relations sociales, de goûts, nous rapprochent bien vite, et la sympathie chez moi s'ajoute dès le premier instant à la reconnaissance. A l'heure de la promenade, nous montons ensemble dans sa voiture et nous faisons le tour de Waterloo-plaine et de Kœnigs-plaine. Ce sont comme deux vastes clairières carrées au milieu de la forêt de ver-

dure qui constitue Batavia. Autour de ces deux quadrilatères circule, entre cinq et six heures, la foule des équipages et des promeneurs; les dames ont enfin consenti à faire un peu de toilette, les hommes sont invariablement vêtus d'un pantalon blanc et d'un veston d'alpaga noir, la veste blanche étant réservée pour le matin. Un détail piquant saute aux yeux le premier jour : chacun va sans chapeau. Il est si bien établi qu'on ne peut sortir avant le coucher du soleil, que personne ne songe à s'en garantir. D'ailleurs les Hollandais mettent un certain point d'honneur à mépriser le soleil de leur colonie : ils ne veulent ni porter dans le jour le casque de sureau, ni employer le *punka* usité aux Indes. C'est à peine si leur amour-propre chatouilleux daigne convenir qu'il règne pendant la saison des pluies une humidité insupportable, que tout moisit et se rouille en dépit des soins les plus minutieux.

17. — En dehors du musée, du jardin zoologique, où l'on voit quelques beaux oiseaux, et des édifices civils sans caractère, il n'y a rien à voir à Batavia, à moins de descendre au port, ce dont je ne me sens pas le courage par 34 degrés de chaleur orageuse. C'est déjà beaucoup que de se faire traîner en voiture dans les rues de la ville haute, à l'heure où se prolonge encore la sieste de tout ce qui se respecte dans la population blanche. On se sent ici dans une colonie prospère, riche, bien menée, où la vie est facile et douce. Les Hollandais ont un grand fonds de bonne humeur sans éclat qui se reflète dans leurs œuvres. D'ailleurs, si leur puissance se révèle partout, leur nombre est pour ainsi dire noyé dans le flot indigène. Sur 250,000 habitans, Batavia possède environ 5,000 Hollandais ou Européens, 155,000 Chinois et 90,000 Malais. Ceux-ci se distinguent de la population javanaise, qui n'habite pas les grandes villes; ils sont semblables à ceux que j'ai rencontrés dans la presqu'île de Malacca, d'où leur race est probablement originaire. On regarde généralement cette variété de la race brune comme provenant d'un mélange de nègres australiens avec la race hindoue, à laquelle ils auraient emprunté leur civilisation : un nez épaté, des lèvres épaisses, le crâne aplati et le front saillant sont leurs traits distinctifs. Ils sont mahométans depuis le XIIIe siècle; leur cruauté légendaire ne paraît plus guère, depuis la domination étrangère acceptée partout, que dans leurs allures encore fières et le regard farouche de leurs yeux noirs. Les femmes ne se coiffent pas et laissent flotter leurs cheveux sur leurs épaules; quant aux hommes, ils portent les cheveux longs, enroulés autour de la tête dans un turban d'indienne rouge. Leur vêtement est un *sarong* formé d'une pièce de coton roulée à la ceinture, et un *kabbayo*, ou petite veste de calicot blanc. Indolens et paresseux, ils font de médiocres ouvriers et de pitoyables

domestiques. Leurs maîtres sont cependant obligés de ménager leur amour-propre pour se tenir à l'abri d'une vengeance qui ne se ferait pas attendre. Ce sont ces fureurs vengeresses qui donnent lieu le plus souvent aux scènes de carnage connues sous le nom de *hammoc*. Quand un Malais a quelque insulte à venger contre un ennemi hors de sa portée, il se grise d'opium, se surexcite jusqu'à perdre la raison, puis, ivre de rage, se met à courir les rues le *kriss* à la main, tuant ou blessant tout ce qu'il rencontre jusqu'à ce qu'il se soit fait justice ou se soit fait massacrer par la population effarée. Un Hollandais, témoin dans une ville de l'intérieur d'une de ces violences, disait devant moi que rien n'en peut rendre le tumulte : chacun, s'armant comme il peut, se met à la poursuite du furieux sans le connaître, et frappe au hasard au milieu des cris le premier individu armé qui court devant ou derrière lui; on s'entre-déchire ainsi comme dans une curée humaine, où la foule se rue avec un acharnement sauvage, comme si cette fête sanguinaire lui rendait pour un instant l'âpre volupté de la barbarie primitive. C'est la jalousie qui le plus souvent donne lieu à ces carnages; chez les hommes elle est violente, chez les femmes elle est perfide. La plupart des soldats hollandais vivent avec des Malaises qu'ils sont forcés d'abandonner quand ils sont rappelés en Europe : elles leur font promettre de revenir au bout de quelque temps; mais, après quelques mois de séjour en Europe, les malheureux meurent souvent d'un mal incompréhensible; on dit que, pour les punir d'un parjure probable, les femmes leur font avaler un poison à long terme, dont elles leur administrent le contre-poison à leur retour, quand ils se sont montrés fidèles à leur promesse. Il ne faut sans doute enregistrer que sous bénéfice d'inventaire ces récits dramatiques, mais ils ne surprennent qu'à demi quand on a rencontré certains coups d'œil pleins de menaces et de haine. Les Malais m'ont l'air de sauvages enchaînés qui ont conscience de leur déchéance, et, tout en l'acceptant avec le fatalisme musulman, seraient tout prêts, à un jour donné, pour je ne sais quelles revanches féroces.

La première habitude que le voyageur doit prendre, en arrivant à Java, c'est de faire la sieste de midi à quatre heures, sinon il court grand risque d'errer comme un prince des contes de fées dans le palais de la Belle au bois dormant; s'il se présente à une porte, le maître dort et ne peut recevoir; s'il appelle un domestique, le Malais dort et ne répond pas. La vie s'arrête, et le soleil au zénith n'aperçoit que des êtres de toutes couleurs, soigneusement enfermés sous la moustiquaire, étendus dans les tenues les plus légères sur les dures surfaces qui représentent les lits. Vers quatre heures,

on prend une douche froide, une tasse de thé, on s'habille et l'on sort pour faire en voiture la promenade du soir. La mienne me ramène à l'heure du dîner chez M. Delabarre, où parmi les délicatesses d'une table élégante, je dois accorder une mention toute spéciale au mangoustan, ce fruit délicieux dont la capsule contient une pulpe blanche, molle et parfumée, qu'on mange à la cuiller comme une glace au citron.

Je sais trop ce que valent la plupart du temps les exhibitions de mœurs pittoresques pour me promettre beaucoup de plaisir à la vue des bayadères que l'on voit le soir à Batavia. O voyageurs imprudens qui, sur la foi de récits merveilleux, quelquefois mensongers, plus souvent infidèles à leur insu, vous êtes mis en route espérant trouver à chaque pas les scènes riantes ou caractéristiques, les couleurs éclatantes, les tableaux élégans qu'un pinceau trop généreux a enluminés pour vous les présenter, que de déceptions vous attendent! Allez voir les bayadères : dans un des bas quartiers, sur une place fangeuse où se presse une foule d'indigènes et de Chinois, vous apercevez d'abord différens bouges qui représentent la trilogie déjà signalée à Macao, puis, sur une petite estrade en plein air vous verrez une Javanaise richement coiffée, la figure et le cou peints de vermillon et barbouillés de safran, se livrant en compagnie d'un Malais quelconque à une série de contorsions étranges qu'accompagne une musique bizarre. Nous voici bien loin des images poétiques dont le nom seul remplit l'imagination; mais ce n'est pas dans ces exhibitions grossières qu'il faut chercher le type de la chorégraphie indigène; peut-être serons-nous plus heureux dans la province.

18-19. — Aussitôt qu'un résident européen de Batavia peut disposer de quelques jours, il va les passer au pied des montagnes, à Butenzorg, qui n'est séparé de la mer que par deux heures de chemin de fer. C'est là que réside le gouverneur des Indes néerlandaises; c'est là que vont s'établir, dans d'excellens hôtels, dans des villas charmantes, tous ceux que leurs affaires ne retiennent pas absolument à la ville, tous ceux que leur médecin en éloigne sous peine de mort. A mesure qu'on en approche, on voit se dérouler les cimes bleues des montagnes volcaniques qui courent d'un bout à l'autre de l'île; en y arrivant, on se trouve au milieu d'un autre Batavia, plus frais, plus riant encore, plus disséminé et comme perdu dans les arbres. Une déchirure de terrain s'ouvre au milieu de ce parc et donne passage à un torrent où l'on va prendre son bain le matin avant la chaleur; mais la grande curiosité de Butenzorg, ce n'est pas le palais monumental du gouverneur, ce n'est pas la vue magnifique dont on jouit de la vérandah

de l'hôtel Leroux, c'est le jardin botanique, où sont accumulées toutes les merveilles de la végétation équatoriale. Il faut renoncer à en faire l'inventaire, un botaniste dépenserait un mois sans épuiser la liste des trésors qui y sont contenus; mais je ne puis m'empêcher de noter au passage l'admirable collection d'orchidées de toute espèce qu'on y trouve réunies; le jardin est en même temps un parc anglais où l'arrangement des familles est combiné avec le dessin le plus gracieux. Une petite rivière le traverse, des mouvemens de terrain en varient l'aspect; l'art, la science et la nature contribuent à faire de cet immense domaine l'un des plus beaux sites que l'on puisse voir. A quelque distance du palais se trouvent, au milieu d'un bois de bambous, les tombeaux des gouverneurs morts à Java; plus loin une plantation de café.

Je suis présenté à M. Teysmann, propriétaire d'une collection curieuse d'animaux-feuilles, qu'il me permet de voir. Ces étranges insectes appartiennent au genre des orthoptères. Ils affectent la forme, la couleur, tantôt d'une petite branche d'arbre, tantôt d'une feuille, au point qu'un observateur inattentif s'y laisserait tromper. Coloration, fibres, nervures, veinules, rien n'y manque; c'est à peine si on distingue avec beaucoup d'attention une petite tête de sauterelle qui ronge avidement les feuilles de la plante sur laquelle vivent ces singuliers hôtes. Nous passons ensuite à la ménagerie, où se trouvent toutes les variétés de singes, notamment un orang-outang dont la physionomie tout humaine me rappelle qu'*orang* est le mot malais qui signifie homme. De tous les oiseaux de Java, le plus beau est sans comparaison le pigeon des Moluques; gros comme un dindon, il a les formes élégantes du ramier, avec un plumage d'un bleu tendre uniforme et une petite huppe en trident sur la tête. La vie d'un homme ne suffirait pas pour passer en revue toutes les richesses de la flore et de la faune; on quitte avec dépit ces collections, comme ces bibliothèques où des millions de volumes échappent par leur nombre à l'avidité de l'explorateur.

Presque chaque soir, le temps se couvre, de gros nuages accourent de tous les poins de l'horizon, l'orage éclate, et des torrens de pluie tombent pendant une heure ou deux; puis les étoiles reparaissent et les plantes rafraîchies exhalent leurs senteurs pénétrantes, tandis que, plus ou moins couchés dans leur berceuse, les hôtes de chaque maison hument paisiblement leur cigare. Les dames hollandaises se hâtent de quitter l'uniforme officiel, le corset, ce tyran dont elles n'ont pas le secret de faire un allié, et de reprendre le *sarong-kabbayo*, pour venir sous la vérandah de l'hôtel aspirer un peu de fraîcheur. Grâce à Dieu, chacune d'elles a couché la demi-douzaine de marmots à demi nus qui trottent tout le jour

durant dans toute la maison, font tapage et apprennent à table à picorer comme les poussins; le sommeil prend aussi les grandes fillettes de quatorze à quinze ans, qui en paraissent dix-huit et qui, pieds nus, en robe courte, jouent avec leurs petits frères, courent, gambadent, font de la gymnastique et deviendront de solides commères, mais qui, pour le moment, sans taille, sans formes, sans grâce, ressemblent à ces statues inachevées qu'on trouve dans l'atelier d'un praticien. A neuf heures, tout le monde se retire sous la moustiquaire et dort jusqu'au lever du soleil. Il est certes difficile de trouver un tempérament et un genre de vie en opposition plus complète avec les nôtres. Le perpétuel tourbillon des villes d'eau leur paraîtrait aussi insupportable que cette existence purement végétative et physique semblerait mortelle à nos élégans.

VIII.

Du 20 au 28. — Je ne rentre à Batavia que pour en repartir aussitôt, mais cette fois j'entraîne le plus aimable des compagnons. M. Delabarre va faire avec moi une tournée qu'il médite depuis longtemps dans les principautés indépendantes. Nous nous embarquons de bon matin sur le *Wilhem III*, qui doit nous mener à Samarang. Pendant les quarante-huit heures que dure la traversée, on ne perd pas de vue la côte montagneuse de Java, et l'on ne quitte le pont que pour prendre à la hâte de médiocres repas; on fait quelques escales à Cheribon, Tagal, Pekalongan, mais sans approcher de la côte, en communiquant seulement par les canots qui viennent chaque fois assiéger le paquebot. C'est au moyen d'un esquif semblable que nous gagnons la douane de Samarang, dont l'entrée rappelle identiquement celle de Batavia. Samarang est une ville de 50,000 habitans, pleine de Chinois et de Malais, très commerçante, très animée, très banale, dont les avenues sont bordées de jolies maisons, et dont les plus beaux monumens sont la *Résidence* et l'hôtel du Pavillon, où nous ne faisons que passer. Il y fait une chaleur intolérable, qui atteint son maximum lorsqu'à une heure nous montons en chemin de fer pour Solo ou Sourakarta, où nous descendons à six heures, après avoir traversé un pays magnifique. Quoique maîtres en réalité de toute l'île de Java, les Hollandais, on le sait, y ont laissé subsister deux petites principautés, dites indépendantes, à la tête desquelles se trouvent des souverains dévoués ou soumis à la politique néerlandaise et surveillés de près par des résidens accrédités auprès d'eux. Revêtus de titres pompeux, dotés de revenus, ils jouissent d'une indépendance assez complète en apparence pour faire illusion à une population jalouse et fana-

tique qui ne laisserait pas sans protestation renverser ses fétiches. C'est donc en plein élément indigène que nous allons nous trouver.

Dès les premiers pas faits à Solo, on s'aperçoit qu'on entre dans un monde nouveau. D'une part, on ne rencontre que peu d'Européens perdus dans cette agglomération de 150,000 âmes; de l'autre, le Malais fait place ici au Javanais proprement dit, plus grêle, plus élancé, de tournure plus fière et plus dégagée, qui, vêtu d'une veste rose ou verte par dessus son *sarong*, le turban en tête, le *kriss* invariablement passé dans la ceinture, vers la chute des reins, toise l'étranger d'un air martial. A travers les rues larges, ombragées de beaux arbres et bordées de constructions légères et basses en bambou, on gagne le centre de la ville européenne groupée autour d'une forteresse imposante où réside la garnison hollandaise. De temps à autre, on rencontre un seigneur javanais, marchant d'un pas grave, précédé de son parasol qu'on porte ouvert devant lui, et suivi de quelques serviteurs sur l'épaule desquels il s'appuie par intervalles, ou bien monté sur un cheval richement caparaçonné et tenu par la bride. Dans les allures, dans les types, je retrouve mes souvenirs du Japon avec une fidélité vraiment frappante, et cette remarque, qui n'est pas faite pour la première fois, donnerait quelque vraisemblance à l'une des hypothèses aventurées sur l'origine des Japonais. On rencontre aussi quelques Arabes dont la taille et les traits contrastent avec les formes efféminées des insulaires.

Notre première visite est pour le résident, M. Lammers, qui nous reçoit au milieu d'une charmante famille; il s'agit de nous ménager une entrevue de son altesse le sultan, ou plutôt de sa majesté l'empereur Pakou-Bouana-Senapati-Ingalega-Ngabdour-Rachman-Sajedin-Panata-Gama IX, sousouhounan de Sourakarta, commandeur de l'ordre du Lion néerlandais, général de l'armée de sa majesté le roi des Pays-Bas; je crains d'en oublier. Mais nous avons eu le tort de ne pas annoncer notre visite à l'avance; le sultan met au moins quarante-huit heures entre la demande d'audience qui lui est transmise par le résident et la réception; nous ne pouvons attendre aussi longtemps. On nous console en nous disant qu'il n'y a rien de très intéressant à voir à sa cour, où règnent l'incurie et l'abandon. Le gouvernement néerlandais semble en froid avec le sousouhounan et favorise un prince de la famille qui fait bande à part et vit en contact plus familier avec les Européens, Mangoro-Negoro; c'est à lui que nous ferons visite demain. La soirée se passe à courir les *kampongs* indiens et chinois, car ici encore on retrouve les Chinois en grand nombre. Ils y font même souche; beaucoup de Chinois mahométans se retrouvent ici au milieu de leurs coreligionnaires et s'y fixent. Nous assistons à une noce qui secoue joyeusement ses

grelots dans la maison d'un marchand du Céleste-Empire. La foule se presse devant la fête, qui touche à sa fin: quelques vieillards incorrigibles jouent, accoudés sur des tables; le marié, vêtu de ses plus riches atours, exécute un cavalier seul des plus audacieux; quant à la jeune épouse, elle s'est déjà retirée.

Le lendemain matin, cravatés, gantés, étouffant dans nos habits noirs, nous montons à l'heure dite dans la voiture du résident, que signale de loin un parasol d'or tenu par un valet de pied; il n'aurait garde de sortir sans cet insigne de son rang, nécessaire au prestige qu'il faut exercer sur l'esprit des indigènes; nous arrivons dans cet équipage au pied même du *Pandoepo*, où son altesse nous attend et vient au-devant de nous. Le *Pandoepo*, partie essentielle de toute résidence seigneuriale, est un vaste hangar, supporté par une colonnade de bois et élevé de quelques marches au-dessus du sol, qui sert de péristyle au palais. Celui du prince est magnifiquement orné, dallé en marbre, couvert de dorures et pourvu de lustres qui, dans les fêtes nocturnes, peuvent l'inonder de lumière. Après les salutations d'usage, le prince nous fait monter dans le salon de réception, ouvert sur le devant et dominant un peu le *Pandoepo*. Là, tandis que des esclaves se livrent à mille contorsions pour nous apporter du thé, des cigares, sans quitter la posture agenouillée, et pour présenter au prince, sur un geste, la boîte d'or où il prend le bétel et le vase d'or où il crache, nous avons tout loisir de considérer son altesse. C'est un homme d'environ quarante-cinq ans, d'une physionomie intelligente sous sa laideur, vêtu de l'uniforme de général hollandais, mais coiffé néanmoins d'un petit turban noir, par-dessus lequel il fait tenir tant bien que mal son képi. Nous l'avons interrompu dans la revue de ses troupes, qui, casernées autour de son palais, viennent chaque jour manœuvrer sous ses yeux dans la vaste cour qui entoure le *Pandoepo*. Il nous propose de continuer l'exercice; sa petite armée de 500 à 600 hommes, équipés et manœuvrant à l'européenne, képi et turban en tête, défile devant nous. La petite taille de quelques soldats est presque ridicule sous cet uniforme, mais le général et les officiers se prennent si bien au sérieux qu'ils relèvent l'ensemble. Un repas servi à la hollandaise attend les officiers à la fin de la revue. Quant à nous, on nous offre d'excellent madère, tandis que le fils des croyans déguste pieusement un verre de limonade. Rien n'est plus curieux assurément que cet intérieur de petit souverain asiatique à demi européanisé; mais son altesse nous a préparé une surprise infiniment plus agréable que le défilé par pelotons. A force de ramper des profondeurs de la salle, des musiciens sont venus se ranger près des instrumens disposés à l'avance dans un coin, et nous

entendons s'élever les premiers accords du *gammelang*. L'orchestre javanais se compose de gongs, de cimbales, de cloches de divers timbres, de tambourins, dont l'ensemble donne une musique très rhythmée, sans mélodie appréciable, et cependant assez agréable à l'oreille par ses sonorités métalliques et cadencées. Bientôt s'avancent deux bayadères aux formes élégantes, savamment peintes de boreh, qui, l'écharpe à la main, viennent se prosterner d'abord devant le maître, puis entament une danse voluptueuse et molle, presque marchée, plus expressive par les mouvemens harmonieux des hanches et des bras que par ceux des pieds, cachés sous la jupe serrée à la taille. Leurs visages d'un brun clair sont assez jolis, comparativement à ceux des hommes, mais sans s'écarter du type. Elles multiplient leurs poses à l'infini, puis, sur un signe, se prosternent de nouveau et se retirent, la face toujours tournée vers le public. Aux bayadères succède une danse plus curieuse encore, le *viring*, annoncé par les accords plus vigoureux de l'orchestre. Ce sont quatre jeunes guerriers, le sarong retroussé, le buste nu, le casque en tête, le bouclier d'une main, le javelot de l'autre, qui dansent avec les attitudes les plus gracieuses une sorte de pyrrhique très animée, très expressive, image élégante des péripéties d'un combat. Leurs formes délicates, leurs postures, leurs gestes, ramènent la pensée vers l'antiquité, vers les scènes que l'on retrouve sur les vases étrusques et dans les bas-reliefs romains.

En quittant Mangoro-Negoro, nous nous rendons au Kraton, résidence du sousouhounan; c'est une vaste enceinte de hautes murailles fermées par des portes que gardent les soldats déguenillés du sultan. A l'intérieur se trouve une véritable ville où les palais, les harems, les huttes, les jardins s'entremêlent; c'est là que logent les fonctionnaires, les princes du sang, les serviteurs grands et petits, en tout une population de 10,000 personnes, à la solde du souverain, qui, malgré les immenses revenus de sa principauté, n'est guère riche quand il a payé les revenus affectés à ces charges innombrables. Nous ne pénétrons ni dans le harem, sévèrement interdit à tout étranger, ni dans le palais assez délabré, mais nous avons tout loisir d'examiner le *aloon-aloon* qui précède l'entrée : c'est une vaste cour sablée où s'élève une petite estrade en forme de *Pandeopo*, faisant face à la porte du château. Cette cour est le théâtre des fêtes annuelles célébrées à l'anniversaire de la naissance de Mahomet et aussi du *rampok*, fête extraordinaire qui a lieu lors de la tournée que chaque gouverneur général fait, une fois pendant son proconsulat, dans toutes les provinces. Un tigre est alors amené dans sa cage au milieu de la cour, remplie de quelques milliers de Javanais armés de piques, disposés sur plusieurs rangs

d'épaisseur. On ouvre la cage; l'animal ahuri commence par faire le tour du cercle qui l'enferme, lentement d'abord, puis à toute vitesse, cherchant une issue pour s'enfuir. Enfin affolé par les cris qu'il entend, les lances menaçantes qui s'abaissent contre lui de tous côtés, il prend son élan et d'un bond prodigieux s'élance par-dessus la tête du premier rang, mais c'est pour retomber sur les piques levées en l'air par ceux des derniers rangs. Il expire bientôt percé de mille coups.

Trois heures de chemin de fer à travers des forêts de palmiers qui s'échelonnent au penchant des montagnes nous conduisent à Djokdjokerta, ou, comme on l'appelle par abréviation, Djokia, située à 4 lieues de la mer sur la côte sud. Ici encore notre première visite est pour le résident, M. Wattendorf, chez qui nous trouvons nombreuse réunion de militaires et de planteurs hollandais. Son habitation, la plus belle que j'aie vue à Java, ferait envie à bien des souverains européens; trois cents convives peuvent prendre place dans la salle à manger, placée entre deux jardins aux eaux jaillissantes; le reste est à l'avenant; non loin s'élève la forteresse où veille la garnison hollandaise; l'aspect général rappelle exactement Sourakarta. Nous conformant au plan tracé par le résident, nous partons le lendemain matin pour les tombeaux des sultans, situés à quelques *pals* (1) de la ville.

Arrivés au bord d'une rivière coquettement encaissée qu'il faut passer à gué, nous voyons venir au-devant de nous trois cavaliers javanais qui nous saluent et se mettent en devoir d'escorter la voiture. A cette aimable attention il nous est facile de reconnaître que le résident a tout fait préparer dès le matin pour notre visite. Nous pénétrons dans un *kampong* dont la population se précipite à notre approche hors des maisons et fait la haie sur notre passage dans une attitude respectueuse; la foule est plus nombreuse encore dans la grande cour d'entrée, où le grand-prêtre vient, entouré de ses acolytes, nous recevoir et se mettre à notre disposition pour visiter les tombeaux. Tout cela nous est expliqué par un interprète que M. Wattendorf a mis à notre disposition, car mon compagnon ne comprend que le malais, et le javanais en diffère essentiellement. Nous suivons donc le guide qui s'est offert à travers une vaste nécropole, vieille de huit siècles, où sont les tombes en pierre ou en marbre non-seulement des sultans, mais de leurs principaux serviteurs, dormant du sommeil éternel au milieu de jardins luxurians; on nous montre les tortues sacrées, le mausolée du dernier sultan, les portes murées à côté desquelles on

(1) Le *pal* ou *pilier* a une longueur de 1 kilomètre.

en a pratiqué d'autres pour dérouter l'esprit malin, dans le cas où il lui prendrait fantaisie de venir tourmenter les âmes des défunts. En sortant, nous trouvons dans un pavillon à jour, sur la cour d'entrée, une collation de fruits, de thé, de gâteaux, qui nous attend, et nous dégustons quelques bananes et quelques cocos en présence d'une foule curieuse rangée dans la cour. On nous mène de là au centre de quatre multiplians d'une prodigieuse vieillesse et d'une dimension colossale, qui ombragent une table de pierre en forme de tombe. Une inscription latine, à moitié effacée par le temps, nous apprend que c'est la sépulture d'un Européen tombé sous le *kriss* d'un assassin. Enfin nous remontons en voiture au milieu des applaudissemens et des hurrahs de tout un petit peuple d'enfans nus, et nous repartons toujours accompagnés de nos trois cavaliers.

Au retour, nous visitons le Kraton de Djokdjokerta, identique à celui de Solo comme aspect extérieur; tout se ressemble, jusqu'à la taille des arbres soigneusement émondés. Cette tendance à reproduire invariablement un type unique est un des traits caractéristiques de l'art chez les races de couleur et rend à la longue monotone le séjour parmi elles. Aussi le touriste qui passe rapidement, le *globe-trotter*, comme disent nos voisins, rapporte-t-il une impression plus vive que le résident, pour qui un peu d'ennui se mêle aux plus brillans tableaux. Le Kraton nous présente ainsi une nouveauté, c'est une construction en ruines désignée sous le nom de Château d'eau, à cause des pièces d'eau croupissante qu'on y trouve encore. On a peine à reconstituer le monument, qui s'étale sur une vaste superficie de forme irrégulière et s'étage suivant la forme même du terrain. On reconnaît cependant un palais d'été dans le style hindou, construit au milieu des eaux bondissantes alors, mais retenues aujourd'hui dans leurs canaux obstrués par le cours des siècles et couverts d'une végétation glauque sous laquelle s'ébattent les tortues. Dans les blocs massifs, dans les formes lourdes, on retrouve l'architecture des hypogées indiens, plus convenable à un temple qu'à l'habitation de plaisance d'un dynaste aujourd'hui ignoré. On nous conduit à travers des bassins, des galeries, des chambres souterraines, que jadis on pouvait inonder d'une eau fraîche et limpide, et que souille aujourd'hui une boue fétide : une sorte de caveau renferme deux lits de repos en pierre légèrement inclinés; la porte en a été déjà murée, puis une autre ouverture pratiquée à côté de la première pour détourner le mauvais esprit. De toutes parts les plantes percent à travers les joints, soulèvent le granit, enlacent les soubassemens; la nature toujours vivace recouvre de son linceul vert les œuvres éphémères de l'homme.

C'est encore au milieu des antiquités javanaises que nous nous

retrouvons chez un collectionneur où nous mène notre hôte. Nous passons en revue tout d'abord un assortiment complet de kriss fort anciens, d'une belle trempe, aux lames frayées, en forme de flammes, aux manches courts et sans garde, dont les blessures ou plutôt les déchirures sont incurables. On nous montre aussi de petites idoles en fer forgé antérieures à l'islamisme et peut-être au bouddhisme; ce sont des dieux guerriers dans des attitudes belliqueuses; voici encore des pierreries montées en bagues, en bracelets; tout cela a été trouvé dans des fouilles et atteste une civilisation ancienne assez avancée, mais immobile. Quelle que soit la cause qui en a interrompu le développement, le peuple est resté aussi primitif qu'il y a deux mille ans, et il a plutôt désappris qu'amélioré les industries dont on nous montre les vestiges. Là se vérifie comme partout la loi fatale d'après laquelle toute nation stationnaire recule et commence à perdre du jour où elle cesse de gagner. Sauf quelques détails extérieurs, c'est donc dans l'intérieur d'un petit souverain oriental du moyen âge que nous allons pénétrer en nous rendant chez le sultan de Djokdjokerta.

Une exactitude rigoureuse est le premier point de l'étiquette javanaise; elle est ici d'autant plus nécessaire que, le sultan attendant l'heure de notre visite dans le salon qui sert de vestibule à son palais dépourvu de salle d'attente, il serait aussi indiscret d'arriver après que gênant d'arriver avant. Le chef des gardes nous attend à la porte du Kraton et nous conduit à travers deux rangées de femmes accroupies et fort laides au pied des degrés qui mènent au salon de réception. Le sultan vient au-devant de nous et nous fait asseoir à ses côtés. C'est un homme de cinquante-huit ans qui paraît beaucoup moins âgé, d'une figure agréable, d'une physionomie un peu éteinte, assez simplement vêtu d'un sarong polychrome, d'une veste serrée à la taille sur laquelle brille la plaque de commandeur de l'ordre du Lion néerlandais, le turban en tête et les pieds nus dans des pantoufles de tapisserie. Au milieu des verres de soda, des tasses de thé, des cigares que nous apportent des esclaves toujours rampans, la conversation ne va que par bonds; il nous interroge pour la forme sur nos voyages et paraît s'intéresser médiocrement à nos réponses. Puis vient la visite du palais, dont l'ameublement, dépourvu de tout caractère local, renferme des spécimens des différentes époques de l'art européen et surtout de l'art français; des photographies, une multitude de pendules, des oiseaux mécaniques, complètent ce musée, plus luxueux qu'élégant, passe-temps de ces dynastes de la décadence. Dans leur état d'abaissement, ils ne songent plus qu'à jouir paisiblement des revenus que leur abandonnent les Hollandais, à conserver leur prestige à l'égard du peuple en s'entourant d'un cérémonial très formaliste, à

vivre enfin en satrapes plutôt qu'en souverains. Cependant à voir la tristesse peinte sur le visage de notre hôte, l'énergie qui l'anime par intervalles, l'air piteux dont il nous montre son luxe de pacotille, on sent qu'il n'accepte pas sans révoltes intérieures la situation secondaire qui lui est faite. Mais résister, c'est entamer une guerre terrible, c'est compromettre le lambeau de pouvoir qui lui reste, c'est surtout jouer l'héritage d'un fils qu'il aime et faire la fortune de quelque prince rival à qui les Hollandais ne manqueraient pas d'offrir la couronne. Ils ont toujours un prétendant sous la main comme épouvantail, et savent ainsi rendre leur protection indispensable à tous ceux qui seraient tentés d'en secouer le joug. Force est donc de se soumettre sans murmure à cette tutelle, habilement dissimulée du reste sous des formes caressantes et une étiquette machiavélique. C'est ainsi que tout Européen doit demander au résident hollandais une introduction auprès du sultan, sous le prétexte que le premier venu ne peut sans préparation paraître devant le prince des croyans, mais en réalité parce que l'on veut surveiller toutes ses relations avec les étrangers, particulièrement avec les commerçans qui viendraient tenter la curiosité de ces enfans prodigues ou leur proposer des armes, dont l'introduction est absolument interdite; mais en revanche rien n'est omis de ce qui peut flatter la vanité et endormir les regrets de ces princes déchus. Il m'a échappé de dire que le palais du sultan était plus beau que celui du mikado; notre introducteur s'empare de cette assertion, qui sonne comme une flatterie, la commente, la retourne et la fait humer à notre hôte, qui paraît tout disposé à s'en griser. Pour compléter notre succès auprès de lui, nous lui annonçons l'intention de demander une audience à son fils aîné, héritier présomptif, sur qui il a concentré toute sa tendresse paternelle, désespérant de la répartir équitablement sur une descendance digne de Priam.

Le 25, au point du jour, quatre petits chevaux nous emportent le long de la route droite, large, poudreuse, qui mène à Boro-boudhour. L'étape est de trois piliers; on s'arrête sous un vaste hangar qui couvre la route et sous lequel se fait le changement de relai, à l'abri du soleil et de la pluie. Ces deux fléaux contraires sont si redoutés, que le tablier des ponts est lui-même recouvert d'une toiture pour protéger les bois d'un excès de sécheresse ou d'humidité. Nous traversons quelques kampongs construits légèrement de bambous recouverts de larges feuillages d'ananas; nous croisons un grand nombre de piétons des deux sexes qui se rendent à la ville chargés des produits de la campagne, les hommes fièrement redressés, le regard haut, le kriss passé à la ceinture; les femmes ployant sous les fardeaux et portant en outre leur enfant dans le dos. Les adultes sont généralement laids, grêles et fatigués, les en-

fans au contraire gracieux et potelés. De temps à autre se présente un gué, il faut alors dételer la voiture, et tandis que le cocher mène ses chevaux en main, une corvée de douze ou quinze individus s'empare de notre véhicule et le pousse sur le sable en s'accompagnant d'une petite chanson cadencée, qui se termine naturellement, comme toutes les surprises de voyage, par la demande d'une *bona mane*.

Nous arrivons ainsi à une première pagode, frappée par la foudre et tombant en ruine, qui n'en offre pas moins un grand caractère. Ses bas-reliefs dégradés ne laissent rien distinguer, mais sous la coupole centrale se trouve une statue colossale de Bouddha en pierre, assez bien conservée pour donner une haute idée de la statuaire des temps passés. Ce monument ferait à lui seul le bonheur d'un archéologue et d'un artiste, mais c'est à peine si l'on s'y arrête, attiré que l'on est par l'imposant amoncellement de granit qu'on voit s'étager dans le lointain, comme une montagne rivale du Merapi dont nous côtoyons les pentes. Enfin une longue avenue de sycomores nous conduit au pied d'une des plus puissantes masses architecturales de l'antiquité hindoue.

Au sommet d'un mamelon régulier et sans doute artificiel s'élève une pyramide quadrangulaire de 100 mètres de côté à la base, dont les sept terrasses, à ciel ouvert, étagées parallèlement, vont en se rétrécissant de la base au sommet jusqu'à un dôme central qui domine tout le monument. La hauteur totale est du tiers de la largeur. Sur les quatre faces, des escaliers voûtés donnent accès aux plates-formes supérieures, et comme ils sont placés dans un même plan vertical pour une même façade, on peut gagner le couronnement de l'édifice en gravissant une longue série de gradins, semblable à un tunnel incliné, qui, vu d'en bas, semble mener à l'escalade du ciel et produit un effet saisissant. Des lions et des chimères gardent les quatre avenues qui viennent aboutir aux quatre angles de la pyramide; une prodigieuse quantité de bas-reliefs couvre toutes les parois intérieures et extérieures des terrasses; 4,000 niches et clochetons, aux coupoles à jour, laissent voir à travers leurs mailles de granit autant de statues de Bouddha, auquel le monument est consacré, et dont la légende forme le sujet de toutes les sculptures. A chaque étage, à mesure qu'on s'élève, l'attitude du dieu indique un état de sainteté plus avancé, jusqu'à la coupole centrale, qui renferme sous ses voûtes une représentation colossale du Bouddha parvenu à la perfection absolue, c'est-à-dire à la résorption dans le nirwana. Malgré ses mille ans d'existence, malgré les ardeurs du climat, l'abandon où il est laissé, le brigandage exercé par les prétendus amateurs qui dépècent les statues, malgré même les tremblemens de terre qui ont à plusieurs reprises

secoué ses lourdes assises, l'édifice, construit tout entier et dans ses moindres détails uniquement de granit sans ciment, soutenu quelquefois par des crampons de fer, est encore intact dans beaucoup de ses parties; le temps ne lui a donné d'une ruine que la poésie, sans lui ôter son caractère de puissance et de majesté.

Contemporain des plus belles époques de l'art hindou, Boroboudhour appartient comme le Parthénon, comme le temple d'Hullabid du Nizam, comme Notre-Dame de Paris, comme Angkor-wat du Cambodge, à cette famille de monumens qui résument dans un symbole éternel le génie et les aspirations de toute une race et de toute une époque. La pensée reste confondue devant tant de magnificence, tant de science et tant de force, et voit revivre tout un passé lointain, dans cette pyramide à gradins qui rappelle les plates formes superposées de l'architecture assyrienne, tandis que des forêts de clochetons et de voûtes ogivales marient leurs formes élancées et leurs hardiesses gothiques aux lourdes et sévères platebandes. Au premier abord ce n'est pas un édifice, c'est un monde où s'égare notre œil habitué aux lignes simples de l'art grec; mais bientôt une pensée grandiose se dégage de ce prodigieux entassement de pierres : la multiplicité, la complication, se fondent dans une unité magistrale; de cette forêt de dômes, on croit entendre s'élever un immense hosannah vers la coupole centrale où résident la beauté et la bonté absolues, comme de la surface du globe et du sein de l'humanité s'élève au milieu des désordres et des épouvantes un immense cri d'aspiration vers l'infini. Si l'art grec représente les idées éternelles, dégagées de tout alliage humain, telles que pouvait les concevoir le génie d'un Platon, l'art hindou les représente à l'état d'éclosion laborieuse dans le sein de l'humanité souffrante, mais déjà assez puissantes et assez précises pour ravir l'homme à la domination du monde matériel et l'élever vers le divin et l'absolu. Une étude approfondie de Boroboudhour demanderait des mois et des volumes; elle amènerait peut-être à conclure qu'en dehors des traditions helléniques il y a place en architecture pour des manifestations autrement puissantes; elle conduirait en tous cas à élargir singulièrement la base de nos jugemens esthétiques. Elle aurait encore un intérêt historique d'un autre genre, celui d'indiquer une forme peu étudiée de la pensée religieuse dans une race sans doute d'origine âryenne. Il s'agit ici en effet d'un temple hypètre : pas de voûte où s'enferme le culte, pas d'hypogées pas de crypte ni de souterrains, c'est l'adoration de l'esprit universel à la face du ciel, l'exubérance de la vie terrestre ramenée à l'harmonie faisant éclater sa fanfare mystique. Il semble qu'au sommet de l'édifice, inondé de lumière, on va voir, comme sur les pagodes mexicaines au temps de la gloire des Astèques, monter la

victime humaine, le front ceint de bandelettes, et les prêtres, lui arrachant le cœur, offrir au Dieu inconnu la vie en expiation de la vie. Si imposant que soit le cône volcanique du Merapi, si splendide qu'apparaisse la plaine indéfinie qui s'étend à ses pieds, la forêt de cocotiers qui l'entoure, le monument les écrase de sa toute-puissance, et pour une fois l'homme rivalisant avec la nature semble l'avoir surpassée.

Innombrable est la foule des sujets traités dans les bas-reliefs, tous avec un soin et un fini de détails qui confondent d'admiration, mais dépourvus d'inscriptions qui seraient d'un suprême intérêt archéologique. J'en détache un au hasard. La reine Maya, épouse de Couddhodana, reçoit la visite d'un prince voisin, qui vient la féliciter de ce qu'elle va devenir la mère de Bouddha. La reine est assise sous un dais couverte de bracelets et de colliers, entourée de ses esclaves agenouillées, gardée par un porte-glaive accroupi sous son trône. Le prince est debout; les gens de sa suite, assis, les jambes croisées, se tiennent en arrière. L'un d'eux tend sur la tête de son maître le parasol, insigne de sa dignité. Un chameau qu'on aperçoit dans le lointain vient d'apporter sans doute les présens que le prince fait offrir à la souveraine; tous les personnages ont la tiare en tête; les formes manquent d'ampleur et rappellent un peu les membres grêles et raides des Javanais d'aujourd'hui, mais le front haut, le nez droit, la bouche fine et les grands yeux arqués s'éloignent absolument du type moderne. Ce qui frappe surtout, c'est la variété des postures et la souplesse des mouvemens. On sent un art en formation qu'animent le mouvement et la vie, mais auquel manque la perfection plastique. Ces traits sont encore plus marqués dans le registre inférieur représentant des choéphores, qui viennent puiser à une source entourée de lotus l'eau sacrée qu'elles vont porter dans un mausolée placé sur la gauche. Deux surtout, l'une relevant son pagne de la main gauche, tandis que de la droite elle maintient sur sa tête une amphore, l'autre tendant son vase vide vers la source, sont d'une vérité saisissante. Si l'on songe que ces sculptures se détachent d'un granit rebelle, que depuis près de mille ans elles souffrent de toutes les intempéries, on ne peut s'empêcher, en voyant leur réelle beauté, de concevoir une haute idée du peuple qui a élevé un pareil monument. Et cependant aujourd'hui quelle décadence! quel abaissement! Voilà donc où en viennent les plus hautes civilisations! Et aussitôt revient à l'esprit la mélancolique réflexion du conquérant romain devant les ruines fumantes de Carthage : « Un jour viendra aussi qui emportera Ilion et son peuple invincible. »

Jamais l'homme ne m'a paru plus petit à côté de son œuvre qu'en quittant Boroboudhour pour faire visite au prince hérédi-

taire, chez qui nous arrivons militairement à six heures. Nous trouvons auprès de lui le même accueil et le même cérémonial qu'auprès de son père. Le dialogue est un peu plus animé; il nous montre sa ménagerie, ses oiseaux rares, ses cailles de combat. Un instant, nous espérons que la porte du harem va s'ouvrir devant nous, mais le jeune prince s'arrête et fait volte-face, sans que notre guide ose lui en demander plus pour notre curiosité. Lieutenant-colonel dans l'armée néerlandaise, il touche annuellement des revenus fixes assez élevés sur les propriétés du domaine paternel; mais il n'en est sans doute pas absolument satisfait, car il s'informe avec beaucoup de détails du traitement que reçoivent les principales têtes couronnées. L'importance d'un état et d'un monarque se mesure évidemment pour lui à la liste civile; aussi est-il enchanté d'apprendre que le président de la république française ne reçoit que 1,200,000 fr. et que le gouverneur des Indes néerlandaises ne touche que 250,000 florins.

On met toute une après-midi pour gagner Samarang en chemin de fer, sous un ciel de feu. Il faut toute l'énergie imaginable pour tenir les yeux ouverts et prêter l'oreille aux explications d'un planteur hollandais, qui nous met au courant des questions agricoles. Le territoire des principautés est la propriété nominale de leurs souverains respectifs; mais le sultan n'exerce son droit qu'en percevant une double dîme, ou un cinquième du revenu, sur les terres qu'il garde à son compte. Quant aux autres, il en délègue l'usufruit en apanage à des fonctionnaires, princes, favoris, dignitaires, en guise de traitement; à leur tour, ces apanagistes, ne sachant ni ne pouvant cultiver, cèdent leur droit d'usufruit, souvent pour de très longues périodes, à des concessionnaires qui s'acquittent tout d'un coup de toutes les annuités, de façon à devenir presque des propriétaires indépendans, tandis que les cédans gaspillent vite le prix qu'ils ont touché et tombent dans la misère. Toutes ces concessions sont revêtues du sceau du sultan, qui perçoit à cette occasion un droit élevé dont il fait une source de revenu. Ce système a donc pour résultat d'appauvrir la caste seigneuriale au profit des planteurs hollandais et d'enrichir le sultan, dont le trésor, rempli de diamans et de pierreries, grossit toujours; c'est à la direction de ces services financiers qu'il s'adonne presque exclusivement, consacrant le moins possible aux dépenses d'intérêt public, comme les routes qu'on l'oblige cependant d'entretenir tant bien que mal. Quant aux autres prérogatives de la souveraineté, telles que la police, l'emploi de la force armée, la justice, elles sont entre les mains du résident hollandais, placé dans chaque principauté, qui ne se fait pas faute en outre de surveiller la conduite du monarque. Il ne dispose que d'un petit nombre de soldats; mais grâce au chemin de

fer et au télégraphe que le gouvernement néerlandais a établis dans les territoires indépendans, avant même de les construire chez lui, il est facile de concentrer rapidement sur un point donné des forces considérables, de sorte que princes et sujets sont enfermés dans un savant réseau d'où ils ne peuvent sortir.

De leur côté, les planteurs concessionnaires, afin de se procurer la main-d'œuvre à bon marché, abandonnent à la population indigène une quantité de terre suffisante pour la nourrir par la culture du riz, en échange d'une quantité de travail fixe qu'ils utilisent pour leurs plantations de café, de sucre, d'indigo, de muscade, etc. Cette corvée est fixée, en souvenir de la double dîme d'autrefois, à un jour de travail sur cinq par individu, ou, ce qui revient au même, un cinquième de la population travaille chaque jour pour le maître. C'est au *bekel* ou chef de village qu'incombe le devoir de pousser à la corvée les naturels, souvent récalcitrans, et s'il s'en acquitte mal, le planteur, usant des droits seigneuriaux que comporte la concession, peut le révoquer et le remplacer; malheureusement ce despotisme local, ici comme ailleurs, n'engendre que des abus; le planteur essaie de surmener la population qui lui est soumise, elle se révolte, ou, ce qui est pis, elle émigre en masse; c'est alors que survient le Chinois, qui fait ses offres de service, loue ses bras, travaille mieux et à meilleur marché que l'indigène, et pullule déjà dans les deux états de Sourakarta et de Djokdjokerta.

L'agriculture est la seule richesse de cette partie de Java; en dehors des arts nécessaires aux premiers besoins de l'homme il n'existe pour ainsi dire pas d'industries locales, car les kriss modernes ne sont que de grossières contrefaçons des vieilles lames. Il faut cependant faire une exception pour les sarongs, ces jupes d'indiennes pour la teinture desquelles Solo et Djokia sont célèbres. Le tissu arrive des Indes, mais c'est à Java qu'il est enrichi, par un procédé particulier, de ces dessins fantastiques aux vives couleurs qui lui donnent un prix considérable. Ce sont les femmes qui se livrent à cette opération, suivant un procédé comparable à celui de la gravure à l'eau-forte; elles promènent sur l'étoffe le bec d'un entonnoir rempli de cire fondante, de manière à laisser découvertes les parties qui doivent recevoir la teinte, puis elles plongent le tissu dans la couleur, d'où il sort imprégné d'un premier dessin; une seconde couche de cire et une seconde trempe donnent un autre dessin de couleur différente; on peut varier ainsi à l'infini. Un beau sarong ne se vend guère moins de 20 florins et peut atteindre 100 florins : la couleur ainsi étendue résiste à tout lavage; l'industrie européenne a essayé d'imiter par l'impression ces produits manufacturés, sans réussir à tromper l'œil le moins exercé.

Le *Wilhem III*, qui repart de Samarang le 27, est encombré de monde; le salon est plein de métis des deux sexes, de femmes indiennes élevées au rang de dames hollandaises par des mariages trop souvent tardifs. Tout ce monde se dispute les plats, les bouteilles, entasse dans la même assiette des piles de pommes de terre sur des montagnes de riz; des régimens d'enfans font rage sur le pont, dans les cabines, dans le salon; on ne goûte un peu de tranquillité qu'à l'heure de la sieste, où comme par un coup de baguette magique tout à bord tombe dans un assoupissement général. Nous ramenons à Batavia plusieurs compagnies d'infanterie, qui campent à l'avant. On sait que la loi de recrutement hollandaise ne permet pas au gouvernement d'envoyer dans les colonies les hommes du contingent, il ne peut disposer pour ce service que des volontaires; parmi ces volontaires se trouvent quelques Hollandais, mais une majorité de mercenaires étrangers, belges, français, suisses, allemands, italiens.

Le soldat en garnison à Java ne tarde pas à contracter des relations suivies avec les femmes indigènes, et la nécessité en est si bien reconnue que l'intendance, acceptant cette situation comme la loi romaine admettait le *concubinatus*, transporte et nourrit les femmes et les enfans. Aussi un changement de garnison ressemble-t-il pas mal à l'émigration d'une tribu, et, si l'œil y gagne un peu de pittoresque, on voit trop ce qu'y perdent la rapidité du service et l'énergie de la discipline. Tandis qu'on transborde dans un vapeur spécial hommes, femmes, enfans et bagages, nous gagnons rapidement dans un canot la douane, d'où nous roulons en toute hâte vers Batavia. Nous arrivons à temps pour goûter un peu de repos avant le spectacle et voir jouer par une troupe cosmopolite, mais en français, *la Fille du régiment*. Le public hollandais applaudit à tout rompre une exécution qui demande quelque indulgence; la tenue est d'ailleurs excellente, car il n'y a ici personne pour enseigner le mauvais ton, si à la mode ailleurs. Le gouvernement colonial ne tolère pas à Java la présence de l'élément interlope qui fleurit complaisamment à la surface de nos capitales européennes, et toute femme qui ne peut justifier de moyens d'existence avouables est inexorablement expulsée. Ce n'est pas là l'effet d'une pruderie excessive, c'est la suite d'une politique conséquente : rien ne doit altérer le prestige de la race blanche aux yeux des indigènes; elle doit s'interdire tout ce qui tendrait à la déconsidérer, la police y tient la main.

GEORGE BOUSQUET.

CHEZ LES PHARAONS

BOULAQ ET SAQQARAH.

Je voudrais, avant qu'elles soient refroidies et confuses, demander aux bonnes heures que j'ai vécues dans la petite maison de Boulaq et dans le désert de Saqqarah leurs enseignemens familiers. Durant plusieurs mois, j'ai passé mes meilleures journées au bord du Nil dans l'intimité des premiers dieux et des plus anciens hommes qu'il nous soit donné de connaître : j'ai eu la rare fortune de les voir revivre aux leçons du maître qui leur prête sa bonne grâce et sa pénétrante sagacité, de notre éminent Mariette; j'en ai emporté le sentiment d'une révélation capitale. Je ne viens point ici me mêler aux controverses des savans, à leurs recherches pénibles, à leurs discussions de détail : je suis, je le confesse, étranger au grimoire des hiérogrammates et n'en saurais deviner un signe. J'ai simplement interrogé les interprètes les plus autorisés et recueilli dans les lectures acquises par eux ce qui m'a paru le plus propre à frapper les esprits; surtout je suis revenu obstinément m'asseoir dans les tombes et les salles silencieuses où sont réunis tous ces témoins d'autrefois, regardant, écoutant, percevant chaque jour plus distinctement les voix secrètes qui sortent de ces pierres. C'est peut-être assez pour parler ici, librement et à la fortune des souvenirs, de la première société égyptienne, celle qu'on est convenu d'appeler l'*ancien empire*, telle qu'elle m'est apparue dans les lieux où elle a vécu, dans ses monumens, ses représentations figurées. Sans sortir de la nécropole de Saqqarah et du musée de Boulaq, en s'en tenant aux résultats rigoureux, incontestés de la

science contemporaine, on trouve assez de documens pour reconstituer la civilisation de cette société, ses mœurs, sa vie intime, son gouvernement, sa religion, sa philosophie, sa littérature, ses arts surtout, qui trahissent mieux et plus sincèrement que tout autre indice la valeur et le degré d'avancement de la race. Je voudrais avant tout rendre, comme je l'ai ressenti là-bas, le jeu de cette révélation nouvelle tombant brusquement dans nos idées acquises, faisant voler autour d'elle les dates et les systèmes reçus, bouleversant les plans de l'histoire, révolutionnant notre pauvre esprit, substituant aux perspectives familières des horizons autrement ordonnés, intervertissant sur bien des points la généalogie acceptée jusqu'ici de nos idées et de nos connaissances.

« Au commencement,... l'esprit de Dieu planait sur les eaux..., » sur les eaux du Nil, pourrait-on dire en appropriant un autre sens au texte biblique. A l'origine de tout, dans les ténèbres confuses de ce qui, étant donné l'état de nos connaissances historiques, est pour nous les premiers jours de l'humanité, nous trouvons ici l'esprit, c'est-à-dire une civilisation complète, savante, puissante, venue on ne sait d'où, née on ne sait de qui, mère de toutes les autres. Deux mille ans avant que la pensée juive eût agité les questions d'origine, ce peuple-ci vivait, pensait, écrivait en plein développement. A l'heure où Abraham se montre au sommet de l'histoire, où les empires de Chaldée et d'Assyrie apparaissent confusément, où nous avions coutume de voir dans la vie patriarcale le premier essai de société humaine, cette race d'Égypte est déjà vieille, en décadence sous plus d'un rapport; il y a plus de vingt siècles que ses cités prospèrent à l'ombre de ses pyramides. — Tel est le fait qui commande toute notre attention. Je ne sais quelles surprises et quelles clartés ce siècle de transformations scientifiques réserve à notre génération; mais tous ceux qui ont vu comme moi, dans le hasard d'un voyage, s'ouvrir subitement devant eux ces horizons indéfinis de l'ancienne Égypte seront prêts, je pense, à affirmer ceci : il est difficile d'espérer une plus forte commotion intellectuelle, une plus soudaine illumination de l'âme, avant le jour où nous serons appelés dans la lumière d'au-delà.

I.

Elle est bien humble, la petite maison des « Antiques » de Boulaq, croulante et menacée par l'effort du Nil, bien retirée du bruit et du luxe de ce Caire merveilleux, ville des *Mille et une Nuits*. Un peuple de pierre, arraché après des milliers d'années à ses souterraines demeures, s'y abrite du jour et du tumulte, souriant aux

hâtives transformations de sa vieille terre. Il est fort à l'étroit dans ce modeste bâtiment : tous ces dieux et ces rois mériteraient sans doute un autre palais, et il est question depuis longtemps de leur construire un musée définitif. Le nouveau musée sera plus somptueux, plus digne d'eux; je ne sais s'il leur sera plus hospitalier. C'est une pensée amicale d'avoir placé ces dieux et ces rois dans ce faubourg de fellahs, leur postérité lointaine, et tout au bord de leur fleuve paternel, de ce Nil divin qui cache dans l'espace comme dans le temps ses sources mystérieuses, qui a fait de son limon et vivifié de son âme leur empire, qui est l'Égypte, comme a dit Hérodote. Quand les belles eaux diaprées qu'il roule des cataractes de Nubie, après avoir reflété dans leur course de 1,000 lieues les temples ruinés et les horizons des tropiques, viennent, avant de se jeter à la mer, battre les assises lézardées de la maison de Boulaq, elles semblent ralenties et émues comme un enfant qui passe devant le toit de l'aïeul.

Et puis il y a dans le hasard des dispositions matérielles du musée une source de méditations fécondes. Le visiteur a passé de longues heures dans le demi-jour des salles, tout emplies de souvenirs et de représentations funéraires, dans le commerce des momies et des images primitives; il a déroulé cette longue suite de siècles comme les feuilles émiettées des anciens papyrus, il a perdu pied dans le temps et s'est senti enfoncer jusqu'à ces couches obscures de l'histoire que le regard n'a jamais mesurées, que la sonde n'a pas touchées. Tout ce qui l'entoure ne lui a parlé que de la mort; ces corps intacts, ces figures de granit, ces attestations de victoires et de splendeurs royales, comme ces objets domestiques, l'ont poursuivi de la même et ironique leçon sur l'amère vanité d'être : il ploie écrasé sous le poids de cet interminable passé, sous le sentiment de sa petitesse en face de lui, sous les problèmes et les mystères qui le sollicitent, il fuit tous ces regards immobiles qui le poursuivent et cette atmosphère de sépulcre qui l'étouffe. Voici qu'un seul pas le porte sur ce petit balcon à ciel découvert qui surplombe le fleuve et commande les riantes perspectives de Gizeh; il retombe brusquement dans la plus triomphante affirmation de la vie qui puisse éclater en ce monde. Quel que soit le jour de l'année et l'heure du jour, un soleil splendide lui envoie sa chaude couronne de rayons et moire les flots de lumières palpables; le Nil puissant roule dans sa majesté avec un sourd bruissement de vie; les lourdes *dahabiés* glissent, chassant devant elles des ombres vigoureuses, aux cris de leurs rameurs qui s'excitent de la voix. Sur la grève du père nourricier, la population afflue sans relâche : femmes emplissant les jarres qu'elles portent penchées sur la tête, enfans s'ébattant dans

l'eau tiède, bouviers menant boire les troupeaux de buffles, mariniers à leurs barques. Aussi loin que la vue peut remonter ces horizons limpides, le fleuve s'étend en déroulant sa ceinture de palmiers; tout le long de ses bords une végétation intense, toujours nouvelle, toujours superbe, grandit dans ce printemps qui ne repose jamais; par delà les tapis de verdure de Gizeh, les sables des crêtes libyques, insoutenables au regard, doublent la clarté comme un miroir d'or et la renvoient au ciel blanc. La lumière, la chaleur, la vie, ces joies premières de la création, vous baignent et vous enivrent; le vertige des séves en travail vous monte au cerveau. Cette terre divine est aussi forte, aussi gracieuse que si elle était née d'hier, aussi jeune qu'aux jours premiers dont on vient de lire l'histoire dans ses archives lointaines, qui nous la montrent toujours identique à elle-même.

Ce contraste éloquent force la méditation des âmes les plus rebelles: la pente de la rêverie, sur ce balcon du musée de Boulaq, ramène toujours l'esprit au thème éternel de toute philosophie : la caducité des choses humaines opposée à l'impérissable jeunesse de la nature, l'effroyable peu que nous sommes, nous, notre histoire, notre courte antiquité, en face de cette création antérieure à tout, survivant à tout, ne défaillant jamais.

Il est pourtant un lieu qui possède encore mieux que Boulaq le don de troubler l'imagination : c'est Saqqarah. Quand on a quitté la rive du Nil au petit village fellah de Bedrechin, à deux heures en amont du Caire, et traversé les belles forêts de dattiers où fut Memphis, on arrive au pied du plateau légèrement incliné où commence le désert lybique; la luxuriante végétation de la plaine s'évanouit suivant une ligne nette, brusque, comme tranchée par la faux : les sables commencent. On gravit durant un quart d'heure, on tourne entre quelques monticules d'aspect étrange; la joyeuse et verte vallée d'Égypte s'est dérobée aux yeux : plus rien à perte de vue que le désert, le sable, le silence, la mort. C'est l'immense nécropole de l'ancien empire. Comme les cimetières turcs du Bosphore sont placés au bord de la mer, qui emporte chaque année les tombes les plus aventurées, les sépulcres des premiers Égyptiens sont réunis à la naissance du grand désert d'Afrique, ensevelis sous les vagues de sable que roule sans cesse le khamsin; c'est des deux parts le naufrage du néant dans l'infini. Sur une vaste étendue, des dunes tourmentées révèlent les hypogées qu'elles recouvrent : çà et là des pyramides, tombeaux d'où dominent encore les maîtres du peuple mort, rompent seules l'uniforme horizon et décroissent dans les lointains sur deux lignes irrégulières, l'une au nord, vers Gizeh, l'autre au sud vers Meydoun. Il y en a d'écrou-

lées sur elles-mêmes, informes et gigantesques amas de ruines : d'autres debout dans tout leur orgueil avec leurs assises intactes. C'est au sommet d'une de ces dernières, la pyramide à degrés de Saqqarah, — le plus ancien édifice de la main de l'homme, d'après toutes les présomptions, — qu'on embrasse le mieux cet ensemble. Si l'on regarde dans la direction de l'ouest, le désert se déroule sans autres limites que celles fixées par la pensée jusqu'au centre de l'Afrique, jusqu'à l'autre Océan, durant des milliers de lieues; pas un atome ne tranche sur la tristesse du sable pur, aveuglé de soleil, buvant la lumière comme l'eau, gris de plomb à l'aube et au crépuscule. Le silence est si subtil qu'on entend aux grandes eaux le sourd murmure du Nil invisible, voix de la vie. Si l'on regarde à ses pieds, on retrouve, moutonnant contre les assises de la montagne de pierres, les innombrables plis de terrain qui recèlent et trahissent aux endroits déblayés des tombes vieilles de cinq à six mille ans, à notre connaissance, d'autres qui échappent à la mesure de nos certitudes : les plus anciennes conquêtes de cette mort que la Bible appelle première-née — *primogenita mors*. — Cherchez maintenant s'il est une place en ce monde qui puisse mieux terrasser l'âme par la rencontre de ces deux infinis, celui de l'espace, celui du temps.

Redescendons dans les hypogées : il faut les déblayer à chaque visite du sable qui les envahit derechef dès que la pioche se repose. Alors apparaît une cité populeuse où, dans chaque maison mortuaire, les murs sont littéralement couverts d'inscriptions hiéroglyphiques, de représentations sculptées et peintes : elles nous rendent dans ses moindres détails la vie privée d'une société, l'expression de ses pensées, la physionomie du pays qu'elle habitait, la flore, la faune de ce pays, depuis le monstre jusqu'à l'insecte; la fraîcheur, l'éclat, la scrupuleuse perfection de ces représentations semblent les dater d'hier. Qu'on se figure une des nécropoles de nos grandes capitales, un Père-Lachaise dix fois, vingt fois plus étendu, ses humbles caveaux remplacés par des chambres spacieuses et des galeries souterraines, ses pierres nues empruntant à nos arts toutes leurs recherches pour raconter notre vie; qu'on se le figure ainsi immobilisé, conservé aussi intact dans le sable fin que la momie sous ses bandelettes et ses aromates, et apparaissant soudain dans sept ou huit mille ans aux hommes qui seront alors. Je ne reviendrai pas sur la monographie détaillée de ces tombeaux, tous ordonnés sur le même plan et déjà tant de fois décrits. J'ai voulu seulement rappeler une impression d'ensemble, telle qu'elle se dégage de leur réunion dans la solitude.

J'aimais à m'asseoir sur le linteau à demi dégagé d'un d'entre

eux pour relire quelques pages de Pascal. Les *Pensées* sont le seul commentaire assez éloquent pour être supporté en un tel lieu; il n'est pas plus sombre que cette âme, pas plus illimité que cet esprit. — C'est à Saqqarah qu'il faut entendre le grand tourmenté vous souffleter de ses coups d'ailes... « Qui se considérera de la sorte s'effraiera de soi-même, et, se considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ses merveilles... Dans la vue de ses infinis, tous les finis sont égaux, et je ne vois pas pourquoi asseoir son imagination plutôt sur un que sur l'autre. La seule comparaison que nous faisons de nous au fini nous fait peine... »

Tout vous crie cela ici : ces pensées vous enveloppent aussi fatalement que le sable qui monte sous vos pieds, vous oppressent aussi lourdement que le vent de feu qui passe sur votre corps. Aucun poids de la terre n'arrête l'essor de l'âme qui monte avec les esprits ailés, et c'est ce que Dante ressentait dans le monde des morts :

> M'andava senza alcun labore
> Si che seguiva in su gli spiriti veloci.

Tout est grand, profond : nul ressouvenir de la vie ne trouble la méditation dans cette solitude. Un jour seulement, j'y ai été distrait par une pauvre petite tente qu'un fellahin employé aux fouilles avait dressée dans le sable. Cela me paraissait le dernier mot de la misère que ce passant d'une heure et son abri d'une nuit en pareil lieu. Alors j'ai pensé qu'il doit y avoir quelqu'un pour qui cette antiquité et cet espace sans bornes sont misères égales, qui juge ce mendiant et les pharaons, cette loque de toile et les Pyramides, aujourd'hui et les longs siècles, à la commune mesure de son éternité, et quand l'homme roula d'un geste son lambeau d'étoffe sur son piquet, au matin venu, je me rappelai qu'Isaïe le prophète a dit : *Terra auferetur quasi tabernaculum unius noctis*, « cette terre sera enlevée comme la tente d'une nuit. »

II.

C'est l'attrait de la rêverie promenée sur d'aussi larges horizons qui ramène d'abord le visiteur au musée de Boulaq. Les premiers rapports avec ses habitans sont forcément un peu froids; ce monde nouveau étonne le profane, ces personnages bizarres, souvent gauches et raides, troublent ses habitudes d'esthétique et restent muets pour lui. Peu à peu cependant les problèmes qu'ils soulèvent irritent l'esprit, s'emparent de lui l'un après l'autre et le retiennent

impérieusement; pour peu qu'on les interroge avec patience, ces morts parlent, leurs ténèbres s'illuminent, un monde s'ouvre. On comprend et on s'approprie les paroles magistrales avec lesquelles M. de Rougé, le guide à jamais regrettable de la science égyptologique, ouvrait en 1860 son cours au Collége de France : « Je ne sais, messieurs, si l'attrait invincible qui m'a toujours entraîné vers les études hiéroglyphiques me fait illusion, mais il me semble que la grande attente des esprits sérieux à notre époque est bien justifiée, et que jamais les méthodes puissantes de l'archéologie et de la philologie moderne n'ont rencontré un sujet plus intéressant par les souvenirs de toute sorte que l'histoire a concentrés dans la vallée du Nil, plus curieux et plus solide à la fois par le nombre et la prodigieuse antiquité des monumens dont la critique la plus difficile ne pourra récuser le témoignage. »

Oui, sans doute : parmi tant d'efforts de pensée qui ont fait la grandeur et le tourment de notre siècle, je ne sais pas de plus haut honneur intellectuel ni de résultat plus assuré que le relèvement de cet immense édifice de l'histoire d'Égypte, depuis Champollion jusqu'à nos jours. Bien des pierres manquent encore; mais les grandes lignes sont désormais fixées avec une sûreté incontestable. Le cadre de cette étude ne se prête pas à l'énumération de toutes les preuves qui ont permis aux égyptologues de rétablir les annales du peuple de Ménès durant une période de quarante à cinquante siècles en deçà de notre ère. On sait que les listes de dynasties royales dressées par Manéthon, contrôlées et corrigées par les tables d'Abydos, de Saqqarah, par la salle des Ancêtres à Karnak et le papyrus de Turin, ont fourni la base de ces calculs : il est malaisé aujourd'hui de plaider la thèse si longtemps soutenue du parallélisme des dynasties. Autour de cette base viennent se grouper pour l'appuyer les indications tirées des monumens, des variations ethnographiques, esthétiques, religieuses : les sciences naturelles s'accordent pour témoigner de cette prodigieuse antiquité.

On a divisé cette longue suite de siècles et de dynasties en trois grandes périodes : l'ancien, le moyen et le nouvel empire. Comme il faut se limiter en un si vaste domaine, je veux passer sous silence les deux derniers, dont l'histoire nous est plus familière. Je demande au lecteur d'oublier aujourd'hui les splendeurs des Séti et des Rhamsès, les désastres de l'invasion des Pasteurs; je lui demande de retourner d'un vol à six mille ans du jour où nous vivons, et de me suivre dans les profondeurs de cet ancien empire memphite, dont la nécropole de Saqqarah nous a révélé l'existence. Grâce aux monumens figurés des IIIe, IVe, V^e^ et VIe dynasties, sortis de terre en si grand nombre et en parfait état de conserva-

tion, cette première période nous est mieux connue que presque toute la suite des annales égyptiennes. Les documens s'arrêtent d'ailleurs après la VIe dynastie et jusqu'à la XIe, qui commence le moyen empire : il y a là une de ces brusques interruptions, un de ces trous noirs dans le passé où l'histoire d'Égypte se perd à deux ou trois reprises, comme ces fleuves dont le cours disparaît sous terre durant un certain temps; on suppose qu'il faut voir dans ces lacunes, résultat probable de révolutions intérieures et d'invasions étrangères, des périodes analogues à notre moyen âge, une léthargie prolongée de la civilisation. L'absence de documens ne nous autorise pas d'ailleurs à retrancher de nos calculs ces siècles vides; sans parler de la suite des dynasties dont il faut trouver la place, l'histoire égyptienne reparaît soudainement après ces éclipses, comme les fleuves après leur parcours souterrain, profondément modifiée dans sa direction et dans sa forme; nous sommes forcés de tenir compte du laps de temps nécessaire à ces transformations, quoique caché à nos yeux entre les deux points où nous perdons le fil conducteur. Au reste, les découvertes heureuses des savans restreignent chaque jour davantage ces espaces déserts, comme les explorations des voyageurs resserrent de plus en plus les blancs inconnus de nos cartes d'Afrique. On peut prévoir le moment où la chaîne aura retrouvé tous ses anneaux, où l'esprit pourra remonter, en suivant des faits certains, des derniers Ptolémées au roi Ménès.

Déjà notre œil peut faire matériellement ce travail à Boulaq, d'une façon sommaire, mais particulièrement curieuse. M. Mariette a eu récemment l'ingénieuse idée de ranger dans une vitrine, par ordre chronologique, les scarabées royaux, depuis les premiers pharaons jusqu'au dernier. On sait que ces petites bestioles de pierre dure portaient gravé le cartouche, — nous dirions le protocole, — du souverain régnant, et que la tradition s'en est conservée durant toute la monarchie égyptienne. Rien ne saurait frapper l'esprit mieux que cette concrétion matérielle de cinquante siècles d'histoire dans ces menues pierres piquées sur trois ou quatre rayons d'un mètre. On songe involontairement devant elles à ces incalculables périodes de notre formation planétaire, dont les produits minéraux représentent la condensation de volumes de gaz épandus dans l'espace sans fin; de même la longue histoire humaine est venue se cristalliser pour nous dans ces grains mystérieux de lapis ou de serpentine. On admire l'alchimie souveraine de la science qui transmute aujourd'hui ces pierres pour reconstituer avec elles les développemens de cette histoire. A quelque point de vue qu'on se place, la leçon de cette étrange collection est puis-

sante et ironique; plusieurs de ces pauvres insectes sont les seuls témoins qui sauvent de l'oubli des souverains ayant régné sur la première monarchie du monde. S'il est vrai qu'ils fussent pour les anciens Égyptiens le symbole de la résurrection, ils n'ont pas failli à leur tâche et ont mérité cette divinisation en ressuscitant à nos yeux tant d'humanité perdue. — Mais laissons cette poignée de siècles et revenons à l'ancien empire : c'est avec ses contemporains que je voudrais surtout causer aujourd'hui ; ce sont les statues, les peintures, les inscriptions des premières dynasties que je voudrais faire parler, à cette heure où tout le reste du monde se tait dans la nuit.

III.

Entrons dans le musée de Boulaq. Dès le petit jardin qui le précède, un peuple de statues nous fait cortége : ce sont les heureux colosses que leurs dimensions ont sauvés de l'emprisonnement et qui contemplent encore de leurs yeux de granit le ciel et le soleil de mai, les reflets lumineux des voiles sur le Nil, les ombres dures sous les acacias, la gaîté des moineaux voletant des lauriers en fleur aux têtes couronnées. — On pénètre dans le vestibule, et toute cette joie bruyante de la lumière s'éteint comme une flamme soufflée: le silence, la solitude, le demi-jour, le respect lui succèdent, bien rarement troublés par quelque étranger curieux ou quelque effendi désœuvré. De nouvelles statues nous reçoivent : la plupart appartiennent précisément à l'ancien empire. Les unes sont de grandeur naturelle, d'autres surhumaines, la meilleure part de plus petit modèle : il y en a de granit de Syène, de diorite, de basalte, de serpentine, de calcaire, — celles-ci généralement peintes, — d'albâtre et de bois. Presque toutes sont étonnantes de conservation; le temps n'a pas altéré un de leurs contours, pas oblitéré un des signes gravés en creux ou teintés en noir de leurs légendes hiéroglyphiques : la pierre a encore le luisant du dernier coup de ciseau. — Voici le célèbre Képhren, le monarque de la IVe dynastie; on a vu à notre exposition cette grande statue taillée dans un bloc de diorite verdâtre; on rêve aux procédés inconnus qui ont pu donner cet épiderme velouté à une roche dont le grain est aussi résistant, aussi rebelle au ciseau que celui du fer. On en peut juger aux éclatemens des genoux et des bras, car le vieux pharaon a subi l'épreuve des révolutions, et son effigie a été précipitée dans un puits funéraire, auprès du grand sphinx; on a retiré de là plusieurs autres statues du même souverain gravement mutilées : le torse et la jambe de l'une d'elles sont les morceaux les plus achevés que je

connaisse de sculpture égyptienne. On a vu également à Paris ce merveilleux personnage de bois de l'ancien empire, si vivant et si parlant que le cri des Arabes qui le découvrirent l'a baptisé : ils l'appelèrent le Cheikh-el-Beled, à cause de sa ressemblance frappante avec le cheikh actuel de leur village. On n'a pas encore pu admirer chez nous les deux plus étonnans morceaux de la collection, cet homme et cette femme, en calcaire, trouvés à Meydoun et contemporains du roi Snéfrou de la IIIe dynastie. En voyant l'éclat et la fraîcheur des couleurs, la perfection des yeux artificiels en quartz qui ornent ces deux figures, la vivacité des hiéroglyphes s'enlevant en noir sur la blancheur éclatante du calcaire lithographique, beaucoup de visiteurs se refusent obstinément à croire que les images de Râ-Hotep et de sa femme Nefert n'aient pas été retouchées. Telles pourtant M. Mariette les a trouvées, après six mille ans de sépulture. A côté de ces morceaux célèbres, que d'autres habitans de Boulaq, de plus humble condition, voudraient une mention spéciale! Je ne m'y arrête pas, pour dégager plus vite les caractères généraux qu'ils présentent.

Ce sont pour la plupart de beaux hommes, vigoureux, aux jambes fortes, aux larges épaules, aux pectoraux développés, vêtus seulement de la *schenti* bouffant autour des reins : les uns dans le mouvement de la marche, la jambe droite en avant, les bras pendans, les autres assis, les mains sur leurs genoux, quelques-uns agenouillés dans la posture de l'offrande. Les visages se rattachent à deux types bien distincts : tandis que les figures si nombreuses de la Ve et de la VIe dynastie offrent une face ronde, un front et un nez légèrement déprimés, et reproduisent fidèlement les traits du fellah actuel, les statues antérieures de Meydoun, les bas-reliefs sur panneaux de bois d'un des plus anciens tombeaux de Saqqarah accusent un type plus noble et plus ferme, de famille européenne; le nez droit, les pommettes osseuses, le crâne allongé, le front haut, le cou long. Il y a là les données encore bien vagues d'un problème ethnographique dont la science commence à se préoccuper vivement.

On peut d'autant mieux se fier aux indications historiques de nos statues que toutes sont visiblement des portraits. Le hiératisme, qui montera plus tard des membres à la tête, comme ces paralysies qui gagnent insensiblement le cerveau, n'a pas encore immobilisé les faces : elles sont parlantes. Le corps lui-même, soumis déjà aux poses conventionnelles du canon égyptien, n'y est pas emprisonné. Sous l'uniforme de rigueur, qui pourrait faire confondre à première vue les statues de l'ancien empire avec celles du siècle de Rhamsès ou de l'époque saïte, on apprend vite à distinguer les premières, grâce à ce

sentiment de vie, à cette force tranquille qui se dégage des gênes de la forme. On est d'ailleurs moins choqué par la monotonie des figures égyptiennes, pour peu qu'on réfléchisse aux lois de la plastique orientale. Un art primitif cherche à rendre les attitudes ordinaires de la vie plutôt que les mouvemens spéciaux qu'étudie seul un art très raffiné. Or ces attitudes sont restreintes à un très petit nombre chez l'homme d'Orient, immobile, grave et lent, sobre de gestes, impassible de visage : il ne connaît pas cette individualité de la stature, du port, de la physionomie, si recherchée chez nous; vous verrez tous les passans dans une rue marcher, s'asseoir de même. il y a là à mon sens une explication et une excuse partielles des poses hiératiques.

Dans les bas-reliefs qui décorent en si grand nombre les tombeaux, le ciseau de l'artiste a des audaces ignorées des figures en ronde bosse, il n'hésite devant aucun mouvement, aucun raccourci du corps humain. Le plus souvent il est impuissant à les traduire; les bras et les jambes se rattachent au tronc suivant les lois d'une anatomie particulière, la règle de l'école commande de poser des têtes de profil sur des corps de face; n'importe, ces figures vous laissent la même impression que certaines esquisses d'écoliers nés dessinateurs; les détails sont choquans, mais l'ensemble du mouvement est saisi, c'est mieux senti et observé que telle œuvre correcte d'où la vie est absente. Dans la représentation des animaux, qui semble échapper aux entraves du canon hiératique, l'esprit d'observation exacte des sculpteurs égyptiens reprend tous ses droits : ce sont avant tout des animaliers, comme on dirait aujourd'hui; aucun moderne ne les surpasse en vérité et en naturel à cet égard. Ils ont reproduit dans les tableaux funéraires toute la faune de leur temps, avec une précision qui charmerait un naturaliste chinois. Les visiteurs du musée de Boulaq se rappelleront, comme le spécimen à la fois le plus ancien et le plus parfait de cet art, un panneau trouvé à Meydoun, près des statues de Râ-Hotep et de Nefert; c'est une simple peinture à la détrempe sur enduit, qui représente des oies marchant et picorant : le trait est rapide et sûr, sans hésitations ni recherches, le coloris exact, les proportions irréprochables; il est impossible de serrer de plus près la nature avec des moyens plus sobres. Je n'ai jamais été maître de mon étonnement en me retrouvant devant ce fragile débris, merveilleusement conservé jusqu'à nous, et qui attesterait seul au besoin que l'apogée de l'art égyptien coïncide avec son origine, ou du moins ce que nous appelons ainsi, faute de pouvoir reculer plus loin nos investigations. Car c'est là le fait capital qui se dégage de cette étude : dès les premiers jours de l'ancien empire, l'art national nous appa-

raît fixé dans ses règles essentielles, telles qu'elles se perpétueront durant quatre ou cinq mille ans, supérieur d'emblée à tout ce qu'il produira dans la suite.

Supériorité relative d'ailleurs. Après avoir loué comme il convient cette vieille école égyptienne, il en faut dire la secrète faiblesse et en tirer pour nous une leçon. Elle est essentiellement et franchement *réaliste*, au sens où nous prenons le mot aujourd'hui. Dans la reproduction de l'homme, au travers des entraves du formulaire, dans celle plus libre des animaux, son seul but est l'équivalence exacte des réalités; elle pousse à la dernière limite les qualités d'observation, celles de l'imagination lui manquent. La race chamitique n'a jamais eu la notion de l'idéal, telle que l'ont comprise les Grecs et à leur suite le monde civilisé; dans ses œuvres les plus achevées, on retrouve la copie scrupuleuse de la nature : on y chercherait vainement l'âme et l'individualité de l'artiste. On a même pu refuser sans trop d'injustice le nom d'art à cette tradition qui en arrive à ne plus chercher que des signes d'idées, comme ceux des hiéroglyphes dans la représentation des choses; l'ouvrier de l'ancien empire ne considère déjà plus la personne humaine que comme un instrument destiné à traduire l'action qu'il veut figurer, sans se préoccuper des sentimens que peut éveiller chez elle cette action : son tableau est purement descriptif, objectif, diraient nos voisins d'outre-Rhin. — Là est le secret de sa profonde infériorité, de l'indifférence où il nous laisse. Cette infériorité est surtout sensible, si l'on rencontre parmi les maîtresses œuvres de l'art égyptien la plus médiocre production de l'art grec; comme son charme nous gagne, comme elle répond mieux à nos exigences innées! Le visiteur que ne passionnent pas les questions scientifiques revient rarement deux fois au musée de Boulaq; si tout y est curieux, rien n'y est beau au sens idéal du mot. Pour ma part, je n'en suis jamais sorti sans me dire qu'il contenait la plus écrasante condamnation des écoles nouvelles qui voudraient donner à l'art le réalisme pour seule fin. Les inimitables copistes de l'ancien empire, dans celles de leurs œuvres qui échappent aux étroites observances du rite égyptien, ont poussé la justesse du coup d'œil aussi loin que les plus savans de notre temps; ces œuvres nous étonnent sans nous attirer, et au sentiment spécial qu'elles inspirent on peut deviner le désappointement qui nous attendrait dans nos musées le jour où l'art *vu* y détrônerait l'art *pensé* et *rêvé;* on dirait, comme au sortir de Boulaq : Ils sont bien forts! Nul ne s'écrierait plus : Ils sont bien grands!

Heureusement ceux-ci sont avant tout bien vieux, et à défaut d'autre intérêt, l'obsession persistante de cette prestigieuse antiquité suffirait à nous ramener parmi eux. Le temps, qui sacre toute

chose humaine, les a faits irréprochables : trop de questions se pressent sur les lèvres en leur présence pour qu'on songe à les critiquer. Portez donc chez eux vos théories, vos raisonnemens, vos idées éphémères! L'homme de Meydoun vous fera rentrer d'un regard dans votre néant, d'un regard de ce bel œil de quartz, brillant et vivant, au magnétisme terrible. — Qui n'a éprouvé ce malaise indéfinissable qu'on ressent à regarder fixement, le soir, un vieux portrait dont la prunelle vague vous suit obstinément? Qu'est-ce donc quand on rencontre cet œil ouvert au jour nouveau après six mille ans de sommeil dans les ténèbres, cet œil qui a vu le vaste monde, le ciel et les hommes à ces époques lointaines où l'existence même de l'univers faisait doute pour nous avant que de pareils témoins ne fussent venus l'attester? Et l'on n'échappe à celui-là que pour se retourner vers la statue de bois, fragile défi jeté à tant de siècles, vers le Képhren qui a vu construire les pyramides, vers tous ces revenans de Saqqarah. On comprend qu'il ne faille pas une imagination bien vive au visiteur, errant à travers ces salles désertes, silencieuses, assombries, pour voir s'animer bientôt ces figures qui viennent à lui du fond de leurs soixante siècles, pour surprendre une ironie désabusée dans les yeux de ces vieillards qui lui montrent, pêle-mêle au milieu des vitrines, les dieux qu'ils ont adorés, les poèmes qu'ils ont écrits, les bijoux dont ils se sont parés, les armes qu'ils ont conquises, et, dans les momies dont les pieds séchés dépassent çà et là les gaînes peintes, les femmes qu'ils ont aimées : on ne tarde guère à discerner des voix confuses sortant de toutes ces lèvres de pierre pour railler les certitudes et les espérances de l'enfant qui passe, pour lui dire les choses sages, et que les mensonges qui nous prennent étaient déjà vieux de leur temps. On écoute le chœur des premiers hommes reprenant dans la plus vieille langue humaine la litanie désolée de l'Ecclésiaste : vanité des vanités! — Ah! les heures passent rapides et pleines dans cette maison de Boulaq! On les entend parfois se rappeler timidement à une horloge voisine : c'est encore là une ironie amère, un écrasement brutal de plus, ces petites quantités de temps qui viennent se perdre au gouffre et semblent si misérables, dans ce milieu où on ne les compte plus, où on joue avec les siècles comme le Jacquemart de Strasbourg avec les heures : on pense à des gouttes d'eau tombant dans l'océan.

IV.

Les statues et les bas-reliefs funéraires qui font passer sous nos yeux l'ancien empire se placent au premier rang de nos moyens

d'information. A côté d'eux viennent les inscriptions lapidaires et les trop rares papyrus qui les font parler. Les plus anciens monumens égyptiens témoignent, nous l'avons vu, d'un art maître de lui-même, en pleine maturité; ils nous livrent de même une langue et un alphabet fixés dans leurs règles essentielles et qui varieront fort peu par la suite. Bien des siècles se passeront encore avant que les peuples d'Asie aient trouvé le moyen de noter leur pensée: l'Égypte le possède déjà et ne nous permet pas, si loin que nous poussions dans sa connaissance, d'en soupçonner l'origine. C'est elle qui apprendra au reste du monde cette science fondamentale; on sait aujourd'hui que l'alphabet phénicien, d'où sont sortis le grec et tous les nôtres, n'était qu'une simplification du caractère hiéroglyphique. Toutes les applications de la pensée humaine que peut traduire l'écriture sont en grand honneur dans cette première société et supposent, comme le reste, une effrayante période de culture antérieure. Sciences, religion, médecine, astronomie, poésie, toutes les branches de l'esprit sont cultivées : nous avons peu de rédactions directes du temps, mais les ouvrages postérieurs se réfèrent sans cesse à des traités contemporains du roi Menken-Râ et des premiers pharaons. L'importance que se donnent dans leurs épitaphes les scribes et les bibliothécaires royaux atteste assez l'existence de dépôts scientifiques et littéraires de premier ordre.

Le papyrus médical de Berlin, fort ancien lui-même, attribue aux temps les plus reculés le codex thérapeutique qu'il expose. Les Pyramides sont là pour témoigner du développement des arts mécaniques et de la géométrie. Quant à l'astronomie, l'étude des documens hiéroglyphiques présente tant de causes d'erreur, en matière si délicate, que nos savans sont très sobres d'affirmations; pourtant quelques-uns soupçonnent un tel degré d'avancement dans cette science que les premiers Égyptiens auraient connu le mouvement réel des planètes, y compris la nôtre, et deviné le déplacement dans l'espace du système solaire, découvertes moins extraordinaires d'ailleurs sous ce ciel aux nuits éclatantes, parmi ces populations vivant à l'air libre, où l'astronomie est l'étude familière, où le moindre berger sait quelque peu des étoiles.

La littérature authentique de cette époque se réduit pour nous à des épitaphes de grands personnages, à quelques inscriptions plus détaillées où ils racontent leur vie et leurs services, aux anciens chapitres du rituel funéraire et à un opuscule célèbre sous le nom d'*Instructions de Ptah-Hotep*; composé sous la ve dynastie; il nous a été révélé par un papyrus de la xie, vénérable document que la science doit à M. Prisse d'Avesnes. Notre mot de *littérature*, appliqué à ce lointain état de l'esprit humain, est aussi peu juste

que l'était tout à l'heure celui d'art. Je m'en sers faute d'autre. Plus tard, sous les grandes dynasties, il y aura une littérature égyptienne, officielle et pompeuse, des romanciers, des historiens, des poètes qui célébreront les exploits du pharaon en style travaillé et feront assaut d'imagination. A l'heure où nous sommes, l'imagination est pauvre dans la vallée du Nil : les écrits, comme les œuvres plastiques et les formules religieuses, lui demandent peu ; c'est la raison et le cœur qui prédominent. Le livre de Ptah-Hotep est un code de morale officielle *ad usum Delphini*, les instructions d'un prince à son fils; cela ne peut être comparé qu'aux traités moraux de Confucius ou à quelques chapitres de l'Ancien-Testament ; c'est d'ailleurs le tour parabolique et sentencieux des livres sapientiaux.

Ici je veux dire tout de suite le fait capital qui me frappe dans tout ce qui a survécu des lettres égyptiennes, c'est l'intime parenté du style avec celui des productions du génie hébraïque. Qu'on prenne un chapitre du rituel ou quelqu'une des œuvres postérieures, l'hymne au Nil (XIIe dynastie), le poème de Pentaour, une des odes nombreuses à la gloire des Thouthmés et des Rhamsès : on se rendra facilement compte de l'identité de forme, de procédé, de rhythme, d'images, qui existe entre ces compositions et les psaumes juifs. Le verset a le même mouvement, la métaphore même tournure, la pensée même obscurité; tel verset de psaume semble la traduction littérale d'un hymne égyptien. Si l'on considère le long séjour d'Israël dans la vallée du Nil, l'éducation de ses chefs dans les écoles de Memphis ou de Thèbes et l'initiation complète de Moïse, — que Strabon appelait un prêtre égyptien, — si l'on réfléchit que son exode a coïncidé avec la plus brillante période de la civilisation pharaonique, depuis longtemps en pleine possession de sa littérature, il est impossible de ne pas chercher là pour une part l'origine des grandes œuvres juives et le moule de la forme conservée plus tard par l'inspiration sémitique.

On ne fait d'ailleurs aucun tort à la majesté du psalmiste ou à la grâce du cantique en leur cherchant des modèles dans les vénérables tombeaux de cette vieille Égypte, qui apparaît jusqu'ici comme la première institutrice de l'humanité en toutes choses. Que de pensées profondes ou attendries sortent de la poussière des papyrus, arrachées par nos patiens déchiffreurs! Le jour où le travail sera assez avancé pour qu'on puisse mettre à la portée de tous les résultats obtenus, le trésor de l'esprit humain aura recouvré un de ses plus fiers joyaux. De l'ancien empire, de cette aurore de l'histoire que la distance fait presque invisible pour nous, il ne nous reste guère que des fragmens d'inscriptions lapidaires; ce serait encore assez pour composer une anthologie digne de tout notre

respect. Écoutez l'épitaphe de ce fonctionnaire de la ve dynastie qui, en se couchant à Saqqarah il y a cinquante-cinq siècles, faisait graver sur son tombeau ce que chacun de nous serait encore fier de pouvoir mettre sur le sien : *Ayant vu les choses, je suis sorti de ce monde, où j'ai dit la vérité, où j'ai fait la justice. Soyez bons pour moi, vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre.* A côté de ce testament de Romain, quoi de plus mélancolique que cette autre épitaphe de femme, empruntée au rituel : *Je pleure après la brise, au bord du courant du Nil, qui rafraîchissait mon chagrin.* Y a-t-il plus doux murmure de morte sur les tombes de Grèce ou de Sicile? Ce même rituel fournit à un autre cette prière dans les angoisses du sépulcre : *O cœur, cœur qui me viens de ma mère, mon cœur de quand j'étais sur terre, ne te dresse pas comme témoin, ne me charge pas devant Dieu le grand :* invocation exquise d'une âme droite qui savait que ses fautes n'avaient pu venir que du cœur. Dans les *Instructions de Ptah-Hotep*, traduites en allemand par le docteur Lauth, je relève quelques préceptes; on reconnaîtra la parenté de la forme et du fond avec les livres bibliques de la Sagesse ou des Proverbes. L'auteur est au déclin de ses jours, il a « vécu cent dix ans dans la faveur royale, » et parle tristement de sa décrépitude :

« Osiris, mon seigneur, vieillir est un mal extrême, une grande malédiction : c'est redevenir enfant. Le vieillard se couche, il souffre. Ses yeux le trahissent, ses oreilles s'affaiblissent, sa force périt, sa bouche ne prononce plus, la parole lui manque, son cœur s'endurcit, ses jointures travaillent : il ne se souvient plus d'hier. La vieillesse fait un homme malheureux à tous égards. »

Que fera donc le vieillard de ses jours inutiles?

« Le Dieu de majesté a dit : — Apprends à ton fils les paroles anciennes. — Et lui dit à son fils : — Ne t'enorgueillis pas dans ton cœur de ta science; consulte l'ignorant comme le savant. Estime la bonne parole plus que l'émeraude qu'on trouve parmi les gemmes au bras des servantes. — Un mouvement de charité vaut plus que les sacrifices : ton corps est de plus haut prix que ton vêtement. »

Puis ce sont des conseils pour toutes les conditions où les hasards de la vie peuvent mettre un homme, et surtout un parfait manuel du bon courtisan.

« Les tentations violentes de faire ce qui te passe dans l'esprit, ré-

prime-les dans le commerce avec les princes. — Si tu es en posture de t'asseoir à la cour, cède la place à ton supérieur, salue-le prosterné jusque sur le front, considère ce qu'il est vis-à-vis de toi, ne le moleste pas. — Si tu es dans la condition du prud'homme qui s'asseoit dans les conseils de son maître, contrains ton cœur; la réserve de la parole est plus digne que les fleurs du bavardage. Explique ce que tu sais avec éloquence; n'injurie pas; la parole est la plus dangereuse de toutes choses; qui l'a déchaînée ne peut la retirer. — La justice est grande, nécessaire, égale, intègre, depuis les jours d'Osiris. — Si tu entres dans un harem, prends garde au contact des femmes; le lieu où elles sont n'est pas bon : imprudent qui les séduit! Des milliers d'hommes ont péri pour un moment plus fugitif qu'un songe. C'est la mort que la connaissance de la femme. »

Et le moraliste continue ainsi, parlant de l'administration des biens, de la famille, des devoirs des diverses charges, sans beaucoup d'élévation, mais avec un sens très pratique de la vie.

Je ne veux pas sortir des limites strictes de l'ancien empire, où je me suis volontairement renfermé; plus tard une littérature complète me fournirait de maîtresses pages en tout genre. Qu'il me soit permis pourtant de citer quelques versets de ce bel hymne au Nil, qui échappe à peine à mon sujet, puisqu'il date au plus tard de la XIIe dynastie.

« Tu abreuves la terre en tout lieu, — voie du ciel qui descends... — — Se lève-t-il, la terre est remplie d'allégresse, — tout ventre se réjouit, — toute dent broie... — Il crée toutes les bonnes choses, — le Seigneur des nourritures agréables, choisies; — il se saisit des deux contrées, — pour remplir les entrepôts, — pour combler les greniers, — pour préparer les biens des pauvres. — On ne le taille point dans la pierre, — on ne peut l'attirer dans les sanctuaires; — point de demeure qui le contienne... — Il boit les pleurs de tous les yeux; — repos des doigts est son travail, — pour les millions de malheureux. »

Toute l'Égypte est dans ces derniers mots. Ne croit-on pas entendre le vieux cri de douleur de ceux penchés sur la glèbe, qui depuis tant de longs siècles ont peiné, sué, souffert sous tant de maîtres, secourus seulement par le divin fleuve? — Il semble que ces paroles aient été faites pour un air que j'entendis un soir à Louqsor, quand, il y a quelques années, je visitai la Haute-Égypte pour la première fois. Un vieux fellah aveugle le tirait d'une méchante flûte, accroupi contre le chapiteau en fleur de lotus d'un pilier du temple enfoui. L'homme et l'instrument n'avaient changé

ni de mine ni de forme, depuis les musiciens représentés dans les hypogées : l'air était bien sûr le même, air national s'il en fût pour la pauvre Égypte, long sanglot modulé sur l'invariable thème oriental; mais si triste, si infini, qu'on eût dit la plainte des vents qui arrivent des espaces torrides à travers l'immense désert d'Afrique. J'écoutai longtemps la reprise monotone de ces quelques notes, et je n'ai pas souvenir d'en avoir entendu de plus désespérées. Cela doit être. Si la vraie musique d'un peuple est faite, comme il semble, avec les larmes qu'il a répandues, quel chant luttera avec celui de la race toujours foulée, jamais détruite, dont le Nil « boit les pleurs » depuis les jours fabuleux qui nous occupent?

Je voudrais dans un autre genre, citer le magnifique hymne au soleil :

« Tu t'éveilles bienfaisant, Ammon-Râ, tu t'éveilles véridique... Avance, seigneur de l'éternité... Ceux qui sont goûtent les souffles de la vie. Tu es béni de toute créature, être caché dont on ne connaît point l'image, enfant qui nais chaque jour, vieillard qui parcours l'éternité! C'est lui qui exauce la prière de l'opprimé; doux de cœur à qui l'implore, délivrant le timide de l'audacieux, juge du puissant et du malheureux. — Maître de l'intelligence, sa parole est substance. Il donne le mouvement à toutes choses : par son action dans l'abîme ont été créées les délices de la lumière... »

La profondeur philosophique et scientifique de ces dernières lignes mériterait seule un long commentaire. Je me contente de renvoyer ceux qui seraient curieux de ces belles choses aux traductions de MM. Maspéro, Lauth, Grébault, Chabas, Mariette, auxquelles j'ai emprunté ces fragmens, et je reviens à ce premier livre, obscur et magnifique, que nous appelons *Rituel funéraire* ou *Livre des morts :* il m'amènera à dire quelques mots de la religion de l'ancien empire; la littérature n'est que son humble servante comme à toutes les époques primitives.

Le Rituel, « le Livre de la manifestation à la lumière, » est, comme on sait, une sorte de liturgie funèbre, l'histoire des pérégrinations de l'âme dans les terres divines, entremêlée de prières, de théodicée et d'une symbolique compliquée. La momie était munie d'un exemplaire plus ou moins complet de ce catéchisme d'outre-tombe; il a nécessairement varié dans le cours des siècles et nous en possédons des récensions d'époques fort diverses. Il se compose de cent soixante-cinq chapitres; les plus importans sont

les chapitres 17 et 64, dont la rédaction primitive, augmentée et dénaturée parfois par les gloses postérieures, remonte à l'antiquité la plus reculée et touche aux plus graves problèmes religieux. Il suffit de citer quelques-uns des premiers versets du chapitre 17 pour montrer quelle était la hauteur des conceptions égyptiennes en matière de cosmogonie et de théodicée.

« Je suis Atoum (l'inaccessible), qui a fait le ciel, qui a créé tous les êtres; celui qui est apparu dans l'abîme céleste. Je suis Râ à son lever dans le commencement, celui qui gouverne ce qu'il a fait. — Je suis le grand Dieu qui s'engendre lui-même, dans l'eau qui est l'abîme, père des dieux. — Je suis hier et je connais demain. — Je suis la loi de l'existence des êtres. — Je suis du monde, je viens dans mon pays. — Il efface les péchés, il détruit les souillures... »

Si l'on rapproche ces idées fondamentales du dogme égyptien des passages de l'hymne au soleil que j'ai cités, si on les compare ensuite aux premières paroles de la Genèse et à certaines expressions johanniques, on reconnaîtra sans peine qu'il faut assigner un rôle capital à l'ancienne Égypte dans l'histoire religieuse. Malheureusement l'obscurité des documens hiéroglyphiques et leur révélation tardive ont permis à bien des théories fausses de s'établir. Jusqu'à nos jours, on avait jugé les croyances égyptiennes d'après les mythes défigurés des bas temps et on avait enveloppé dans un mépris égal les diverses époques et les diverses classes d'une société qui adorait, disait-on, des ibis, des chats, des ichneumons, des crocodiles. On sait aujourd'hui qu'il faut voir, dans cette multitude de statuettes à faces d'animaux qui emplissent nos musées, des symboles de la divinité considérée dans ses différens attributs, symboles accrus avec les âges, et qui finirent par dévier la conception primitive; les initiés ne leur gardaient pourtant qu'une valeur figurative, tandis que la masse, suivant la pente naturelle aux esprits peu éclairés dans toute religion, donnait une forme concrète à ces symboles et cherchait sous les figures mystiques des objets réels d'adoration. Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre attentivement la série des stèles funéraires disposées dans le grand vestibule du musée de Boulaq, depuis les premières dynasties jusqu'aux dernières. Nulle étude n'est plus instructive; on voit graduellement, en faisant le tour de cette salle, les mythes naître, grandir, se matérialiser et tout envahir. A l'origine, le défunt est assis, calme et assuré, au milieu de ses serviteurs, de sa famille; aucune représentation religieuse, aucune anxiété d'outre-tombe, la certitude de revivre d'une vie tranquille et sereine. Peu à peu les

dieux arrivent, en petit nombre d'abord et timidement, vers la XVIIIe dynastie, comme une protection pour le défunt. Plus tard ils augmentent, tout le panthéon funéraire se déroule sur les stèles, toutes les terreurs du jugement y remplacent la confiance tranquille des ancêtres ; les sarcophages des derniers Saïtes nous montrent l'âme poursuivie dans des épreuves formidables par une légion de déités et de monstres, dignes de l'imagination macabre du moyen âge et du pinceau d'Orcagna ; la mort est devenue cauchemar.

Une erreur opposée a été accréditée par cette absence de représentations religieuses sur les anciens monumens et dans les tombeaux de Saqqarah. On a voulu voir dans les premiers Égyptiens un peuple matérialiste, étranger à toute idée spirituelle et se figurant l'autre vie comme une continuation de celle-ci, avec ses travaux, ses joies bornées. C'est les rabaisser au niveau des Peaux-Rouges, transmigrant dans les prairies bienheureuses. Les vieilles doctrines du Livre des morts protestent contre cette fausse interprétation des tableaux agricoles de Saqqarah, où le défunt entendait uniquement retracer sa vie passée. Quelques savans, s'exagérant sans doute l'importance de la personnification du dieu solaire sous son nom d'Ammon-Râ, ont fait découler toute la théodicée égyptienne du culte du soleil. L'idée primitive semble être bien plutôt, comme l'a dit très-justement M. Grébault, celle d'un dieu unique agissant par son soleil. Enfin de bons esprits ont trop étroitement circonscrit leurs recherches en voulant faire rentrer toute la religion égyptienne dans un de nos termes d'école : polythéisme, panthéisme, monothéisme. Les premiers se sont fait illusion en mettant des personnes distinctes sous les noms multiples donnés à la divinité, suivant l'attribut sous lequel on l'envisage, suivant le nôme où elle est adorée. Les autres se sont laissé influencer par les spéculations postérieures de Jamblique et du panthéisme alexandrin. Je crois, pour ma part, que nous risquerons toujours de nous égarer en rangeant arbitrairement dans nos catégories actuelles les conceptions d'hommes si éloignés de nous par le temps, de pensées si différentes des nôtres. Flottantes et confuses comme elles nous apparaissent dans les plus anciens textes, ces conceptions semblent avoir mêlé, dans une synthèse assez vague et dans une mesure difficile à déterminer, les trois solutions que l'esprit humain a données plus tard au problème religieux. L'idée primordiale est celle d'une divinité une et trinaire à la fois : un principe double, mâle et femelle, s'engendre lui-même de toute éternité dans la nuit de l'abîme, « jouit en lui-même, » dit un passage du Rituel; de ce principe procède une troisième personne appelée, suivant le point de vue auquel on la considère, Ptah comme démiurge, Râ comme

agent solaire, Apis comme victime incarnée dans un corps terrestre. — Dans son beau mémoire sur la mère d'Apis, M. Mariette a prouvé quelle précision les Égyptiens avaient donnée au dogme de l'incarnation, que nous trouvons à l'origine du culte des Apis. — Plus tard, l'être unique engendre des éons successifs, émanations de la substance après avoir été de simples attributs. En même temps la personnification solaire du créateur prend une importance prépondérante, due aux conditions particulières de la vallée du Nil. La présence perpétuelle, le retour régulier dans ce ciel de l'astre source de toute lumière, de toute chaleur, de tout bienfait, sa lutte quotidienne avec les ténèbres et les terreurs nocturnes, origine du mythe d'Osiris et de Typhon, amènent la pensée religieuse à cette conception dualiste qui personnifie en lui tout bien et tout mal en son adversaire: conception morale inspirée par le cours constant de la nature.

Les passages qui ont trait à la cosmogonie sont trop obscurs pour qu'on puisse décider nettement si la matière est une émanation de la substance divine ou une création. La première de ces doctrines a prévalu plus tard; mais les textes du chapitre XVII indiquent plutôt un rapport de causalité. Toujours est-il qu'au point de vue scientifique on ne saurait trop remarquer ces passages des hymnes et du Rituel qui contiennent la formule, inconsciente peut-être, de la grande loi de la création : la transformation de la lumière et de la chaleur en force.

L'immortalité de l'âme est ce qui ressort le plus clairement de la doctrine égyptienne. Prise à l'origine et avant les mythes subtils qui la défigureront plus tard, cette doctrine nous présente le « voyage aux terres divines » comme une série d'épreuves au sortir desquelles s'opère l'ascension dans la lumière, la « manifestation au jour, » et la réunion de la parcelle errante à la substance éternelle. — Ces graves sujets voudraient une étude approfondie : je n'ai pu ici qu'en indiquer les lignes saillantes et faire pressentir quelles clartés dorment encore dans la poudre des papyrus. Pour n'être pas taxé de trop d'indulgence, j'appuierai mes opinions sur ce jugement d'E. de Rougé, l'esprit sagace qui a le plus sûrement pénétré ces matières : « L'unité d'un Être suprême existant par lui-même, son éternité, sa toute-puissance et la génération éternelle en Dieu, — la création du monde et de tous les êtres vivans attribuée à ce Dieu suprême, — l'immortalité de l'âme, complétée par le dogme des peines et des récompenses, tel est le fonds sublime et persistant qui, malgré toutes les déviations et les broderies mythologiques, doit assurer aux croyances des anciens Égyptiens un rang très honorable parmi les religions de l'antiquité. » — Et comme on

m'objectera sans doute qu'une religion ne vaut que par sa morale, par les préceptes qu'elle édicte, je m'arrêterai un instant encore devant la stèle qui porte le n° 73 au catalogue de Boulaq. On lit sur le listel de la corniche supérieure une inscription hiéroglyphique qui fait parler ainsi le défunt, toujours d'après le Rituel : « Je me suis attaché Dieu par mon amour; j'ai donné du pain à celui qui avait faim, de l'eau à celui qui avait soif, des vêtemens à celui qui était nu; j'ai donné un lieu d'asile à l'abandonné... » Ne voilà-t-il pas une page de l'Évangile détachée bien des siècles à l'avance? Notre respect filial serait déjà justifié quand il ne connaîtrait de ce peuple que ce rébus sur une pierre, d'où est sortie la source de notre civilisation.

V.

On pressent qu'une race armée d'une religion, d'une littérature et d'un art aussi vigoureux, avait atteint un état social fort avancé. Nos courtes connaissances en histoire générale ne permettent pas encore de se prononcer sur le bien fondé des thèses qui placent la barbarie à l'origine du genre humain; nous ignorons trop à quel degré de recul il faut porter cette origine. Du moins la trouée lumineuse que les monumens égyptiens ouvrent sur le passé n'apporte aucune force à ces thèses. La plus ancienne société connue apparaît jusqu'ici comme une des plus parfaites. Il suffit de descendre dans un des grands tombeaux de Saqqarah pour s'en convaincre. Cette société est là qui passe sur le mur, vivante, avec son double caractère agricole et féodal. Sa pyramide lui servirait bien d'image. A la base, un peuple nombreux et laborieux, travaillant cette magnifique terre d'Égypte; aux degrés intermédiaires, les possesseurs du sol et les prêtres; au sommet, le pharaon, reliant de sa forte main tout l'édifice, dans l'unité du pouvoir le mieux assis qui fût jamais. La multiplicité et la perfection des représentations murales à Saqqarah permettraient de raconter la vie de cette société dans ses détails les plus familiers : je ne peux résumer ici que les grands traits qui la caractérisent et la distinguent de toute autre société antique. Son isolement frappe tout d'abord. Elle vit rigoureusement renfermée dans l'oasis de la vallée du Nil, tire toutes ses ressources de cette terre privilégiée et semble ignorer le reste du monde, ignorer l'Asie sa voisine, à laquelle son existence sera plus tard si intimement mêlée. Non-seulement ses idées, ses croyances, ses arts, mais sa vie matérielle, ses besoins, jusqu'à ses végétaux et ses animaux sont exclusivement égyptiens. Ce serait

une curieuse étude de reconstituer la faune de l'ancien empire, avant l'acclimatation des bêtes de somme asiatiques, avec ces centaines d'animaux figurés sur les bas-reliefs dont la scrupuleuse ressemblance ne laisse jamais place au doute. Les auxiliaires actuels les plus indispensables de la vie domestique et agricole sont encore inconnus aux colons memphites sous les ve et vi^e^ dynasties : le chameau, le cheval, la brebis, le porc, la poule leur manquent; il n'y a pas un seul type de ces espèces dans les scènes nombreuses où ils ont retracé à satiété tous les travaux de leur vie quotidienne, tout le monde où ils vivaient. En revanche, l'âne, l'animal aujourd'hui encore le plus répandu et le plus utile en Égypte, les bœufs de diverses espèces, les chèvres, les chiens, d'innombrables variétés de volatiles aquatiques, oies, canards, ibis, flamands, demoiselles de Numidie, hérons domestiqués, le pigeon, le moineau, et, parmi les fauves, le lion, le chacal, le guépard, l'antilope à cornes lyrées, la gazelle, l'ichneumon, le lièvre, sont reproduits à profusion. L'hippopotame, le crocodile, toutes les familles des poissons qu'on retrouve aujourd'hui dans les eaux du Delta, sont figurés avec la précision de détails d'une planche de zoologie. Il faut remarquer à ce propos, et sans vouloir préjuger en rien une question dont les données supposent un laps de temps bien autrement considérable, que cette période de six mille ans ne fournit pas un argument aux partisans de l'évolution des espèces; aucun des types si fidèlement représentés à Saqqarah n'a varié depuis lors en Égypte, pas même les reptiles et les insectes, car il s'en trouve dans ces tableaux, pas même les types embryonnaires tels que le têtard, que nous y avons rencontré sous sa forme actuelle.

C'est donc là un monde humain et animal vraiment autochthone, sans élémens étrangers. Séparé par les déserts des autres régions, il ne s'étend que vers le sud, comme le prouvent les singes, les sloughis (grands lévriers d'Abyssinie), amenés captifs par les esclaves, et parfois des types d'hommes qui semblent appartenir aux races actuelles du haut Nil ou de l'Afrique centrale, entre autres des nains qui pourraient bien être ces Akkas dont la découverte récente a fait tant de bruit. Des espèces aujourd'hui remontées beaucoup plus haut, le crocodile, l'hippopotame, infestent le pays. Des scènes de chasse et de pêche nous montrent les populations détruisant ces monstres dans le Delta, où les eaux et les marécages paraissent tenir une plus large place que de nos jours. Toute cette faune, fille du Nil, a une physionomie surtout aquatique.

Ainsi isolé du monde et gardé par ses barrières de sable, l'ancien empire n'est pas militaire. Les tableaux de bataille, les scènes de triomphe qui couvriront plus tard les murs de Thèbes font totale-

ment défaut à Saqqarah. Si l'on n'avait d'autres documens que ces bas-reliefs, on serait en droit de supposer dans cet âge d'or une ignorance absolue des armes et des choses de la guerre. Pourtant quelques inscriptions de Boulaq donnent des titres militaires et sur l'ancienne statue de Meydoun dont j'ai parlé, Râ-Hotep prend une qualification équivalente à celle de général. Le pharaon entretenait sans doute une force insignifiante pour garantir le territoire contre les incursions des Bédouins du désert et refouler les peuplades de la haute Afrique. Ce devait être un état heureux comparable à celui des États-Unis, il y a vingt ans, quand de faibles milices suffisaient à les protéger contre les tribus indiennes. — L'ancien empire, n'étant pas guerrier, est essentiellement agricole. C'est là sa supériorité insigne sur toutes les vieilles sociétés de l'Asie : à l'origine de ces dernières, nous ne trouvons que la lutte violente et le travail sous sa forme la plus négative, l'état pastoral : l'Égypte seule nous offre la culture paisible, intelligente, maîtresse des forces naturelles. Ses procédés sont ceux dont le fellah use encore de nos jours, dans ce pays où rien ne change : on sait que pour être différens des nôtres, ils n'en sont pas moins excellens et suggérés par les nécessités locales. Dès cette époque, le cultivateur memphite se sert adroitement de son fleuve; il développe un vaste système de canaux : des flottilles de barques les couvrent, portant les récoltes à la ville; comme sur la dahabieh actuelle, le réis gouverne à l'arrière; à l'avant un chanteur excite les rameurs en psalmodiant, sur une cadence monotone, ces appels que j'ai tant de fois entendus, la nuit, glisser sur le Nil assoupi. — Tous les travaux de la terre sont représentés dans nos tableaux : tantôt le propriétaire se promène au milieu de ses champs, appuyé sur le bâton, signe de commandement, que porte la statue de bois du musée; il assiste aux semailles, à la moisson. Tantôt, assis au milieu de ses richesses, il regarde défiler la longue théorie de ses fermiers lui apportant les fruits de la terre, les animaux domestiques, les produits des pêcheries, qu'enregistre un scribe. Les métiers ont leur place dans ces scènes; on voit travailler les tisserands, les charpentiers, les tailleurs de pierres, les boulangers, les bouchers, auxquels la légende hiéroglyphique prête de facétieux lazzis durant l'abatage d'un bœuf. Nous pouvons constater l'existence de plus hautes industries dans les mines d'or et de turquoises du Sinaï, exploitées dès la VIe dynastie. Les arts industriels avaient acquis un grand développement : l'accumulation des âges et des causes de destruction n'a pas permis à leurs produits d'arriver jusqu'à nous, mais il est raisonnable d'en reporter l'honneur à l'ancien empire, puisque nous trouvons durant le grand cataclysme des Hycsos, à cette

époque déjà si lointaine, des pierres gravées, des émaux, des terres cuites, une grande variété de céramiques et ces fameux bijoux d'Ahmès, contemporains de Joseph, que nos joailliers seraient encore fiers de signer.

Cette forte société est sagement policée, soumise à une centralisation peut-être excessive. Le réseau administratif s'étend sur tout, les fonctions publiques sont le rêve de tout citoyen. C'était déjà ainsi il y a six mille ans. Les inscriptions funéraires où les fonctionnaires racontent complaisamment les progrès de leur carrière et les services rendus par eux, entre autres l'inscription capitale d'Ouna, de la VIe dynastie, nous livrent le secret de mœurs assez paperassières et bureaucratiques. Les scribes jouent un grand rôle. Aussi tous les services publics sont-ils assurés, les greniers pourvus dans l'éventualité d'une famine, les canaux entretenus, les prestations exigées. Les plus hauts parvenus dans les emplois entourent le pharaon d'une cour nombreuse, d'un caractère civil et sacerdotal bien plus que militaire, et se glorifient de la faveur du fils d'Osiris. On sent dans tout cela des rouages inflexibles, rigoureusement montés pour de longs siècles et qui, pas plus que le reste, ne changeront avant l'extrême caducité. Il faut croire que le cours de la nature, si régulier dans cette Égypte, a fait pour une part les hommes et les institutions à son image; c'est sur la succession des soleils et des flots du Nil que s'est modelée la constance de la race, celle de l'art, vivant quarante siècles dans les mêmes langes, celle du type ethnique dont l'immobilité étonnante permet de confondre le fellah qui vous guide à Boulaq avec les statues qu'il coudoie. Bossuet a dit, avec une rare intuition de cette Égypte véritable qu'il ne pouvait pas connaître : « La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constans. »

En somme, ce peuple des tombeaux de Saqqarah apparaît comme une société sage, sereine, heureuse. La tranquillité morale, le contentement facile dans cette libérale terre du Nil qui récompense le moindre effort au centuple, l'aise de vivre, voilà ce qui éclate dans ces tableaux où les contemporains de l'ancien empire retracent leurs occupations quotidiennes. Est-ce à dire qu'il faille se figurer une société invraisemblable, où la somme des biens dépasserait celle des maux? Non, sans doute, et nous avons surpris tout à l'heure dans un passage de l'hymne au soleil le cri désolé de cette multitude qui souffrait les corvées et peinait à la construction des pyramides. Il est toujours difficile de juger un état social primitif, qui ne nous a laissé d'autres témoignages que ceux des satisfaits de ce monde; mais il est permis d'affirmer que ces derniers étaient plus nombreux dans l'état égyptien que dans les vieilles

sociétés asiatiques; leur civilisation était plus douce, le sort moyen plus équitable, les résistances de la matière à l'activité humaine plus facilement vaincues, les esprits plus philosophes, les conceptions morales moins tourmentées que dans les familles sémitiques et âryennes.

A côté de cette confiance dans la vie présente et en contradiction apparente avec elle, la constante et générale préoccupation de la mort pèse sur toute la civilisation égyptienne. C'est le grand probleme de Saqqarah. Pour rendre la contradiction moins incompréhensible, il faut observer que cette préoccupation n'a rien de macabre, comme dans notre moyen âge; c'est plutôt le respect d'une étiquette rigoureuse qui domine toute la vie et la tourne vers le tombeau. Si l'on n'en jugeait que par les monumens, toute cette société et ses rois n'auraient vécu que pour le monde d'au-delà. La précieuse inscription d'Ouna nous montre bien quelle place tenaient dans la vie publique ces questions d'étiquette funèbre. Un des premiers actes du pharaon, en montant sur le trône, est d'envoyer son plus affidé serviteur aux cataractes choisir la pierre de son sarcophage, le pyramidion de sa pyramide : le succès de cette expédition devient affaire d'état comme celui d'une guerre, de ce succès dépend la carrière de l'envoyé : ce sera dans la suite sa meilleure recommandation pour les plus hauts emplois. Devenu ministre et favori du souverain, il affectera comme le plus insigne de ses titres celui de prêtre du tombeau royal. Chaque pharaon a passé sa vie et consacré le plus clair de son trésor à bâtir sa pyramide; chacun a laissé la sienne, de Gizeh à Meydoun, jusqu'à la VIe dynastie inclusivement; comme s'ils voulaient, même après leur mort, peser sur la terre d'Égypte, ces durs maîtres. Autour d'eux se pressent les tombes des grands dans l'ordre hiérarchique, suivant le rang et la fortune de chacun. Les choses funèbres sont pour le riche et le puissant un luxe suprême, auquel on sacrifie de préférence à tout autre. La magnificence du sépulcre semble passer bien avant celle de la demeure mondaine pour les gens de l'ancien empire; il ne nous reste aucun de leurs palais ni de leurs temples (sauf cet antique édifice ensablé au pied du grand sphinx, mystérieux et muet comme lui, sans une indication sur ses blocs de granit de Syène, et qui n'était peut-être qu'une vaste chapelle funéraire). Tout ce monde n'étale ses richesses que là où il faut les quitter, et s'il était permis d'accoupler deux mots dont l'un rit lugubrement à l'autre, on pourrait affirmer qu'il mettait, par une bizarre recherche, toute sa vanité dans la mort. Il y a là un ordre de sentimens lointains qu'il est difficile aux hommes de notre temps de bien percevoir. Ce qui s'en dégage le plus clairement pour nous,

c'est la souveraine philosophie de ce peuple : édifié sur l'inanité de la vie en face de l'éternité, il a passé son existence à songer à la mort et à la préparer.

Ainsi, dans ces pensées graves, coulent les jours d'étude à Saqqarah, et nulle part l'esprit ne vit d'une vie plus intense que dans ces tombeaux toujours féconds en révélations nouvelles. Le soir, quand la nuit nous rappelait en jetant son linceul sur leurs murs, nous nous réunissions dans la petite maison du désert que M. Mariette a gardée des jours de lutte et de recherches d'il y a vingt-cinq ans. — Nous y rapportions parfois une momie trouvée dans un puits récent, c'est-à-dire d'époque saïte ou grecque (car il n'en existe plus de l'ancien empire), et l'on se mettait à dépecer le pauvre cadavre sous la direction du maître pour chercher les scarabées que les défunts gardaient sur leur cœur, promesse de la résurrection espérée. Le plus souvent c'était une femme, contemporaine de Cléopâtre. Quand on avait déroulé les milliers de bandelettes, la morte apparaissait nue dans sa robe de bitume, avec ses formes grêles, amincies et séchées durant les siècles d'ensevelissement. C'était bientôt fait de briser ses membres et de conquérir notre proie. Ses petites mains dorées selon le rite, son crâne où les yeux durcis tenaient encore dans l'orbite, étaient posés sur le parapet de la terrasse, près du royal et souriant sphinx d'Apriès. On a, de ce point, une échappée de vue soudaine entre les collines de sable, qui montre dans le lointain, gai mirage aux rayons de la lune, la verte vallée du Nil, les forêts de palmiers, les blanches mosquées du Caire sur le Mokattam. Le masque noirci, éclairé par les lampes, riait à ses profanateurs, au désert des tombeaux, à ces plaines éternellement jeunes et fécondes, où elle avait joué enfant, à ces bois où s'étaient égarées ses rêveries de jeune fille, à cette ville nouvelle qui avait remplacé la sienne; elle riait et semblait dire : « Je sais les secrets de la mort; ceci aussi passera, ceci aussi mourra, ceci aussi sera profané un jour par des mains indifférentes; je sais les secrets de la mort, pauvres enfans, qui auriez remué le monde pour votre folie, quand j'avais un pouce de chair sur ces pauvres os, qui les déchirez aujourd'hui que le bitume les soutient seul, qui serez poussière comme eux demain. » Elle parlait ainsi longtemps, la morte, de mille choses sévères et sages. On devine quelles vives impressions naissent de ces communications presque matérielles avec ces ancêtres; c'est une grave jouissance à Saqqarah de s'y perdre en toute solitude, à cette heure où la majesté de la nuit ajoute encore à celle du passé et du désert. Ces pensées vont s'agrandissant à mesure qu'on y associe celles de toutes les générations qui peuplent l'immense nécropole, des hommes d'il y a six

mille ans qui ont passé un instant comme nous par des nuits pareilles, rêvé, senti, médité, regretté les joies mortes, cherché le bien insaisissable, remué les grands problèmes.

Quand l'effrayante série de siècles dont ils témoignent ne suffit pas à rassasier l'imagination, elle se reporte pour chercher plus d'infini sur ce monde extérieur, qui a été créé, suivant la belle expression d'Ampère, pour nous être une occasion de penser; et comme c'est l'honneur de l'esprit humain de pouvoir reculer toujours plus loin l'horizon de ses inquiétudes, la pensée monte aux étoiles, à ces admirables constellations du ciel d'Égypte, pour y trouver les témoins d'un passé plus insondable encore : on songe que de ces lumières, dont quelques-unes mettent dix mille ans à nous parvenir, il en est peut-être, la science le soupçonne, que nous voyons et que ces aïeux n'ont pas connues, d'autres qui les ont éclairés et qui sont éteintes pour nous. — L'âme perdue vague ainsi dans ces abîmes du temps et de l'espace; c'est l'heure des troubles intimes, ce serait celle des défaillances de la raison devant sa propre misère et de la négation de toute certitude, si la raison ne se rappelait que sa grandeur est supérieure à toutes ces puissances de la matière. Il suffit, pour s'en souvenir, d'abaisser les yeux sur cette humble maison où un vaillant esprit a lutté pendant de dures années, arrivant par la seule force de la pensée à ressusciter tout ce monde enseveli, à s'ouvrir le chemin du merveilleux Sérapéum, — et si l'on doutait de l'idéal infaillible de vérité et de justice que cette vacillante humanité a sauvegardé à travers toutes ses transformations de pensée, si l'on craignait pour cette forte lumière de la conscience, plus inextinguible que celle des étoiles, il suffirait de revenir à la tombe du vieux Ptah-Hotep, de ce juste qui a dit dans la première langue ce que voudra dire en mourant tout juste, de tout temps, de toute langue : « Je suis sorti de ce monde, où j'ai dit la vérité et fait la justice : vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre. » — C'est pour rendre ce témoignage que ceci a été écrit.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

ROBERTE DE BRAMAFAM

I.

Le 2 septembre 1869, on célébrait un beau mariage à Sainte-Clotilde. Le marquis Loïc de Bramafam épousait une riche héritière, Mlle Roberte Marestreux.

Les Bramafam ne sont alliés à aucune des grandes familles : il est notoire en effet que leur noblesse ne remonte pas bien haut. Le premier des Bramafam s'appelait purement et simplement Antoine Jurançon, et remplissait en 1789 les fonctions d'intendant chez le vieux marquis de Sairmeuse. Lors de l'émigration de 92, le marquis refusa de se réfugier à Coblentz comme tant d'autres. Demeuré seul dans son château, au milieu des bruyères du Maine, M. de Sairmeuse, après avoir perdu successivement toute sa famille, vit passer les plus sanglantes journées de la Terreur sans que nul péril le menaçât. Très incrédule, railleur impitoyable, il lui restait de sa vie agitée un profond mépris des hommes. Il ne se cachait pas pour dire, entre haut et bas, que la révolution était un bonheur pour la noblesse française, et quand d'aventure quelqu'un s'étonnait de cette opinion un peu paradoxale, le marquis ajoutait avec un sourire : — Sans M. de Robespierre, nous aurions fini dans la boue, nous finissons dans le sang. Tout bénéfice !

Très attaché à son maître, imbu du respect des grands noms, Antoine Jurançon s'était présenté, un matin de 1793, chez le vieux marquis, pour lui demander son congé; il comptait rejoindre l'armée vendéenne commandée par M. de Lescure. Le marquis avait haussé les épaules, aspiré une prise de tabac et accordé le congé en disant : — Va, mon garçon; seulement retiens bien ceci : tu fais une sottise en partant; tu feras une double sottise en ne revenant pas.

Par bonheur, Antoine Jurançon devait reparaître, et reparaître couvert de gloire. Une nuit, cerné avec son bataillon dans un bourg naturellement fortifié, il avait su organiser une défense admirable.

L'armée républicaine tenta vainement pendant trois semaines de déloger son invincible ennemi. Dans le bourg, les hommes tombaient, les maisons s'écroulaient, la famine faisait ses ravages : Antoine Jurançon refusait de se rendre. Le siége de cette poignée d'hommes durait depuis vingt-cinq jours, quand le chef de la demi-brigade républicaine proposa une capitulation honorable. Il assurait aux chouans la vie sauve. Antoine répondit par cette simple parole : « *Je brâmerais la faim* que je ne me rendrais pas ! »

Bien lui en prit; le prince de Talmont, qui commandait en chef la cavalerie vendéenne, tomba une belle nuit sur la demi-brigade, la mit en déroute, et ramena en triomphe ce qui survivait des assiégés. Antoine y gagna, sans compter la gloire, l'amour d'une jeune fille de haute lignée qui ne craignit pas d'épouser ce paysan. Il est vrai qu'en faveur de ce mariage Louis XVIII, du fond de son exil, envoya au chouan des lettres de noblesse; seulement le futur roi de France avait de l'esprit et de l'imagination : il craignit pour son protégé Jurançon ce nom de vignoble, et l'autorisa à s'appeler M. de Bramafam, en souvenir de son héroïque réponse. *Bramer la faim, Bramafam :* il y a des étymologies moins belles que celles-là. M. de Sairmeuse mourut sans héritier en 1817, léguant à l'intendant devenu gentilhomme son titre de marquis et sa fortune considérable.

— Et surtout, dit-il à Antoine à son lit de mort, je te défends de joindre mon nom de Sairmeuse à ton nom de Bramafam. Je ne te laisse que le titre. Je suis le dernier de ma race : tu es le premier de la tienne. Tu n'y gagnerais pas !

Loïc de Bramafam était le petit-fils du Vendéen; son mariage avec une bourgeoise ne devait donc pas étonner beaucoup. La noblesse française a généralement des idées étroites : l'aristocratie anglaise est plus large, c'est le secret de sa force et de sa durée. Quand elle rencontre d'aventure un Henry Bulwer, elle s'empresse de l'adopter, change le roturier en gentilhomme, et en fait lord Lytton. En France, c'est le contraire. Bien peu avaient pardonné à Loïc la modestie de son origine : il n'était encore que la troisième génération, et on ne l'oubliait pas.

Si pourtant ce qu'on est convenu d'appeler le faubourg Saint-Germain s'était donné rendez-vous dans la nef de Sainte-Clotilde, le jour de ce mariage, c'est qu'un intérêt particulier s'attachait au jeune marquis. Agé de vingt-huit ans, riche d'un patrimoine que cette union allait doubler, joli garçon, intelligent, fin et généreux, Loïc faisait rêver plus d'une grande dame. La chronique prétendait même qu'il en avait éveillé plus d'une de ce rêve-là. Orphelin à vingt ans, il avait passé comme un tourbillon dans la vie parisienne; les premières représentations ne connaissaient pas de spectateur

plus assidu, et souvent on l'y avait vu en mauvaise compagnie. Au physique, on eût pu tracer son portrait en une ligne : c'était un Henri III blond. On s'étonnait toujours de ne pas voir une fraise à son habit noir. Il avait eu deux ou trois duels dont il s'était tiré à son honneur, grâce à son tempérament propre à tous les exercices du corps.

Il est facile de concevoir qu'avec une vie de plaisirs si largement ouverte, Loïc n'avait pas de lui-même songé au mariage ; mais un autre s'était chargé d'y penser pour lui. Cet autre était le seul parent qui lui restât, son oncle maternel, le général du Halloy.

— Veux-tu te marier? lui avait-il dit un beau matin. Ne te récrie pas. J'ai ce qu'il te faut. Rappelle-toi que ton pauvre père, en mourant, eut comme désir suprême que tu prisses femme de bonne heure, pour que son nom fût continué dignement.

Loïc vénérait la mémoire de son père ; le général usait donc du meilleur des argumens. D'ailleurs ce n'était pas l'habileté qui manquait à ce vieillard aimable, qui était en 1869 un des types les plus curieux du monde parisien. A vrai dire, il ressemblait plus à un don Juan vieilli qu'à un soldat. Petit, coquet, se haussant toujours sur la pointe des pieds pour paraître plus haut, à l'affût du plus mince scandale pour en rire à son aise, le général avait beaucoup d'esprit et d'entrain. Il aimait les jeunes gens « parce que, disait-il, il faut toujours fréquenter ceux de son âge. » Il n'avait eu qu'un chagrin dans sa vie : sa femme, longue et maigre créature qui se croyait poétique, et murmurait à chaque instant une phrase d'un de ses auteurs favoris. L'existence était pour elle un prétexte éternel à citations. Ce ménage original aurait excité la médisance, si le général n'eût fait un exemple sévère. Un soir, au cercle, entendant un de ses voisins railler ses soixante-cinq ans prétentieux et les airs langoureux de Mme du Halloy, il s'était avancé vers le moqueur et lui avait dit, sans se fâcher et d'un ton leste, non exempt de dignité :

— Monsieur, je reconnais que, ma femme et moi, nous sommes ridicules; mais je n'aime pas qu'on en parle. — Le lendemain, il donnait au mauvais plaisant un coup d'épée qui le tuait net.

Loïc aimait beaucoup son oncle. Aussi répondit-il au général :

— Vous voulez me marier? Soit. Après tout, ces plaisirs, toujours les mêmes, me lassent ; si j'attends trop, je tomberai mal.

— Comme moi ; mais sois tranquille : il n'y avait que ta tante sur la terre, et je l'ai épousée ! Je t'ai assuré que j'avais ton affaire, et ne m'en dédis pas. Il existe de par le monde une jeune fille modèle; elle est orpheline et riche, elle a été élevée comme il convient par sa tante, que je connais un peu. Cela te va-t-il?

La présentation se fit dans les premiers jours d'août. — Loïc

trouva la nièce Roberte charmante, et la tante, Mme Henriette Prémontré, très distinguée. Riche, veuve de bonne heure, Mme Prémontré était encore belle à quarante-cinq ans; mais on devinait au premier coup d'œil qu'elle avait dû être éprouvée par une dure souffrance. Un peu grande, elle plaisait par l'expression de ses yeux clairs et tristes qui regardaient bien en face. Le visage était à la fois pâle et animé : les cheveux, encore noirs, et à peine mêlés de quelques fils d'argent, couvraient un front large, marqué de deux ou trois rides profondes. D'un caractère égal, bonne, intelligente, Henriette recevait peu de monde. Très instruite, musicienne excellente, elle s'était chargée de l'éducation de sa nièce. En même temps elle lui donna une partie de ses goûts. Roberte ignorait ce que c'était qu'un bal, et préférait la compagnie de Mme Prémontré à celle des jeunes filles de son âge. Ainsi une tendresse sincère unissait ces deux femmes, et la nièce considérait sa tante à la fois comme une mère et comme une sœur aînée.

Les personnes admises dans l'intimité d'Henriette ne tarissaient pas en éloges sur son compte. Elle se livrait peu, restait silencieuse souvent, et il fallait qu'elle fût liée depuis longtemps avec quelqu'un pour causer à cœur ouvert. On était surpris alors de voir cette femme, d'aspect froid, s'animer soudainement, et en arriver à une sorte d'exaltation contenue.

Quand M. du Halloy lui eut présenté Loïc, elle dit à sa nièce : — Tu connais mes idées sur le mariage. M. de Bramafam te convient-il? Oui... cela suffit.

Aussi jamais union ne fut-elle décidée plus rapidement; un mois après la présentation, Paris apprit que le 2 septembre le marquis de Bramafam épouserait Mlle Roberte Marestreux dans l'église Sainte-Clotilde.

Nous savons qu'on ne se fit guère prier pour y venir en foule : il y avait là quelques amis et beaucoup de curieux, c'est-à-dire beaucoup d'indifférens. Cette curiosité se comprenait : les femmes voulaient étudier celle qui les faisait abandonner, sinon oublier; les hommes, pour lesquels Loïc était un type d'élégance, désiraient savoir si leur modèle avait bien choisi. Ce fut un grand désappointement; Roberte Marestreux n'était ni laide ni jolie. De taille moyenne, un peu pâle de visage, elle n'avait de réellement remarquable que des yeux très-grands, légèrement à fleur de tête et d'une nuance sombre. La bouche, un peu forte, laissait voir des dents très blanches : les cheveux blond cendré étaient magnifiques; mais en somme on ne trouvait rien en elle de ce qui fait les reines de la mode. Plus d'un avait dû passer à côté de cette jeune fille sans détourner la tête. Qu'il faut de temps souvent pour comprendre l'éloquence d'un regard ou le charme d'un sourire!

Qui sait si les plus jolies femmes ne sont pas les *presque laides*, celles à qui il faut un motif pour devenir charmantes?

A côté de Roberte se tenait Mme Prémontré. A peine celle-ci détacha-t-elle les yeux une ou deux fois de son livre de messe pour jeter sur sa nièce un indéfinissable regard; mais personne ne vit ce regard, et tout le monde remarqua l'attitude simple d'Henriette; ce qui fit dire à Mme Norine Chandor, une Parisienne née en Hongrie :

— Cette jeune fille a quatre millions de dot et une tante un peu ennuyeuse : on peut bénir ce mariage sans crainte. Le marquis et la marquise de Bramafam auront une existence très-calme et beaucoup d'enfans!

On prétendait tout bas, il est vrai, que l'opinion de Mme Chandor était sujette à caution. Sa maison était une de celles où le jeune marquis allait le plus fréquemment, et l'on assurait que souvent aussi Norine avait témoigné le plaisir tout particulier qu'elle éprouvait à le recevoir.

La coutume s'est perdue des dîners plantureux et des bals interminables qui accompagnaient naguère les épousailles. Le soir même du mariage à l'église, Loïc et Roberte partaient pour le château de Lamargelle, dans la Côte-d'Or. C'était là que M. de Bramafam avait été élevé : il aimait fort cette propriété, et voulait y cacher les premiers temps de son bonheur. Ce bonheur ne devait pas être bien long, car, un mois après, Loïc écrivait à son ami Vivian Duvernay la lettre suivante :

« Château de Lamargelle, octobre 1869.

« Tu me demandes, mon cher Vivian, si je compte passer l'automne, et même l'hiver, perdu dans les délices de ma lune de miel. Rassure-toi, j'envoie par le même courrier quelques lettres d'invitation, et je compte que tu voudras bien prendre part aux chasses que j'organise. Mme de Bramafam et moi, nous espérons que tu te réuniras à ceux de mes amis que je prie de venir nous rejoindre.

« Comprends-tu? Je le désire. Dans le doute, je m'explique. Ma femme est une très bonne créature, assez intelligente, une vraie compagne en un mot. Pendant vingt-quatre heures, j'avais rêvé ce que je m'imaginais être délicieux : un *roman légal*. La légalité est restée, mais le roman n'est pas venu. Dès le commencement de notre arrivée à Lamargelle, j'étais fixé. Il y a quinze ans que nous nous connaissons, mon cher Vivian. Une intimité de si longue date m'autorise à ne te rien cacher. Je m'ennuie, Mme de Bramafam s'ennuie, autour de nous tout le monde s'ennuie : je compte sur l'invasion de six Parisiens et de six Parisiennes pour jeter un peu d'entrain dans tout cet ennui-là. Tu sais l'homme que je suis : je

crois qu'il serait difficile de rencontrer en ce monde deux natures plus dissemblables que la marquise de Bramafam et moi.

« J'ai cru d'abord être en face d'une énigme. Imagine-toi une femme froide par instinct et par volonté, ne connaissant rien, et ne voulant rien connaître, rebelle à tout ce qui la sortirait du milieu où elle a vécu, considérant la vie comme une table de Pythagore où tout est calculé à l'avance. Elle est ma femme, je suis son mari, c'est-à-dire qu'elle est faite pour diriger ma maison, surveiller mes gens, et moi pour mener prosaïquement une existence réglée minute par minute. Je savais bien que je faisais un mariage de convenance, mais je ne m'attendais pas à tant de convenance que cela! D'ailleurs tu jugeras mieux par des faits. Tous les matins, elle est levée à sept heures : pendant que je dors dans mon appartement, elle a déjà quitté le sien. Quand je m'éveille, la marquise est allée à la messe, a inspecté ma maison, surveillé les jardiniers et donné tous les ordres. C'est-à-dire qu'à onze heures sa journée est finie, au moment où la mienne commence. A peine ai-je trouvé en elle une lueur d'émotion dans cette première intimité de deux jeunes époux qui se donnent l'un à l'autre. On dirait qu'elle joue un rôle étudié, ou qu'elle récite une leçon apprise à l'avance. En un mot, je n'ai pas épousé une femme, mais une statue, statue qui marche, mais ne court jamais, qui parle, mais ne cause pas.

« En y réfléchissant un peu, il m'a été facile de comprendre son caractère d'après l'éducation qu'elle a reçue. Roberte a été élevée par sa tante, Mme Henriette Prémontré, cette dame d'aspect triste que tu as pu voir à côté d'elle le jour de notre mariage. Mme Prémontré avait peu de relations, ne conduisait jamais sa nièce dans le monde, et il a fallu vraiment un caprice du hasard pour que deux êtres comme elle et moi, si peu faits pour se connaître, en arrivassent à s'épouser. Roberte a dû gagner à cette existence quasi de recluse sa froideur et sa sauvagerie. Une jeune plante ne courbe-t-elle pas sa tige au gré de celui qui la cultive? Ce qui est indéniable, c'est la tendresse qu'elle éprouve pour sa seconde mère, qui me paraît avoir sur sa nièce une influence considérable.

« Une fois j'ai cru qu'elle allait s'émouvoir. Le ciel était clair : une vraie soirée de septembre. Elle avait manifesté le désir de se promener, et au lieu de donner l'ordre d'atteler, je lui proposai de sortir à pied : elle accepta. Tu sais qu'il y a à Lamargelle le plus admirable paysage qu'on puisse rêver. La route monte entre des buissons derrière lesquels s'étagent des bois épais. Est-ce parce que j'ai été élevé là? mais ces lieux m'ont toujours paru d'une poésie exquise. Quand on arrive au sommet de la côte, on a devant soi un divin panorama. La colline s'abaisse brusquement, et descend presqu'à pic vers le ruisseau qui coule entre les saules : au-delà,

formant l'autre pan du vallon, des champs qui vont mourir au bord d'une forêt. Ce tableau, éclairé par la lune, la frappa profondément. Je la vois encore, la tête couverte d'une mantille, émue et regardant. Ses yeux brillaient, son bras tremblait un peu contre le mien.

« — C'est beau, n'est-ce pas? lui dis-je.

« Elle me répondit, d'une voix légèrement altérée :

« — Oui, c'est beau, bien beau...

« Mais cette émotion fut aussi rapide que la sensation qui l'avait fait naître. Roberte retira doucement son bras qui s'appuyait contre le mien, et, se plaignant de la fraîcheur, elle désira revenir au château. Tu comprends qu'après une ou deux épreuves du même genre je n'ai pas été plus loin. Mon oncle a voulu me marier : je suis marié. Grand bien me fasse! J'ai une femme qui sera sûrement une honnête femme; elle sera heureuse à sa manière comme je serai heureux à la mienne. Tout ira donc pour le mieux.

« Seulement tu ne t'étonneras pas que j'aie appelé mes amis à mon secours, et tenté de sortir du sépulcre où je suis. Viens vite : en attendant, je t'embrasse. A toi.

« LOÏC DE BRAMAFAM. »

II.

En même temps que le marquis de Bramafam écrivait cette lettre, il invitait plusieurs personnes à venir passer le mois d'octobre au château de Lamargelle. De son côté, Roberte prévenait Mme Prémontré que l'intimité allait cesser. Ce fut celle-ci qui arriva la première. Roberte avait annoncé à son mari la visite de sa tante : Loïc se contenta d'approuver; que lui importait? N'aurait-il pas, lui aussi, ses hôtes au château? Il la connaissait peu du reste, et il était loin de se douter du rôle considérable qu'Henriette jouait et jouerait dans sa vie. Mme de Bramafam fit atteler un matin, et partit seule pour la station de Blaizy-Bas, où descendent les voyageurs qui se rendent à Lamargelle.

Si son mari avait pu la voir pendant les trois heures que dura ce trajet, il n'eût pas reconnu celle qu'il appelait une statue. Enfoncée dans le coupé, Roberte songeait : l'air frais du matin venait fouetter son visage, et par instans, elle se penchait en dehors de la portière comme pour aspirer à longs traits la senteur pénétrante des bois mouillés. La route est constamment montueuse, et, de chaque côté du chemin, des forêts s'étendent à perte de vue. La Côte-d'Or est, parmi les départemens français pittoresques, celui où les sites agrestes abondent le plus. A chaque instant, le regard se heurte à une montagne toujours boisée : le torrent rou-

lant une eau claire sur un lit de cailloux court parallèlement à la route, et c'est comme une double harmonie, celle qui vient de la plaine et celle qui vient de la montagne. Impressionnée par ce que Lamartine appelait le langage de la nature, Roberte semblait renaître; son regard s'illuminait par instans, comme il s'était éclairé naguère quand Loïc avait conduit sa femme à travers champs.

Son visage reflétait l'impression de ce spectacle, lorsqu'à l'arrivée du train de Paris elle se trouva en face de sa tante. Mme Prémontré embrassa tendrement sa nièce, et quand elles eurent pris place toutes les deux dans le coupé :

— Regarde-moi, dit la voyageuse, en cherchant à lire d'avance sur le visage de sa nièce ce que celle-ci allait lui répondre...

— Tu as l'air heureux, murmura-t-elle.

— Je me sens plus gaie, répliqua Roberte; j'étouffais dans ce grand château ! Cette matinée m'a fait du bien.

Il y eut un moment de silence entre les deux femmes. Mme Prémontré reprit en secouant la tête :

— Si tu m'as écoutée, si tu as suivi mes conseils, tu ne le regretteras jamais. N'oublie pas ce que je t'ai dit la veille de ton mariage. Je t'ai donnée à un homme que tu connaissais à peine, parce que je ne voulais pas de roman dans ta vie. Les romans coûtent trop cher !

Sa voix s'était légèrement altérée à ces dernières paroles. Elle reprit, changeant de ton :

— Comment ton mari se conduit-il avec toi ?

— Je vous l'ai écrit; il est aimable, empressé, rien de plus.

— T'a-t-il fait quelque reproche ?

— Aucun; j'ai bien senti pendant les premiers jours qu'il m'étudiait, et je me suis efforcée de me montrer à lui telle que je devais être, selon vous; il a vite compris que je serais une honnête femme, une associée, pour me servir du mot que vous m'avez tant répété.

— Bien, ma chère enfant, tu n'as pas à douter de ma tendresse pour toi, n'est-ce pas? Je t'ai aimée autant par égoïsme que par reconnaissance. Tu es d'abord venue mettre un devoir dans ma vie brisée; plus tard tu y as mis une consolation, donc je t'ai dû autant que tu me dois peut-être. Je t'ai élevée comme il faut élever une femme aujourd'hui. J'ai éloigné de toi les futilités et les mièvreries à la mode. Tu n'aimais guère le monde; bien t'en a pris, puisque j'eusse refusé de t'y conduire. Je t'ai inspiré la haine du mal et du frivole : c'est ce qui perd le plus vite une femme; enfin j'ai eu soin de te choisir un mari qui t'était presque inconnu, afin que tu devinsses sa compagne sans t'être formé aucune idée préconçue pour ou contre lui.

— Ma tante...

— Laisse-moi finir. Tu n'étais qu'une jeune fille, il y a deux mois : aujourd'hui tu es une femme, et bien des paroles que tu ne ouvais comprendre quand je t'ai parlé si longuement, la veille de ton mariage, maintenant tu les comprendras. L'épouse, ma chère Roberte, doit être respectée par l'époux. Toute la vie du ménage est là. Tu aurais été très-malheureuse en inspirant une passion à ton mari. Une estime tendre suffit. La passion disparaît, l'estime reste, et avec elle la tendresse. Si tu ne t'étais pas en quelque sorte repliée sur toi même, si tu avais livré tous tes trésors de dévouement, d'amour à ton mari, il aurait vu en toi un jouet qu'on peut briser sans scrupule. Il n'a lu que la première page de ton cœur : tu es sauvée. Il voudra te posséder entièrement. Lorsque l'on a dévoré un livre d'un seul trait, on le ferme, et tout est dit.

Roberte écoutait sa tante avec une attention soutenue. L'impression fraîche, jeune, vivace, qu'elle avait emportée en elle le matin, luttait secrètement contre cette parole froide. Elle se serait tue, tant était grande sa confiance en sa mère adoptive, si celle-ci ne lui avait dit avec une certaine inquiétude :

— Pourquoi ne me réponds-tu rien?

— Je me rappelle que vous m'avez tenu souvent ce langage, ma tante, murmura Roberte, comme si elle continuait une pensée, et je me demandais, pour la première fois, si vous ne pouviez pas vous tromper.

Mme Prémontré fit un brusque mouvement et prit les mains de Roberte dans les siennes, en la regardant bien en face.

— Parle, dit-elle.

— Votre dernier conseil a été celui-ci : « Il faut avant tout que ton mari te respecte! Le respect, dans le mariage, passe avant l'amour. » Je vous ai obéi. J'ai été avec M. de Bramafam ce que vous m'aviez conseillé d'être. Eh bien ! faut-il vous l'avouer? Ce n'a pas été sans de sourdes révoltes que j'ai difficilement vaincues ! Je le voyais à côté de moi, silencieux, me regardant, et j'avais envie de lui sauter au cou, de l'embrasser et de lui crier : « Tu ne me connais pas, je t'aime ; aime-moi! » Un soir, il m'a menée sur la côte, près des bois, au milieu des champs.... Je me suis sentie remuée par quelque chose d'ardent qui me prouvait que vous aviez tort. Je me disais que le respect était grand sans doute, mais que l'amour était divin, et qu'il était impossible que ces deux sentimens fussent ennemis ; puis vos paroles me revenaient à l'esprit, vous me les aviez répétées si souvent ! Et je me prenais à douter; mais on ne détruit pas en un mois une influence de douze années. J'ai vingt ans, je ne suis plus une enfant, et j'ai assez de raison pour me dire que ma sensation ne peut l'emporter sur votre expérience.

Pourtant ce matin j'ai eu comme une nouvelle révolte contre moi-même, contre vous. Si vous vous trompiez? Si ce qui plaide en moi la cause de ma jeunesse avait raison? Vous êtes ma meilleure amie, presque ma mère : si je suis en péril en repoussant vos conseils, sauvez-moi!

Mme Prémontré avait écouté sa nièce en conservant la même attitude, c'est-à-dire en la regardant fixement. Roberte lut sur son visage l'effroi que ces paroles lui inspiraient : elle se jeta dans ses bras en pleurant.

— Mon enfant, ma chère enfant! murmura celle-ci en couvrant de baisers le front de la jeune femme, j'espérais bien que tu ne souffrirais pas aussi, toi!

Elle essuya les larmes qui coulaient sur ses joues :

— Écoute, reprit-elle, ce n'est pas ma tendresse seule qui m'autorisait à te pousser dans la voie où tu marches. C'est mon propre exemple. Il y a une chose que tu ignores; j'ai été mariée à seize ans, à un homme que j'adorais. Dès les premières heures, je lui appartenais, entièrement, absolument. C'était un Dieu pour moi; mon bonheur a duré deux ans; deux ans de passion folle! — J'étais une maîtresse pour lui, et j'étais toute fière quand on lançait des regards d'envie sur notre amour. Après ces deux ans, ce fut fini. Je le vis se refroidir brusquement... hélas! Je sus bientôt qu'il me trahissait. J'ai voulu résister : je me suis brisée contre son oubli. Alors je me suis faite bassement sa complice, et j'ai tenté de le reconquérir par ce qui le séduisait chez les autres. Moi qui chérissais la vie calme, je me jetai dans le tourbillon. J'étais de toutes les fêtes, et la plus parée : les hommages venaient à moi, sans qu'il daignât même s'en apercevoir. Lorsque nous rentrions d'un bal ou d'un théâtre, il m'adressait un banal compliment, et c'était tout; son cœur ne m'appartenait plus. Que de fois j'ai foulé aux pieds avec rage la parure que j'avais mise pour lui plaire! Dix ans se passèrent ainsi...

Elle s'arrêta un instant. Le flot des souvenirs montait de son cœur à ses lèvres, et l'amertume de son langage s'en augmentait.

— Que te dirai-je? Je compris un jour que ce serait folie de lutter encore. Qu'étais-je pour mon mari? Une passion éteinte. Il m'avait aimée trop ardemment tout d'abord. Lui, continuait sa vie d'homme souriant et heureux. Aux premières paroles de jalousie qui m'échappèrent, il me répondit de façon à me témoigner combien il me trouvait ridicule. Une heure vint où l'adultère caché ne lui suffit plus. Il partit avec la première venue pour l'Angleterre : il y est mort. Quant à moi, j'étais veuve à trente ans, avec un cœur brisé, une existence détruite! Voilà ce que j'ai souffert! Je ne veux pas que tu souffres à ton tour. Je m'étais dit souvent que, si ma vie

était à recommencer, je serais autre que j'avais été. J'ai fait pour toi ce que je ne pouvais plus faire pour moi-même! Jadis je t'ai donné le conseil, aujourd'hui je te montre l'exemple, et maintenant que tu as vu l'abîme, décide!

Rien ne saurait peindre l'âpreté de ces paroles. Il y avait là autant d'inquiétude que de douleur. Roberte courbait le front:

— S'il en aimait jamais une autre que moi, pourtant? murmura-t-elle, trop bas pour que sa tante pût l'entendre.

Les deux femmes restèrent muettes pendant le reste du voyage. Cette vie brisée, que Roberte voyait se dresser devant elle comme un épouvantail, la faisait tristement songer.

Loïc les attendait sur le perron du château : il conduisit Mme Prémontré à son appartement, et quand celle-ci se sépara de sa nièce elle avait reconquis sur ce jeune cœur toute son influence passée.

III.

Quelques jours plus tard, le château de Lamargelle était plein de vie et de mouvement. Les hôtes espérés animaient la solitude. Parmi eux se trouvaient M. et Mme du Halloy, Vivian Duvernay, l'ami intime de Loïc, et Mme Norine Chandor. Cette Hongroise avait bien le type de sa race: grande, élancée, d'une élégance suprême, elle ressemblait à s'y méprendre à Mme de Pompadour, telle qu'on peut la juger par les portraits du temps. Elle possédait à un haut degré ce charme de l'attitude qui est si séduisant. Nulle ne savait comme elle se camper fièrement au milieu d'un salon, la tête un peu rejetée en arrière, la lèvre humide, les yeux brillans; elle lançait alors des regards de souveraine sur tous, et suivant son expression hardie « se faisait passer en revue. » Paris se donne de temps en temps de ces reines-là. Mme Chandor avait quelque part un mari conseiller d'état, qu'on voyait dans les grandes occasions. Ce mari venait passer une semaine à Paris, en ayant soin de prévenir sa femme un mois à l'avance: il regardait en souriant les adorateurs de Norine, et s'en retournait placidement à Vienne, après avoir dit deux mots, fait quatre visites et bu cent bouteilles de champagne. On plaisantait un peu M. Chandor : à tort sans doute, car le monde n'avait jamais pu articuler une accusation bien précise contre la belle Norine; il se contentait de soupçonner. Elle portait des toilettes extravagantes?... Une reine du *high life* ne peut faire autrement. Elle était de toutes les fêtes? C'est qu'elle avait beaucoup de relations et des plus brillantes. On citait d'ailleurs son

salon comme l'un de ceux où l'on cause encore, et si elle avait trop d'adorateurs, ce ne pouvait être que la faute de la nature, qui lui donnait la beauté et la séduction. En tout cas, si Mme Chandor avait eu une ou plusieurs liaisons, elle les cachait bien, car nul ne pouvait, en accolant un nom d'homme au sien, faire naître un sourire sur toutes les lèvres. Telle était la femme que Loïc avait tenu à recevoir une des premières, désirant sans doute que Norine se chargeât de bien disposer le monde où elle régnait en faveur de Mme de Bramafam.

On comprend que le marquis voulait amuser ses hôtes. Il se plaisait tellement dans ce milieu parisien et gai, après le triste mois qu'il venait de passer! Aussi, cinq ou six jours plus tard, était-il déjà question d'organiser un bal. Les châteaux des environs devaient fournir autant de danseurs et de danseuses qu'il serait nécessaire, et ce bal serait donné la veille du retour à Paris.

On partit un matin pour une grande chasse à courre. Mme Prémontré, qui traversait ces gaîtés silencieuse et calme, avait préféré demeurer au château; et comme Roberte manifestait la même intention, elle lui dit :

— Tu as tort; à ton âge on a besoin d'exercice : cela te fera du bien.

Dès huit heures du matin, les chasseurs se réunirent sur le perron. Un grand landau devait emmener Roberte et Mme du Halloy. Emprisonnée dans une amazone noire d'une coupe irréprochable, Norine caressait de la main un magnifique cheval qui piaffait d'impatience :

— La marquise nous abandonne donc? demanda-t-elle à Loïc en voyant Roberte assise dans le landau.

— Elle ne sait pas monter à cheval, répliqua le jeune homme.

Loïc prit dans sa main le petit pied de Mme Chandor, qui se hissa légèrement; il sauta à cheval à son tour, et tous deux se placèrent en tête de la cavalcade.

A onze heures du matin, les chasseurs étaient réunis autour d'un très beau dix-cors, excepté Loïc et Norine, qu'on avait perdus de vue depuis une demi-heure.

— Bah! dit le général, ils se sont égarés sans doute, et ils seront allés rejoindre ces dames.

En effet, Roberte et Mme du Halloy étaient restées dans la voiture pour faire une promenade aux sources de la Seine.

Loïc et Norine s'étaient égarés, le général avait raison. Au moment où les piqueurs sonnaient le *forcé*, tous les deux, abusés par l'écho du bois, avaient poussé leurs chevaux dans la direction opposée.

— Vite! vite! marquis, s'écria Norine quand elle entendit les trompes, ou nous serons en retard.

— Le sentier est trop étroit, madame, nous ne pourrons jamais y marcher côte à côte; passez devant.

Mme Chandor donna un coup de cravache à son cheval, qui s'élança, suivi de près par celui de Loïc. Ils entrèrent au bout de dix minutes de galop dans une large clairière où aboutissaient plusieurs routes.

— Eh! nous n'entendons plus rien! dit Norine en arrêtant court son cheval.

— C'est vrai.

Elle se mit à rire :

— Vous me répondez : « C'est vrai, » et vous n'avez pas même cherché à entendre.

— J'aime mieux vous regarder.

— Vraiment?

— Oui, vous êtes charmante ainsi, avec votre visage animé par la course. D'honneur, Walter Scott aurait fait une autre Diana Vernon, s'il vous avait vue dans ce cadre roux de feuilles mortes!

Norine s'était dégantée : son mouchoir tomba sur la mousse. Aussitôt Loïc sauta à bas de son cheval, ramassa le mouchoir et le tendit à Mme Chandor.

— Voulez-vous descendre aussi et vous reposer un moment? lui demanda-t-il.

— Volontiers. Il y a deux heures et demie que je galope : nous sommes au moins à une lieue de la chasse, et avant de fournir une nouvelle traite...

Elle se laissa glisser entre les bras du jeune homme, qui la déposa doucement à terre. Il la regardait toujours; cela la fit rire encore.

— Vous êtes gaie, ce matin! dit-il.

— Savez-vous à quoi je pensais, marquis? reprit Norine en jetant la traîne de son amazone sur son bras.

— Non, en vérité.

— Je songeais que pendant six ans vous m'avez rencontrée dans le monde, vous êtes venu souvent chez moi, et vous ne vous mettez à me faire la cour... que lorsque vous êtes marié!

Loïc rougit.

— Votre femme est charmante, continua Norine en s'asseyant sur l'herbe : pourquoi donc êtes-vous si peu empressé avec elle? Savez-vous qu'on pourrait croire...

— J'ignore ce qu'on pourrait croire, madame, répliqua Loïc un peu piqué; Mme de Bramafam est la compagne que j'ai souhaitée,

je l'aime et je suis aimé d'elle; je ne demande rien de plus et me tiens pour satisfait de la grande somme de bonheur qui m'est départie.

Mme Chandor le regarda du coin de l'œil et fit un imperceptible mouvement d'épaules.

— Je puis vous raconter cela maintenant, dit-elle en effeuillant une violette. Quand la nouvelle de ce mariage a éclaté comme un coup de foudre dans notre monde médisant, quelques bonnes personnes sont venues me voir aussitôt avec des airs de compassion qui m'amusaient bien, allez... Vous comprenez, mon cher, que vous n'êtes pas dangereux à présent, un homme marié ne compte pas; mais autrefois je ne serais pas restée seule avec vous au milieu des bois; on m'aurait déchirée à belles dents!

— Tandis que maintenant...

— Oh! maintenant...

Norine jeta dédaigneusement la violette par-dessus son épaule, pendant que Loïc se levait.

— Est-ce qu'elle aime le monde, votre femme? reprit-elle.

— Je le crois.

— Vous devriez en être sûr. Après un mois de mariage, je vous certifie que je connaissais mieux mon mari que vous ne m'avez l'air de connaître votre femme. Après cela, l'amour est aveugle.

Loïc sentait une légère irritation le gagner :

— Dites-moi, chère madame, ai-je jamais rien fait qui pût vous blesser?

— Jamais.

— Alors pourquoi vous moquez-vous de moi? Vous savez qu'il y a certaines choses, dites par une femme, auxquelles un homme, si spirituel qu'il soit, ne trouve pourtant rien à répondre.

— Oh! oh! s'écria Norine en éclatant de rire, je ne reconnais plus mon marquis de Bramafam! Voûs, l'homme élégant, l'homme à la mode, vous vous avouez vaincu? Tenez, mon cher, vous avez fait une folie. Mme de Bramafam est une femme charmante; mais ce n'est pas elle que vous auriez dû épouser. Je l'ai étudiée depuis quelques jours... Elle n'est même pas la petite bourgeoise que je croyais. Je n'ai pas vu de flamme dans ses yeux; elle passe à côté de vous, cette jeune épouse, sans que son regard soit chargé de cette tendresse de la lune de miel. Elle n'est qu'affectueuse, elle n'est pas tendre. Vous ne pouvez pas lui en vouloir : il y a des natures comme cela! Vous aimez à monter à cheval : elle n'est pas écuyère; vous aimez la valse : elle ne danse pas; vous aimez la causerie : elle est silencieuse. Hier soir, au salon, — ne soyez pas trop vaniteux — vous et le général, vous avez été étourdissans d'esprit. Chacun de

nous vous applaudissait. J'ai examiné la marquise : enfoncée dans son fauteuil au coin du feu, elle contemplait la flamme, et à peine a-t-elle répondu aux quelques paroles qu'on lui adressait. Sa tante était en face d'elle... On aurait dit, à les voir silencieuses et froides toutes les deux, qu'elles avaient le même âge!

Mme Chandor prononça son petit discours avec un art exquis. Ce qu'il y avait de perfidie dans son regard, dans son accent, ne peut se peindre. Elle était beaucoup trop fine pour n'avoir pas compris que Loïc était blessé de ses paroles; mais elle éprouvait comme un âpre plaisir à l'irriter davantage. Ces méchancetés n'étaient peut-être que la petite vengeance d'une jalousie posthume; mais Loïc n'avait pas le calme nécessaire pour que cette réflexion lui vînt immédiatement à l'esprit.

— J'ai le regret de vous apprendre, chère madame, reprit-il avec une froideur calculée, que vous vous trompez absolument. J'ignore si Mme de Bramafam, si ma femme est telle que vous me la peignez. Vous l'avez dit vous-même, l'amour est aveugle! Ce que je sais par contre, c'est que j'ai voulu épouser une honnête femme et non une coquette. La marquise ne monte pas à cheval, soit : au moins ne la rencontrera-t-on pas au bois de Boulogne escortée de jeunes gens. Elle ne danse pas, c'est vrai : j'y gagnerai de ne pas la voir, sous prétexte de valse, s'abandonner pendant dix minutes aux bras d'un homme. Elle parle peu, j'en conviens : je serai certain que celle qui porte mon nom ne risquera jamais une parole malsonnante.

Dès les premiers mots de Loïc, Norine s'était levée, une légère pâleur couvrait son visage; mais elle avait trop l'habitude du monde pour laisser rien voir de sa colère. Quand le marquis s'arrêta, elle souriait :

— Ce que vous dites là, *mon cher ami*, me comble de joie. J'avais si peur que vous ne fussiez pas heureux! Et maintenant, si vous voulez, nous allons rejoindre nos chasseurs.

— Tu m'as blessé, pensa Loïc; mais je t'ai rendu trait pour trait.

S'il avait pu voir le regard fauve que Norine lui jeta lorsqu'il l'aida à remonter à cheval, il aurait été effrayé. Ce regard-là contenait autant de haine que de passion. Ils arrivèrent à l'hallali un quart d'heure après que tout était terminé.

— Qu'étiez-vous donc devenus? demanda le général; on vous cherchait partout.

— Nous nous étions perdus, répliqua Loïc, en évitant de rencontrer les yeux de Vivian Duvernay. En effet, Vivian avait été son confident, et il craignait que son ami ne devinât ce qui venait de se passer ou se méprît sur le sens de ce tête-à-tête; mais Vivian ne pouvait rien soupçonner. Pour lui, Loïc était un type d'honneur

et de probité. Il savait que le marquis n'avait jamais été amoureux de Mme Chandor. Pourquoi une passion pour elle lui serait-elle venue si tard?

Vivian Duvernay avait à peu près le même âge que Loïc. Pauvre, il s'était jeté à corps perdu dans l'étude Son nom, connu et estimé dans un petit groupe de savans, gagnait une certaine notoriété à des travaux de portée considérable. Brillant élève de l'école normale, il allait donner sa démission après huit ans de services universitaires, quand il fut nommé par le ministre professeur à la Faculté des Sciences de Paris. On aurait pu croire que cet esprit sérieux exerçait une influence sur le caractère mondain de Loïc; c'était le contraire. Dans la vie comme au collége, l'influence était du côté de Loïc. Vivian n'avait jamais le courage de blâmer ce qu'il appelait des folies « regrettables. » C'était un mot qu'il répétait volontiers. Cet homme doux haïssait par-dessus tout les expressions violentes. A son arrivée au château, il s'était contenté de répondre à son ami, qui lui demandait ses réflexions sur la lettre que nous connaissons :

— Oui,... oui;... j'ai lu cela avec peine. C'est regrettable, mon ami, très regrettable.

Au fond, il en souffrait, car il aimait tendrement le marquis.

— Je crois qu'il serait temps de rejoindre la marquise, dit le général, quand Loïc eut donné l'ordre de transporter le cerf au château. Eh! mon gaillard, après un mois de mariage!..

Loïc eut un mouvement d'impatience, et Norine détourna la tête pour qu'il ne la vît pas sourire.

Mme du Halloy et Roberte avaient continué leur promenade en voiture pendant que les cavaliers couraient sous bois; on devait se retrouver à un endroit convenu. Quand les chasseurs s'arrêtèrent auprès du landau, Mme du Halloy exprimait à la marquise l'émotion « que les sites enchanteurs du paysage faisait naître en elle. » Songeuse et attristée, Roberte n'écoutait guère les divagations poétiques de la vieille dame, et celle-ci s'avouait tout bas qu'elle n'avait jamais eu un auditoire aussi complaisant et surtout aussi muet.

— Voulez-vous me donner une place à côté de vous, marquise? demanda Norine. Je suis un peu fatiguée.

— Volontiers, madame, répondit Roberte, comme arrachée en sursaut à un rêve.

M. de Bramafam mit sa monture au petit galop sous prétexte d'escorter les dames. Il voulait seulement prendre de l'avance sur la cavalcade afin de réfléchir. Mme Chandor produisait sur lui une impression bizarre. Étaient-ils donc vrais, ces bruits répandus na-

guère sur la nature des sentimens que Norine, disait-on, éprouvait pour lui? Loïc avait trop d'esprit pour être fat; de plus il n'était pas de ces niais qui se font gloire de conquérir des cœurs. Depuis 1830, don Juan est malade, le ridicule l'a frappé. M. de Bramafam était bien de sa génération. Il voyait dans une bonne fortune le plaisir et non la vanité. Comment n'avait-il pas remarqué jadis l'étrange séduction de cette femme? Ses yeux verts lançaient des flammes, et quelle élégance souveraine dans les mouvemens félins de cette belle créature! Comme elle avait bien joué avec lui en raillant le manque de perfections mondaines de celle qui était la marquise de Bramafam! Loïc avait fait son devoir en défendant Roberte, mais il était forcé de reconnaître l'habileté du dédain de Norine devant l'ironie cruelle de sa réponse.

— Qu'as-tu donc à rêver tout seul, marquis? lui dit tout à coup son oncle en le rejoignant.

— Je ne rêvais pas.

— Après un mois et demi de mariage, tu en as le droit. Quand sera-t-on amoureux de sa femme, sinon pendant la lune de miel? Moi-même, lorsque j'ai épousé ta tante.... mais passons. Je peux me vanter d'avoir mené à bonne fin une affaire difficile. Sans moi, tu serais encore garçon, et je te demande si tu en serais plus avancé. Oh! je sais ce que tu peux me répondre : les charmes de la vie de jeune homme! Charmes très séduisans, en effet, et c'est bien la peine d'en parler.

— Vous avez raison, mon oncle.

— N'est-ce pas? Si j'ai les cheveux gris, je suis encore jeune, et je puis me flatter de connaître à fond la plus charmante moitié de l'humanité. — Loïc retint difficilement un sourire. C'était la grande prétention de M. du Halloy.

— Veux-tu que je te fasse ma théorie? continua le général avec la fatuité naïve qui faisait le fond de son caractère. J'ai eu assez de succès, et dans tous les mondes, pour juger à merveille les femmes. Il y en a bien peu qui méritent d'inspirer une passion. Ainsi tiens, je te prends pour exemple; tu as eu une réputation d'homme à bonnes fortunes : pas une de celles qui t'ont distingué n'était digne d'inspirer un amour violent, j'en jurerais!

Le marquis se gardait bien de répondre. Quand son oncle entamait ce chapitre-là, il fallait le laisser aller jusqu'au bout. Le général était intimement persuadé que lui seul avait rencontré des femmes dignes de faire naître une violente passion. Il répétait souvent :

— Lord Byron et moi, sommes dans ce siècle les seuls qui ayons réellement aimé!

— Note qu'il n'y a pas de ta faute, reprit-il. Les temps dégénèrent; il y a dix ans, les femmes valaient mieux qu'aujourd'hui. Je cherche vainement, dans tout Paris, une héroïne de roman, et je n'en vois qu'une. Encore as-tu passé à côté d'elle sans la comprendre! c'est Mme Chandor.

Loïc eût donné beaucoup pour que le gros des chasseurs les rejoignît. Cette conversation commençait à le gêner; mais l'avance prise par leurs chevaux était considérable. M. du Halloy continua sur le même ton.

— Je te l'avoue, j'ai bien peur de m'enthousiasmer un peu plus qu'il ne faudrait pour elle. Quelle élégance, et quelle nature! Lorsqu'elle me regarde avec ses yeux verts, je serais prêt à devenir son esclave; puis, comme elle sait, d'un mot toujours net et clair, préciser sa pensée! Dire qu'il y a un être au monde qui est le mari de cette sirène, et qu'il peut vivre loin d'elle!

On croirait souvent que le hasard se fait complice des passions mauvaises. Depuis que Mme Chandor préoccupait l'esprit de Loïc, il n'avait pas cessé un instant d'entendre parler d'elle. On apercevait au loin le château au milieu des arbres. Le marquis songea, non sans plaisir, qu'il allait pouvoir quitter son oncle; mais il lui restait une dernière phrase à subir :

— Autrefois je ne t'aurais pas dit tout cela, mon neveu, acheva le général en riant : à présent tu n'es plus en danger, et je puis me déclarer ton rival!

Il le fit comme il le disait. M. du Halloy eut soin au déjeuner de se placer à côté de Norine, et il essaya de la taquiner sur son tête-à-tête avec M. de Bramafam.

— Faites attention, ma nièce, dit-il à Roberte en riant; je vous dénonce votre mari!

Il se mit à raconter avec esprit comment le marquis et Mme Chandor s'étaient égarés sous bois. Tout le monde s'amusa de son récit, Loïc lui-même, car il n'aurait jamais pu soupçonner la froide statue qui était sa femme de s'émouvoir de ce qui n'était en somme qu'un hasard. Roberte avait assez de puissance sur elle-même pour ne rien laisser découvrir de ses sentimens; mais elle se sentit mordue au cœur par une sourde jalousie. Explique qui pourra ces éternelles contradictions du cœur féminin: elle souffrit à la pensée qu'une autre avait pu tenir son mari captif pendant une heure. Deux ou trois fois, pendant que le général parlait, elle regarda sa tante. Mme Prémontré semblait ne pas entendre. Mme du Halloy l'accaparait en ce moment, pour lui expliquer comment Gœthe avait raconté sa propre histoire, à elle, en écrivant Werther, car la brave dame n'eût pas détesté le rôle des Charlottes un peu mûres.

Après le déjeuner, on se réunit au salon. Livrée à elle-même, excitée par sa jalousie inconsciente, Roberte fut telle qu'elle n'avait jamais été. Elle haïssait en ce moment son mari et Mme Chandor. M. du Halloy parlait de don Juan, célébrant la gloire de ce conquérant de femmes, et Norine approuvait par de petits rires. Roberte se jeta bravement dans la mêlée.

— Ah! je ne suis pas de votre avis, moi! s'écria-t-elle. Don Juan me produit l'effet d'un fou, qui, ayant une grosse somme d'argent, achèterait mille statuettes de plâtre, au lieu d'acquérir d'un seul coup une statue de maître!

— Vraiment, ma nièce? Eh! eh! vous connaissez peu la vie!

Roberte sentit qu'on la regardait. Sa timidité aurait pris le dessus peut-être, mais sa jalousie l'aiguillonnait :

— N'est-ce pas votre avis, madame? continua-t-elle en regardant Mme Chandor. Que diriez-vous d'un homme qui préférerait le plaisir au bonheur? Voilà don Juan; Zerline et les autres ne font pas la monnaie d'Elvire!

— Il n'était pas de votre avis, marquise, répliqua Norine avec enjouement, et la meilleure preuve, c'est que don Juan est mort jeune, aimé, donc heureux!

— L'histoire se trompe, répliqua Roberte : don Juan n'a pas eu la fin qu'on raconte. La légende montre don Juan tué par le commandeur, parce qu'il faut bien un dénoûment au drame. J'en ai imaginé un autre plus vrai. Le commandeur arrive au souper; la salle du festin est prête, les lumières étincellent, les fleurs embaument, les plus belles señoritas de Madrid ont voulu assister au châtiment du criminel, et sont là radieuses et parées. On se met à table, et le souper commence. Peu à peu, le sang glacé du commandeur se réchauffe, sa lèvre ébauche un sourire, et il pardonne à don Juan, en échange de la fête qu'il lui offre !

— Et après?

— Après? C'est ici que la moralité de mon dénoûment éclate. Don Juan ne meurt pas : ses crimes étant absous, il se hâte d'en commettre d'autres. Il fait de nouvelles victimes, triomphe dans de nouveaux duels; d'Espagne il passe en France, de France il se rend en Italie, cela dure ainsi pendant de longues années. L'âge vient enfin, ses cheveux blanchissent, ses caisses se vident, car il a jeté son or à tous les vents de la folie, il est devenu vieux et laid; les femmes le fuient, et l'amour s'écarte de lui en se moquant; don Juan n'est plus don Juan, et il meurt à quatre-vingts ans, perclus de rhumatismes, pauvre, malheureux et abandonné!

Tout le monde applaudit; seul Loïc ne dit rien. Il se contenta de regarder Roberte. Elle était belle vraiment, avec ses yeux brillans

et son teint animé. Comme tout homme qui se sent rouler sur une pente fatale, il tenta de se raccrocher à la branche tendue. Aurait-il donc méconnu Roberte?

Un peu avant le dîner, Norine proposa une promenade dans le parc : elle espérait que le marquis la suivrait; mais celui-ci alla rejoindre sa femme, qui était remontée à son appartement. Roberte avait souffert pendant toute cette journée; elle s'était sentie jalouse! Blessée par les attentions de son mari pour Mme Chandor, elle avait voulu triompher à son tour. Dès qu'elle se trouva seule dans sa chambre, elle ne put retenir ses larmes. Elle aimait éperdument Loïc, et sa jeunesse l'emportait enfin sur les conseils de l'expérience.

— S'il pouvait venir, pensa-t-elle, comme je lui sauterais au cou!

N'était-ce pas pour lui qu'elle s'était laissé aller à une improvisation brillante? Elle entendit aussitôt le pas pressé de son mari qui montait l'escalier : « C'est lui », songea Roberte avec une profonde émotion.

— Est-ce que vous êtes souffrante, mon amie? dit Loïc en entrant; vous m'avez inquiété, et je suis venu.

Il parlait d'une voix douce, avec tendresse même. Si elle s'était jetée dans ses bras, ces deux êtres devenaient à jamais heureux; mais elle se rappela soudain Mme Chandor. Un démon s'empara d'elle; elle recula de deux pas et dit d'un ton amer :

— Nullement, mon cher Loïc, je ne vous remercie pas moins de votre sollicitude.

— Vous avez pleuré, Roberte?

— Moi? pourquoi aurais-je pleuré? Est-ce que je ne suis pas heureuse?

Elle ajouta, la rage dans le cœur : — Nos amis et Mme Chandor sont dans le parc. Voulez-vous m'excuser auprès d'eux? J'irai les joindre dans un instant.

Le marquis comprit que sa femme le congédiait. Il s'inclina et sortit.

Roberte restait debout et tremblante au milieu de la chambre. Elle eut la conscience de ce qu'elle venait de faire; éperdue, elle appela : « Loïc! » mais celui-ci ne pouvait plus l'entendre. Elle se souvint alors du tableau sombre que sa tante lui avait fait des époux qui en viennent à se haïr pour s'être trop aimés, et elle murmura en pleurant : — Il me semble que je serais plus heureuse en étant malheureuse!

Cet incident eut pour résultat de rejeter Loïc dans son caprice. Pendant les deux jours qui suivirent, Mme Chandor surprit deux ou

trois fois le regard du jeune homme qui la fixait avec une expression étrange. Elle était trop femme pour ne pas deviner que le marquis se laissait aller au sentiment qui l'attirait vers elle, et de son côté Loïc se sentait rapproché de Norine à mesure qu'il s'éloignait de Roberte. Si ce n'était pas de l'amour dans le sens élevé de ce mot, c'était une irritante curiosité qui le faisait constamment penser à cette femme. Quand vint ce fameux bal organisé tant à l'avance, il eut une fois de plus l'occasion de comparer Norine à Roberte. La marquise de Bramafam, sous prétexte qu'on était à la campagne, portait une robe montante, élégante, mais simple; Norine au contraire triomphait par l'éclat même de sa splendide beauté. Les épaules nues, sans autre bijou qu'un énorme diamant tremblant dans ses cheveux sombres, elle était vraiment admirable; il n'y eut qu'un cri lorsquelle parut, et, quoiqu'elle éclipsât toutes les femmes, elle fit plus de jalouses que d'envieuses.

Cette reine des bals parisiens fut d'une affabilité charmante avec tout le monde. Trois heures durant, elle accepta les invitations des plus indifférens. Vers deux heures du matin, une partie des châtelains des environs venait de partir, quand Loïc vint à son tour la prier de lui accorder une valse.

— Vous y avez mis le temps! dit-elle avec un sourire.

— J'aurais craint d'être importun,... vous acceptiez tous les danseurs.

— Eh! que m'importait, puisque ce n'était pas vous!

Elle prononça cette phrase avec une passion contenue qui fit tressaillir le jeune homme. Il saisit Norine dans ses bras et l'entraîna dans un rapide mouvement de valse. Il sentait contre lui ce corps souple et charmant, et il se disait que cette délicieuse créature venait de lui lancer un audacieux aveu. On pouvait les regarder; il reconduisit Mme Chandor à son fauteuil et s'éloigna. Cinq minutes après, il la vit se diriger vers un boudoir attenant au petit salon et refuser le bras du général, qui lui offrait d'être son cavalier. Le salon était presque vide; les invités encore présens venaient d'entrer dans la salle du souper. Loïc marcha lentement vers la porte du boudoir que Norine avait fermée derrière elle, et l'ouvrit. Mme Chandor était accoudée à la cheminée, le dos tourné, et ne pouvait le voir. Le tapis amortissait le bruit de ses pas : il s'avança vers elle, enivré. — Norine! murmura-t-il.

Elle eut comme un mouvement d'effroi, et, fermant les yeux, elle laissa aller sa tête sur la poitrine du jeune homme; mais ce ne fut qu'un instant : elle fit un bond en arrière, la main étendue vers la porte. Roberte était là, défaillante, elle avait tout vu.

Ce drame intime ne dura que quelques minutes. Mme de Brama-

fam, surprise de ne pas voir son mari à son poste de maître de maison, était venue le chercher, et la fatalité lui avait tout fait découvrir.

Le premier, Loïc voulut sortir de cette situation pénible. Il fit quelques pas vers Roberte; mais celle-ci recula et, agitant son bras avec violence comme pour arrêter son mari : — Oh! laissez-moi! laissez-moi! dit-elle.

Qui donc a dit que la femme savait sourire en ayant le cœur désespéré? Nul ne s'aperçut de l'angoisse qui torturait Mme de Bramafam. Elle resta maîtresse de maison jusqu'au dernier moment, et comme un de ses hôtes s'étonnait que Mme Chandor eût disparu, elle répondit avec un sourire que Norine, s'étant sentie fatiguée, avait dû se retirer.

Le marquis, très pâle, très troublé, dut remplir également ses devoirs d'hôte jusqu'au bout. Quant à Roberte, lorsque tous les étrangers eurent disparu, reconduits par Loïc, lorsque les habitans du château eurent regagné leurs appartemens et qu'elle fut demeurée seule dans le salon en face de sa tante, un changement effrayant se fit sur son visage. Mme Prémontré devina aussitôt qu'il venait de se produire un grave événement :

— Roberte, mon enfant, s'écria-t-elle, en courant à sa nièce, que se passe-t-il? Qu'as-tu donc?

La jeune femme se dégagea des bras de sa tante : — Écoutez-moi, dit-elle d'une voix saccadée, vous m'avez donné des conseils, je les ai suivis; vous m'avez assuré que je serais heureuse en vous croyant, je vous ai crue : eh bien...

— Ton mari!...

— Je l'ai surpris dans les bras de Mme Chandor!...

— Oh! ma pauvre enfant!...

— Tout n'est donc que mensonge! s'écria Roberte. Vous m'avez dit que je devais conquérir le respect de mon mari sous peine de malheur; vous m'avez dit qu'en me livrant tout entière, je lasserais sa tendresse. Où donc est la vérité? Où donc est le bonheur? Il y a deux mois que je suis mariée, et il me délaisse! Non-seulement je n'ai pas pu gagner son amour, mais encore je n'ai pas su conquérir son respect, puisque c'est dans ma maison qu'il a... Oh! je n'aurais jamais cru que ce fût chose possible! Pourquoi m'avez-vous donné ce mari? Je ne l'avais jamais vu, j'ignorais qu'il existât; j'aurais pu épouser un homme qui m'eût comprise, et ne pas perdre ainsi au bout de deux mois le bonheur de toute ma vie!

Mme Prémontré écoutait le cœur déchiré cette explosion de désespoir. Son premier sentiment fut un remords; si c'était elle qui par ses conseils avait empêché le bonheur de sa nièce? Mais elle se rai-

dit contre cette pensée. Le seul coupable, c'était le mari adultère, c'était Loïc.

— Roberte, ma fille bien aimée, je t'en supplie, calme-toi! dit-elle à travers ses larmes, qui coulaient malgré elle.

— Ne me demandez pas un calme impossible; ah! que vos conseils étaient justes, ma tante, et comme vous aviez bien su prévoir les hontes et les amertumes qui m'attendaient! Si je ne vous avais pas écoutée, je me serais abandonnée à la tendresse menteuse de cet homme, et celui qui est capable de me trahir au bout de deux mois m'eût aussi bien trahie au bout de deux ans. Je comprends toutes vos souffrances maintenant. Vous avez passé par ces épreuves, et je me demande encore si vous n'étiez pas plus à plaindre que moi. Rien ne doit être plus affreux que de se rappeler le bonheur disparu dans les jours de douleur : moi du moins je n'ai pas de joies envolées dont je puisse me souvenir, et je n'ai pas à pleurer un paradis perdu!

En voulant absoudre sa tante, Roberte la condamnait : Mme Prémontré avait été trahie, elle aussi; mais enfin elle avait été aimée, tandis que Roberte subissait la trahison sans avoir eu l'amour. Elle ne put rien ajouter : Loïc revenait.

— Monsieur, dit la marquise, quand elle l'aperçut, je vous rends votre liberté et je reprends la mienne; je suis veuve. Demain nos hôtes quittent ce château; jusque-là, nul ne devinera rien. Quand ils se seront éloignés, je partirai avec ma tante, j'irai loin de vous, et vous serez délivré de moi.

— Roberte, par pitié...

— Je ne suis plus votre femme. A vous de faire en sorte que le monde ne soupçonne pas la vérité, si vous tenez à son opinion. Faites un voyage de plusieurs années, enfin inventez ce qu'il vous plaira : ce que je veux, c'est qu'il n'y ait plus rien de commun entre nous.

— Roberte, ma fille, tu l'aimes, tu pardonneras, s'écria Mme Prémontré, je t'en supplie, ne me condamne pas au désespoir de te voir malheureuse!

— Je ne serai pas malheureuse, puisque je vivrai avec vous, ma tante. Ne me dites plus rien, ma volonté est inflexible. M. de Bramafam ne m'aime pas, puisqu'il en aime une autre. Je n'entreprendrai pas une lutte qui me révolte. Cette femme est entrée dans ma maison pour me voler mon mari; elle l'a pris : qu'elle le garde!

L'âpre résolution que la marquise mit dans ces paroles fit comprendre à Loïc et à Mme Prémontré qu'une résistance était inutile. Tout se passa comme Mme de Bramafam l'avait décidé. Le lendemain, après le départ des hôtes du château, Roberte monta en

voiture avec sa tante, afin d'aller s'enfermer avec elle dans la solitude qui pouvait seule lui donner le calme et l'oubli.

IV.

A trois kilomètres de Pornic, la baie de Bourgneuf fait une échancrure assez large dans le roc. Là s'élèvent des cabanes de pêcheurs et des habitations particulières appartenant la plupart à des négocians de Nantes qui viennent y passer la saison d'été; ce hameau s'appelle la Birochère. A l'époque de son veuvage, Mme Prémontré avait acheté une de ces villas, et peu à peu cette propriété était devenue sa résidence favorite. Elle y demeurait de longs mois, comme si elle eût trouvé dans l'infini de l'Océan un point de comparaison avec l'infini de sa douleur.

Accrochée à la falaise, la villa des Bruyères domine la mer, qui se brise au bas. Pour y arriver, il faut gravir un petit sentier creusé dans le roc; derrière, le jardin anglais rejoint la route par une avenue de bruyères et de romarins. Quand Henriette s'était résolue à s'enfermer là quelques mois d'hiver, elle avait ajouté à sa demeure tout le confort nécessaire. Le salon au rez-de-chaussée s'ouvrait sur une terrasse par une sorte de galerie vitrée donnant sur une serre chaude. C'était là le séjour habituel de Mme Prémontré; que de fois elle était restée de longues heures dans ce salon avec Roberte devenue jeune fille! La marquise se retrouvait donc dans un milieu aimé et connu. Elle reprit son existence d'autrefois aux côtés de sa tante, triste, et silencieuse; Roberte se laissait vivre, ne prononçant pas le nom de son mari, comme si elle l'eût réellement oublié.

Mme Prémontré assistait avec désespoir au spectacle de cette douleur muette : peu à peu la pensée qui avait effleuré son esprit à Lamargelle y revint obstinément. Si elle s'était trompée? si en forçant Roberte à étouffer son amour elle avait empêché celui de Loïc de naître? On ne renonce pas aisément à des idées longuement caressées; mais Henriette s'efforçait en vain de lutter contre elle-même, la vérité se faisait jour : elle n'était pas de celles qui refusent de reconnaître leur erreur, et elle ne pouvait pas cependant, elle ne voulait pas s'avouer qu'elle était la première cause du malheur de sa nièce.

Le marquis écrivit trois fois à sa femme, trois fois Roberte renvoya les lettres sans les lire. Elle apprit indirectement par Vivian Duvernay que le marquis, après avoir annoncé que Roberte désirait passer l'hiver en Italie, était parti pour Naples. L'abîme se creusait

donc, plus profond tous les jours, entre ces deux êtres si bien faits pour se comprendre et pour s'aimer.

Un soir, Mme Prémontré avait voulu parler de Loïc.

— Je vous en prie, ma tante, lui dit froidement Roberte, que ce nom ne soit jamais prononcé entre nous.

Afin de distraire l'esprit de sa nièce, Mme Prémontré reprit bientôt ses habitudes d'autrefois. On l'adorait dans ce hameau de la Birochère et dans les paroisses environnantes. De tout temps, elle s'était fait un bonheur et un devoir de visiter les malades et les pauvres : ceux qui souffraient trouvaient en elle un secours qui ne se faisait jamais attendre. Il y a des infortunes égoïstes se renfermant en elles-mêmes et prenant l'humanité en haine farouche. Les grandes âmes blessées se plaisent à la charité : c'est leur généreuse revanche contre la destinée qui les frappe. Henriette était de celles-là. Que de fois elle était partie dès l'aube, emportant des médicamens, de l'argent et du pain! Elle voulait recommencer avec Roberte ces étapes de dévoûment et de bonté.

Chaque semaine, les deux femmes montaient dans un coupé et s'en allaient à Pornic, à Bourgneuf, à Beauvoir, pour ne revenir que dans le milieu de la journée. D'ailleurs elles ne se quittaient jamais. Si Roberte n'avait pas été insensible aux choses extérieures, elle aurait remarqué un changement dans la façon d'être de sa tante. La tendresse de Mme Prémontré s'augmentait d'une sorte de prévenance craintive, car plus le temps marchait, plus Mme Prémontré se confirmait dans cette idée qu'ayant fait le mal, elle devait le réparer; mais il ne fallait rien brusquer, procéder doucement et éviter la moindre allusion au but poursuivi. Le hasard se chargea d'amener l'occasion que cherchait Henriette. Les journaux qui arrivaient à la villa restaient toujours sous bande, non dépliés. Un matin, Roberte prit distraitement la feuille qu'on venait d'apporter, et jeta les yeux sur la première page :

— Tu es donc bien curieuse d'apprendre les nouvelles? lui demanda Mme Prémontré en souriant.

Elle vit au même instant sa nièce pâlir, et tomber assise la tête entre ses mains :

— Grand Dieu! qu'as-tu?

Comme Roberte ne répondait pas, Henriette saisit le journal, et le parcourut rapidement des yeux. Elle ne tarda pas à tout comprendre. A la deuxième colonne, sous le titre *Correspondances étrangères*, était imprimée cette ligne : « L'empereur d'Autriche a reçu hier en audience privée le marquis Loïc de Bramafam. »

— Tu l'aimes toujours? s'écria Henriette.

Roberte se dressa brusquement.

— Non, dit-elle avec violence, je ne l'aime plus! Je le hais. Il m'a si profondément humiliée! que lui avais-je fait? Il m'a prise à mon calme bonheur de jeune fille pour me jeter dans mes sourdes angoisses de jeune femme. C'est la colère et non l'amour qui m'a troublée tout à l'heure. Savez-vous pourquoi il est à Vienne? C'est que sa maîtresse habite Vienne! Si elle était Anglaise, il serait à Londres maintenant! Après m'avoir trompée, il se promène à travers l'Europe avec cette femme!

— Après deux mois! murmura Mme Prémontré, comme si elle s'était parlé à elle-même.

Elle ajouta, en prenant la main de sa nièce :

— Réponds-moi franchement, ma chère fille. M. de Bramafam est-il un homme perfide, méchant, capable d'une lâcheté calculée ou d'un mensonge révoltant? C'est un être bon, mais passionné, gâté peut-être par des succès de tout genre. Pourquoi t'aurait-il épousée, s'il n'avait été résolu à remplir ses devoirs? Tu étais riche? Il l'est aussi. Pour bien des gens de son monde, son mariage était une mésalliance, il n'a donc pas fait un calcul en t'épousant. Que s'est-il passé? pourquoi si peu de temps après votre union en aimait-il une autre?

— Je me le suis souvent demandé, dit Roberte à voix basse, et je ne me suis rien répondu.

Mme Prémontré eut peine à retenir un mouvement de joie. Elle n'aurait pas espéré que Roberte consentît de sitôt à traiter un pareil sujet.

— Ma chère fille, reprit-elle, ne me suis-je pas trompée dans les conseils que je t'ai donnés? Parce que la destinée s'était montrée dure à mon égard, j'ai cru qu'il en serait inévitablement de même pour toi. On ne raisonne pas avec les sentimens. Je m'étais dit souvent : — Ah! si mon existence était à refaire! — Aussi quand l'heure est venue, c'est ma vie que j'ai voulu recommencer avec la tienne. J'avais tort.

— Ce n'est pas vous qu'il faut accuser.

— C'est moi. Si tu ne m'avais pas écoutée, tu aurais été heureuse. Ton mari ne te connaît pas! Quand je suis arrivée à Lamargelle, tu l'aimais éperdûment. Je me souviens des doutes qui naissaient en toi et que j'ai détruits!

— C'est vrai, dit Roberte en baissant la voix. J'ai été vous chercher à la gare par une belle matinée, je ne sais quelles bouffées de jeunesse m'étaient montées à la tête, j'aurais voulu me trouver en face de... lui, et ne lui rien cacher. Je vous ai tout avoué; mais une douleur poignante se peignit sur vos traits. Vous me crûtes perdue; j'ai dans le souvenir tout ce que vous m'avez dit.

— C'est un crime que j'ai commis là : je n'avais pas le droit d'étouffer ton amour ! C'est un sentiment sacré que nul ne doit éteindre. J'ai souffert, n'est-ce pas? Mon avenir a été brisé par une trahison, j'ai passé bien des jours dans une amère solitude : pourtant je suis moins à plaindre que toi, car j'ai vécu ! Tu peux m'envier, toi qui n'as pas été aimée, et je préfère mes tourmens qui n'avaient plus l'espérance, à ton abandon qui n'a pas le souvenir !

Roberte demeurait stupéfaite. C'était sa tante qui parlait ainsi ! Elle ne la reconnaissait plus. L'âpreté de cet aveu faisait frissonner la marquise; elle courba le front et ne répondit rien.

— Par mes funestes conseils, continua Henriette, tu t'es montrée une compagne froide et ennuyée, et ton mari n'a pas connu la créature bonne, aimante et dévouée que tu es. La voix mystérieuse qui t'appelait, c'était la voix de ton bonheur; c'est par ma faute que tu ne l'as pas écoutée; aussi, je m'accuse, Roberte, je m'accuse, et te demande pardon.

— Moi, vous pardonner ! dit-elle en se jetant dans les bras de sa tante.

Un mois se passa encore, puis un autre mois; Mme Prémontré sentait que le but se rapprochait. Il y avait moins d'amertume dans les paroles de la marquise, car celle-ci commençait à s'avouer que sa tante avait peut-être eu raison de s'accuser.

Pendant le mois de janvier Mme Prémontré remarqua que Roberte était plus souvent pensive qu'auparavant, mais elle ne voulait rien brusquer. Elle attendait encore avant de reparler de M. de Bramafam; depuis quatre mois, le marquis et la marquise vivaient séparés l'un de l'autre.

Dans les premiers jours de février 1870, les vents devinrent tels que Mme Prémontré et Roberte durent renoncer à leurs promenades habituelles; les bourrasques de neige et de pluie se succédaient sans interruption. L'existence eût été impossible pour ces deux femmes, si elles n'avaient eu leurs causeries qui tenaient lieu de toutes distractions; puis comment s'ennuyer en face de la mer, ce spectacle toujours le même et toujours changeant?

— Je me rappelle qu'en 1853, dit un soir Mme Prémontré, ces tempêtes ont duré quinze jours de suite.

— Et vous êtes restée quinze jours de suite sans sortir?

— Cela t'étonne? J'avais mes livres, mon piano, et je faisais revivre mes souvenirs les uns après les autres.

— Pourquoi tentiez-vous de vous rappeler toujours le passé, vous qui avez souffert?

Henriette jeta un regard profond sur sa nièce :

— Quand tu auras mon âge, ma fille, dit-elle avec intention, tu comprendras qu'il est des souffrances bien aimées. A travers mes années d'amertume brillaient quelques jours de joie. Le souvenir délicieux des uns aide si bien à oublier le souvenir pénible des autres! Regarde le ciel sombre par une nuit d'orage; de gros nuages courent, noirs comme de l'encre : c'est triste, n'est-ce pas? Ne te décourage point et regarde toujours, tu finiras bien par découvrir, cachée dans les plis de la nue, une petite étoile toute pâle qui te sourira de loin.

— Ah! murmura Roberte, je peux regarder mon ciel sombre, moi, je n'y découvrirai pas même une étoile!

Mme Prémontré tressaillit. Quel reproche sa nièce venait de lui faire! Cependant, à mesure que le temps marchait, elle préparait l'exécution d'un plan qui devait être décisif; mais pour qu'il réussît, elle avait besoin de l'aide de Vivian Duvernay. Elle pensait que le savant, esprit supérieur, âme élevée, serait heureux d'aider à l'œuvre de réconciliation. Elle lui écrivit afin de savoir où se trouvait M. de Bramafam, et si un rapprochement devenait possible. Il fallait surtout connaître l'opinion du marquis sur Roberte.

Pour que celle-ci ne soupçonnât rien, Henriette porta la lettre à Pornic, en cachette. Quelques jours après, la réponse arriva. Elle contenait plus que n'espérait Mme Prémontré. Vivian commençait par lui dire combien il était touché de cette démarche spontanée; ensuite il lui promettait le secret vis-à-vis de M. de Bramafam, car il fallait que Loïc et Roberte fussent rapprochés l'un de l'autre sans même s'en douter. En ce moment, le marquis habitait Nice. Personne autour de lui n'ignorait sa liaison avec Mme Chandor. Comme leur tenue était de la plus stricte convenance, on feignait de ne rien savoir. M. de Bramafam écrivait souvent à son ami, sans jamais prononcer le nom de Roberte. A cette lettre, Vivian en joignit une autre, celle qu'il avait reçue jadis de Loïc, un mois après le mariage. Le savant croyait, non sans raison, que ces quelques pages apprendraient à Mme Prémontré, mieux qu'il ne le pourrait faire, la véritable cause de la séparation. Cette lettre du marquis, si confidentielle, si franche, acheva de convaincre Henriette que l'auteur du mal c'était, après elle, non l'époux qui avait trahi, mais l'épouse qu'on avait abandonnée. C'était pénible à dire : qui sait pourtant si la marquise après avoir lu, elle aussi, n'en viendrait pas à cette étrange conclusion?

Mme Prémontré savait quel travail lent se faisait dans le cœur de sa nièce. Celle-ci était entrée à la Birochère en proie à un sentiment fait de haine et de colère : la haine et la colère n'existaient plus, et depuis leur grande explication, Roberte avait parlé à sa

tante de Loïc avec une sorte d'émotion contenue. La dernière épreuve restait à tenter : il fallait obtenir de la marquise qu'elle se reconnût comme la cause de son propre malheur.

Le premier dimanche d'avril fut, cette année-là, d'une exceptionnelle beauté. La nature entière renaissait avec le printemps. Pourquoi ce jeune cœur ne subirait-il pas l'influence du renouveau? Pour la première fois depuis cinq mois qu'elles habitaient la villa, on avait laissé ouvertes les fenêtres de la terrasse; il venait du large une brise fraîche imprégnée de senteurs marines. Le soleil inondait le salon, des pousses vertes montraient leur tige frêle dans le jardin; lorsque le printemps est sur la terre, il est bien près de fleurir dans les âmes. On voyait courir sur la plage, entre les rochers, les pêcheuses de varech et de coquillages, jambes nues, chantonnant, pleines de gaîté et de force, une vie intense circulait partout; c'était enfin une de ces journées où l'on est heureux de vivre, et qui font voir l'avenir sous les riantes couleurs de l'espoir.

Roberte, accoudée à la fenêtre, suivait des yeux les barques sous voiles glissant sur les vagues comme des goëlands. Quand Henriette entra, elle se retourna et lui sauta au cou :

— Comme tu es gaie! dit Mme Prémontré, en voyant le visage presque rayonnant de sa nièce.

— J'ai bien mes vingt ans, ce matin, répondit Roberte en souriant, je suis toute joyeuse.

— J'ai quelque chose à te montrer, continua Henriette négligemment: c'est une lettre que j'ai reçue et qui te concerne; tiens, lis.

Elle lui tendit la lettre que Vivian Duvernay lui avait envoyée. Roberte jeta d'abord un regard distrait sur le papier, mais quand elle reconnut l'écriture de son mari, elle s'appuya sur le dossier de son fauteuil pour ne pas tomber. Henriette ne la perdait pas des yeux, et une immense pitié la prenait.

— Lis, mon enfant, répéta-t-elle doucement.

Roberte déplia la lettre avec lenteur et commença. A mesure qu'elle lisait, sa pâleur augmentait: quand elle eut fini, elle laissa glisser le papier à terre, et avec une indicible tristesse : — Si j'avais voulu, murmura-t-elle, il aurait pu m'aimer. Mon tort a été de ne pas me montrer à lui telle que j'étais.

— Alors... tu lui pardonnes?

— Je l'excuse, ce n'est pas la même chose. J'ai été coupable: soit, mais il ne m'en a pas moins trahie. Si M. de Bramafam venait ici, j'oublierais sa faute avec joie : je ne peux pas aller à lui. Des leçons que vous m'avez données, il en est une qui doit me rester, au moins : le respect de moi-même.

A partir de ce jour, ce fut fini. Roberte était vaincue. Mme Pré-

montré devinait qu'il n'y avait plus à combattre que l'orgueil légitime de la jeune femme.

Les mois d'avril et de mai s'écoulèrent ainsi. Le caractère de la marquise se ressentait de ce changement. La gaîté reparaissait en elle, et elle n'avait plus de ces rêveries cruelles qui avivaient son tourment. Ne recevant plus de nouvelles, Mme Prémontré écrivit encore à Vivian; celui-ci répondit courrier par courrier, que Loïc était parti depuis un mois pour un grand voyage dans le Caucase.

— Encore attendre! se dit-elle.

Henriette ne se doutait pas que cette absence du marquis serait un bonheur, car il ne suffisait pas de ramener Roberte, il fallait encore que M. de Bramafam fût disposé à une réconciliation. Sa liaison avec Mme Chandor pouvait tout empêcher. Un homme ne rompt pas aisément ces chaînes, d'autant plus fortes que nul ne les a imposées. Et s'il aimait sa maîtresse? On ne joue pas avec un amour ardent et passionné. Le marquis répondrait peut-être: « On m'a éloigné, on m'a rendu ma liberté, je ne veux pas la perdre. » Roberte n'avait-elle pas dit elle-même : Cette femme m'a pris mon mari, qu'elle le garde !...

. . . . . .

Quand la marquise apprit que la guerre venait d'être déclarée, sa première pensée fut pour son mari.

— Ne crains rien, répondit Henriette en lui montrant la lettre de Vivian Duvernay. Si Loïc était de retour, son ami m'aurait avertie. A quoi un savant peut-il servir dans une ville assiégée? Il a dû quitter Paris, et rien ne l'eût empêché de nous écrire.

L'invasion durait depuis cinq mois. Il y avait juste un an que Roberte et sa tante étaient arrivées à la Birochère. L'hiver reparut sans qu'aucune nouvelle de M. de Bramafam parvînt à sa femme. Ce ne fut que dans les premiers jours du mois de novembre 1870 que Roberte apprit tout. Elle entra un matin chez sa tante, très agitée, en tenant un journal à la main; il contenait la liste des troupes composant l'armée de la Loire : parmi elles se trouvait le régiment des mobiles de la Côte-d'Or, ayant au nombre de ses chefs de bataillon le marquis de Bramafam.

— Ah! j'étais bien sûre qu'il ne serait pas resté loin de France en un temps pareil! dit-elle. Les Bramafam ont toujours rempli leur devoir.

— Que comptes-tu faire?

— Aller le rejoindre.

— Tu as raison, ma chère fille, et je t'accompagnerai.

Elle voyait son mari en danger; cela suffisait pour qu'elle oubliât tout. Elles partirent le jour même. De la Birochère à Nantes, elles

firent le trajet en voiture. A Nantes, un encombrement de troupes dans la gare les retarda de deux jours; enfin elles purent gagner Tours. Ceux qui ont vu la capitale de la Touraine à cette époque funeste se rappellent sans doute les démarches sans nombre qu'il fallait faire pour obtenir un renseignement, si petit qu'il fût. Heureusement elles rencontrèrent là un ami de la famille qui leur aplanit toutes les difficultés. La marquise apprit que le régiment des mobiles de la Côte-d'Or campait devant Orléans avec le gros de l'armée du général Chanzy. Elles allaient se mettre de nouveau en route quand la fatalité les atteignit encore; Mme Prémontré tomba malade.

— Je ne veux pas que tu manques à ton devoir par ma faute, dit-elle à sa nièce. Je ne t'ai rendue que trop malheureuse déjà! Tu n'as rien à craindre pour moi; je suis ici dans une maison amie où aucun soin ne me manquera. — Et comme la marquise se défendait : — Je t'en supplie, ajouta sa tante, ne me donne pas le désespoir de me trouver toujours entre le bonheur et toi.

De Tours à Orléans, le voyage était facile: des trains de chemin de fer couraient sans cesse sur la ligne apportant des renforts et des vivres à l'armée. Le froid sévissait, des rafales de vent et de neige s'abattaient tous les jours, comme si nous devions épuiser toutes les souffrances dans cette année maudite. La marquise, partie de Tours le matin à neuf heures, ne fut à Orléans qu'un peu avant minuit, le 30 novembre. Quelles dures pensées l'avaient torturée pendant ce pénible trajet! quelles longues heures d'angoisses! Elle se représentait son mari blessé, tué même, et gisant sur le sol. Le canon qui tonnait au loin la faisait frissonner.

Un homme de peine de la gare se chargea de la valise, et, marchant devant Roberte, la conduisit dans un des hôtels d'Orléans les plus rapprochés. Minuit sonnait; mais la ville entière s'agitait, et il sortait de la vieille cité ce murmure sourd qui ressemble au bourdonnement d'une énorme ruche d'abeilles. Roberte ne s'endormit qu'au matin d'un sommeil pénible et lourd, traversé par des rêves affreux; quand elle ouvrit les yeux, il faisait jour, une lueur pâle éclairait la chambre dénudée et triste.

— Comme il est tard! songea-t-elle.

Une heure après, elle avait acheté à grand'peine une vieille berline et deux chevaux. Un paysan réfugié lui demanda cent francs pour la conduire, elle lui en promit le double, si elle entrait avant la nuit close dans le village de Saint-Péravy, où était établi le quartier-général du commandant en chef. Vingt-trois kilomètres séparent Saint-Péravy d'Orléans; c'est un petit bourg appartenant au canton de Patay.

Les chevaux, excités par le bruit lointain du canon, marchaient rapidement : ils firent ainsi à peu près trois lieues par heure. La route était pleine de traînards ; de temps en temps on voyait un convoi d'ambulance qui gagnait le quartier-général. Vers quatre heures du soir, les sinistres cacolets portant les blessés parurent, et l'on eut quelques nouvelles. Un combat terrible s'était livré à Villepion, près de Patay, et nos pertes avaient été grandes. Le cœur serré, tremblante d'effroi, Roberte n'osait interroger personne ; quand on pressent un malheur, il semble que c'est l'éviter que de ne point l'apprendre. Le canon devenait plus violent, les crépitements sinistres de la fusillade arrivaient jusqu'à la jeune femme. Quelle journée! Elle contemplait la campagne sombre ; dans le fond, à gauche, de vives lueurs apparaissaient soudainement : une ferme ou une maison incendiée brûlait. A mesure qu'elle approchait de Saint-Péravy, la marquise de Bramafam voyait s'accroître les traces lugubres de la guerre; des fusils brisés, des caissons défoncés, des affûts abandonnés gisaient au milieu de la neige; de temps en temps, un officier d'état-major passait au grand galop, disant : « Tout va bien ! » ou « Tout va mal ! » et disparaissait au tournant de la route. A deux kilomètres de Saint-Péravy, qu'on distinguait déjà à travers la brume, la vieille berline fut obligée de s'arrêter ; une colonne d'infanterie défilait, revenant de Villepion. Depuis une heure, les chevaux étaient forcés de marcher au pas, tant l'encombrement avait augmenté. Roberte n'eut pas le courage de patienter encore : elle descendit de voiture, ordonna à son cocher de l'attendre, et se mit à courir vers le village, dans la boue et la neige; la pauvre femme était défaillante, tant d'angoisses et de fatigues l'écrasaient ! Le découragement allait s'emparer d'elle, lorsque, en regardant le groupe des officiers qui marchait en tête de la colonne d'infanterie, elle reconnut, dans le commandant de la division, le général du Halloy.

C'était bien l'oncle de son mari, le galantin prétentieux frisant le ridicule; mais comme elle le trouva changé! Ce vieillard, qui jadis se teignait les cheveux, emprisonnait son corps dans un corset et s'habillait à la façon des jeunes gens, paraissait vraiment beau, bien campé sur son cheval maigre, souillé de boue et de sang ; un manteau troué enveloppait sa petite taille; le visage animé, éclairé par des yeux ardens, gardait les marques de nobles fatigues : il s'était bravement battu à Villepion ce jour-là. Son état-major, aux vêtemens déchirés, attestait que le général n'avait pas fui le péril.

M. du Halloy, apercevant une femme jeune et élégante à pied dans cette neige, arrêta court son cheval : les instincts de galanterie reprenaient le dessus pour un instant. Il allait parler, quand Roberte faisant un pas vers lui, lui dit d'une voix mourante : — Mon oncle...

— Vous, marquise ?

Malgré sa fatigue, il mit pied à terre, et reçut la jeune femme dans ses bras.

— Où est-il ? mumura Roberte.

Le visage de M. du Halloy exprima un étonnement prodigieux. Il dit avec son sourire d'autrefois : — Il paraît que celle des deux qui n'avait rien à se rappeler est la seule qui se soit souvenue. Vous cherchez Loïc ? Ne vous épouvantez pas, il est blessé...

— Blessé !

— Est-ce que je sourirais, si c'était mortel ? Attendez un moment. Un ordre à donner, et je suis à vous.

M. du Halloy causa quelques minutes à voix basse avec l'un des officiers de son état-major; puis prenant le bras de Roberte, il l'entraîna par un chemin de traverse du côté des ambulances.

— Bramafam s'est bien conduit ! dit le vieillard avec un intime sentiment d'orgueil. Il était de ma division. Je devais enlever le château de Villepion. Loïc, vers le milieu de l'affaire, à midi, a reçu une balle au défaut de l'épaule, il n'en mourra pas encore cette fois-ci ! Seulement, puisque ce n'est pas *l'autre* qui est venue, puisque c'est vous, ma nièce, vous allez me faire le plaisir de l'emmener ailleurs. Nous allons reculer cette nuit sans doute sur Mer ou Beaugency, il ne faut pas que Loïc soit fait prisonnier.

Roberte reprenait déjà courage. De tout ce que son oncle disait, elle n'avait entendu que deux choses : son mari n'était pas mortellement atteint, et il fallait qu'elle le fît sortir de ces ambulances encombrées. Une phrase l'avait remplie de joie : Mme Chandor n'était pas là. La maîtresse chérie reculait devant le devoir accompli par l'épouse délaissée ! Un chirurgien-major s'empressa de conduire son chef au lit où était couché Loïc. Roberte le regarda et tomba à genoux en jetant un cri. C'était bien lui en effet, mais pâle et presque moribond ! Le marquis dormait, et la vie semblait l'avoir abandonné; des linges sanglans entouraient l'épaule gauche; sa main brûlait.

— Bonne blessure, grommela le chirurgien. J'ai extrait la balle. On peut le transporter, avec des soins. Ne vous inquiétez pas, madame, il aura quelques jours de délire, une semaine peut-être, si vous le faites voyager, mais ce ne sera pas dangereux. Je vais vous donner une ordonnance, et le général s'occupera de vous procurer une voiture; le reste vous regarde. Seulement hâtez-vous, car les ambulances déménageront cette nuit.

— Je reviens, dit tout bas M. du Halloy à sa nièce.

— Roberte était toujours à genoux, seule au chevet du blessé. Il lui sembla que Loïc s'éveillait; elle voyait à peine le visage de son

mari à la faible lueur d'un quinquet fumeux, accroché au bois de la barraque. Loïc essaya de remuer; mais il jeta aussitôt un cri de douleur, ses yeux s'ouvrirent et il aperçut la jeune femme agenouillée près de lui.

— Norine! dit-il.

Roberte recula brusquement. Quel nom il lui donnait!

— Merci, Norine, balbutia le blessé.

Ce fut tout. Il était retombé déjà dans son engourdissement fébrile. Quand M. du Halloy reparut, au bout d'une demi-heure, il retrouva sa nièce à genoux, comme il l'avait laissée; seulement le visage de Roberte était inondé de larmes.

— Trop de pleurs, dit-il d'un ton fâché, c'est inutile et affaiblissant! Je vous ramène tout ce qu'il faut, ou du moins tout ce que j'ai rencontré, une charrette avec trois bons chevaux de labour, car votre voiture s'est envolée. Votre cocher avait reçu son argent, il est parti avec l'attelage et le carrosse : tout bénéfice!

On transporta Loïc dans la charrette, au fond de laquelle un matelas était étendu. On l'enveloppa de couvertures, et, comme la marquise allait monter près de lui, M. du Halloy la retint par le bras.

— Ce brave homme, ajouta-t-il en montrant un paysan trapu et solide, connaît bien son chemin et va vous conduire. Vous marcherez toute la nuit, de façon à arriver demain vers midi à la Ferté-Imbault, près de Bourges; là, vous serez à l'abri. Montez.

M. du Halloy jeta une chaude capote militaire sur les épaules de sa nièce, et, entourant ses jambes d'une couverture, il reprit avec une sorte de gaîté triste : — On peut aller comme cela jusqu'au bout du monde! Embrassez-moi, ma nièce, et bon voyage!

Roberte l'aperçut encore quelques minutes après le départ, debout dans la neige; elle agita doucement sa main en guise d'adieu, puis elle demeura seule, dans la nuit, sur cette charrette, à côté de son cher blessé que le vent glacial n'atteignait pas. Les chevaux marchèrent toute la nuit sans s'arrêter. Au matin, vers Sauvigny, Roberte ne sentait plus le froid, tant l'engourdissement de son corps était grand. Pas une plainte pourtant ne sortit de ses lèvres; elle pensait et priait, uniquement attentive aux mouvemens de Loïc. Trois ou quatre fois il eut soif; Roberte soulevait alors la tête du blessé sur ses genoux et le faisait boire comme un enfant.

Un peu avant onze heures, le paysan lui montra le gros bourg de la Ferté-Imbault dans la vallée de l'Indre. C'était la fin du voyage, car l'invasion ne devait pas s'avancer jusque-là. Ce fut dans la petite ville à qui offrirait sa demeure au marquis de Bramafam. Le médecin de la Ferté confirma les paroles du chirurgien-

major. La blessure n'était pas dangereuse; elle exigeait seulement beaucoup de repos.

Quand Roberte se fut installée avec son mari dans une maison de la ville, elle commença seulement à s'apercevoir qu'elle n'avait pas encore subi la plus pénible de ses épreuves. Elle avait enduré la fatigue, le froid, les privations de toute sorte pour amener son mari sain et sauf hors de la portée de l'ennemi : tout cela n'était rien à côté de la souffrance morale qui l'attendait. Toujours en proie au délire, Loïc savait pourtant qu'une femme le soignait avec un admirable dévoûment; mais pour lui, cette femme c'était Mme Chandor. Il regardait Roberte, mais ne la voyait pas. Lorsqu'il l'appelait, il disait : « Norine! » Souvent il tenait la main de sa femme serrée dans la sienne, et alors, d'une voix faible, lui demandait pardon d'avoir cru qu'elle était capable de l'abandonner. Quelle torture pour la malheureuse Roberte! Il n'y avait pas une pensée pour elle dans les paroles de son mari : tout s'adressait à la maîtresse. A travers les discours incohérens de Loïc, elle comprit pourtant que la Hongroise, épouvantée sans doute par l'invasion, avait refusé de rentrer en France.

Ainsi Mme Chandor, après lui avoir volé son mari, la dépouillait encore du mérite de son sacrifice! Elle souffrit pendant huit jours plus qu'elle ne croyait pouvoir souffrir, et, comme ceux pour qui l'on pleure vous deviennent d'autant plus chers qu'ils vous coûtent davantage, la jeune femme ressentit bientôt pour Loïc le plus violent de tous les amours : celui qui est fait de larmes et de terreurs. Une pensée ne la quittait pas : son mari ne l'aimait plus! Norine seule régnait dans ce cœur que Roberte n'avait pas su conquérir.

Le soir du huitième jour, la marquise prenait quelques instans de repos dans une pièce voisine, quand le médecin, entrant dans la chambre de M. de Bramafam, le vit éveillé, très faible, mais lucide.

— Il paraît que mon malade va mieux? s'écria-t-il.

— Je sors d'un rêve, murmura Loïc. Où suis-je? où est l'armée?

— Vous êtes ici à la Ferté-Imbault, près de Bourges, commandant : quant à l'armée, trente lieues vous en séparent.

— Trente lieues? Qui m'a transporté ici?

— Votre femme.

— Ma femme!

— Oui, parbleu! La marquise de Bramafam elle-même. C'est un vrai roman. Vous lui aviez conseillé, non sans raison, de s'éloigner du théâtre de la guerre; mais il paraît que la marquise n'a pas été de cet avis-là. Elle a appris par un journal où vous étiez,

m'a-t-elle dit, et elle est partie avec sa tante pour vous rejoindre. Sans elle, vous seriez mort; maintenant il n'y a plus de danger.

Loïc ne répondit rien. Il avait peur que sa voix ne trahît sa profonde émotion. Le médecin acheva le pansement. Il déclara que la cicatrice se fermerait promptement.

— Une bonne nuit de sommeil, et demain vous aurez de l'appétit, je vous en réponds. Ah!.. j'y pense. Empêchez qu'on n'éveille Mme de Bramafam; elle vous a soigné avec tant d'assiduité, elle a passé tant de nuits au chevet de votre lit, qu'elle est brisée; il lui faut du repos.

Quand Loïc fut seul, il se demanda si réellement le délire l'avait quitté, s'il avait bien entendu. Quoi! c'était Roberte qui faisait preuve d'un si admirable dévoûment! Où était Norine? Pourquoi n'était-ce pas elle qui le sauvait! Ainsi l'épouse trahie témoignait plus de tendresse que la maîtresse adorée! Il se rappela les premiers temps de son mariage, alors qu'il eût été heureux de chérir Roberte. Pourquoi n'avait-elle pas voulu? Fallait-il croire qu'elle fût changée? Non. C'était impossible. Il ne pouvait pas supposer que la compagne froide et réservée qu'il connaissait devînt susceptible de passion. Alors, pourquoi était-elle venue? Lui qui ignorait les secrets du cœur de Roberte, il s'imagina que la jeune femme avait agi poussée uniquement par le sentiment de son devoir. Certes, le devoir accompli en de telles circonstances empruntait aux dangers courus une réelle grandeur; mais enfin ce n'était pas de l'amour! Loïc songeait à tout cela; une immense tristesse l'envahissait lentement. Norine, dont il se croyait aimé, l'abandonnait, et il retrouvait auprès de lui Roberte, qui ne l'aimait pas. Il sentit un grand vide dans son cœur. Qu'allait-il faire désormais? Quelles relations pourraient exister entre Mme de Bramafam et lui? Comme l'homme, quelque élevé qu'il soit, cède toujours, ne serait-ce qu'un instant, à de perfides pensées, il se demanda si Roberte n'avait pas voulu l'obliger à lui rendre la place qui lui était due.

Mais il eut vite raison de ce mauvais mouvement, en se rappelant les paroles du médecin. Comment témoignerait-il jamais assez de reconnaissance à celle qui se souvenait qu'elle était l'épouse, à cette même heure périlleuse où Norine oubliait qu'elle était la maîtresse? Il se rendait compte que dans son délire il avait dû appeler Mme Chandor, et Roberte avait eu le courage de répondre! Quand il entendit la porte s'ouvrir, il fut pris d'un violent trouble. La marquise entra. Loïc regarda ce visage pâli, qui racontait tout ce qu'elle avait dû souffrir, et comme elle s'approchait du lit, il lui saisit la main.

— Merci, Roberte, dit-il doucement, presque tendrement.

Il la reconnaissait donc! Roberte, très émue, ne répondit rien. Lui n'ajouta pas une parole d'excuse. Il sentait que, prononcée dans un pareil moment, c'eût été dire à la marquise : — Je me suis mal conduit, je vous ai abandonnée, je vous paie votre dévoûment! — Pendant le reste de cette soirée, aucun mot ne fut échangé, entre les deux époux, qui eût trait à leur séparation. Il semblait que le passé n'existait point. Quand elle le quitta pour se retirer dans sa chambre, le marquis prit encore la main de sa femme et la baisa en répétant : — Merci, Roberte. — Mais avec quel accent, plein de reconnaissance et de vénération à la fois!

Le médecin lui avait dit : — Il vous faut une bonne nuit de sommeil. — Ah! il ne dormit guère! Le regret lui venait de n'avoir pas su se faire aimer d'une pareille femme. Il se jugeait petit à côté de tant de grandeur. Le lendemain ramena la situation pénible de la veille. De nouveau il ne fit aucune allusion au passé; mais comme tout en lui trahissait le remords! sa façon de parler, de regarder, même les attentions respectueuses qu'il eut pour son ange gardien. Le médecin avait permis qu'il restât assis dans un fauteuil, au coin de la fenêtre; Roberte travaillait près de lui. Il l'examina encore, voulant l'étudier, la deviner; devant ce visage triste et comme résigné il se découragea. Non, elle ne l'aimait pas! Il avait laissé passer l'heure où cette froide statue aurait pu s'animer.

Malgré lui il pensait à Norine. Quand on a aimé une femme pendant un an, l'oubli ne se fait pas si vite; mais son regard se reportait bien vite sur Mme de Bramafam. Il lui semblait qu'il ne l'avait jamais vue. Ses yeux doux et brillans, son élégance, le charme exquis qui se dégageait d'elle, tout cela était nouveau pour lui. Les jours suivans, les mêmes rapports continuèrent entre eux : Loïc se sentait de plus en plus séduit. Qui sait même si la froideur de Roberte n'aidait pas à l'entraîner vers elle? Personne n'aurait pu prédire ce qu'il adviendrait de ce rapprochement momentané, si un événement imprévu n'avait tout à coup changé la face des choses.

Un matin on apporta une lettre à Roberte, pendant qu'elle était auprès de son mari. Elle venait du général.

« Alerte, ma chère enfant, écrivait-il, voici l'ennemi. Devinez de qui j'ai reçu la visite au quartier-général. De Mme Chandor! Cette Hongroise prudente se sera dit que, le péril étant passé, il lui serait peut-être particulièrement agréable de revoir son amant. Savez-vous ce que j'ai fait? Je lui ai répondu : « M. de Bramafam est à la Ferté-Imbault, près de Bourges! » Bien entendu, je lui ai caché votre présence. Si la paix est faite entre votre mari et vous, il vous resterait toujours une arrière-pensée. Quand Loïc aura vu Mme Chan-

dor avec indifférence, ce sera fini. En tout cas, ma chère, débrouillez-vous! Seulement acceptez le conseil un peu brutal d'un vieux soldat. Mme Chandor va vous tomber sur les bras presque aussitôt que ma lettre : mettez-la poliment à la porte, comme il convient. Embrassez Loïc; moi, je me prosterne à vos pieds. »

« Général du Halboy. »

« *P. S.* — Votre tante va bien. Elle m'écrit tous les jours des volumes, seize pages compactes : je n'ai jamais eu de chance! »

Loïc vit sa femme pâlir en lisant la lettre. Roberte la mit dans sa poche d'un air indifférent. Il n'osa pas lui demander de quoi il s'agissait. Le soir, elle se retira de meilleure heure que de coutume. Il alla doucement écouter à la porte de sa chambre : elle pleurait. Que contenait donc cette lettre qu'elle avait reçue? Le lendemain matin, Roberte appela la fille qui les servait.

— Il viendra aujourd'hui ou demain une visite pour monsieur le marquis, dit-elle. Le médecin ne veut pas qu'il se fatigue. C'est moi que vous préviendrez.

Elle ne se trompait pas. Mme Chandor parut dans l'après-midi; selon la consigne reçue, la femme de chambre vint avertir Roberte qu'on la demandait. Loïc, qui l'observait depuis le matin, la vit de nouveau pâlir comme au reçu de la lettre. Roberte pria son mari de l'excuser, et, calme en apparence, elle se dirigea vers le salon où l'on avait dû introduire sa rivale. C'était bien Norine, toujours belle et gracieuse. Au bruit des pas, elle voulut s'élancer; à la vue de la marquise elle resta immobile, stupéfiée.

— C'est mon mari que vous voulez voir, n'est-ce pas? dit Roberte d'une voix saccadée.

— Madame...

— Vous ne le verrez pas! Vous n'auriez pas osé venir, si vous aviez su me rencontrer. Il est donc inutile que vous prolongiez votre séjour ici. M. de Bramafam ignore votre arrivée : il l'ignorera toujours.

— En effet, madame, si j'avais su que vous étiez ici, je me serais contentée d'écrire à M. de Bramafam. Cependant, puisque je suis entrée dans cette maison, vous voudrez permettre que j'instruise de ma présence la personne à qui ma visite s'adresse; nous ne sommes des enfans ni les uns ni les autres : vous devez comprendre qu'il me sera facile de voir M. de Bramafam tôt ou tard. Ainsi donc...

Roberte se tenait devant la porte de la chambre. — Vous ne passerez pas! dit-elle. J'ai reconquis mon mari : j'entends bien ne pas le perdre une seconde fois! Où étiez-vous pendant qu'il

gisait, blessé, sur un lit d'hôpital? Où étiez-vous pendant qu'il agonisait? Qui de nous a le droit d'être auprès de lui, celle qui l'a sauvé, ou celle qui l'abandonna?

— Celle qu'il aime! Vous l'avez reconquis, dites-vous? Pourtant vous ne voulez pas que je le voie, et vous me le cachez, parce que vous avez peur!

— Certes, oui, j'ai peur! Croyez-vous que je ne connaisse pas votre pouvoir? Pendant qu'il se mourait, il n'a pas eu un seul souvenir pour moi; sa voix vous appelait, ses yeux vous cherchaient! quand je l'ai emporté dans mes bras, à travers la nuit, à travers la neige, c'est toujours vous qu'il invoquait, qu'il bénissait! C'est vous qu'il a embrassée sur mon front, quand les forces lui sont revenues! Une autre serait partie; moi, je suis restée! Aujourd'hui vous voulez vous mettre encore entre le bonheur et moi? Cela ne sera pas! Je l'ai sauvé, je le garde. Vous l'aimez encore? Soit, mais moi aussi, je l'aime!

Roberte était superbe de colère et de passion. Sa voix vibrante, son œil plein d'éclairs, témoignaient de son indomptable volonté. Mais Norine n'était pas femme à reculer. Elle aussi était partagée entre la colère et la passion.

— Ah! vous espérez l'emporter sur moi? dit-elle. Je suis chez vous: c'est vrai. Vous m'en chassez: c'est votre droit. Mais supposez-vous que je ne le reverrai jamais? Vous l'avez avoué vous-même, c'est moi qu'il appelait dans son délire. Je n'aurai qu'à faire un signe, et il viendra, et vous ne le garderez pas plus maintenant qu'autrefois!

— Non, car je saurai me faire aimer de lui!

— Il vous a quittée, vous, sa femme!

— Parce que vous me l'avez volé, vous, sa maîtresse!

— Sa maîtresse? oui, parez-vous de ce titre d'épouse! La maîtresse connaît souvent des transports de passion que la compagne légitime ignorera toujours. Vous n'effacerez pas de sa vie l'année de bonheur qu'il tient de moi: et il n'hésitera pas, allez, s'il lui faut choisir entre nous!

Roberte courba le front; Norine disait vrai. Son amour, à elle, n'avait pas de souvenirs!

— En effet, dit-elle, pendant que des larmes coulaient de ses yeux, je n'ai pas à lui rappeler des heures de passion comme vous. J'étais une enfant quand il m'a épousée, je ne savais rien de la vie; aujourd'hui, je veux recommencer une existence nouvelle. Vous l'avez abandonné, vous. Cela a dû lui montrer le peu de fond de ces passions malsaines, qui ne résistent pas au danger. Ce que j'ai fait pour lui ne me vaudrait que sa reconnaissance, dont je ne

veux pas: la tendresse qu'il m'inspire me vaudra peut-être son amour, que j'ambitionne. Et si, après avoir mesuré votre conduite et la mienne, sachant que je suis autre que je n'étais, et apprenant que je l'aime, il pouvait hésiter encore... Oh! alors je le mépriserais assez pour vous céder la place, et je ne daignerais même pas le retenir un instant. Jusque-là, je resterai maîtresse chez moi. Vous voyez donc que vous pouvez vous retirer. Il ne me convient pas qu'une explication entre vous ait lieu sous mon toit; mais je vous jure que dans un quart d'heure il sera libre de vous rejoindre si cela lui plaît!

Mme Chandor regarda Roberte une minute, bien en face; elle haussa légèrement les épaules en souriant, comme si elle se fût sentie assez forte pour ne rien craindre.

— Adieu, dit-elle; je demeure là, tenez, dans ce vilain hôtel. Mais croyez-moi, ne lui racontez rien. Ce sera plus prudent... Quant à moi, j'attendrai!

Roberte ne releva pas l'insolence, peu lui importait. Elle salua Norine, qui lui fit une ironique inclinaison de tête, se regarda dans la glace, et sortit, toujours souriant.

La marquise réfléchit une seconde; puis elle rentra dans la chambre. Loïc était debout, la tête cachée entre ses mains.

— Monsieur, dit-elle, il faut que vous sachiez...

Elle ne put achever; Loïc relevait son visage, baigné de larmes.

— Assez, Roberte, j'ai tout entendu. Me pardonnerez-vous jamais l'indignité de ma conduite? Vous ignorez quelles pensées s'agitent en moi depuis quelques jours. Si j'avais su que vous m'aimiez! Mais je n'osais pas espérer une telle joie! Ah! ce n'est point la reconnaissance qui me fait parler... Vous vous accusiez presque tout à l'heure! Qui est le coupable, sinon moi, moi qui n'ai pas su comprendre ce qu'il y avait en vous de charmant et d'élevé? Quoi! je vous ai fait l'affront le plus cruel que puisse endurer une femme, je vous ai blessée dans votre cœur, dans votre dignité, et vous voulez bien oublier tout cela, et m'aimer encore? Ce ne sera pas au moins sans que je m'agenouille devant vous, Roberte, pour vous demander pardon.

Non, il ne mentait pas. Roberte le retint comme il allait s'agenouiller en effet, et, fermant les yeux, se laissa glisser entre ses bras.

— Oh! ma femme, comme je t'aime! dit-il.

ALBERT DELPIT.

LES

MARINES SECONDAIRES

DE LA BALTIQUE ET DE LA MER DU NORD

Les marines du Danemark, de la Suède et Norvége et de la Hollande sont comprises dans celles qu'un formidable voisinage menace d'un assujettissement plus ou moins prochain. On n'est pas sans craintes à ce sujet dans les pays que nous venons de nommer. Ces craintes sont-elles chimériques? On aurait tort de le croire, car elles sont confirmées par de sérieux indices. La Prusse ne cherche pas à déguiser ses convoitises. Avant la guerre de France, elle ne faisait pas mystère de ses prétentions sur l'Alsace et la Lorraine. Aujourd'hui elle ne dissimule pas davantage ses projets sur le Danemark et la Hollande. Pour préparer « le moment psychologique, » elle a l'habitude de lancer ses « reptiles » de la presse subventionnée et de disposer l'esprit de la jeunesse prussienne par les livres classiques destinés à l'instruction : ballons d'essai, bourrés, enflés des plus grossières erreurs, que des professeurs accrédités ne refusent pas de signer. Voici, par exemple, comment s'exprime dans un précis, officiellement enseigné, un géographe qui fut professeur et inspecteur au gymnase de Halle. « La Hollande et le Danemark sont considérés comme appendices de l'Allemagne parce qu'ils sont situés, *en grande partie*, en dedans des limites naturelles de l'Allemagne (1). » On eût qualifié autrefois cette proposition d'*outrecuidante*, puisque ni les Hollandais ni les Danois ne parlent la langue allemande, que ces deux peuples ont un passé historique qui leur appartient en propre, et qu'ils n'ont aucune affinité avec l'Allemagne,

(1) *Leitfaden für den Unterricht in der Geographie.* Cité dans l'ouvrage intitulé *les Frontières menacées de la Hollande.*

au contraire. Mais ce qu'il y a de plus fort dans ce passage de l'auteur, c'est la phrase « en grande partie. » En admettant même sa doctrine, il en résulte que des droits à une partie d'un tout permettent de prendre le reste. La conscience prussienne s'accommode-t-elle de cette explication et la trouve-t-elle satisfaisante?

Le géographe et son système importent peu d'ailleurs, quoiqu'il ne soit pas le seul dans son pays dont les interprétations soient aussi larges. Ce qui importe, ce sont les revendications officiellement recommandées à la jeunesse avec l'estampille du gouvernement. Fermer les yeux à ces lumières, qui éclairent les visées de la politique prussienne, c'est imiter l'autruche, qui, dit-on, cache la tête sous son aile quand elle est trop vivement poursuivie par un chasseur. Qu'on ne s'étonne donc pas que les peuples alarmés montrent quelque prévoyance et songent à la défense de leur indépendance. Toute la question est de savoir s'ils seraient en état de se protéger eux-mêmes, et l'on pourrait, par un froid calcul des chances probables, se laisser aller au découragement. Sans doute, la première règle est de se conformer au vieil adage : « fais ce que dois, advienne que pourra. » C'est celle qu'a suivie le Danemark lorsqu'il y a douze ans il a soutenu seul la lutte contre les forces écrasantes de la Prusse, au moment où celle-ci fit, au préjudice du Slesvig et du Holstein, une première application de sa théorie des limites « naturelles. » Le Danemark a succombé avec honneur, en protestant au nom du droit et de la justice; mais ce n'est point un exemple rassurant. Les conflits entre des forces tellement inégales ne tournant ordinairement qu'au détriment des faibles, tout sentiment de résistance, s'ils n'avaient d'autre perspective, pourrait s'éteindre en eux; il ne leur resterait qu'à attendre leur sort avec une résignation fataliste. Heureusement leur situation n'est pas si désespérée. L'Europe n'admet pas encore en principe la déchéance du droit au profit de la force. Il peut donc arriver que, le droit se trouvant à certains momens d'accord avec tels ou tels intérêts en état de se faire entendre, les pays dont nous parlons aient la ressource de s'appuyer sur ces intérêts et puissent fournir, soit aux négociations, soit même dans une lutte, l'appoint de leurs moyens défensifs. Si le concours de leurs troupes de terre est par trop insignifiant contre des armées d'un million d'hommes, celui de leur marine pourrait avoir plus de poids dans la balance, car la flotte prussienne n'est pas encore irrésistible.

I.

La Mer du Nord et les régions élevées de la mer Baltique forment d'excellens marins, parce qu'elles sont fécondes en tempêtes. L'hiver le plus rude y sévit pendant huit mois de l'année. Du pôle voi-

sin soufflent continuellement des vents furieux. Leurs eaux toujours soulevées, toujours écumantes, semblent donner l'assaut aux terres où elles pénètrent profondément et qui sont comme déchiquetées par les vagues. Partout où elles peuvent atteindre, elles entraînent l'argile et laissent à nu le squelette terrestre. Aussi les côtes septentrionales de la Scandinavie sont-elles généralement dépourvues de végétation au bord de la mer. Des rochers lavés et continuellement ruisselans offrent le triste aspect d'énormes cailloux plantés le long de la côte. L'eau creuse dans le rivage des canaux sinueux bordés par des murs de granit qui s'élèvent parfois à une hauteur de 2,000 pieds. Ces canaux innombrables, par lesquels la côte ferme est comme tailladée, s'étendent à une grande distance dans l'intérieur; on peut naviguer pendant des journées et des nuits sans atteindre le fond de ces entonnoirs. Le poisson y abonde, et les pêcheurs l'y suivent. Ils accrochent leurs rudes habitations dans les anfractuosités des rochers. Autour de ces cabanes, sur le sol aride constamment déchiré par le vent, ils chercheraient vainement à produire leur subsistance par la culture. La mer est leur ressource; aussi devient-elle leur véritable élément; ils y vivent et ils l'aiment. Ses colères n'ont rien qui les effraie, son aspect sombre rien qui les attriste. Ses mugissemens bercent leur sommeil, et, lancés sur la crête des vagues, ils les dominent comme on fait un cheval sauvage dans les plaines de l'Amérique du Sud. Les jours de repos, où la barque est tirée sur le sable, ils pêchent, assis au rebord de leur fenêtre, les pieds suspendus au-dessus de l'abîme. L'hôte qu'ils reçoivent ne trouve pas de pain sur leur table, mais surtout du saumon fumé. Ils sont la vraie race de ces hommes du nord qui partirent d'Alesund, au xe siècle, sur des embarcations longues et étroites figurant des dragons, des lions, des taureaux à croupe recourbée. Poussés par le vent, qui secouait leurs étendards de soie blanche où le corbeau d'Odin brodé par les filles scandinaves étendait ses ailes, ils s'abattirent à l'embouchure de la Seine, et, s'y trouvant bien, ils se fixèrent dans le beau pays qui leur doit le nom de Normandie. Dès lors, on le voit, ils se montraient navigateurs intrépides, ils se jouaient avec la mer et ne craignaient pas d'affronter ces eaux avides de naufrages. Ce sont leurs descendans qui vont aujourd'hui chercher la baleine aux îles Lofoden, à quelques milles du Maelstrom, ce gouffre qui attire les navires et les engloutit dans son tourbillon.

Les quatre états de la Baltique et de la Mer du Nord qui nous occupent comprennent dans leurs limites autant d'eau que de terre. La Suède n'est pas moins que la Hollande baignée par des eaux intérieures : lacs, rivières et canaux. En Suède, les lacs bordent

les chemins, qui ne sont souvent qu'une chaussée entre deux masses liquides. Stockholm est bâtie non sur sept collines, mais sur sept îles où s'étagent les maisons, les palais et les églises, à partir du bord de la mer. Du sommet de ces édifices, en tournant les regards vers la terre ferme, on aperçoit un lac sans fin, le lac Mælar, qui conduit à Upsal après avoir contourné 1,300 îles. Copenhague est une capitale insulaire. La Hollande, pays conquis sur la mer, est au-dessous des eaux et n'est garantie de l'inondation que par ses digues. Enfin la Norvége suspend à de grandes hauteurs des lacs et des rivières qui se précipitent en un nombre infini de chutes. « De chaque roche, dit un voyageur, tombe une cascade; sur nos têtes, sous nos pieds, jaillissent des cascades;... elles rampent, glissent, se croisent et confondent en d'inextricables méandres leurs anneaux argentés. On compterait plutôt les étoiles de la voie lactée que le nombre des chutes d'eau. Certains pics semblent coiffés d'un écheveau dont chaque brin est un filet d'écume. »

La population de ces contrées est donc adonnée dès l'enfance au métier de la pêche et de la mer. Comment s'étonner qu'elle fournisse de bons marins et qu'elle puisse à l'appel de la patrie armer des flottes dont les équipages se conduisent admirablement dans les combats? Nous en verrons des preuves récentes. L'histoire seule prouve l'aptitude spéciale de ces braves gens, nés en quelque sorte pour la mer et qui y meurent si souvent. Les Anglais, bons juges en ces matières, apprécient leur valeur, et l'un d'entre eux, un amiral, disait : « Qu'on me donne une flotte construite en Angleterre et montée par des marins de la Norvége! »

Il aurait pu, sans crainte de se tromper, en dire autant des marins du Danemark et de la Hollande, et comprendre dans son souhait des chefs tels que les Ruyter, les Tromp et les Juël, rivaux illustres et souvent heureux de la marine d'Angleterre. Ils excellaient dans l'art de la navigation à voiles. Cet art a fait son temps; mais leur génie militaire est de toutes les époques. Il a les mêmes chances de succès, quoiqu'il n'ait plus à se servir des mêmes moyens. Le vrai marin, qu'il ait à manœuvrer la vapeur ou les voiles, aura toujours un avantage sur des adversaires moins rompus au métier : celui d'être sur son élément. Dans les bottes prussiennes, les vrais marins ne seront jamais nombreux, parce que l'aristocratie du pays, où se recrute exclusivement le personnel des officiers de vaisseau, n'est embarquée que par exception et pour le service. L'habitude de vivre à la mer et en vue de la mer, de s'y plaire et de s'y trouver à l'aise, donnera toujours la supériorité du sang-froid, de la pleine possession de soi-même, du coup d'œil et de la saine et prompte décision. Un savant militaire comme le gé-

néral Stosch, qui a passé de l'infanterie à la tête de la marine prussienne, fera de bons vaisseaux et de bonnes institutions maritimes, mais ne serait jamais qu'un médiocre marin, malgré les plus studieuses préparations. Or les jeunes officiers de cette marine ne sont guère encore que des marins de terre appliqués et instruits. Si intelligens qu'on les suppose, ils ont l'inconvénient, une fois à bord, d'être comme enlevés à leur élément naturel et de ne pouvoir arriver en face de l'ennemi qu'avec le cœur troublé, non par manque de fermeté, — nous leur supposons tout le courage possible, — mais parce qu'ils se sentent ballottés sur une surface mobile où les marins seuls dorment en plein repos. Un vieux matelot, dans un roman américain, dit qu'il a le « mal de terre. » Ce mot plaisant peint un sentiment vrai; mais on ne peut l'éprouver qu'après avoir contracté de longues habitudes, et ceux-là qui l'éprouvent sont les vrais marins. A bord, ils se sentent chez eux, *at home*, comme disent les Anglais, c'est ce qui fait la valeur exceptionnelle du matelot de la Grande-Bretagne. Nos voisins en sont bien persuadés, eux qui sont des maîtres en fait de navigation, aussi se préoccupent-ils beaucoup, dans la construction de leurs flottes, d'assurer autant que possible le bien-être des équipages à bord. Dans leurs essais successifs, ils n'ont jamais négligé cette précaution. Par exemple, ils ont fait tous leurs efforts et ils n'ont dédaigné aucune invention sérieuse pour augmenter, sur les bâtimens blindés, la circulation de l'air, car la ventilation y avait été d'abord mal aménagée. Loin de regarder ces soins comme un luxe, ils y attachent une importance capitale; ils les multiplient, ils accroissent par tous les moyens ce qu'ils appellent le *comfort*, en tant qu'on peut le concilier avec la sécurité et la puissance des bâtimens. Dans ces conditions, toute flotte maniée par des marins sera toujours supérieure. C'est pourquoi il est permis d'espérer que la Hollande et la Scandinavie ne sont pas encore au moment de voir leurs escadres confisquées au profit des Prussiens et leur territoire englobé dans « les limites naturelles, » selon le vœu des géographes patentés des académies allemandes.

II.

Une population de marins nombreux et endurcis est sans doute de première nécessité pour la constitution d'une flotte de guerre. Quand on les possède, on possède le principal, car ce sont les bons équipages qui font les bonnes flottes. Mais les hommes ne suffisent pas; il faut leur donner encore des armes solides, appropriées à la tâche qu'ils sont appelés à remplir, c'est-à-dire un matériel capable de lutter avec celui des adversaires. Ici deux difficultés se présen-

tent : la dépense d'abord. Les navires cuirassés coûtent fort cher; la construction d'un seul bâtiment d'escadre, de ceux qui, par leur force, leur armement, peuvent prendre une part active aux batailles navales, pèse bien lourdement sur le budget maritime d'un des états secondaires. Or il n'en faudrait pas moins de quinze pour compléter une grande flotte. Ils coûtent en ce moment de 12 à 15 millions. La création d'une escadre de quinze navires cuirassés entraîne donc une dépense de 200 millions. La Prusse compte en affecter plus de 300 à la construction de sa flotte: mais ni la Suède, ni le Danemark, ni la Hollande ne sont en mesure ou en humeur de faire une si grosse dépense. Tout ce qu'on peut leur demander raisonnablement, c'est de lancer ou d'acheter de temps à autre un navire de cette espèce, afin de suivre, au moins de loin, le mouvement général des constructions navales, non pour lutter contre des escadres, mais pour soutenir l'attaque d'un navire isolé, gêner ou disperser des flotilles de transport, obliger l'ennemi à faire des efforts considérables et gagner du temps, soit pour obtenir des secours, soit pour seconder l'action de la diplomatie. Admettons cependant une éventualité presque irréalisable; supposons qu'un patriotisme surexcité par la grandeur du péril impose aux gouvernemens des pays menacés des sacrifices d'argent même exagérés; admettons qu'un de ces gouvernemens soit doté des moyens financiers nécessaires. L'opinion publique l'excite, le presse. Pourvu des ressources indispensables, il est mis en demeure de créer une flotte de premier ordre. Comment s'y prendra-t-il? Ici commencera son embarras. Les grands états peuvent faire les frais de plusieurs escadres successives. Les petits états ne peuvent pas se permettre une telle prodigalité. Les erreurs leur sont interdites, faute de moyens de les réparer. L'exemple même de leur grande antagoniste est de nature à les faire beaucoup hésiter. La Prusse, dans son extrême hâte, s'est exposée à créer tout d'une pièce, en quelques années, une flotte qui sera surannée et dont la force sera dépassée par de nouvelles inventions et de nouveaux perfectionnemens, avant même qu'on l'ait utilisée. Nous l'avons dit dans une précédente étude, et déjà l'événement nous donne raison (1).

La Prusse a construit en quelques années plus de la moitié de sa flotte cuirassée. Elle a déjà de grands bâtimens d'escadre et elle presse la construction fort avancée de plusieurs autres; mais ils sont à peine achevés et voici qu'ils se trouvent distancés : par l'Angleterre qui a construit successivement dans ces dernières années quatre vaisseaux dont le plus récent, l'*Inflexible*, pourrait, a dit M. John Paget, tenir tête à toute une escadre. Or voici que l'*In-*

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1876.

flexible même est rejeté au second plan par un nouveau navire, le *Duilio*, frégate lancée au mois d'avril dernier par l'Italie, qui ne s'est pas encore consolée de la bataille de Lissa. Après avoir vendu le matériel cuirassé, trop vite construit, qui avait alors si mal servi son courage, elle a fait des efforts surhumains pour agrandir sa marine, en consultant plutôt ses aspirations que ses finances. Elle est parvenue à posséder le plus grand et le plus fort type de navire connu. Ce modèle l'emporte sur tous les bâtimens actuels de la flotte prussienne. C'est une leçon qui ne peut être perdue pour les petits états dont la marine est à créer. La Prusse décidément ne jouit pas encore des faveurs de Neptune. Rome a l'avantage sur Berlin dans cette course à la mer, car le navire italien dont nous parlons, bien conduit et bien équipé, battrait probablement le grand *Kaiser* même, le vaisseau-empereur, réduit aujourd'hui à l'état de satellite dans les flottes où des bâtimens anglais, italiens et le vaisseau russe *Pierre-le-Grand* sont des têtes de colonnes.

Donc, si par impossible le gouvernement d'un état secondaire était mis en possession du crédit nécessaire pour la création d'une grande flotte, il se dirait : Par où commencer, et comment finir? L'Angleterre et la Russie, seules parmi les grandes puissances, pourraient répondre à cette question : l'Angleterre, parce qu'elle est riche, la Russie, parce qu'elle dispose au gré du tsar des revenus publics. Elles répondraient donc : « Par de l'argent et par des essais. » Hors de la marine, on ne peut se faire une idée de la confusion qui existe dans l'art des constructions navales. L'invention des bâtimens cuirassés et l'accroissement simultané de la puissance de l'artillerie ont jeté dans les esprits un véritable désordre. Le champ des expériences étant ouvert, les inventeurs s'y sont précipités avec une ardeur extrême. Les propositions abondent, les objections se multiplient, les x s'entre-choquent, lancés par les ingénieurs d'une frontière à l'autre, et l'imagination, superfluité proscrite en mathématiques, semble avoir réformé ses allures irrégulières pour pénétrer dans le domaine des savans. Au fond, elle est toujours la folle du logis, et l'on sent son influence dans les raisonnemens les plus hérissés de chiffres. En Angleterre, où la flotte ressemble, dit-on, à une carte d'échantillons, on a construit quantité de navires d'après des hypothèses politiques plus ou moins hasardées. Tel bâtiment a été destiné à opérer sur les côtes de France, tel autre prévu pour une guerre en Amérique. Celui-ci fut construit en vue d'agir sur la Baltique, celui-là dans la Méditerranée. L'un avait un grand tirant d'eau et des bords très élevés au-dessus de la mer, l'autre enfonçait beaucoup moins profondément sa carène au-dessous de la surface liquide. Le pont du troisième s'élevait à peine de quelques pieds sur l'élément qui le portait. Tel, créé pour une

croisière lointaine, avait un poids moins lourd de canons et de cuirasse, une machine à vapeur très puissante et de grands espaces réservés pour l'approvisionnement du charbon. Partout on a multiplié les machines à vapeur : pour le gouvernail, pour les canons, pour les tourelles, les approvisionnemens et les munitions; on en a placé deux principales à bord pour le même office, celui d'imprimer le mouvement au navire. Chaque pays a rivalisé de zèle inventif, et il semble qu'on s'y serait cru déshonoré, scientifiquement parlant, si l'on n'avait fourni son contingent au bouleversement général, et si l'on n'avait fait subir aux flottes des remaniemens d'une utilité souvent contestable, dont les conséquences les plus claires ont été de grever les budgets.

Les premiers bâtimens cuirassés, construits pour la navigation et le combat, étaient entourés d'une simple ceinture de fer peu épaisse, mais suffisante pour résister à l'artillerie de l'époque. La France avait l'honneur de l'invention, qui fit la juste popularité de M. Dupuy de Lôme. C'était en 1860. Vint l'épisode de la sécession aux États-Unis. La marine du nord fut créée spécialement pour les besoins de la guerre; elle avait pour mission de bloquer les ports du sud, d'en écarter surtout les armes, les munitions et les approvisionnemens, d'emporter les forteresses, de forcer l'entrée des fleuves et de détruire les bâtimens ennemis. Pour remplir ce devoir, les arsenaux et l'industrie construisirent des navires d'un nouveau modèle qu'on appela *monitors*. Ces bâtimens devaient offrir peu de prise aux batteries adverses, porter une cuirasse suffisante pour résister aux gros projectiles lancés de terre, être armés eux-mêmes d'une artillerie très puissante. Les conditions de ce programme ne pouvaient être observées qu'aux dépens des qualités nautiques. A l'origine, les *monitors* étaient donc incapables de naviguer hors des eaux calmes; mais, revêtus d'une armure complète couvrant le pont et protégeant l'artillerie, ras sur l'eau, presque comme des radeaux, ils rendirent de grands services. Des marins se signalèrent à bord de ces navires inusités. Des batteries du sud furent réduites au silence, le blocus fut rigoureusement maintenu, la contrebande de guerre sévèrement réprimée. A la paix, cette sorte de navires avait conquis sa place dans les flottes militaires. Ils avaient leur spécialité, mais on les en détourna pour leur donner de plus hautes destinées. On voulut en faire même des bâtimens de croisières, dont le rôle est de se transporter rapidement dans toutes les parties du monde, de naviguer et de combattre dans toutes les mers, par tous les temps. Or le problème à résoudre était à peu près insoluble. Pour marcher et combattre par tous les temps, la voile semblait alors presque aussi importante que le moteur à vapeur, d'où découlait la nécessité de conserver

une mâture lourde et encombrante, les canons étant devenus d'ailleurs très pesans. Enfin il paraissait impossible de maintenir l'abaissement de la coque presqu'au niveau de l'eau, du moment qu'il s'agissait de naviguer, et par conséquent de recevoir les coups de très hautes vagues.

On inventa les tourelles : en d'autres termes, on plaça sur le pont des bâtimens une ou plusieurs tours basses, revêtues de plaques de fer, tournant sur elles-mêmes, abritant chacune deux pièces de canon d'un poids énorme qu'on pouvait orienter dans toutes les directions, et dont un seul coup avait assez de force pour crever la cuirasse d'un bâtiment ennemi. Voici quels furent les principaux avantages de cette innovation : L'heure du combat étant venue, les hommes disparaissent sous le pont du bâtiment. Les seuls servans des pièces occupent les tourelles, où ils se trouvent parfaitement à l'abri. Le navire, bas sur l'eau, n'offre au-dessus qu'une bande de fer difficile à atteindre. Les canons élevés à la hauteur des tourelles dominent l'horizon. La mobilité de ces petites tours, évoluant sur elles-mêmes, donne de l'incertitude au tir de l'ennemi, dont les projectiles glissent sur leurs murailles de fer cylindriques sans les entamer. Les sabords en sont étroits. Après chaque coup, on détourne le sabord, on le ferme pour recharger la pièce en toute sécurité, pendant que l'autre bouche à feu, tournée vers l'ennemi, envoie son projectile. L'intervention de l'éperon, dans les batailles maritimes, donnait un nouveau mérite à l'invention des tourelles, due au célèbre ingénieur suédois Ericsson. Un bâtiment lancé sur l'ennemi pour le couler en le frappant avec son éperon, se présente nécessairement par la pointe. Dans cette position, toute artillerie placée sur les flancs du navire agresseur peut être annulée, tandis qu'il risque au contraire d'être pris d'enfilade par les batteries de son adversaire. Les tourelles tournantes pouvant diriger leur feu dans le même sens que l'éperon, cette machine de guerre se trouverait appuyée par l'artillerie au lieu d'agir seule au moment du choc.

Telles furent les principales considérations qui déterminèrent l'adoption des tourelles, et ce genre de construction entraîna d'abord la réforme des bâtimens armés en batteries de côté à poste fixe. Ils furent délaissés, et l'on n'entendit plus parler que des navires à tourelles; on n'en voulut plus d'autres. Mais voici qu'après avoir dépensé beaucoup d'argent à supprimer les batteries de flanc, on se mit à les regretter, et l'on donna, de ce regret, les raisons suivantes : les batteries de flanc ont l'avantage de réunir un plus grand nombre de pièces d'artillerie. Quoique un seul gros canon vaille mieux que dix petits pour déchirer les plaques de fer, une seule pièce d'artillerie a l'inconvénient de ne tirer qu'un seul pro-

jectile à la fois. Ce projectile peut dévier de sa route; or les minutes sont des siècles dans un combat naval, et quiconque manque son but n'est point manqué par son adversaire. Quand, sur les anciens vaisseaux de cent à cent trente canons, on envoyait des bordées de cinquante à soixante boulets, un certain nombre arrivaient toujours à destination; mais dans l'émotion et la fumée du combat, sur un navire en mouvement, le chef de pièce, visant à travers une ouverture très-étroite, sur un but mobile, est exposé à mal pointer et à laisser intact le bâtiment désigné à ses coups.

Donc on en revint aux batteries de flanc! Nouveau revirement, nouveau changement, nouvelle dépense! Cependant on tenait toujours à abriter toute l'artillerie et tous les artilleurs par un blindage. Au moment de replacer, entre les tourelles, des canons en batterie sur les flancs des navires, on se demanda comment les couvrir? comment les garantir des coups de l'ennemi? On imagina de construire en fer, au milieu du bâtiment, un réduit cuirassé qu'on appela *fort central*. On y plaça jusqu'à dix-sept canons de gros calibre battant des deux côtés du vaisseau, sans changer la position des tourelles qui peuvent tirer dans la ligne longitudinale, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Seulement toute cette masse de fer surchargeait les bâtimens. D'un autre côté, l'artillerie suivait pas à pas les progrès du blindage; elle acquérait une telle supériorité qu'aucune des cuirasses usitées ne lui opposait plus de résistance insurmontable. Si donc on persistait dans la résolution de garantir tous les canons et tous les hommes, il fallait multiplier les plaques de fer sur les tourelles et sur le réduit central, il fallait en augmenter l'épaisseur, et dès lors on se voyait obligé de diminuer la résistance des cuirasses dans les autres parties du navire. Ainsi découvertes, ces parties quelquefois vitales allaient offrir aux coups de l'ennemi des faiblesses dangereuses. Cette considération conduisit le génie maritime à une autre transformation et à d'autres prodigalités qui consistèrent dans la suppression de la mâture.

Jusqu'aux dernières expériences, on avait conservé les voiles, qui furent si longtemps la gloire des marins et l'honneur des vaisseaux. L'Angleterre, qui n'a cessé de mener toutes les flottes du monde dans la carrière du progrès et d'appliquer la première toutes les inventions utiles et même inutiles, avait peine à renoncer à la forte élégance de sa marine : à ces mâts, à ces huniers, à ces agrès, qui faisaient l'ornement et la grâce de ses anciens navires, et que les matelots du royaume-uni manœuvraient avec tant de hardiesse et de supériorité. On disait que la voile, alliée à la vapeur, était toujours utile pour appuyer le navire, surtout dans les mauvais temps; mais le succès des *monitors*, transformés et agrandis pour la navigation, l'épreuve heureusement soutenue de leurs qualités

nautiques, leurs traversées facilement accomplies, et l'inappréciable avantage de les pouvoir couvrir de fer, grâce à l'allégement du poids de la mâture, décida l'Angleterre à supprimer, au moins sur une partie de la flotte cuirassée, la voilure et les mâts. On s'aperçut que ceux-ci gênaient le tir des tourelles : on les rasa sans hésiter plus longtemps, et aujourd'hui la flotte anglaise compte au nombre de ses navires quatre bâtimens qu'on peut comparer à d'énormes tortues qui nagent couvertes de leur carapace. Ils sont fort disgracieux, mais leur puissance égale et dépasse leur laideur. C'est de l'un de ces quatre navires, le dernier et le plus fort, que M. John Paget a pu dire qu'il tiendrait tête à une escadre. Ainsi qu'on l'a vu, il y a dans le monde en ce moment sept vaisseaux de cette sorte : quatre en Angleterre, un en Russie, deux en Italie. C'est le début; les mêmes gouvernemens ont sur chantiers d'autres bâtimens du même ordre. On n'a pas encore le projet de remplacer les cuirassés mâtés par des escadres entièrement composées de navires sans mâture. On se propose seulement, quant à présent, de les distribuer dans les escadres comme corps de bataille pesamment armé; mais peu à peu ils envahiront la place : les vaisseaux mâtés à cuirasses moins épaisses seront mis de côté les uns après les autres, et il ne se passera peut-être pas un temps bien long avant que les bâtimens sans mâture soient en majorité dans les escadres blindées. En effet, on ne voit pas de bornes à cette lutte de la cuirasse et du canon; elle a déjà atteint des proportions tout à fait exagérées, et l'on n'en aperçoit la fin possible que par la substitution d'un agent de destruction qui rende le blindage superflu, — les torpilles par exemple, qui seraient plus meurtrières et infiniment moins coûteuses. Au point où l'on en est arrivé, il n'y a plus rien de possible dans la voie où l'on est entré. Lors de la construction des premiers vaisseaux cuirassés, l'épaisseur du blindage était de 12 centimètres; on l'a portée à 30 et 35 centimètres, et le dernier navire sans mature, l'*Inflexible*, le parangon de la flotte anglaise, est cuirassé à 61 centimètres. Quant à l'artillerie, elle a passé du canon de 27 centimètres à celui de 32 centimètres 1/2, et du poids de 35 tonneaux à 81 tonneaux. Le bâtiment construit en Italie porte des pièces de 100 tonneaux fabriquées en Angleterre dans les ateliers de sir W. Armstrong. Eh bien! lorsque ce type de navires sans mâture aura été porté à sa suprême puissance, on peut être certain d'avance qu'une nouvelle transformation aura pris faveur et sera à la veille d'y être substituée.

Voici déjà qu'on imagine de nouveaux remaniemens. Des marins d'autorité et de mérite, voyant bien qu'on en arrive, à force d'inventions et de progrès, à un vrai gaspillage des ressources publiques, et comprenant la lassitude des esprits à la suite de tant d'in-

novations sans résultat définitif, se sont rencontrés dans une même proposition : celle de restreindre le blindage, de le distribuer autrement à bord, de le réserver surtout pour les parties vitales. Ils projettent de supprimer le fort central, d'établir la batterie qui l'occupe aujourd'hui en barbette, c'est-à-dire « en plein air, en pleine lumière et commandant tout l'horizon; » de placer les canons sur une seule ligne, dans le plan longitudinal du navire, de manière à les réunir au besoin sur le côté où tout l'effort de l'artillerie devra porter pendant un combat. Dans le fort central actuel, les canons sont rangés sur chaque bord, de sorte que la moitié des pièces est réduite au silence quand il s'agit de combattre d'un seul côté. Si chaque bordée pouvait au contraire être servie par la totalité des canons, la puissance des navires serait doublée avec le même nombre de pièces. Qu'on se représente deux bâtimens marchant l'un contre l'autre : ils se croisent, et, dans une rencontre courte et rapide, ils échangent le salut de leurs projectiles, puis aussitôt, après avoir passé l'un contre l'autre, ils se retournent pour revenir à la charge. Cette manœuvre ne serait-elle pas mieux servie par une artillerie puissante, agissant de tout le poids de l'ensemble des canons placés à bord, que par l'emploi de la batterie placée à poste fixe d'un seul côté? Servans et chefs de pièces combattraient au grand jour et avec leurs coudées franches, l'horizon clair, le vent libre qui dissipe la fumée, les poumons délivrés de l'oppression du réduit central actuel, où se concentrent les vapeurs de la poudre enflammée. Ne se trouveraient-ils pas placés dans les meilleures conditions que puissent souhaiter des hommes courageux et résolus à voir le péril en face? Mais, dit-on, les marins privés ainsi de toute protection ne seront-ils pas victimes de leur audace? On répond à cette objection qu'un obus de gros calibre éclatant, dans un espace resserré comme le fort central, y causerait probablement d'affreux ravages, entraînerait la mort du plus grand nombre des marins qui y seraient renfermés, pourrait en même temps atteindre toutes les pièces et les mettre hors de combat. Or il est impossible de revêtir ce fort d'une armure si épaisse qu'elle reste impénétrable aux gros projectiles d'artillerie lancés par ces monstrueux « enfans de Woolwich, » dont la force et le poids sont énormes. Ils seraient peut-être moins meurtriers dans un espace libre, où l'on pourrait sans doute en éviter moins difficilement les éclats. Dans tous les cas, cette manière de combattre au grand soleil est plus conforme au caractère des hommes aguerris. On lit dans les rapports militaires relatifs aux opérations des armées alliées devant Sébastopol, que souvent les troupes désignées pour marcher de nuit à l'assaut des redoutes russes demandaient à les assaillir en plein jour, aimant mieux se trouver en vue de l'ennemi et s'exposer à des coups

bien dirigés, que de l'aborder avec moins de risques à la faveur des ténèbres. On aime à voir ce qu'on fait, et surtout ce qu'on fait si galamment.

Mais ce n'est pas seulement en France, et par la voix de marins dont la position est très élevée, que ces idées se produisent; elles ont également cours dans les rangs de la marine britannique et sont exposées dans des écrits très répandus et très appréciés. L'une de ces publications, précisément celle de M. John C. Paget, tend à la suppression du fort central et de son blindage : « Nos vieux cuirassés, dit-il, courent plus de risques dans le combat que des navires sans cuirasses. La protection latérale ne sert qu'à favoriser l'éclatement des obus dans l'intérieur de la batterie, avec quel effet destructif, nous n'avons pas besoin de le dire. »

Ainsi, pour ne citer que les transformations principales, on a passé des ceintures cuirassées aux *monitors* qui ont été couverts de fer, — des tourelles aux batteries centrales fortifiées, — des batteries centrales à la suppression de la mâture, et maintenant qu'on est arrivé au maximum du blindage, on s'aperçoit qu'il ne reste plus qu'une chose à faire : le décuirassement! Que de chemin l'on a parcouru et de quelle quantité d'or a été pavée cette route qui tourne maintenant en un cercle! La discussion s'est établie en Angleterre sur les conclusions suivantes, posées par le *commander* Gérard Noël, de la marine royale britannique, qui a reçu pour son travail une récompense décernée par un club d'officiers R. N. : renoncer à protéger autre chose que la flottaison, l'entourer d'une ceinture cuirassée de dix pieds de large, soit quatre pieds au-dessus et six pieds au-dessous de la surface de l'eau. Ce revêtement, appuyé sur un matelas de bois très dur et derrière lequel on disposerait les soutes à charbon, mettrait à l'abri les parties vitales, soit : les machines, le gouvernail, qui dans le système actuel des constructions navales sont insuffisamment protégés. De leur action dépend dans un combat l'existence même du navire qui, faute de pouvoir évoluer rapidement, serait livré aux coups des éperons et des torpilles. Il faudrait qu'il eût toujours une vitesse possible de quatorze nœuds, en vue d'éviter au besoin ces deux terribles instruments de guerre, de prendre chasse devant une force supérieure ou de poursuivre un bâtiment en fuite. Il faudrait aussi défendre l'avant et l'arrière par une cuirasse légère, car M. le *commander* Gérard Noël est persuadé que le rôle actif appartiendra toujours au tir de travers dans les combats où l'on emploiera l'éperon. En résumant plus haut la manœuvre de deux vaisseaux qui courront l'un sur l'autre, nous avons donné la raison de cette opinion. L'auteur dit : « malheur au navire qui, désemparé dans la première passe, en tournant moins vite que l'ennemi, lui prêtera le flanc! il sera coulé d'un seul coup... »

Voilà donc où l'art des constructions navales en est arrivé : à une impasse où l'on cherche vainement une issue. Or, pour en revenir à notre sujet, qui se rattache cependant naturellement à cette longue digression, répétons qu'en un tel chaos, un gouvernement dont les ressources financières seraient bornées et dont l'effort suprême ne pourrait être renouvelé, n'oserait certainement pas commencer une grande flotte dont chaque vaisseau serait comme désemparé avant d'avoir vu la mer. Sous ce rapport, la France a été bien avisée, elle a été favorisée d'une manière négative. Les circonstances qui devaient nuire à sa marine l'ont servie en l'obligeant à garder le *statu quo*. Depuis longtemps l'on n'a pas fait d'essais dans nos arsenaux. Nous n'en parlerions pas si, depuis les plus récentes publications (1), un fait considérable ne s'était produit : nous voulons parler de la mise à l'eau du vaisseau le *Trident*, dont les journaux ont annoncé récemment comme une sorte de conquête le prochain lancement dans l'arsenal de Toulon. Ce grand bâtiment, commencé en 1870, est aujourd'hui fort arriéré; s'il avait à lutter contre les vaisseaux sans mâture de l'Angleterre, de l'Italie et de la Russie, il n'aurait probablement pas l'avantage, parce qu'il a été construit en bois et que le fer est aujourd'hui seul employé dans les nouvelles constructions navales de l'Angleterre. Le fer seul se prête à la division du bâtiment en compartimens dits « compartimens *étanches*, » c'est-à-dire en cloisons qui ne laissant pas échapper l'eau, limitent ainsi l'invasion de la mer : disposition essentielle, surtout quand les coups d'éperon sont à redouter. Le *Trident* est encore un navire inférieur, malgré sa grandeur, parce que sa cuirasse n'a que 22 centimètres d'épaisseur, alors que l'*Inflexible* anglais est cuirassé à 61 centimètres. L'insuffisance de cette épaisseur n'est pas compensée par la hauteur de la ceinture cuirassée, celle-ci n'étant que de $2^{m},70$, dont $1^{m},50$ au-dessous de l'eau. Or on a vu que M. Gérard Noël demande une ceinture de 10 pieds, dont six au-dessous de la flottaison pour la protection des œuvres vives. Nous ignorons quel sera le calibre et le nombre des canons à bord; il est douteux qu'ils pèsent 81 tonneaux comme ceux de l'*Inflexible*. Est-ce une prudente et sage réserve, est-ce une insuffisance de dotation financière qui ont tenu notre marine dans un état stationnaire? Que ce soit sagesse calculée ou économie involontaire, la France se trouve en situation de tout entreprendre en fait de matériel naval, précisément parce qu'elle n'a rien entrepris depuis 1870, et par la raison qu'elle n'a pas suivi l'exemple des pays où se sont succédé des inventions aussi ruineuses que peu satisfaisantes.

(1) Notamment dans la *Revue* du 1er novembre dernier.

Toutefois cette situation n'est ni sûre ni brillante. Nos voisins, par l'organe de M. John Paget, ne nous ménagent pas les avertissemens bienveillans. La flotte française, dit-il, n'est pas à la hauteur du rang de la France dans le monde. C'est une vérité pénible à entendre; mais on peut répondre à ce critique compétent qu'au moment même où il nous tenait ce langage les progrès de la marine britannique étaient déjà dépassés à l'étranger. Dans cette course, chaque gouvernement tient la corde à son tour, mais la lutte coûte plus cher qu'elle ne rapporte, et la France, à la suite d'une guerre désastreuse, devait se tenir à l'écart; les aventures ne sont permises qu'aux riches et aux heureux.

L'exemple de la France est bon à suivre surtout dans des royaumes comme le Danemark, la Suède et la Hollande, où les ressources financières de l'état sont médiocres. Ils n'ont pas manqué de s'y conformer, et ils se sont bornés à préparer leurs moyens de défense en consultant leur propre situation plus que la grandeur et la force de leurs antagonistes présumés. Dans cette proportion, ils sont dès à présent utilement armés. C'est ce qu'il nous reste à exposer.

III.

Le 9 mai 1864, une escadre alliée, composée de navires autrichiens et de canonnières prussiennes, fut rencontrée par des bâtimens de guerre du Danemark; un combat s'ensuivit et fut livré à la hauteur d'Helgoland. Cette île appartient à l'Angleterre, qui s'en est emparée en 1807, l'année même du bombardement de Copenhague. Comme elle commande les embouchures de l'Elbe et du Weser, les Prussiens la convoitent et voudraient l'annexer; mais il est plus difficile de l'enlever aux Anglais que le Slesvig à un petit peuple. La question de l'achat d'Helgoland a donc été fort agitée dans le parlement de Berlin, à l'époque où l'on y a décidé la création de la flotte. Des négociations ont-elles été réellement entamées? On l'a dit. Dans tous les cas, elles n'ont pas encore abouti, ou peut-être le port militaire de la Jahde a-t-il été décidément jugé suffisant.

Au mois de mai de l'année 1864, ce port n'existait pas encore, et l'escadre alliée fut réduite à se réfugier dans les eaux anglaises de l'île. Les forces danoises comprenaient deux frégates et une corvette; elles avaient pour chef un capitaine de vaisseau, M. Suenson: cet officier supérieur était monté sur le *Niels-Juel*. Le principal bâtiment autrichien, à bord duquel avait arboré son pavillon M. Tegethoff, commandant des forces alliées, s'appelait le *Schwartzemberg*. Cette frégate portait 50 canons et 540 hommes d'équipage. A peine en vue, le capitaine Tegethoff la lança dans la ligne enne-

mie, faisant feu des deux bords : c'était un premier essai d'une manœuvre que la même main devait renouveler avec plus de succès contre les Italiens à Lissa. Contre les Danois, cette hardiesse ne fut pas heureuse. Un moment étourdie par l'imprévu de cette attaque, l'escadre du Danemark se remit promptement de sa surprise. Elle était composée de trois navires : le *Jutland* de 44 canons, le *Heimdal* de 16 bouches à feu, et le *Niels-Juel* de 44 canons. Celui-ci, inférieur en force, accepta néanmoins la lutte avec le *Schwartzemberg*. Dès les premières bordées, un boulet frappa en pleine poitrine le commandant en second de ce dernier bâtiment. D'autres désastres suivirent ce malheureux début. Deux obus renversèrent à bord du *Schwartzemberg* un des gros canons, tuant et blessant du même coup 14 hommes sur les 16 servans. Bientôt après, un nouvel obus se logea dans une voile, bien qu'elle fût serrée comme les autres. En éclatant, il incendia le gréement du mât de misaine, et le mât même fut atteint par le feu. Cet événement mit en péril le navire, car les flammes, poussées par le vent, pouvaient être communiquées au reste de la mâture et se propager à l'intérieur du bâtiment. Il fallut manœuvrer de manière à les diriger à l'avant. Cette obligation entrava les efforts du *Schwartzemberg*, déjà réduit à l'état de défense. L'incendie n'était pas éteint lorsqu'un troisième obus, pénétrant à l'intérieur, éclata tout près de la soute aux poudres. On parvint à dominer le feu, mais en ce moment le mât de beaupré fut emporté par un boulet. Le navire éclopé n'avait plus qu'à se retirer. C'est ce qu'il fit, poursuivi par le *Niels-Juel* jusqu'à la limite où les lois internationales défendaient aux deux adversaires de combattre. Durant la lutte, le second navire autrichien, *Radetzky*, de 34 canons, monté par 310 hommes, avait vaillamment supporté sa part du péril. Il suivit son chef dans sa retraite, le couvrit, le protégea contre la poursuite et ne cessa le combat qu'à son arrivée dans les eaux territoriales de l'île anglaise. Quand les navires autrichiens purent se reconnaître, on vit que le *Schwartzemberg* avait éprouvé de très graves avaries. En pleine mer, il fût probablement tombé entre les mains de l'ennemi. Il ressemblait, disait un des officiers de l'escadre, plutôt à une carcasse naufragée qu'à un navire; 125 hommes avaient été tués et blessés à bord. Le *Radetzky*, moins maltraité, avait reçu dans sa coque une trentaine de projectiles; 36 hommes de son équipage avaient été frappés et, au nombre, 1 officier atteint par un boulet. Le combat, qui avait duré deux heures, fut très honorable pour tout le monde, mais la supériorité resta aux Danois, qui montrèrent autant de courage et plus d'habileté. Quelle attitude avaient prise les navires prussiens dans ce conflit? Ce n'étaient, il est vrai, que des canonnières. Mais sans doute la portée de leurs gros canons fut mal

calculée, car pendant tout le combat elles se tinrent à l'écart. Leurs projectiles n'atteignirent pas l'escadre ennemie. On se demanda si l'artillerie prussienne n'était pas trop habile pour avoir commis involontairement une erreur si forte. Avait-elle pris un malin plaisir à laisser écraser le *Schwartzemberg?* Les Autrichiens n'auraient eu que ce qu'ils méritaient pour avoir commis la lourde faute de s'engager avec les Prussiens dans cette guerre, où ils gagnèrent plus de coups que d'honneur et de profit.

De deux choses l'une : ou les Prussiens se tinrent en dehors de l'action par une tactique politique qui pouvait être dans leurs instructions, ou leur savante artillerie fut troublée dans ses opérations par l'influence de la mer. Le *Schwartzemberg* paya cette défaillance calculée ou involontaire. Le capitaine danois, dans le rapport à son gouvernement, dit assez dédaigneusement ce qui suit : « Les canonnières prussiennes étaient alors, comme pendant tout l'engagement, à une distance très considérable, et leur feu resta par conséquent sans effet. » L'officier allemand déjà cité reconnaît que « les canonnières ne subirent pas le moindre dommage. » Le gouvernement autrichien se montra bon appréciateur du courage en récompensant cette défaite à l'égal d'une victoire. M. Tegethoff fut promu à la dignité d'amiral, et la suite prouva qu'on avait fait un très bon choix. On ne dit pas ce que le gouvernement prussien fit pour l'état-major de ses canonnières.

Aucun des navires engagés dans l'une ou l'autre escadre n'était cuirassé. C'étaient des bâtimens mixtes à hélice, faits pour marcher à la voile comme à la vapeur. Les moyens dont dispose la marine actuelle étant tout différens, il est sans intérêt d'examiner quels mouvemens, quelles manœuvres assurèrent aux Danois la supériorité. Nous trouverions peut-être dans cette étude la preuve qu'une flotte montée par des marins a toujours l'avantage à la mer sur une flotte montée par des soldats. Cette proposition sera, nous le croyons, démontrée dès les premiers combats qui seront livrés entre deux flottes cuirassées, quoique la construction de ces forteresses mobiles, qu'on conduit à la mer aujourd'hui sans mâture d'aucune espèce, ait rendu possible en apparence l'armement d'une flotte sans marins.

Au moment où le Danemark soutenait honorablement avec ses frégates à hélice le combat sous Helgoland, il pressentait déjà la transformation des marines du monde entier en bâtimens blindés. Il avait été l'un des premiers à s'approprier l'innovation des États-Unis réalisée pendant la guerre de la sécession, celle des bâtimens entièrement couverts de fer pour l'attaque et la défense des places de guerre. Il avait fait construire à Glasgow, dans les ateliers de

MM. Napier, sur les plans du malheureux capitaine Coles, une batterie flottante cuirassée destinée à la défense des côtes, et il l'avait nommée le *Rolf-Krake*. Ce navire, appelé à croiser entre les îles du Danemark, près des côtes, dans des eaux peu profondes, n'avait qu'un très faible tirant d'eau. Il était très bas et ne dépassait sa ligne de flottaison que d'un mètre et demi. Quand il fallait combattre, on pouvait l'abaisser encore par l'introduction dans la cale d'eau qu'on chassait ensuite à volonté. Dans cette situation, son pont rasait l'eau, et sa coque presque tout entière était à l'abri des boulets. Deux coupoles cylindriques ou tourelles s'élevaient sur le pont à la hauteur de $1^{m},37$; elles étaient mobiles et portaient chacune 2 canons de gros calibre.

L'invasion prussienne au Slesvig étant complète, les troupes danoises, obligées d'évacuer les lignes de Düppel, traversèrent le Petit-Belt et se retirèrent. Les Prussiens les suivirent et disposèrent leurs batteries à Alsen-Sund. Le *Rolf-Krake* s'avança bravement pour les attaquer. Il ne réussit point à les déloger, mais son équipage fit preuve d'une grande énergie, et le capitaine eut du bonheur, ce qui est synonyme d'habileté. Il eut affaire à trois batteries d'où furent dirigés sur son navire des feux convergens. Cette fois l'artillerie prussienne se trouvant sur son terrain n'eut garde de manquer le but. Le *Rolf-Krake* reçut 150 boulets; il fut criblé, mais non point entamé, et il ne se retira qu'après avoir échangé pendant une heure et demie avec l'ennemi une canonnade des mieux nourries. Cette expérience suffisait pour indiquer au Danemark la voie où il devait persister. A cette époque, voici quelle était la composition de sa flotte. On y comptait un certain nombre de bâtimens à voiles qu'il est inutile d'énumérer, quoique dans le nombre il y eût des vaisseaux de ligne. L'escadre à vapeur et à hélice mixte, la seule qui eût encore une certaine valeur, comprenait 6 frégates de 40 à 50 canons, 3 corvettes portant 30 canons, des goëlettes, des canonnières et un ancien vaisseau rasé qu'on s'occupait à transformer en corvette cuirassée. Il s'y trouvait enfin la batterie flottante le *Rolf-Krake*, dont nous venons de rapporter les brillans débuts.

Le gouvernement en fit construire immédiatement deux autres, le *Lindormen* et le *Goum*. Ces cuirassés furent mis à l'eau en 1868 et 1869. L'année suivante, au mois de novembre, le Danemark mit sur chantier le plus fort de ses bâtimens blindés : l'*Odin*, qui fut construit à Nyholm, près de Copenhague. Ce navire fut achevé en 1873. Il est protégé par des plaques de $0^{m},20$; il est également cuirassé à l'avant et à l'arrière; il a deux tourelles armées chacune de deux canons de 19 tonnes, et enfin il est pourvu d'un bélier en acier. Les navires que nous venons de nommer sont parfaitement propres au

service qui leur incombe. Quand ils prirent rang dans la flotte danoise, on s'en félicita beaucoup à Londres, et les journaux de l'Angleterre, qui n'ont pas l'habitude de dissimuler leur pensée, dirent hautement *que le voisinage de l'Allemagne faisait au Danemark une loi d'avoir une flotte capable de se défendre à un moment donné.* Cette flotte, ajoutaient-ils, doit être composée de navires qui, sans coûter aussi cher que ceux de la Grande-Bretagne, puissent entrer en lutte avec les flottes ennemies, disperser leurs convois, mais surtout défendre les côtes et naviguer dans les basses eaux : dans le Sund, dans les Belts et dans les nombreux détroits et passages qui découpent le rivage.

L'avenir de la flotte danoise était ainsi tracé, et le gouvernement de Copenhague, partageant ces idées justes, prit le parti de dresser un plan de défense du Danemark, qu'il soumit aux représentans du pays dans la séance du 8 janvier 1873. Une partie de ce projet avait pour objet la réorganisation des forces de terre; l'autre était consacrée à la marine, et voici comment l'administration proposait de la constituer : Le Danemark, depuis la perte du Slesvig, est réduit, en terre ferme, au Jutland et aux îles de Fionie et de Seeland, pour ne parler ici que des fractions les plus importantes du territoire. La Fionie et la Seeland, placées entre le Jutland et la Suède, ne laissent passer entre elles que d'étroits canaux, qui sont le Petit-Belt, le Grand-Belt et le Sund. Le premier baigne les rives du Jutland et de la Fionie; le Grand-Belt sépare les deux îles et passe entre la Fionie et la Seeland; le Sund touche d'un côté à la Seeland et de l'autre au sol continental de la Suède. Cette disposition du territoire danois ne laissait pas d'incertitude dans les mesures à prendre pour assurer la défense du royaume, et traçait un cadre fort simple qui consistait à tenir les bâtimens dans ces passes étroites en les appuyant sur des canons à terre. Le ministre demandait donc l'autorisation de fortifier le Grand-Belt en établissant sur les deux côtes trois batteries; le Petit-Belt en y construisant un fort important, et enfin Seeland au moyen de cinq batteries. On suppose que l'armée prussienne, opérant son envahissement, entrerait en Danemark par le Slesvig et, parvenue dans le Jutland, chercherait à passer en Fionie et de là au Seeland en traversant les Belts. Il appartiendrait au Danemark de disperser les convois et d'empêcher les transports de vivres et de munitions par mer. Or l'établissement de batteries fixes serait insuffisant sans l'augmentation de la flotte. Le ministre proposait donc en même temps de la compléter par l'achèvement d'une nouvelle et puissante batterie flottante, *Helgoland*, et par la construction de deux autres bâtimens de même force et de même caractère. Ces propositions n'ex-

cluaient pas la mise en chantier des navires ordinaires, tels que canonnières, porte-torpilles et bâtimens de grande marche non cuirassés. Enfin le ministre exposait encore à la Chambre la nécessité de protéger Copenhague même par un ensemble de fortifications telles qu'elle fût mise à l'abri d'un bombardement. Il est fort naturel en effet que les Danois n'aient pas oublié l'événement du 2 septembre 1807 : cette date mémorable d'une attaque sans déclaration de guerre. Ce jour-là, Copenhague, à son réveil, fut saluée par la flotte anglaise qui fit tomber sur elle un ouragan de fer et de feu : en quelques heures, les ruines s'amoncelèrent; les femmes, les enfans, surpris, furent frappés et périrent. Cette tempête dura trois jours. A la fin de cet abominable massacre, opéré au nom de la politique, trois mille personnes avaient péri; une moitié de la ville était incendiée. Les Danois veulent empêcher le renouvellement d'un tel acte de barbarie. Pleins du souvenir de cette époque, souvenir renouvelé par le dernier bombardement de Paris, ils veulent tenir les bâtimens ennemis hors de portée. Le gouvernement demandait donc la construction de deux nouveaux forts, l'un à la pointe nord, l'autre au sud de l'entrée du port; et, pour fermer la rade, il proposait d'y établir un système complet de torpilles sous-marines. Ce projet, qui paraissait fort bien conçu, a rencontré de grandes difficultés. La principale est la question d'argent : les seules défenses de Copenhague entraîneraient une dépense de 57 millions, celles du Grand-Belt à peu près 4 millions; le Petit-Belt absorberait 1,800,000 francs; la Seeland et le Sund, 7,800,000 francs : au total, environ 72 millions. Il y fallait ajouter 30 millions pour la flotte, en tout plus de 100 millions : somme énorme dans un royaume où le budget ne dépasse pas 70 millions. Le ministère a proposé de répartir cette dépense sur huit années. Mais au commencement de cette année le *Rigsdag* ne s'était point encore décidé à obérer ainsi ses finances. Ajoutons que le ministre avait manqué de l'adresse des vieux parlementaires. Quand M. de Bismarck voulut obtenir un emprunt pour la construction de la flotte prussienne, il imagina des périls, il grossit les forces des adversaires, il fit, en un mot, tous ses efforts pour effrayer la Chambre. Le ministre danois a suivi une tactique toute différente : il a parlé des probabilités d'une longue paix, et, dans cette espérance, les députés ne se sont pas pressés de dénouer les cordons de la bourse publique. Et voilà que des complications ont surgi qui menacent la paix générale et trouvent le Danemark à peu près désarmé. Le patriotisme ne manque pourtant pas dans ce « petit pays, » comme l'appellent les Danois, avec une sorte de tendresse touchante!

IV.

La Suède, comme le Danemark, a compris la nécessité de borner ses dépenses au strict nécessaire, en vue non de jouer un rôle politique et d'affirmer l'existence de sa marine sur toute l'étendue des mers, mais de défendre son indépendance. Qui la menace, dira-t-on? Personne peut-être. Mais, à tort ou à raison, l'on se défie dans ce pays de la puissance contre laquelle on a lutté si longtemps autrefois, et qui, ayant annexé la Finlande, pourrait peut-être un jour s'apercevoir que la Suède et la Norvége sont à sa convenance. C'est le malheur des états dont l'étendue et la force sont prépondérantes d'être suspects d'une ambition illégitime, par cela seul qu'ils sont en état de la satisfaire et qu'ils ont à Berlin l'exemple d'un gouvernement sans scrupule.

Réduite à ces proportions sages, la marine suédoise se met en mesure de remplir sa tâche patriotique. Plusieurs fois les résolutions à prendre dans ce dessein ont été étudiées dans des commissions spéciales. Des rapports ont été soumis aux représentans du pays; des ressources ont été mises à la disposition du gouvernement, et celui-ci s'est mis à l'œuvre, quoique timidement. L'assurance manque aux administrations économes. Nous en avons dit les raisons.

Toutefois la base de toute organisation était tracée d'une manière certaine par la configuration même du pays, par ses conditions géographiques. Il ne pouvait y avoir d'incertitude sur le but à poursuivre, quoiqu'il pût y avoir divergence sur les moyens à employer pour l'atteindre. Nous avons déjà dit que les côtes de la Scandinavie sont très découpées et forment des archipels où s'abritent quelques-unes des principales villes du pays. La plupart des canaux qui circulent dans ces archipels sont interdits aux grands bâtimens, trop encombrans pour s'y mouvoir. D'un autre côté, des lacs très étendus, de nombreux cours d'eau, forment à l'intérieur une chaîne de navigation qu'on peut utiliser pour les transports prompts et économiques de troupes et d'artillerie d'un point à un autre : précieuse ressource dans un pays peu riche, peu populeux, dont l'armée est restreinte, la flotte modeste, les arsenaux médiocres. On y peut en effet suppléer au nombre de soldats par leur mobilité, et ce n'est pas un petit avantage de se trouver en mesure de les transporter rapidement là où le danger les appellerait. Dans cette intention, la Suède avait construit autrefois une collection de canots à rames destinés au service de guerre. Elle a reconnu que ce mode de navigation lent et suranné n'était pas à la hauteur des moyens mili-

taires dont les marines disposent aujourd'hui, et qu'il fallait y substituer des embarcations mues par la vapeur. Elle a donc décidé la construction de goëlettes à vapeur pour le transport des troupes: goëlettes en fer de 150 pieds de longueur, douées d'une grande vitesse, d'une profondeur de 10 pieds dans l'eau, armées de deux canons de fort calibre et de quatre pièces plus légères qu'on puisse employer à terre au besoin. Elle y ajoute un nombre très respectable de canonnières et quelques batteries flottantes. Ces bâtimens doivent avoir pour mission de défendre certains points stratégiques, situés dans les passes et les détroits des archipels. Elle semble, du reste, préférer ces défenses mobiles aux fortifications, qui peuvent être évitées par l'ennemi et qui, peu nombreuses d'ailleurs sur les côtes de Suède, ne deviendraient suffisantes qu'à la condition d'être multipliées à grands frais.

Pour compléter la flotte défensive, le gouvernement demandait la construction de six frégates à vapeur cuirassées. Tel était le projet de l'administration de la marine en 1863. M. Von Platen, qui en fut l'éditeur responsable, put en commencer l'exécution. A cette époque la Suède, fort stationnaire, avait à peine à son service deux vaisseaux, une frégate et trois corvettes à vapeur; le reste se composait de navires à voiles. Pas un cuirassé n'existait encore dans les arsenaux de Carlscrona ou de Stockholm. Le plan du ministre rencontra beaucoup de contradicteurs. Ceux-ci, consultant leurs illusions plus que les ressources de la Suède, reprochèrent à l'administration de sacrifier la *grande flotte* à la *petite flotte*, c'est-à-dire les grands navires capables de livrer des batailles navales aux esquifs purement défensifs. Il fallut céder aux préjugés vrais ou feints des meneurs de l'opinion. M. Platen modifia son projet. Il proposa de former une *flotte royale*, composée de bâtimens propres aux batailles rangées, et une flottille exclusivement consacrée à la défense du pays. La flottille devait porter un nom particulier et figurer au budget sous le titre de : *artillerie royale de l'archipel côtier*. Celle-ci devait prendre rang entre la flotte royale et le génie maritime. Cette institution, disait le ministre, n'avait d'analogie avec aucune autre dans les pays étrangers, mais le système de défense de chaque nation, ajoutait-il, doit être combiné d'après sa situation politique et géographique. En conséquence, il proposait d'en former le matériel au moyen de navires d'un faible tirant d'eau, mis en mouvement par la vapeur, sans mâture fixe. La manœuvre de ces embarcations n'exigerait que des connaissances élémentaires. Donc le service de la flottille côtière n'entraînerait pas la nécessité d'imposer aux officiers les études scientifiques requises pour le commandement à bord des bâtimens de grande flotte. Le personnel de celle-ci serait com-

posé de 96 officiers et de 3,406 hommes, celui de l'artillerie navale côtière comprendrait 46 officiers et 2,146 hommes. Tout en faisant à l'opinion des concessions apparentes, M. Von Platen ne se pressait pas de demander à la diète les fonds nécessaires pour les appliquer, et il exprimait la pensée que « les changemens journaliers survenant dans l'art de construire rendaient impossible la détermination immédiate des différentes espèces de bâtimens à classer dans les deux armes, » mais il avait soin de désigner ceux de *l'artillerie côtière*.

L'année suivante, en 1866, le *Times* annonçait la construction en Suède de trois monitors cuirassés : *Ericsson*, *Thordæn* et *Tirfing*. Les deux premiers étaient à flot, le troisième était encore en chantier dans les ateliers de Motala, à Norrkoping, voisins de Stockholm. Le dernier avait été dessiné par M. Ericsson. Le chantier de Motala avait en outre des canonnières sur la forme. Dès 1867, ces monitors avaient pris rang dans la flotte, qui comptait en outre dix chaloupes canonnières. L'armement des monitors était de deux canons. On connaît l'excellence des produits métallurgiques sortant des fonderies de la Suède. Celle de Finspong a fourni des canons à la Russie, à la Prusse, à l'Italie, à la Belgique, au Danemark. Tous les pays empruntent à la Suède des plaques métalliques pour leurs navires cuirassés.

Quant à la flotte animée, aux remparts de muscles et de chair, aux cuirasses de courage, nulle part on ne les trouve plus abondans que dans ce pays. Pour punir le Danemark de sa fidélité à la France trahie par le gouvernement suédois, les coalisés de 1815, devançant et ratifiant l'iniquité future de la Prusse dans l'affaire du Slesvig, ont fait présent de la Norvége, autrefois danoise, au roi Bernadotte, iquoque celui-ci n'y eût d'autre titre que son parricide politique. Le cadeau de la Norvége fut vraiment un cadeau royal, inappréciable surtout pour la marine du royaume. Plus de 100,000 habitans de ce pays sont adonnés à la pêche. En Suède, le nombre des marins qui pourraient servir sur la flotte n'est que de 40,000. Quand la monarchie suédoise a reçu la Norvége, elle a donc vu s'accroître de 100,000 hommes la pépinière de ses marins. Et quels marins! disait le *Journal officiel*, à qui nous empruntons ces chiffres, — nul bâtiment flottant sur les mers ne porte des hommes plus fermes, plus hardis, plus prudens et « plus matelots » que les marins de la Suède et de la Norvége : recrues de l'avenir, bien précieuses et bien enviables pour les marines de Prusse... ou de Russie.

En Suède, ainsi que nous l'avons dit, ces ressources ne sont pas utilisées, et des 140,000 hommes dont le pays pourrait disposer, 10,000 à peine sont employés sur la flotte ou plutôt sur les flottes,

car la Norvége a conservé son autonomie. Elle a son budget particulier. Une somme d'environ 4 millions y est inscrite pour l'entretien de sa marine. Mais la loi prévoit le cas où le gouvernement se verrait obligé de faire appel aux forces vives de la nation. En temps de paix, les volontaires suffisent aux besoins de la marine militaire. S'ils ne se trouvaient pas assez nombreux en temps de guerre, leur nombre pourrait être complété par la conscription, qui s'applique aux marins comme aux soldats. La durée du service, pour les uns comme pour les autres, est de dix ans. Cette organisation est très respectable, et si l'on se représente les avantages que la configuration du pays donne à la défense, on reconnaît que même une grande puissance n'arriverait pas aisément à envahir la Scandinavie et à s'y ravitailler par mer.

Le bugdet maritime de la monarchie suédoise, tel qu'il a été présenté au *Landtag* pour l'année 1876, comprend 5 *monitors*, 8 canonnières cuirassées, plus 1 vaisseau, 1 frégate et 11 canonnières à hélice. Un certain nombre d'autres navires avaient été mis à la même époque en construction à Carlscrona. Mais le gouvernement ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, et le ministre de la marine, baron V. Otter, a proposé de fixer au moins provisoirement l'effectif de la flotte à 6 béliers et 20 canonnières cuirassées, 20 canonnières non cuirassées, 4 bateaux-torpilles. Il a demandé, en outre, l'établissement sur la côte occidentale du pays, à Undervalla, d'une station fortifiée. Ainsi préparée, la Suède peut continuer en paix à développer ses ressources, et lorsque le délai de douze années qu'a demandé le ministre pour exécuter son projet sera écoulé en 1888, l'indépendance de la Suède sera garantie autant que peut l'être celle d'un état secondaire contre les forces supérieures des deux puissances voisines.

V.

Avant de dire, en terminant, quelques mots des préparatifs maritimes de la Hollande, il n'est pas inutile de rappeler les procédés de la Prusse à l'époque de l'invasion du Hanovre sur la frontière néerlandaise. Il y avait là un roi aveugle, aimé de ses sujets, institué par les traités, sympathique à l'Angleterre, dont la protection semblait devoir le couvrir. Il avait tous les droits : ceux de la faiblesse respectable, ceux de la sanction européenne, ceux de l'assentiment populaire justifié par un gouvernement honnête. Or, le 13 juin 1866, le roi de Prusse demanda au roi de Hanovre l'autorisation de faire passer par le territoire hanovrien un corps d'armée venant du Holstein. L'autorisation accordée, l'on apprit à la cour de Hanovre

qu'un autre corps d'une trentaine de mille hommes s'échelonnait en même temps à la frontière méridionale du royaume, et en même temps le roi George recevait l'injonction de mettre à l'avenir toutes les forces militaires du Hanovre sous le commandement du roi Guillaume. Il refusa. La guerre lui fut aussitôt déclarée. Neuf jours après, l'avant-garde de l'armée hanovrienne rencontra l'ennemi et le culbuta. Il n'était pas tout à fait préparé. Aussi le général prussien proposa de traiter de la paix, à la condition que l'armée du Hanovre s'arrêterait et ne profiterait pas de son avantage. Un agent du roi George fut complice involontaire peut-être de cette ruse et accepta cette proposition à l'insu du monarque mal servi. Les Prussiens achevèrent tranquillement leurs préparatifs, et deux jours après ils firent savoir au roi de Hanovre qu'ils l'attaqueraient le lendemain. Le 27, ils s'avancèrent, s'attendant à un facile succès. Ils furent complétement battus; mais les renforts leur arrivaient de tous côtés. L'armée hanovrienne, composée de 15,000 soldats, se vit bientôt entourée par plus de 50,000 hommes. Il fallut capituler.

Cette leçon ne pouvait être perdue pour la Hollande, qui touche au Hanovre, devenu préfecture prussienne. Quinze jours avaient suffi pour confisquer une monarchie, supprimer un état, annexer violemment un peuple, dépouiller un roi de son héritage et le chasser. Peut-on s'étonner qu'en Hollande l'éventualité d'une annexion à la Prusse soit souvent envisagée dans les conversations particulières? Le succès brutal des faits produit un tel trouble dans les consciences, que, même dans un pays de patriotisme comme la Néerlande, cette éventualité ne soulève point d'explosion de haine. On en peut parler et en discuter la possibilité, même en public, sans exciter des protestations.

S'il est pourtant un peuple qui ait bien mérité son indépendance, c'est le peuple hollandais. Il a conquis son territoire sur la mer; il l'a pétri, asséché et fécondé, et par conséquent ce territoire est bien à lui; il a lutté pendant de longues années pour se délivrer du joug étranger. Après avoir secoué la domination espagnole, il a refoulé l'invasion répétée de nos armées. Aucune nation ne s'est montrée plus jalouse de ses droits, et les citoyens de ses turbulentes cités ne supportaient pas mieux les troupes de leur propre gouvernement que les garnisons étrangères. Arnheim, Venlo, Maëstrich, sans compter une multitude d'autres villes, étaient renommées pour leur turbulence et leurs émeutes continuelles. Nimègue avait adopté pour devise la célèbre phrase : *melius est bellicosa libertas quam pacifica servitus.* Bien souvent elle la justifia par ses révoltes: énergique contre ses ennemis, soupçonneuse à l'égard de ses défenseurs. Dépendrait-il d'un géographe de rayer tout ce passé d'un

trait de plume? A-t-on assez abusé de ce principe des nationalités, qui sert de prétexte à toutes les ambitions et d'excuse à toutes les avidités? « Avez-vous quelque port aux eaux profondes, qui pourrait donner asile à de grandes flottes? disait un jour M. Thiers, ou bien occupez-vous la tête d'un canal qui réunirait deux grandes mers et, pour comble de malheur, vos sujets parlent-ils la même langue que celle d'un voisin puissant et ambitieux? Ah! malheur, malheur à vous! » Ces paroles n'ont été que trop justifiées par les événemens. C'est au tour de la Hollande à redouter l'agression « du voisin puissant et ambitieux, » bien qu'on n'y parle pas la même langue qu'à Berlin; mais les plumes allemandes au service du grand-chancelier, qui sont les avant-coureurs de ses menées politiques, espèce de uhlans qui précèdent les gros bataillons et leur préparent les logemens, ne sont point embarrassées pour trouver d'autres affinités, pour rattacher les pays convoités par la Prusse à l'Allemagne, et il suffit, comme on l'a vu, qu'on puisse signaler ces affinités dans une petite partie du pays menacé pour qu'on y englobe le pays tout entier. La France, qui, la première, a eu le malheur de poser les nationalités comme un principe politique, et qui en a subi les conséquences, est sans doute désillusionnée maintenant. Quant au peuple hollandais, tout prouve qu'il professe aujourd'hui pour les Prussiens l'antipathie qu'il a toujours montrée pour ceux qui ont inquiété son indépendance; mais ce sentiment n'a pas encore eu pour effet de secouer le calme de ce peuple, qui poursuit toujours, jusqu'au dernier moment, ses opérations commerciales avec une économie prudente. Il semble dire : il sera temps d'aviser à la résistance quand le moment de résister sera venu. C'est ainsi qu'il attendit tranquillement, et presque sans s'émouvoir, l'invasion préparée ouvertement par Louvois en 1672; mais toutes ses villes, emportées ou rendues presque sans coup férir, rentrèrent bientôt en sa possession, et il sut par des efforts tardifs, mais persévérans, rejeter hors de son sein les envahisseurs. A cette époque, la Hollande envoyait au-devant de l'ennemi une flotte de cent vaisseaux, commandés par l'amiral Ruyter, qui tenait tête aux marines réunies de France et d'Angleterre. Elle est bien déchue de sa puissance, mais aussi elle s'est conformée à sa fortune en renonçant à exercer dans la politique générale toute influence autre qu'une influence morale. Elle ne chercherait donc plus à faire prévaloir ses intérêts par des batailles maritimes. Elle a sagement renoncé à disputer à qui que ce soit l'empire de la mer, et son gouvernement, après en avoir fait la déclaration à haute voix devant les représentans du pays, s'est borné à la tâche modeste, mais plus sûre, de défendre le territoire, s'il était attaqué. Point de vaisseaux cuirassés, armés pour

la grande navigation. Point d'essais coûteux ni d'expériences trompeuses! Les bâtimens de guerre qu'il a préparés sont principalement conçus pour la défense à l'intérieur.

C'est en 1863 que la Hollande, comme la plupart des autres monarchies, a décidé la transformation de sa flotte, devenue tout à coup surannée.

Le nombre de ses bâtimens de guerre à vapeur non cuirassés était même alors très restreint. Avec sa prudence habituelle, l'administration néerlandaise n'avait procédé que lentement à la transformation de sa marine à voiles en bâtimens mixtes. Elle bénéficiait de cette réserve à un moment où le blindage des navires de guerre rendait inutiles les dépenses considérables que tous les gouvernemens s'étaient imposées pour remplacer la voile par l'hélice. A cette époque critique de l'invention des navires blindés, la flotte à voiles de la Hollande était encore très respectable; elle se composait de deux vaisseaux, sept frégates, sept corvettes, sans compter les bricks, les schooners, les canonnières et autres navires désignés comme « bâtimens de défense, » en tout 77 bâtimens portant 880 bouches à feu; c'étaient les dernières traces d'une ancienne splendeur. Quant à la marine à vapeur non cuirassée, on l'avait formée de cinq frégates, deux corvettes, quatre classes de bâtimens à hélice comprenant trente-huit navires, depuis 7 bouches à feu jusqu'à 16. On y comptait encore treize bâtimens à roues portant de 1 à 8 canons, et enfin cinq batteries flottantes ayant chacune à bord de 26 à 32 canons : en tout cent quarante bâtimens et 1,662 canons.

Une commission ayant été nommée pour proposer une transformation de cette flotte, transformation reconnue nécessaire en l'état des marines de l'Europe, posa les conclusions suivantes. Elle déclarait d'abord que la Hollande ne devait pas avoir la prétention de rivaliser avec les marines des grandes puissances : ce qui lui permettait de consacrer la presque totalité des ressources dont elle pouvait disposer pour ce service à la défense du pays et des colonies. Décidée à abandonner toute idée d'agir offensivement dans une guerre quelconque, la commission écartait la pensée de construire une nouvelle flotte, en considérant d'ailleurs « que le dernier mot n'est pas encore dit sur les expériences et les inventions maritimes. » Elle était donc d'avis qu'on se bornât à transformer le matériel existant en vue de la défense intérieure. C'était une résolution dictée par l'esprit pratique et économe de la nation. La transformation étudiée devait s'appliquer à cinq frégates à hélice qu'on ceindrait de fer et dont on ferait des batteries flottantes. Même emploi serait donné en outre à un vaisseau de ligne et à deux

frégates de première classe pris dans les rangs de l'ancienne flotte à voiles. Ces huit bâtimens, après avoir été cuirassés, seraient stationnés au Texel et pourraient, en cas de débarquement sur la côte de Hollande, prendre position dans l'Escaut. En outre, la commission projetait la transformation de six autres bâtimens à hélice de première classe, lesquels seraient particulièrement affectés à la station « de Hollandsch-Diep et des rivières qui y correspondent. » Elle ajoutait : « Lorsque cette petite flotte sera complétée par des batteries flottantes et un certain nombre de canonnières cuirassées, la défense du pays sera garantie par la marine autant que ses moyens le lui permettent. »

La flotte transformée ainsi devait présenter un effectif de soixante et onze bâtimens, y compris trente-trois canonnières cuirassées et cinq batteries flottantes, provenant de deux anciens vaisseaux de ligne et de trois anciennes frégates. Comme en Hollande on ne contracte pas des obligations de dépense sans en connaître exactement le montant, la commission en avait fait le calcul et elle avait reconnu que le crédit à ouvrir ne dépasserait pas 12,392,910 florins, à raison de 2 fr. 10 cent., soit : 26,025,111 francs. C'eût été un sacrifice en pure perte, s'il se fût agi de constituer une flotte de combat capable de lutter en haute mer contre les cuirassés des grandes puissances. Réduits au rôle de la défense territoriale, ces bâtimens transformés peuvent être fort utiles dans un pays coupé par de nombreux canaux, des étangs considérables et des fleuves de premier ordre. Là où les grands navires cuirassés, dont la quille plonge dans la mer trop profondément pour permettre la navigation intérieure seraient superflus, les navires transformés et revêtus d'une cuirasse qui résiste à l'artillerie de campagne rendront de grands services.

Pour compléter la liste des bâtimens de la marine hollandaise, il faudrait compter encore ceux qui sont spécialement affectés aux colonies. Celles-ci sont très importantes et très prospères; elles sont défendues par une armée aguerrie qui n'est pas exclusivement nationale et qu'on recrute un peu partout, en assurant aux soldats de grands avantages ainsi qu'une retraite fort enviable après quarante années de service; mais aborder cette question serait sortir de notre sujet.

La commission avait proposé de répartir en dix années le crédit nécessaire pour la transformation projetée; il ne paraît pas qu'on ait persisté à l'employer entièrement. Le matériel toutefois a été fort amélioré. Un certain nombre de bâtimens ont été cuirassés par la méthode expéditive indiquée dans le rapport. Et la flotte en somme est devenue plus forte et mieux armée, quoiqu'elle ait perdu

un certain nombre de bâtimens devenus d'ailleurs inutiles. Le budget de 1871 indiquait 117 navires en état d'être armés, ainsi divisés : 1° *navires pour la défense du pays*, savoir : service des côtes, passes, rades et fleuves; service spécial des passes intérieures; 2° *navires pour le service général*, y compris les gardes-côtes; 3° *navires de la marine militaire dans les Indes et les colonies*. Ce matériel, ainsi classé logiquement selon les besoins, portait près de 1,200 pièces de canon et présentait une force totale à vapeur de plus de 14,000 chevaux. Les équipages embarqués comprenaient environ 11,000 hommes.

La marine militaire de la Hollande, au moment où nous écrivons, présente un effectif de dix-huit bâtimens cuirassés, savoir : 2 à deux tourelles et bélier, 4 à une tourelle avec bélier, 12 *monitors* à éperon. Dans cette énumération n'est pas comprise la *marine du gouvernement des Indes*, c'est-à-dire la flottille affectée au service des colonies. Le budget total de la marine néerlandaise pour 1876 s'est élevé à 35 millions.

On le voit, ce sont mêmes craintes, mêmes précautions dans les pays les plus exposés à l'annexion, par cela seul qu'ils sont à la convenance et à proximité du plus fort. Dans la nouvelle Europe, et d'après les principes politiques dont la Prusse a récemment posé les bases, tous les faibles se sentent menacés. Il n'y a plus de sécurité pour eux. Danemark, Suède et Hollande se barricadent sur leur territoire, redoublent de barreaux et de serrures contre des convoitises de grands chemins. La Prusse a la responsabilité de ce trouble profond. Elle a mis ses armes à la poursuite des intérêts les moins nobles; elle a dépouillé ses voisins sans excuse et sans autre but que son propre agrandissement. Ni les intérêts légitimes des monarchies, ni les liens de famille, ni les droits sacrés des peuples, ne l'ont arrêtée dans sa carrière d'annexions; elle a fait des guerres sans lois, sous les prétextes les plus vains et les plus hypocrites, fusillant ceux qui défendaient leur foyer; elle a affaibli le culte de ce qu'il y a de plus généreux et de plus respectable, et notamment de l'esprit de patriotisme; elle a promené en Europe et sanctionné par la force le scepticisme et la politique machiavélique de Frédéric II. Elle a assumé une grande responsabilité devant l'histoire, la plus grande de toutes, celle qui résulte de la corruption des âmes produite par le triomphe de l'injustice.

PAUL MERRUAU.

LES

ÉTUDES HISTORIQUES EN FRANCE

DEPUIS LA GUERRE

Les trahisons de la fortune sont un aiguillon qui nous fait avancer plus vite dans les voies du progrès, où nous nous attardons volontiers aux jours calmes de la prospérité. Nous nous sommes parfois laissé distancer, mais, comme les vainqueurs des courses antiques, nous avons toujours regagné le terrain perdu, car chez aucun autre peuple la réaction n'est plus prompte, la vitalité plus puissante. Aujourd'hui c'est notre honneur et notre force d'avoir tiré de nos désastres cette grande leçon que, pour garder son rang, il faut apprendre et toujours apprendre. Cette vérité, reconnue de tous, porte ses fruits. La France, malgré cette halte fatale qu'elle a faite dans le sang et les ruines, donne depuis six ans des preuves d'une activité vraiment prodigieuse dans toutes les branches des connaissances humaines, dans la science de la guerre et les arts de la paix. Les dernières lueurs des incendies de la commune s'éteignaient à peine qu'elle retournait avec une ardeur nouvelle à ses labeurs quotidiens. Cette ardeur est constatée par des chiffres irrécusables. Le *Journal de la Librairie*, qui enregistre semaine par semaine les ouvrages de toute nature sortis des presses françaises, nous donne en effet 7,445 publications pour 1871; — pour 1873, il en donne 11,550, et la marche ascendante suivie par la production intellectuelle est si rapide qu'en 1875 elle s'est élevée à 14,195 livres ou brochures. Sur ce nombre, où ne sont point compris les périodiques, qui atteignent le chiffre de 4,000 environ, il ne faut compter que pour mémoire les mois de Marie, les manuels du Sacré-Cœur, les apparitions de la Vierge et autres plaquettes mystiques du même genre qui n'ont rien à démêler avec la science, la littérature et le

vrai christianisme, ce qui ne les empêche pas de se vendre à 300,000 exemplaires; mais lors même qu'elles ont été retranchées du total, il reste encore un chiffre très considérable d'ouvrages sérieux, dans lequel l'histoire et ses annexes, l'archéologie, la numismatique, l'ethnographie, la linguistique, entrent environ pour 1,200 articles. Jamais ces diverses sciences n'ont fourni un pareil contingent. Dans cette masse de productions, où se rencontre, comme dans toutes les foules, plus d'une médiocrité, les bons livres tiennent une large place; les livres excellens ne font point défaut. La France est rentrée dans ses meilleures traditions; en fait de recherches, de critique historique, d'érudition pénétrante et variée, elle n'a rien à envier pour le moment aux autres nations de l'Europe et rien à craindre de la rivalité de l'Allemagne.

Toutes les forces vives du pays ont contribué à cette renaissance, on pourrait dire à cette résurrection. Si lourdes que soient nos charges budgétaires, les crédits affectés aux sciences et aux lettres ont été maintenus et n'ont point trouvé d'intransigeans. Le ministère de l'instruction publique a augmenté de plusieurs volumes la collection des *Documens inédits;* l'Académie des Inscriptions, qui succède, en la dépassant, à l'école bénédictine, représente comme elle le travail collectif et impersonnel que la mort n'interrompt jamais; elle continue comme par le passé les recueils qu'elle seule peut mener à bonne fin, et, pour se dédommager du temps que la guerre lui a fait perdre, elle s'est hâtée un peu moins lentement que de coutume. Les sociétés savantes ont toutes survécu à nos désastres; il s'en est formé de nouvelles en assez grand nombre, tant à Paris que dans les départemens, ce qui prouve que l'association coopérative réussit mieux en matière d'études qu'en matière d'industrie ou de consommation. Vingt-huit missions scientifiques (1), relatives aux sciences naturelles ou médicales, à l'histoire, à l'archéologie, à l'astronomie, à la géodésie, ont été accordées par le gouvernement en 1875-76 : onze pour l'Europe, sept pour l'Afrique, quatre pour l'Asie, six pour l'Amérique. Elles sont pour la plupart en voie d'exécution, et, comme celles qui les ont précédées, elles enrichissent par des envois précieux les musées, les bibliothèques, les archives de Paris. Des expositions spéciales auxquelles personne ne songeait il y a trente ans, exposition de géographie, exposition de tapisseries anciennes et historiques, ont attiré le public, tout étonné de se trouver en face de tant de choses inconnues. Les incomparables collections du Louvre se sont accrues d'un musée de la Palestine; le musée d'artillerie a ouvert de nouvelles salles, où figurent les costumes de guerre depuis Charle-

(1) Voyez : Rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. le baron de Watteville, chef de la division des sciences et lettres, Paris 1876.

magne jusqu'à la fin du XVIe siècle; le musée sigillographique des Archives a reçu de nouvelles pièces, ce qui porte la collection à 50,000 articles. En ce moment même, sur la proposition de M. de Chennevières, directeur des beaux-arts, on procède au récolement des richesses archéologiques dispersées dans nos provinces. Les *Inventaires sommaires* des archives départementales, commencés pendant l'empire sur un plan défectueux, se poursuivent en s'améliorant et fournissent d'innombrables indications (1). Les *Inventaires* des archives hospitalières se complètent par de nouveaux fascicules; au train dont ils marchent, nous aurons bientôt tous les élémens d'une histoire de la charité chrétienne en France, sans compter les documens qu'on trouve dans tous les dossiers sans exception, pour l'étude des mœurs, des fortunes privées, mobilières et immobilières, de la distribution de la propriété territoriale entre les diverses classes, et des charges féodales ou ecclésiastiques dont elle était grevée (2).

On s'est plaint longtemps et avec raison que les richesses accumulées dans les dépôts publics de Paris échappaient, faute d'inventaires et de catalogues, aux investigations des travailleurs : on n'aura plus à se plaindre désormais. M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a imprimé à tous les services la plus vive impulsion. Les 100,270 pièces de l'ancienne chambre des comptes, les papiers de D'Hozier, immense répertoire de toutes les familles nobles de France et de celles qui se croient nobles, les 2,600 volumes des procureurs-généraux du parlement, MM. Joly de Fleury, qui renferment sur le XVIIIe siècle un incomparable recueil de pièces officielles, y compris les factures que le bourreau de Paris présentait à MM. les conseillers de la Tournelle quand il avait rompu, tenaillé, pendu, ou fait repasser son coutelas ébréché sur la tête du comte de Horn ou du comte de Lally, bien d'autres documens curieux, presque inaccessibles jusqu'ici, ont été depuis

(1) Les derniers parus et les plus dignes d'éloges sont ceux de la Côte-d'Or par M. Garnier, des Basses-Pyrénées par M. Paul Raymond, de la Seine-Inférieure par M. de Beaurepaire.

(2) On se fait en général des idées très fausses sur la division de la propriété foncière au moyen âge et dans les derniers temps de l'ancien régime : elle était relativement très morcelée dès le XIIIe siècle. L'affranchissement des communes, les croisades et l'ordonnance de saint Louis qui autorisait les roturiers à acquérir des fiefs avaient favorisé ce morcellement par diverses raisons qu'il serait trop long d'exposer ici. Nous avons fait le travail pour une certaine circonscription de la France du nord, et nous sommes arrivé à cette conclusion, qu'étant donnée par exemple une paroisse qui comprenait dans son territoire 600 hectares, 200 étaient possédés par trois ou quatre églises ou abbayes, 200 par six ou huit familles nobles ou de riches familles bourgeoises, et le dernier tiers par 100 ou 150 petits propriétaires. La proportion entre les grands et les petits propriétaires est encore sur bien des points la même aujourd'hui.

peu de temps méthodiquement classés et catalogués. M. Delisle, dont l'infatigable activité égale le profond savoir, ne s'est point borné à administrer et à diriger, il a prêché d'exemple et s'est réservé la rédaction du catalogue des manuscrits français. Le premier volume, publié en 1874, fait suite à son *Étude sur la formation du cabinet des manuscrits*, publiée la même année, et qui n'est rien moins, sous un titre modeste et purement bibliographique, qu'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du prix des livres avant la découverte de l'imprimerie (1). Les Archives nationales, placées sous la direction de M. Alfred Maury, sont entrées dans la même voie de progrès. Le trésor des chartes, les layettes de ce trésor, les 4,000 liasses des minutes des commissaires du Châtelet, les 10,000 registres du parlement, qui ne contiennent pas moins de 5,500,000 pièces, arrêts, accords, règlemens de police, remontrances, etc.; les milliers d'actes relatifs au domaine, aux juridictions ecclésiastiques, féodales et municipales, auront bientôt leurs tables alphabétiques des noms d'hommes et de lieux, et, grâce à cet ensemble de travaux, simultanément exécutés pour tous nos dépôts publics, nous posséderons enfin ce qui nous a manqué jusqu'à présent, le guide du voyageur dans la nécropole du passé.

L'enseignement de l'histoire, trop longtemps stationnaire, prend de jour en jour un plus grand développement. L'École encyclopédique des hautes études lui fait une large part. Les nouvelles facultés universitaires en agrandissent le cadre. L'École française de Rome, qui vient de s'ouvrir, rendra pour l'étude de l'Italie antique, des mœurs, des arts, des institutions, de la critique des textes, les mêmes services que l'École d'Athènes pour la Grèce, et il a suffi de cinq ans au plus pour introduire dans notre outillage scientifique tous ces perfectionnemens, qui vont au-delà de ce que les plus impatiens eux-mêmes pouvaient espérer. L'armée des travailleurs est plus nombreuse que jamais, elle a doublé ses cadres : nous allons la passer en revue.

I.

Faut-il, en s'enfermant dans la tradition biblique, placer en Judée le berceau du genre humain, adopter pour l'âge du monde la chronologie traditionnelle de cinq mille ans, ou multiplier cette date par des milliers d'années? Les races qui ont peuplé ce globe sont-

(1) Pour se faire une idée de la Bibliothèque nationale et du bel ordre qui y règne aujourd'hui, il faut lire le rapport adressé par M. Delisle au ministre de l'instruction publique. Cette bibliothèque a été visitée en 1875 par 102,564 lecteurs, rien que dans la section des imprimés. Nous sommes loin du temps où nous protestions ici même contre l'organisation plus que rudimentaire de ce vaste dépôt. Voyez aussi pour les Archives nationales le rapport de M. Maury.

elles sorties d'une même souche? Les langues de l'Europe moderne sont-elles filles d'une mère commune? Quelles sont les civilisations qui ont précédé les civilisations grecque et romaine, et quels vestiges ont-elles laissés de leur passage sur cette terre? Tels sont les grands et mystérieux problèmes que s'est posés la science contemporaine. C'est en Orient surtout qu'elle en cherche la solution, en remontant à une antiquité que les esprits les plus hardis du XVIIIe siècle osaient à peine soupçonner. La France a largement payé sa dette à ces belles études que Colbert a en quelque sorte provoquées en fondant l'École des langues orientales, et que, de notre temps même, Champollion, Eugène Burnouf, Rémusat, Sylvestre de Sacy, de Rougé, Stanislas Julien, ont élevées si haut. Ceux-là ne sont plus, mais leurs traditions sont restées vivantes. Nous avons Renan, Bréal, Mariette, et avec ces maîtres bien d'autres orientalistes éminens : MM. Maspero, Pavet de Courteilles, Adolphe Regnier, Barbier de Meynard, Garcin de Tassy, de Vogüé, etc. Nous avons la *Société asiatique*, qui centralise les recherches et les découvertes, et se montre la digne émule de la société de Londres. Les six derniers *Rapports annuels* (1) de cette savante compagnie nous font connaître, de 1870 à 1875, les travaux de nos orientalistes, et nous avons certes le droit d'en être fiers, car ces travaux, dans un aussi court espace de temps, ont embrassé toutes les langues de l'Asie et de l'Afrique, depuis le cambodgien jusqu'à l'agaou, dialecte primitif des naturels du plateau de l'Abyssinie, toutes les religions, toutes les histoires, l'ethnographie, la numismatique, l'archéologie, la géographie ancienne et moderne.

M. Renan a fait paraître, en 1874, les dernières livraisons de la *Mission de Phénicie*. Les fouilles d'Oum-el-Awamid, au sud de Tyr, le déblaiement de la nécropole de Sidon, la découverte du fameux temple de Biblos, ont donné de nombreux fragmens de sculpture, des inscriptions, des sarcophages anthropoïdes, aujourd'hui déposés au Louvre. Les ruines d'Amrith, l'ancienne Marathus, ont fourni à l'auteur le sujet d'une belle étude sur les monumens de cette ville et leur restauration. Ses recherches, d'autant plus précieuses que les antiquités qu'il explorait sont les moins bien conservées de toutes, l'ont conduit à déterminer rigoureusement le caractère de l'art phénicien, caractère mixte, qui emprunte tour à tour à l'Égypte, à la Syrie, à la Grèce, mais qui offre avant tout, dans son type général, une sorte d'amoindrissement de l'art égyptien. Les travaux de M. Renan complètent la prise de possession, par la science française, du coin de terre où ont fleuri des civilisations qui

(1) Ces rapports sont dus à M. Renan, secrétaire de la société.

nous étonnent par leur grandeur, et que nous pouvons revendiquer comme notre domaine, car c'est un de nos consuls, M. Botta, qui a retrouvé Ninive et le palais de Nabuchodonosor; c'est un de nos ministres, M. Waddington, qui a séjourné, le premier de tous les Européens, sur les ruines de Palmyre.

Comme au temps des croisades, nous rencontrons les Francs dans la terre-sainte. Depuis vingt ans, MM. de Saulcy, Rey, de Luynes, de Vogüé, Waddington, Renan, d'Eichthal, s'y sont rendus en pélerinage archéologique; aujourd'hui M. Victor Guérin la visite de nouveau et il fait plus à lui seul, avec des ressources minimes, que la société anglaise *Exploration found* avec les 100,000 francs qu'elle dépense chaque année. M. Guérin a découvert le tombeau des Machabées; il a relevé plus de cent localités qui ne figurent sur aucune carte, et la sûreté de ses investigations fait espérer que nous aurons enfin la géographie exacte et complète des terres bibliques. Le chancelier du consulat de Jérusalem, M. Ganneau, nous a fait connaître la stèle moabite de Mésa, et c'est là sans contredit l'une des révélations les plus importantes de ces dernières années. On avait cru jusqu'à présent que Moïse, David et les autres élus du peuple juif avaient été seuls en communication directe avec Jéhovah; mais la stèle nous apprend que le roi Camosch était exactement dans les mêmes termes avec le dieu de Moab. Il le considérait, ainsi que le dit M. Renan, comme un protecteur obligé de le faire réussir dans toutes ses entreprises, et la simple constatation de ce fait donne à réfléchir aux personnes qui s'occupent d'exégèse. Cette science se vulgarise chaque jour; les origines du christianisme, la confirmation ou la contradiction des Écritures par la géographie, la chronologie, l'histoire des populations primitives de la Judée, attirent les croyans et les sceptiques, les chrétiens et les juifs. Paris possède un journal hébreu, *le Liban*, publié par un savant israélite, M. Brill, auteur d'un petit livre, *Yên Lebanon*, où il s'attache à justifier Adam et à prouver contre le dogme chrétien du péché originel que nos premiers pères n'ont jamais reçu ni transgressé un ordre de Dieu, et que tout le récit contenu dans le troisième chapitre de *la Genèse* doit être pris dans un sens allégorique. Nous avons aussi *le Mythe de la femme et du serpent*, et tout cela donne encore à réfléchir.

Si nous passons de la terre de David à la terre des pharaons, nous y retrouvons la science française, et l'on peut dire qu'elle y règne en souveraine. L'école égyptienne recrute chaque jour de nouveaux disciples, et Mariette-Bey arrache chaque jour de nouveaux secrets aux lèvres muettes des sphinx. Le grand explorateur, comme l'appellent les orientalistes, continue de réunir dans le mu-

sée de Boulaq des monumens figurés et des textes qui fourniront pendant bien des années encore un ample sujet de controverses et d'élucidations. Par ses recherches sur les tombes de Saqqarah, il fait revivre la société égyptienne, morte depuis quatre mille ans; par ses magnifiques publications sur Denderah et sur Karnak, il pénètre les mystères de la religion de l'Égypte, « cette religion sans métaphysique et sans terreurs, » où le dieu Ammon, qui se doit sa propre existence, a peut-être inspiré la formule aristotélique de la pensée qui se pense elle-même, où la déesse Ator, personnification de l'harmonie générale du monde, semble l'aïeule de la famille des divinités gréco-romaines qui symbolisent les forces productives de la nature. Mariette-Bey, on peut le dire sans crainte d'être contredit même par les étrangers, est un véritable révélateur dont le nom, comme celui de Cuvier, restera attaché à l'histoire des grandes conquêtes de l'esprit humain.

Nous ne suivrons pas plus longtemps les orientalistes français dans l'exploration des antiquités asiatiques et africaines, car il faudrait tout un volume rien que pour présenter un résumé succinct des questions qu'ils ont traitées. Origines de l'écriture, sciences occultes chez les Chaldéens, organisme des langues indo-européennes, astronomie hindoue, explication de la table d'argile de Senkereh, qui est le plus ancien document mathématique parvenu jusqu'à nous, parallélisme des textes poétiques de l'Inde avec les récits des historiens, sectes hérétiques de l'islamisme, alphabets assyriens, babyloniens, carthaginois; en un mot, tout ce qui touche aux mystères du monde oriental a été étudié par nos savans avec une sagacité qui semble s'aiguiser en raison même de l'inconnu, et l'on a pu dire justement qu'en pénétrant avec eux dans les profondeurs obscures de la vie de l'humanité on est pris de vertige.

La France, au XVIe siècle, a été l'initiatrice de la renaissance des études grecques, et l'on pourrait croire, après les nombreuses et vastes recherches dont la patrie d'Homère et d'Eschyle a été l'objet, qu'il ne reste rien à dire et à trouver. L'École d'Athènes, l'*Association pour l'encouragement des études grecques* (1), les professeurs de notre université, l'Académie des Inscriptions, ont prouvé le contraire. Nos hellénistes ne se sont point bornés à revoir d'anciens textes, à publier des textes nouveaux, ils ont embrassé l'ensemble des questions historiques, et suivi, dans ses ramifications diverses, l'expansion du génie grec à travers l'ancien monde. M. Egger, l'un des vétérans et l'un des maîtres de la vieille école française des Estienne et des Budé, MM. Émile Burnouf, Miller,

(1) Le jeudi 4 de ce mois, l'Association a tenu à l'École des Beaux-Arts une séance publique, à laquelle assistaient un grand nombre de dames, ce qui est une sorte de consécration mondaine de bon augure pour la vulgarisation des études grecques.

Thurot, Brunet de Presle, de Witte, Th.-Henri Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes, Ferdinand de Launay, Waddington, Heuzey, Petit de Julleville, Rayet, ont publié, soit en volumes, soit dans le *Journal des Savans* et autres recueils, une série de recherches du plus grand intérêt. M. Martin a étudié la cosmographie populaire après l'époque d'Homère et d'Hésiode; M. Petit de Julleville, l'histoire de la Grèce sous la domination romaine; MM. Miller et Brunet de Presle, les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale; M. Lallier, la condition de la femme dans la famille; M. Ferdinand de Launay, les moines et les sibylles dans l'antiquité judéo-grecque; M. Waddington a poussé jusqu'à la 83e livraison le *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*; et M. Egger a montré que l'on pouvait tout à la fois se faire applaudir du monde savant et se faire lire du public, en donnant, à côté de dissertations approfondies sur des sujets d'érudition spéciale, l'histoire d'un ménage athénien. L'exploration archéologique des îles grecques de la Méditerranée a produit un très bon travail de M. Rayet sur l'île de Kos; elle se poursuit activement, et nous pouvons dire que ses résultats resteront définitivement acquis, car les élèves de l'École d'Athènes, auxquels elle est généralement confiée, y apportent une sûreté de critique qui les met à l'abri de la contradiction; les mésaventures archéologiques de M. Schliemann prouvent que l'on ne peut pas toujours en dire autant des Allemands (1).

Comme trait d'union entre la Grèce et Rome, nous rencontrons *la Cité antique* de M. Fustel de Coulanges, l'un des bons livres du temps présent, qui embrasse dans une forte synthèse l'histoire des institutions des deux pays, et quand nous arrivons à Rome nous y trouvons encore en première ligne l'université, qui est là chez elle et le fait bien voir. Quoiqu'elle nous touche par nos origines plus directement que la Grèce, et que l'empire l'ait un moment rendue populaire, parce qu'on cherchait, par une illusion de perspective, des analogies entre les césars et Napoléon III, l'antiquité romaine n'a produit qu'un nombre assez restreint de publications en dehors des livres à l'usage des classes; mais elles suffisent à montrer que nous ne sommes pas déshérités. *Cicéron et ses amis* ont ouvert à

(1) M. Schliemann est sans doute un savant distingué; mais, comme bien d'autres savans de son pays, quand il faut choisir entre l'hypothèse et la réalité, il choisit l'hypothèse. Il vient de trouver dans les fouilles de Mycènes une foule d'objets en or à côté d'un squelette dont les trente-deux dents sont très bien conservées. Sans plus d'examen, sans que la personnalité du mort soit constatée par une inscription, il a informé l'Europe qu'il avait découvert le tombeau d'Agamemnon, et la preuve qu'il en donne c'est que le squelette aux trente-deux dents répond exactement à l'idée qu'il s'était faite depuis longtemps de la personne du roi des rois. Les objets trouvés en même temps représentent plus de 300,000 francs en valeur intrinsèque, et c'est là le côté le plus positif de la découverte de M. Schliemann.

M. Gaston Boissier les portes de l'Académie française; M. Waddington, que nous avons déjà rencontré à Palmyre, dans la Grèce et dans la terre-sainte, a retracé les fastes des provinces asiatiques de l'empire romain jusqu'au temps de Dioclétien; M. Léon Renier a fait paraître la première livraison du *Recueil des diplômes militaires;* M. Belot, professeur à la Faculté de Lyon, a terminé l'*Histoire des chevaliers romains*, considérée dans ses rapports avec celle des différentes constitutions de Rome depuis le temps des Gracques jusqu'à la division de l'empire, et il faut citer aussi *les Antonins d'après les monumens épigraphiques*, de M. E. Desjardins, et *les Administrations municipales des campagnes dans les derniers temps de l'empire*, par M. Lecesne.

Les *Diplômes militaires* de M. Renier sont un curieux chapitre de l'histoire des armées romaines sous les empereurs. Bien que tout citoyen fût astreint au service obligatoire, l'Italie ne pouvait fournir assez d'hommes pour garder ses conquêtes, et pour maintenir son effectif sur un pied respectable, elle enrôlait dans les cohortes les peuples qu'elle avait vaincus. Pour retenir dans ces légions étrangères les Numides, les Bretons, les Thraces, les Illyriens et autres barbares, il fallait des récompenses. A ceux qui avaient vaillamment et honorablement servi, *fortiter et pie in militia functis*, les empereurs accordaient pour eux et leur postérité, née ou à naître, le droit de cité romaine et le droit de *connubium*, c'est-à-dire la validation des mariages qu'ils avaient contractés ou pouvaient contracter à l'avenir, ce qui impliquait la légitimation des enfans. L'acte qui conférait ces droits était gravé en double expédition, l'une sur une plaque d'airain en forme de diptyque que le soldat portait sur lui, l'autre sur des tables scellées dans les murs du Capitole ou dans les temples. Ces tables étaient pour les soldats d'élite retraités des cohortes de véritables brevets de la Légion d'honneur. Elles rappelaient le corps où ils avaient servi, l'armée à laquelle ce corps appartenait : armée de Bretagne, de Germanie inférieure et supérieure, de Dacie, de Mésie, etc., le nom des généraux. Le *Recueil des Diplômes* renferme ainsi une foule d'indications sur l'état militaire de Rome sous les empereurs et montre une fois de plus quel utile concours l'épigraphie apporte à l'histoire; il donne une idée du ramas de barbares dont se composaient les armées de l'empire et de la forte organisation qui maintenait dans le devoir tant d'élémens incohérens.

Dans la série des études romaines, nous nous arrêterons plus particulièrement au livre de M. Belot, *les Chevaliers romains*, non-seulement parce qu'il fait grand honneur à l'université, mais aussi parce qu'il donne quelques bonnes leçons aux savans d'outre-Rhin, et leur apprend qu'ils ont passé plus d'une fois près de la vérité

sans la voir. D'après M. Belot, d'accord en ce point avec Niebuhr, il y avait primitivement à Rome, non pas deux classes, mais deux peuples entièrement distincts. D'un côté les chevaliers patriciens, descendans des anciennes familles du temps des rois, au nombre de 2,400, auxquels l'état donnait un cheval, *equus publicus* : de l'autre les chevaliers du second ordre, qui achetaient un cheval à leurs frais, *equus privatus*, et la plèbe des tribus rustiques. La chevalerie patricienne de l'*equi publici* devait son nom à l'antiquité de sa race; elle ne se recrutait pas, s'immobilisait dans le passé, et, comme le livre d'or du patriciat, elle s'est fermée en l'an 494 avant Jésus-Christ, pour ne se rouvrir que du temps de César. La chevalerie *equi privati* tenait exclusivement son titre du cens, c'est-à-dire du chiffre de sa fortune, qui était, pour l'ordre équestre, de 400,000 sesterces, soit 89,000 francs de notre monnaie. Elle s'accrut sans cesse avec la plèbe elle-même par l'annexion à la cité romaine soit de nouvelles tribus rustiques, soit de nouveux territoires devenus quiritaires par leur incorporation à d'anciennes tribus. Cette organisation des deux classes équestres, l'une essentiellement urbaine, domiciliée dans l'enceinte sacrée du *Pomœrium*, et isolée dans l'antiquité de la famille, l'autre se recrutant dans toutes les villes d'Italie qui recevaient le droit de cité romaine, et se rajeunissant d'âge en âge par des intrusions nouvelles, a exercé sur les destinées de la république une influence décisive. C'est cette influence que M. Belot met pour la première fois en relief, en suivant les deux chevaleries dans les assemblées politiques. Les chevaliers *equi publici* avaient le droit d'auspices, ce qui leur donnait un caractère sacré; ils formaient dix-huit centuries, dont les six premières représentaient les trois cents sénateurs et les trente curies. Ces premières centuries, que l'on nommait *prérogatives*, votaient avant toutes les autres; leur vote, auquel les Romains attachaient une idée religieuse, décidait les suffrages des assemblées tout entières, où dans tous les cas ils étaient assurés de la majorité, puisqu'ils avaient quatre-vingt-dix-huit voix collectives sur cent quatre-vingt-treize. Ils pouvaient ainsi faire les élections sans que les classes en sous-ordre et la plèbe rustique fussent même consultées. Les choses restèrent en cet état jusqu'à l'année 241 avant Jésus-Christ. A cette date M. Belot, qui jusque-là était d'accord avec les Allemands, s'en sépare; il rend parfaitement intelligible ce qu'ils n'avaient entrevu qu'à travers un épais brouillard, ou plutôt il montre qu'ils ont fait complétement fausse route. En cette même année 241, une nouvelle constitution enleva le droit de premier vote aux six premières centuries de la chevalerie *equi publici*; pour l'attribuer à une centurie tirée au sort parmi la première classe des tribus rustiques, c'est-à-dire parmi les chevaliers *equi privati*.

Ceux-ci dominèrent par leur influence dans les municipes les citoyens de la seconde et de la troisième classe. Leurs voix devinrent prépondérantes, car dans les assemblées du Champ de Mars on comptait trente et une tribus rustiques et seulement quatre tribus urbaines. Le patriciat ne disposa plus que de quatre-vingt-neuf voix sur trois cent soixante-douze. La majorité fut déplacée; la souveraineté passa aux classes moyennes, qui se firent attribuer la levée des impôts et les judicatures, et se trouvèrent ainsi maîtresses d'une partie des forces de la république. Rome et l'enceinte sacrée du *Pomœrium* étaient envahis par l'Italie, et le patriciat n'avait plus pour lui que la majesté des souvenirs.

La révolution politique de 241 eut pour auxiliaire une révolution économique au sujet de laquelle M. Belot donne des éclaircissemens précis et tout à fait nouveaux. L'extrême abondance du numéraire et la nouvelle taille des monnaies amenèrent les censeurs à substituer au cens équestre, qui était de 100,000 as de cuivre d'une livre romaine, le cens d'un million d'as de deux onces équivalant aux 400,000 sesterces. Le cens des autres classes, exprimé en as nouveaux ou sextantaires, fut aussi multiplié par 10. Les Allemands ont méconnu ce fait essentiel, ils ont admis des chiffres dix fois trop faibles, inconciliables avec les progrès de la fortune publique ou privée. Or de la hiérarchie des fortunes, dont le tableau était dressé par les censeurs, dépendaient toutes les distinctions relatives non-seulement au droit politique, mais au droit civil, aux grades et à l'avancement dans l'armée, aux magistratures. Briser ou fausser ce tableau, c'est s'exposer à une foule d'erreurs de détail sur l'histoire intérieure de Rome. Les Allemands n'y ont pas manqué; M. Belot le prouve par des exemples et des textes irréfutables, et il montre comment l'abaissement de l'aristocratie romaine fut parallèle à l'abaissement de la valeur relative de l'argent. Sous les empereurs, la chevalerie *equi publici* n'était plus qu'une institution de parade, un titre purement honorifique conféré par le souverain, comme notre noblesse française de collation, et la chevalerie *equi privati* une sorte de haute bourgeoisie qui se contentait, — toutes les bourgeoisies se ressemblent, — d'occuper des emplois publics, surtout dans les finances. Elles s'éteignirent toutes deux au IVe siècle, sous Dioclétien et Constantin, qui constituèrent une nouvelle noblesse, et de la savante excursion qu'il a faite à travers l'histoire du plus grand peuple de l'antiquité, M. Belot tire cette conclusion, que ce peuple, sous la république, a dû sa grandeur aux tribuns de la plèbe qui ont dirigé la lutte des tribus rustiques contre l'aristocratie urbaine du patriciat, aux chevaliers *equi privati* sortis des aristocraties municipales, et aux classes moyennes de toutes les villes de l'Italie. Nous recommandons l'ex-

cellent livre de M. Belot aux personnes qui s'obstinent à croire encore que l'université française est dépassée par le grand état-major des romanistes transrhénans. Nous conviendrons sans peine que, depuis 1789 jusqu'aux dernières années de la restauration, ceux-ci ont été en avance, mais il ne faut pas oublier que les études classiques avaient subi, pendant la première république et l'empire, un temps d'arrêt considérable. Les vieux maîtres avaient disparu, et ceux qui leur succédaient appartenaient à une génération qui ne savait pas le latin et commençait seulement à l'apprendre; ce qui explique comment l'un des écrivains les plus populaires du règne de Louis XVIII, un membre de l'Académie française, s'est permis, entre autres gaîtés étymologiques, de faire descendre *agréable* de l'adjectif *agreabilis*, qu'il prenait de la meilleure foi du monde pour un contemporain de Cicéron. Nous n'en sommes plus là, tant s'en faut, et l'École de Rome ajoutera bientôt un nouvel élément de force à tous ceux que nous possédons déjà.

II.

En quittant l'Orient, la Grèce et Rome pour la France, nous entrons dans un immense labyrinthe de volumes, et nous ferons au mieux pour ne pas nous y perdre, en nous occupant d'abord de Paris. Nous ne dirons pas, comme l'ont tant de fois répété ceux qui le flattent pour gagner les suffrages de ses électeurs, qu'il est le cerveau de la France, — ce serait décapiter la province; — nous dirons seulement qu'en vertu de son titre de capitale il se réserve le monopole des travaux qui embrassent l'ensemble de notre histoire, et de ceux qui ne peuvent s'exécuter qu'avec le concours du gouvernement ou des corporations savantes, comme l'Académie des Inscriptions, et l'indispensable secours des bibliothèques et des archives.

Au premier rang des publications faites avec le concours du gouvernement, il faut placer la collection des *Documens inédits*. Elle s'est accrue depuis 1871 de la correspondance de Mazarin, éditée par M. Chéruel, l'un de nos érudits qui connaissent le mieux le XVIIe siècle, — des *Inscriptions de la France*, depuis le Ve siècle jusqu'au XVIIIe, par M. de Guilhermy, travail d'une érudition solide, où chaque pièce est accompagnée d'une notice interprétative, — du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, par M. Bruel, dont le premier volume n'est que la moindre partie d'un répertoire de pièces des IXe et Xe siècles, unique en Europe (1), — du tome IV des *Monumens de l'histoire du tiers-état*, commencé sous la direction de

(1) Le volume de Cluny s'ouvre par un rescrit de Charlemagne daté de 802, et se termine par une donation de 954. Les chartes sont au nombre de 882.

M. Augustin Thierry, et terminé après sa mort par le plus ancien de ses collaborateurs. Ce recueil ne sera point continué; mais, quoique limité à la Picardie, il donne une idée exacte et complète de ce qu'étaient nos anciennes communes, et ce n'est pas l'un des côtés les moins curieux de nos annales que de voir comment des populations abandonnées à elles-mêmes au milieu de l'immense morcellement du moyen âge ont contribué à la fondation de l'unité française, et combien était libre et fortement organisé, dans la monarchie absolue des Capétiens, le gouvernement des villes par les citoyens eux-mêmes.

A l'ancienne série des *Dictionnaires topographiques de la France*, publiée, comme les *Documens inédits*, aux frais de l'état, sont venus s'ajouter ceux du département de l'Aube, de la Meuse, de la Dordogne et de l'ancienne Moselle. Ces dictionnaires contiennent, pour chacune des circonscriptions qu'ils concernent, les noms des villes, villages, hameaux, écarts et lieux dits, avec la date de leur première mention historique, les changemens successifs de leurs noms, le passage de la forme latine à la forme française. Par malheur, au lieu de réunir les noms par ordre alphabétique dans un seul et même cadre, on a morcelé le travail en autant de fascicules qu'il y a de départemens. Cette erreur de méthode restreindra pour longtemps encore l'usage si précieux pourtant de ces dictionnaires, car en attendant qu'ils soient tous terminés et qu'un index général les résume, il faudra, quand on ne connaîtra pas la situation ou le nom latin d'une ville et d'un village et que l'on voudra les connaître, les chercher dans chacun des départemens publiés, et, pour peu que l'on ne soit pas servi par le hasard, recommencer la recherche vingt, trente ou cinquante fois. Les *Archives des Missions scientifiques* offrent aussi dans leurs dernières livraisons des documens fort importans. Elles vont encore s'enrichir bientôt des rapports de M. Molard, qui recueille en ce moment à Gênes et à Turin les actes de toute nature relatifs à la France, et des rapports de M. Violet, chargé d'explorer Genève, Rome et Munich pour collationner les divers manuscrits des Établissemens de saint Louis, et de fixer le texte de ce monument législatif, justement regardé comme le plus grand essai de codification générale qui ait été tenté entre Justinien et Napoléon Ier.

En même temps qu'elle prépare le *Corpus inscriptionum semiticarum*, l'Académie des Inscriptions continue ses grands recueils : les chartes et diplômes, les ordonnances, les historiens de France, l'histoire littéraire, les mémoires. Elle a fait paraître le premier volume des historiens orientaux des croisades, œuvre capitale qui ne peut manquer de modifier nos idées au sujet des invasions chrétiennes dans la terre-sainte. Nos chroniqueurs nous ont inoculé

leur enthousiasme chevaleresque et religieux; mais quand on écarte le nuage fatidique, il faut singulièrement en rabattre. Entre les hordes des croisés qui mettaient l'empire grec à feu et à sang et les hordes des Huns et des Mongols, la différence n'est que dans les noms, et l'on peut s'étonner que des expéditions également désastreuses pour l'Europe et l'Asie aient été transformées en une sorte d'épopée presque divine.

A côté de l'Académie des Inscriptions, qui est pour nos érudits ce qu'était pour les grands vassaux la tour du Louvre, le *chief souverain,* se sont fondées depuis peu dans la capitale des sociétés qu donnent à leurs études une force nouvelle en les spécialisant : sociétés d'anthropologie, d'ethnographie, de Paris et de l'Ile-de-France, de l'histoire de Paris, des anciens textes, de législation comparée. Les aïeules, celles qui datent d'avant la guerre, n'ont point voulu se laisser distancer; les sociétés de l'École des Chartes, de l'histoire de France, des antiquaires, l'École des Hautes études, qui est une association de volontaires de la science, ont rivalisé de zèle. La Société de l'histoire de France a donné quatre volumes par an d'éditions nouvelles et de textes inédits. Elle mène de front en ce moment deux entreprises de la plus grande valeur, les éditions critiques de Brantôme par M. Ludovic Lalanne, et de Froissart par M. Siméon Luce. Ces chroniqueurs, célèbres entre tous, ne nous étaient que très imparfaitement connus, à cause des incorrections de leur texte, des variantes souvent contradictoires des manuscrits de Froissart et de l'absence de tables méthodiques. Les nouveaux éditeurs nous les rendent dans toute leur sincérité. La Société des anciens textes a tiré de la poussière un de nos vieux romans, *Brun de de la montagne,* et des chansons populaires de la fin du xve siècle, d'autant plus précieuses que nous n'avions jusqu'à présent pour cette époque aucun spécimen de ce genre de poésie. La Société de l'histoire de Paris offre dans ses Mémoires, entre autres travaux dignes d'éloges, les lumineuses dissertations de M. Longnon sur la topographie et les limites du pays connu sous le nom d'Ile-de-France, ce centre attractif autour duquel s'est reformé le royaume démembré par les bénéfices et les fiefs carlovingiens, — et sur François Villon, qui personnifie au xve siècle des types toujours vivans parmi nous : l'enfant de Paris et le bohème littéraire. MM. Gaston Paris et Paul Meyer tiennent vaillamment leur place dans la jeune école de l'érudition nationale; le recueil fondé par M. Meyer en 1874 sous le titre de *Romania* est consacré à la discussion des textes et des questions propres à éclairer l'origine et la filiation des idiomes de l'Europe qui sont sortis du latin, à commencer par notre langue et ses nombreux dialectes. Ce recueil, où sont appliquées les meilleures méthodes, a déjà notablement contribué aux progrès de la

philologie française. L'École des chartes, véritable pépinière de bénédictins laïques, marche toujours en tête du mouvement, et son directeur actuel, M. Jules Quicherat, peut à bon droit réclamer une large part d'initiative dans la renaissance historique, archéologique et philologique à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Parmi les sociétés récemment fondées à Paris, il en est une qui mérite entre toutes les plus vives sympathies et les félicitations les plus sincères : nous avons nommé la *Réunion des officiers de terre et de mer*. Ainsi que le dit le règlement, cette réunion a pour but de développer le goût de l'étude dans l'armée, d'y répandre des connaissances utiles et de resserrer entre les officiers de toutes armes « les liens d'une cordiale camaraderie. » Elle est placée sous la présidence d'un officier général ou supérieur désigné par le gouverneur de Paris, et elle ne néglige rien de ce qui peut élever l'instruction technique et pratique non-seulement de ses membres, mais de tous ceux, chefs ou soldats, qui sont appelés à servir leur pays. Depuis le mois d'octobre 1871, elle publie un bulletin qui paraît toutes les semaines, et dans lequel elle insère les travaux qui lui sont adressés par des officiers, lorsque sa commission « les reconnaît intéressans ou utiles pour l'une ou l'autre des deux armées, lorsqu'ils ne renferment rien de contraire à la discipline ni au respect de l'autorité » et qu'ils ont été l'objet d'une décision ministérielle. Elle prend en outre sous son patronage, en y mettant l'apostille : *publication de la Réunion des officiers*, tous les ouvrages militaires qui lui paraissent dignes d'être recommandés. Il faut avoir parcouru quelques-uns de ces ouvrages, qui sont au nombre de 108, et la collection du *Bulletin*, pour se faire une idée de la somme énorme de travail et de talent que nos officiers ont dépensée en six ans et de la portée de leurs études. Ils ont analysé, traduit, commenté les publications militaires et les journaux spéciaux qui paraissent dans toute l'Europe. L'organisation générale des armées, les réformes et les perfectionnemens que l'expérience de la dernière guerre y a introduites, l'artillerie, la tactique de l'infanterie et de la cavalerie, les hôpitaux, les ambulances, l'administration, la topographie, tout est étudié au point de vue de la pratique, du combat, comme disent les Allemands. L'histoire de la guerre de 1870, histoire navrante, mais souvent glorieuse jusque dans sa tristesse, a été aussi de la part des membres de la Réunion l'objet de remarquables travaux, et puisque le sort des batailles se décide aujourd'hui par la science autant que par le courage, nous pouvons attendre sans crainte les éventualités de l'avenir (1).

(1) Le *Bulletin de la Réunion des officiers* contient aussi quelques études sur les anciennes armées. Il y a là beaucoup à apprendre, car nos historiens contemporains, à force de répéter qu'on avait abusé du récit des batailles, n'en ont plus parlé autrement

Le développement de la périodicité et des publications collectives n'arrête en rien l'essor des travaux individuels qui paraissent isolément en volumes, et ici encore nous sommes en présence d'une production incessante. Parmi les ouvrages généraux, nous trouvons l'*Histoire de France* de M. Dareste, livre exact, très au courant des recherches nouvelles, et où l'auteur se garde bien, ce qui est un mérite assez rare pour être signalé, de substituer, comme Michelet, ses impressions personnelles à la réalité des faits, et de juger le moyen âge au point de vue des idées modernes, ce qui le rend complétement inintelligible. M. Guizot, arrivé à l'extrême limite de la vie, nous a laissé pour adieux un livre simple et grand, où éclate, pour nous servir d'un mot qui lui était familier, la puissance de généralisation qui faisait dire à M. Cousin : « Guizot est le fils de Montesquieu, entre les deux il n'y a personne. » Nous citons ces paroles pour les avoir entendues de la bouche même de M. Cousin.

Si complets que soient les ouvrages généraux, ils laissent nécessairement dans l'ombre des questions importantes, ou n'y touchent qu'en passant; il faut les compléter, les suppléer par des monographies; elles n'ont point fait defaut. Les sujets en sont généralement importans. M. Deloche s'est chargé de la cour des Mérovingiens, de la trustis et de l'antrustionat, qui nous reportent aux origines de la monarchie, et font voir que chez nous les courtisans sont aussi vieux que le royaume. M. Fustel de Coulanges a choisi les anciennes institutions politiques de la France; M. Perrens, l'église et l'état sous Henri IV; M. Coquille, la royauté; M. Clamageran, les impôts à partir de l'époque romaine; M. Henri Doniol, la féodalité dans ses rapports avec la révolution; M. Picot, les états-généraux; M. Taine, les origines de la société francaise. Un examen détaillé de ces diverses publications donnerait lieu à plus d'une remarque intéressante. On aurait à féliciter M. Picot d'avoir, pour la première fois, établi, dans des tableaux comparatifs, la référence des articles des cahiers avec les articles des ordonnances, et montré par là tout

que par une simple mention. Nous avons fini par ne plus rien savoir de nos fastes militaires, et notre ignorance nous a coûté cher. Mieux renseignés, nous aurions été plus défians et nous n'aurions point couru « d'un cœur léger » au-devant de la défaite, car nous nous serions souvenus que nos anciens revers s'expliquent avant tout par notre manque de prévoyance, l'infériorité de notre armement et la négligence des détails. Ainsi les Anglais, au moyen âge, se servaient d'arcs qui lançaient huit ou dix flèches à la minute, quand nous nous servions d'arbalètes qui tiraient dix fois moins vite et qu'il fallait tendre avec des mécaniques. Quand nous n'avions que des fusils à mèche, l'ennemi avait des fusils à silex. La moitié de notre infanterie n'avait encore que des piques, lorsque toutes les infanteries avaient des mousquets. Nous avons été les derniers à remplacer les boîtes à poudre et les charges à la main par des cartouches, les baguettes de bois par les baguettes de fer, les fusils à pierre par le système à percussion, etc.

ce que notre ancien droit public, dans ce qu'il a de plus rationnel et de plus sage, a emprunté aux vœux et aux doléances des trois ordres; mais on pourrait lui demander en même temps s'il ne s'est pas trop vivement enthousiasmé du tiers-état. Il ne faut pas s'y tromper, quoiqu'il ait fait la révolution, le tiers-état n'était, à le bien prendre, qu'une aristocratie en sous-ordre : après s'être organisé contre la féodalité par les communes, il avait fini par se constituer féodalement; il avait fait de la liberté un monopole héréditaire, du travail le droit de quelques familles, et de ses priviléges, qui étaient aussi nombreux que ceux de la noblesse, comme Henri IV lui-même l'a constaté à propos des exemptions d'impôts, une propriété patrimoniale qu'il défendait avec autant d'ardeur que la noblesse défendait les siens. On pourrait reprocher à M. Coquille, dont on ne saurait du reste contester le talent, d'avoir trempé sa plume dans la sainte ampoule, — à M. Taine, de s'être arrêté avec trop de complaisance aux scandales du XVIIIe siècle, d'avoir prodigué l'anecdote et cherché trop exclusivement dans le pouvoir absolu la source des abus contre lesquels il proteste avec tant de verve et de raison. Ces abus tenaient à l'ensemble de l'organisation sociale et politique; ils avaient pour complice la nation tout entière, et M. Taine a l'esprit trop ouvert et trop juste pour ne pas reconnaître cette vérité, s'il veut bien appliquer aux bas siècles du moyen âge la pénétrante sagacité de sa critique.

Aux monographies générales qui traitent dans leur ensemble de quelques-unes des branches de notre histoire, soit à toutes les époques, soit aux époques les plus marquantes, sont venues s'ajouter une foule de monographies sur des sujets particuliers enfermés dans un seul règne. Cette série de faits divers est fort riche encore: les rois, les reines et les favorites y tiennent le premier rang; le directeur des archives de la maison impériale d'Autriche et M. Geffroy ont mis au jour la correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy-Argenteau. Louis XVI, Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, sont étudiés par MM. de Larocheterie, de Beauchesne, de Lescure. M. Edmée reprend en sous-œuvre l'interminable histoire de l'évasion du dauphin Louis XVII. Lazare de Vaux, bijoutier de Louis XV, nous renseigne sur les dépenses de la cour et sur cet art du XVIIIe siècle qui nous a laissé de si jolies bonbonnières, de si jolis boutons de manchettes, de si galantes tabatières aux fines miniatures où roucoulent des bergers et des tourterelles. Les notes du lieutenant des chasses de Versailles complètent les révélations peu édifiantes de Mme du Hausset, qui occupait auprès de Mme de Pompadour la dignité de femme de chambre, car Mme d'Étioles, devenue marquise par un double adultère, avait aussi ses grands officiers de la couronne. Une curieuse étude de M. le docteur Corlieu sur la mort

des rois de France, de François Ier à 1793, est comme le bulletin d'agonie de la dynastie capétienne. Cette grande race, qui avait toujours eu, comme le disent nos vieux publicistes, Dieu à ses côtés, semble, à dater du XVIe siècle, marquée d'un sceau fatal. François Ier meurt victime des faveurs de l'Avocate; Henri II tombe, dans une fête, mortellement frappé par la lance de Montgommery; Charles IX expire baigné d'une sueur de sang; Henri III est éventré par Jacques Clément, Henri IV par Ravaillac; le peuple insulte le cercueil de Louis XIV; le cadavre de Louis XV descend furtivement dans les caveaux de Saint-Denis, pour éviter de nouveaux outrages, et ce sombre drame de la royauté française se dénoue sur la guillotine. Chose vraiment singulière, sous la monarchie de 1830 et sous l'empire, l'histoire de la première république produisait chaque année un nombre relativement considérable de volumes et de brochures; aujourd'hui, sous la république, nous revenons à l'histoire des rois. La révolution donne encore quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue, au point de vue antirévolutionnaire, le *Thermidor* de M. Ch. d'Héricault. Quant à la nouvelle école historique républicaine, il faut lui rendre cette justice qu'elle se dégage de plus en plus des traditions néfastes du jacobinisme. Les traînards de l'arrière-garde s'obstinent seuls à glorifier la terreur, sous prétexte qu'elle a sauvé la France, et quand les grands pontifes de la politique d'égorgement font l'apologie du tribunal révolutionnaire et de Robespierre, on leur répond que le dernier éditeur de ses œuvres a été l'un des plus actifs instigateurs de la commune, et qu'on peut juger du maître par les élèves.

L'histoire du catholicisme est toujours l'objet d'un très grand nombre de publications, les unes graves, savantes, vraiment dignes des meilleures traditions du clergé français, les autres compromettantes pour la foi qu'elles ont la prétention de défendre. Le merveilleux déborde, il fait concurrence aux spirites et aux médiums, et nos modernes hagiographes laissent bien loin derrière eux, dans les régions infinies du surnaturel, la *Légende dorée* de Jacques de Vorage. Qu'ils célèbrent les vertus des saints, ces grandes vertus chrétiennes qu'on appelle le dévoûment, la résignation, la charité, qu'ils proposent à notre immense orgueil leur humilité pour exemple, sceptiques ou croyans, tous applaudiront; mais pourquoi mettre toujours le miracle à côté de la vertu? Pourquoi compromettre la mère immaculée de Jésus par des légendes qui n'ont pas même la poésie naïve du vieux temps et la réduisent au rôle d'un officier de santé qui traite les rhumatismes et les paralysies? Vouloir guérir l'incrédulité par l'incroyable, c'est faire une malencontreuse application de la formule : *contraria contrariis*. Mais ce n'est point seulement par l'abus du merveilleux que pèchent un

grand nombre d'historiens de l'église, c'est aussi par une tendance de plus en plus marquée à faire revivre la *monarchie pontificale dans sa hiérarchie*, c'est par une indulgence excessive pour les cruautés antichrétiennes du passé. Ils glorifient l'inquisition, sans soupçonner qu'absoudre les inquisiteurs c'est absoudre les terroristes; quelques-uns même s'emportent jusqu'à réhabiliter la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes. Qu'en est-il résulté? Comme leurs aïeux du XVIe siècle qui couraient aux armes quand les édits de tolérance étaient déchirés, les écrivains protestans ont répondu par de nouvelles déclarations de guerre : par les *Leçons de la Saint-Barthélemy*, par *la Saint-Barthélemy devant l'histoire*, par *les Martyrs poitevins*, par *la Persécution de l'église de Rouen au XVIIIe siècle*; les gloires les plus pures de l'église gallicane elles-mêmes ont été mises en accusation, et pour montrer que le catholicisme a pour base immuable le *compelle intrare*, M. Douen a publié un livre sur l'intolérance de Fénelon, d'après des documens inédits. Si l'on en juge par le programme récemment adopté dans la faculté libre d'Angers, on peut craindre que le nouvel enseignement ne rende la polémique plus ardente encore. Ce programme porte en effet sur les troubles civils et religieux du XVIe siècle, et, bien que nous soyons les premiers à reconnaître qu'il faut laisser à la science une entière liberté, nous croyons qu'il eût été prudent de choisir un autre sujet. Quelque modération que les professeurs apportent dans leurs cours, il semble impossible, par le caractère même de leur enseignement, qu'ils concluent en faveur de la liberté de conscience, et nous savons par de récens exemples quels orages soulèvent les atteintes plus ou moins directes portées à ce dogme des sociétés modernes.

La biographie, qui résume par la vie des hommes les grands et les petits côtés de l'histoire n'est pas restée en arrière; elle a produit plus de deux cents publications par année, et dans le nombre il en est, comme le *Duquesne* de M. Jal, le *Duguesclin* de M. Luce, le *Gabriel Rouquette*, l'évêque réformateur, de M. Pignot, qui sont de véritables histoires générales sur un sujet et un temps donnés. Toutes n'ont point cette importance, mais presque toutes offrent un certain attrait de curiosité. On suit avec plaisir M. le docteur Chéreau sur le *Parnasse médical français*, et l'on s'étonne de trouver tant de fils d'Esculape mêlés aux favoris des muses. Les noms les plus illustres se rencontrent avec les noms les plus obscurs, mais les plus humbles destinées elles-mêmes ont leur grandeur, et c'est une bonne pensée d'ouvrir dans notre Panthéon une galerie aux hommes qui n'ont eu d'autre ambition que celle d'être utiles. Les morts de la guerre ne sont pas oubliés non plus, et nous voudrions pour ceux-là que chaque ville, chaque canton, consacrât leur mémoire par un

petit livre qui deviendrait classique dans nos écoles; on y verrait combien les nobles dévoûmens ont été nombreux jusque dans les douleurs de la défaite, combien ont mérité, par leur courage, d'être inscrits sur le glorieux martyrologe du patriotisme, et cela vaudrait bien, pour l'éducation de nos enfans, les puérilités sentimentales de certains livres d'étrennes.

A part les événemens contemporains, qui donnent lieu lorsqu'ils se produisent à quelques livres de circonstance, l'histoire étrangère, aujourd'hui comme il y a trente ans, attire peu l'attention. C'est là un fait regrettable et qui depuis deux siècles a exercé une certaine influence sur la mauvaise direction de nos affaires extérieures. Nous ne connaissons nos relations avec les autres peuples que par quelques correspondances de nos ministres, par quelques pièces diplomatiques extraites de nos archives; ces documens ont sans doute leur valeur, mais ils ne contiennent qu'une partie de la vérité. Il faut aussi la demander aux historiens et aux publicistes étrangers, et c'est par là que nous reconnaîtrons combien nous nous sommes abusés depuis trois siècles sur les dispositions de l'Europe à notre égard. La France a toujours été jalousée et isolée. L'égoïsme des intérêts nous a donné à certains momens quelques alliances, mais elles n'ont jamais été ni durables ni sincères. Depuis la paix d'Utrecht, en 1713, tous les remaniemens de la carte de l'Europe se sont faits contre nous, et le cœur se serre quand on songe à ce que les autres ont gagné, en comparaison de ce que nous avons perdu. Il y a donc un intérêt majeur à étudier l'histoire de ces remaniemens, à les suivre à travers leurs vicissitudes, et nous ne saurions trop féliciter M. Himly d'avoir abordé, avec l'autorité d'une science depuis longtemps éprouvée dans l'enseignement de la Sorbonne, ce grave et difficile sujet. Retracer l'histoire de la formation territoriale de l'Europe moderne en prenant pour point de départ la géographie physique des grandes régions européennes, — retracer sommairement pour chaque état actuellement existant son origine ainsi que les réunions successives de ses parties intégrantes et ses pertes territoriales dans le mouvement général, et présenter en même temps le tableau de sa situation au triple point de vue de la géographie, de l'ethnographie, de la politique, tel est le programme que s'est tracé M. Himly, et qu'il a su remplir, dans les deux premiers volumes de son travail, pour les états de l'Europe centrale, Autriche, Prusse, Pays-Bas, en se maintenant toujours à la hauteur de son sujet.

Ce que nous venons de dire à propos de notre indifférence pour l'histoire étrangère, nous aurions pu le dire, avec autant et plus de raison il y a six ans à peine, pour une autre branche des études historiques, la géographie. Mais nous sommes heureux de constater

que de très grands progrès ont été réalisés dans notre enseignement secondaire et supérieur, ainsi que dans le développement général de la science. L'enseignement géographique était tombé si bas que la France ne figurait plus que pour mémoire sur les programmes. En 1871, au lendemain même de la commune, M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique, chargea MM. Himly et Émile Levasseur de procéder à une inspection générale. Personne n'était plus apte à voir le mal, à indiquer le remède. De nouveaux programmes ont été rédigés d'après les indications de leurs rapports, et aujourd'hui l'enseignement géographique est en pleine floraison non-seulement dans nos colléges communaux et nos lycées, mais aussi dans nos facultés de province, à Bordeaux, à Lyon, à Nancy, où des chaires spéciales ont été créées. On ne s'en tient plus comme autrefois à de sèches nomenclatures; la météorologie, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la population, l'administration, en un mot la nature et les forces vitales des sociétés humaines, sont mises à la portée de tous. La cartographie, si longtemps défectueuse, a fait les mêmes progrès (1), et pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la carte de France du ministère de l'instruction publique, la carte de M. Erhard, et les cent quatorze cartes pour servir à l'intelligence de la France et de ses colonies, par M. Émile Levasseur, que l'on trouve toujours au premier rang des initiateurs du mouvement géographique. La science générale a marché du même pas. La *Géographie universelle* de M. Élysée Reclus, le *Monde terrestre* de M. Ch. Vogel, sont de tous points des livres excellens, des miroirs du monde, *specula mundi*, comme disait le moyen âge. La *Société de Géographie*, qui comptait 1150 membres en 1874, en compte aujourd'hui 1,350, français ou étrangers; elle organise des congrès, des expositions; elle encourage les voyages de découvertes, et c'est de ses rangs que sont sortis MM. Dournaux, Duperré et Joubert, massacrés en 1874, lorsqu'ils cherchaient à établir des relations entre le Soudan et l'Algérie; MM. Largeau et Louis Say, qui renouvellent la même tentative en courant au-devant des mêmes dangers, et M. Roudaire, qui a conçu le projet grandiose de créer une mer intérieure en Afrique au sud des monts Aurès, et de refaire ainsi la mer ancienne qui communiquait avec la Méditerranée par le fond du golfe de Gabès. Nos missionnaires de l'extrême Orient, qui ne le cèdent à personne en courage et en savoir, prennent aussi une part très ac-

(1) Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails au sujet de la cartographie. Il suffira de dire, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, que le dépôt de la guerre a travaillé depuis cinq ans avec une activité qui étonne. La nouvelle carte de France, en 274 numéros, n'attend plus que trois feuilles pour être entièrement terminée, et sa réduction du 80,000e au 223,000e est arrivée à la 33e feuille.

tive à cette vaste exploration, qui semble vouloir reculer les bornes du monde, en même temps qu'elle reconstruit la topographie antique de l'Égypte avec Mariette-Bey et la géographie de la Gaule avec M. Ernest Desjardins.

III.

Quand Paris travaille, la province prend courage, et depuis 1871 elle a taillé, comme on dit, de bonne besogne. Des sociétés nouvelles se sont établies dans le Poitou, la Saintonge, le Lyonnais, la Normandie; les anciennes ont ouvert des concours. Quelques conseils municipaux, celui de Bordeaux entre autres, ont voté des fonds pour la publication des documens inédits relatifs aux villes qu'ils administrent, et nous n'exagérons pas en portant à plus de 200 le nombre des volumes qu'elles ont ajoutés depuis cinq ans à la collection de leurs mémoires. Les études individuelles n'ont été ni moins importantes ni moins nombreuses, et nous pouvons demander à n'importe quel département ce qu'il a produit; nous y trouverons toujours un groupe dévoué de travailleurs et quelque œuvre de sagace et solide érudition récemment parue. A Lyon, nous rencontrerons MM. Guigue et de Villeneuve; dans les Basses-Pyrénées, M. Raymond; à Angers, M. Célestin Port, qui nous fournit sur Maine-et-Loire une telle masse de renseignemens que nous ne savons ce qu'il faut le plus louer de sa patience ou de son savoir; dans le Dauphiné, M. l'abbé Chevallier; dans l'Yonne, M. Quantin; à Blois, M. Dupré; dans le Morbihan, M. Rozenweig; dans le Tarn, M. Jolibois; à Tours, M. Grandmaison; à Troyes, M. Astier; à Laon, M. Fleury; à Lille, M. Coussemaker; à Boulogne-sur-Mer, MM. Morand et Tamisey de La Roque; à Amiens, M. Darcy; à Abbeville, M. Prarond; enfin nous en rencontrons un si grand nombre partout, à Bordeaux, à Marseille, à Toulouse, que nous nous excusons de ne pouvoir les citer, en les priant de se souvenir que chaque département compte au moins une vingtaine de travailleurs, historiens, numismates, archéologues, et que pour nous acquitter envers tous comme ils le méritent, nous n'aurions guère moins de seize ou dix-huit cents noms à mentionner.

Le nombre des travailleurs se double, et leurs œuvres gagnent en clairvoyance, en solidité, elles embrassent de plus larges horizons. Les archéologues ne s'attardent plus, comme il y a trente ans à peine, à des tessons informes de potiches romaines; ils ne prennent plus la nef des fous qui figure sur les églises du xve siècle pour un navire du temps des croisades, où les marins révoltés battent la femme du capitaine, et le verset de l'Apocalypse : *Gladii de ore do-*

mini exite, et vos, Joannes tremite, grossièrement écrit sur un monument lapidaire, pour l'épitaphe d'un géant du nom de Giadisophe, tué par saint Benoît. Leur critique ne s'égare pas dans ces divagations puériles, et plus les sujets sur lesquels elle s'exerce présentent d'incertitudes et d'obscurités, plus elle marche prudemment. Ainsi le groupe qui s'occupe de l'archéologie préhistorique (1) se borne à constater les découvertes, à décrire exactement les objets, à préciser les lieux où ils ont été trouvés. On ne saurait trop l'engager à persister dans cette voie. Une science qui n'a pour se renseigner que des silex et des ossemens semble condamnée à errer longtemps encore dans la nuit; mais le jour commence à poindre, et il est permis d'espérer qu'à force de chercher et de comparer on arrivera à jeter quelque lumière sur l'un des plus grands problèmes qui puisse attirer l'esprit humain, c'est-à-dire l'apparition de l'homme sur la terre. L'archéologie gallo-romaine et franque est un peu délaissée, mais cet abandon tient peut-être à l'abus qui en a été fait. M. l'abbé Cochet avait épuisé les cimetières francs; on s'est lassé de les fouiller après lui pour y trouver les mêmes armes, les mêmes plaques de ceinturon, les mêmes peignes à moustaches; l'attention s'est détournée, elle se porte aujourd'hui vers les chartes, les cartulaires, l'histoire des provinces, des villes, des institutions, et dans cet ordre de recherches la bibliographique départementale surabonde.

Il ne restera bientôt plus en France une seule ville, si petite qu'elle soit, un seul chef-lieu de canton, un seul bourg, un seul village, pour peu qu'il compte 1,500 habitans, qui ne puisse placer les volumes de ses annales sur les rayons de sa bibliothèque populaire. Arcy-le-Ponsard, Choisel, Douillet, Grésy-sur-Aix, Saint-Just-sur-Marseille, Douchy, Haillicourt, et bien d'autres communes, fort peu connues du voyageur et de l'antiquaire, ont leurs historiographes comme Louis XIV. Les états-généraux et provinciaux, les assemblés provinciales de 1788, les justices municipales, les parlemens, les bailliages, les impôts, ont été étudiés avec un grand soin par MM. Brives-Caze, Caron, Leroy, Lapierre, Combier, Rivière; les invasions normandes dans le Berry, les invasions anglaises dans la Guienne et l'Anjou ont fourni à MM. Brissaud, Clouet, Joubert, le sujet de curieuses recherches, et quand on compare ces invasions à celle que nous avons subie, on reconnaît qu'en dépit des vaticinations humanitaires la guerre ne se civilise pas, et que les uhlans, les Poméraniens et autres ravageurs des armées allemandes

(1) Les principaux membres de ce groupe, qui a des représentans dans toute la France, sont MM. Arcelin, de Ferry, Lepic, Maricourt, Auguste Nicaise, Edmond Piette, Aymard, Boucher de Molandon, le frère Indes et de Baye, à qui l'on doit la fondation d'un musée spécial.

ne valent ni plus ni moins que les archers d'Édouard III et de Henri V. Le droit du seigneur a soulevé de nouvelles controverses, et il est aujourd'hui prouvé que l'on s'est trompé, d'une part en généralisant l'exercice de ce droit en nature, et de l'autre en le niant d'une manière absolue. Ce qui est vrai, ce qui résulte de textes irrécusables, c'est qu'il a été pratiqué effectivement et dans son acception la plus brutale, dans une dizaine de fiefs au plus; partout ailleurs il se bornait à une simple redevance; mais, cette redevance étant considérée comme un rachat, la légalité du fait reste établie en principe, et lors même que ce fait se serait produit partout, on n'aurait point à s'en étonner, car du moment où la femme était serve de corps et de biens, sa pudeur, comme son corps et ses biens, appartenaient au maître. Le royaume d'Yvetot, dont une chanson de Béranger a rajeuni la popularité, a enfin trouvé son annaliste : M. Oscar de Poli s'est chargé de nous apprendre ce qu'était au juste cette monarchie sans couronne et sans sujets. Quoi qu'en dise la chanson, le roi d'Yvetot ne levait aucune taille, même pour tirer au blanc; mais il possédait une terre allodiale, qui n'en avait jamais payé, une terre franche qui ne relevait que de Dieu, comme disaient les feudistes. A cette terre, qui ne reconnaissait pas de seigneur dominant, étaient restés attachés jusque dans les temps modernes tous les droits régaliens de la grande féodalité; les bonnes gens du pays étaient très fiers d'appartenir à un seigneur auquel il ne manquait pour égaler les Capétiens que l'onction de la sainte ampoule. Ils firent comme les campagnards qui donnent le nom de ville à leur village : ils appelèrent la terre allodiale d'Yvetot royaume, et le seigneur de cette terre, roi d'Yvetot. Celui-ci ne demanda pas mieux que de prendre ce titre; les rois n'y mirent aucun obstacle, et la royauté qui s'était perpétuée six siècles disparut pendant la révolution, sans que le comité de salut public ait songé à la porter sur la liste des tyrans.

Il n'est pas besoin d'insister plus longtemps pour faire apprécier l'importance et la variété de l'érudition provinciale. Cette importance est d'autant plus grande que, sous les apparences de l'unité, l'ancienne France, formée de lambeaux lentement et péniblement arrachés aux dominations féodales et étrangères, ne présentait qu'un assemblage incohérent de provinces séparées entre elles par leurs lois, leurs douanes intérieures, leurs priviléges, la diversité de leurs impôts; — de pays de droit écrit et de droit coutumier, de pays d'états et de pays d'élections, de villes de commune, de villes de loi, de bonnes villes, de villes seigneuriales et royales, où la condition des personnes changeait suivant la condition même de ces villes, — de juridictions et d'administrations toujours en lutte entre elles. Pour reconstituer notre histoire dans toute sa vérité, il

faut étudier case par case cet immense échiquier royal, ecclésiastique, féodal et municipal, où se rencontrent sur certains points des libertés qui dépassent nos libertés modernes, sur d'autres l'asservissement complet au pouvoir absolu, et à la veille même de la révolution la servitude mitigée des temps féodaux. En mettant en pleine lumière toutes ces dissonances, les érudits de nos départemens rendent un service qui est loin d'être apprécié à sa juste valeur. On ne soupçonne pas, en dehors des hommes spéciaux, tout ce que leurs livres renferment d'indications nouvelles, de rectifications, et quel profit il y aurait pour l'histoire générale, pour celle des faits et des institutions, à réunir, dans un même ensemble et sur un même sujet, les résultats de leurs travaux dispersés au hasard dans une infinité de recueils. Nous prendrons pour exemple une question qui préoccupe aujourd'hui les esprits sérieux et passionne les partis, celle de l'instruction publique.

Nous entendons répéter chaque jour, même par des lettrés, que le moyen âge a systématisé l'ignorance, que le clergé abêtissait les populations pour les dominer, que les nobles ne savaient pas même signer leur nom et qu'ils s'en faisaient honneur. Les recherches de M. de Beaurepaire sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen, l'*Histoire des écoles de Montauban* du xe siècle au xvie et quelques autres monographies locales montrent, sans parler de Du Boulay et de Crévier, ce qu'il en est de ces assertions. Si les bourgeois et les paysans ne savaient rien, c'est qu'ils ne voulaient rien apprendre, car l'ancienne France ne comptait pas moins de 60,000 écoles; chaque ville avait ses groupes scolaires, comme on dit à Paris; chaque paroisse rurale avait son pédagogue, son *magister*, comme on dit dans le Nord. Au xiiie siècle, tous les paysans de la Normandie savaient lire et écrire; sur cette terre classique du plumitif, ils portaient *une escriptoire* à leur ceinture, et bon nombre d'entre eux n'étaient pas étrangers au latin. Avant 89, il n'existait pas moins de dix-neuf villes d'universités où se pressaient de nombreux élèves. Les nobles, pas plus que les vilains, n'étaient hostiles au savoir et aux lettres. Ils se sont associés d'une manière brillante au mouvement poétique du Midi : témoins Bertrand de Born, Guillaume d'Aquitaine, Bernard de Ventadour. Les premiers chroniqueurs qui aient écrit en français, Villehardouin et Joinville, sont sortis de leurs rangs, et il est inexact de prétendre qu'ils ont abandonné les magistratures au tiers-état, parce qu'ils étaient complétement étrangers aux études de droit, attendu qu'en 1337 les enfans des plus grandes familles suivaient assidûment ces études à l'université d'Orléans. Quant aux actes qu'ils n'auraient pas signés, sous prétexte que leur qualité les dispensait d'apprendre à écrire, ce qui serait, dit-on, constaté dans ces actes par les tabellions qui

les ont rédigés, ils n'ont jamais existé, et l'on peut mettre le ban et l'arrière-ban des paléographes au défi de produire une seule charte où cette formule soit énoncée.

On a aussi invoqué comme une preuve d'ignorance les croix tracées au bas des titres des XIe et XIIe siècles, et l'absence de signatures dans ceux du XIIIe; mais cette prétendue preuve tombe devant les indications positives de la diplomatique. C'était non point par des noms écrits, mais par des croix et des sceaux que l'on authentiquait les actes; les premiers capétiens eux-mêmes n'avaient pas une autre manière de donner un caractère légal à leurs lettres et ordonnances, et les plus anciennes signatures royales ne remontent pas au-delà de Charles V. L'enseignement public était très florissant au moyen âge, dans des limites assez étroites sans doute, car il ne pouvait pas aller au-delà de la science de l'époque, mais il répondait à tous les besoins de la société du temps. La guerre de cent ans et les guerres de religion lui portèrent un coup fatal, et ce fut au moment même où la littérature allait atteindre son plus splendide épanouissement que la moyenne de l'instruction générale s'abaissa à tel point qu'au moment de la rédaction des dernières coutumes on trouvait à peine, sur des populations de 2,000 ou 3,000 âmes, une dizaine d'individus capables de signer de leur nom les minutes des procès-verbaux. Les états-généraux de 1614 réclamèrent contre ce déplorable état de choses. La noblesse fut la première à s'alarmer de l'ignorance de ses tenanciers, et, devançant de plus de deux siècles la loi de 1833, les candidats à la députation et la ligue de l'enseignement, elle demanda qu'un traitement fixe fût fait aux instituteurs et l'instruction rendue obligatoire.

Un seul exemple, celui que nous venons de donner, montre quelle source inépuisable de renseignemens offrent les travaux de nos départemens. Ce serait rendre le plus grand service que d'en dresser le tableau méthodique, comme l'a fait M. de Rozière pour les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions. Il y a juste un siècle que la dernière édition de la *Bibliothèque historique* du père Lelong a été publiée, et nous ne connaissons pas, pour la pratique des études qui nous occupent ici, d'œuvre plus utile qu'un répertoire bibliographique qui compléterait le père Lelong et permettrait d'embrasser d'un coup d'œil tout ce que nos provinces ont produit depuis cent ans sur leur propre histoire.

IV.

On l'a vu par les pages qui précèdent, nous assistons à un grand mouvement de travail et d'idées. La science historique française n'a pas été vaincue. Elle s'est fortifiée tout en se vulgarisant; elle est

devenue cosmopolite et encyclopédique. Une exposition universelle se prépare : notre honneur national exige que nous y paraissions dans tout l'éclat de notre intelligence. Ne serait-il pas à propos d'y présenter dans des rapports analytiques le tableau des progrès accomplis chez nous depuis la guerre, dans toutes les branches des connaissances humaines, et de montrer par là que le sang que nous avons perdu ne nous a pas affaiblis? L'histoire et ses annexes auraient de belles pages. Nous serions nous-mêmes étonnés de notre activité, de nos richesses tout récemment acquises, et nous pourrions dire aux Bructères, aux Tinctères, aux Chamaves et autres tribus germaines qui refusent de prendre part aux luttes de la paix : « Vous nous avez vaincus en nous surprenant, comme les légions de Varus, presque désarmés; mais notre séve n'est point tarie. Elle circule plus vivifiante que jamais, et dans ces belles études dont vous êtes si fiers, dont vous vous attribuez le monopole, nous sommes vos aînés dans le passé, vos rivaux dans le présent, quand nous ne sommes pas vos maîtres. Nous ne cherchons pas à rabaisser vos illustrations; vous en avez d'assez grandes pour que nous nous inclinions devant elles; nous réclamons pour les nôtres le rang qui leur est dû et que vous vous obstinez à leur refuser.

Nous sommes vos aînés dans le passé, car avant vos docteurs en droit romain nous avions Cujas; avant vos archéologues, vos philologues, vos numismates grecs et romains, nous avions les membres de notre ancienne Académie des Inscriptions et leurs Mémoires où vous avez tant de fois appliqué le précepte classique :

Nocturna versate manu, versate diurna.

Vos lexicographes ont fabriqué plus de dictionnaires et de grammaires que tout le reste de l'Europe; mais vous en étiez encore au rudiment lorsque Henri Estienne publiait le *Thesaurus*, Du Cange ses deux glossaires, et aujourd'hui même vous n'avez rien produit pour la langue allemande qui égale ce que M. Littré a fait pour notre langue. Vous êtes d'habiles éditeurs de textes; les *Monumenta germaniæ historica* font grand honneur à M. Pertz; mais les plus anciens volumes datent de quarante ans à peine, et, dans ce genre de publications, Duchesne, Labbe, Simond, Baluze, d'Achery, dom Bouquet, vous avaient depuis longtemps devancés. On dit même que la renommée de cette belle collection, aujourd'hui dirigée par M. Waitz, a été gravement compromise par l'un des derniers volumes. Il s'y trouvait, paraît-il, de si étonnantes distractions, une si grande variété de bévues dans tous les genres et tous les goûts, que vous avez jugé prudent de venir poursuivre et rattraper dans nos bibliothèques le malencontreux volume que vous aviez laissé échapper de vos savantes officines. Chez nous, deux pages d'*er-*

rata suffisent à réparer toutes les fautes; chez vous, la mise au pilon n'est pas de trop pour en effacer les traces, et vous avez vraiment joué de malheur en vous trouvant réduits à appliquer ce procédé peu scientifique aux monumens de votre propre histoire, que vous devez connaître mieux que personne.

Nous sommes vos rivaux dans le présent, quand nous ne sommes pas vos maîtres. Voyez nos contemporains, ceux que nous avons perdus d'hier et ceux qui sont encore parmi nous. Vous avez cent fois réveillé dans leur tombe les mérovingiens et les carlovingiens. Il n'est pas une ligne des Capitulaires sur laquelle vous n'ayez fait au moins une brochure. Vous avez disserté sans fin avec MM. Waitz, Luden, Pertz, Zinkeisen, Bonnell, Schoene, Leo, Philipps, Roth, etc., sur les maires du palais. Avez-vous fait faire à la question un pas décisif? Vous avez passé votre temps à vous critiquer les uns les autres, à démolir vos systèmes, et, comme vous avez au plus haut degré la faculté de l'obscurcissement, nous sommes encore à chercher, quand nous vous avons lus, ce que vous pensez en définitive des maires du palais. En avons-nous appris par vous, sur les temps mérovingiens, plus que nous n'en savions par MM. Guizot, de Pétigny, Lehuërou? Sans parler de Mabillon, qui date déjà de bien loin, nous vous demanderons si vous pouvez nous indiquer, à Berlin ou ailleurs, un érudit dont les travaux en diplomatique, en paléographie, en chronologie, puissent effacer ceux de M. Léopold Delisle. Vos éditions transrhénanes de la loi salique et des *Formules* de Marculfe font-elles oublier celles de MM. Pardessus et de Rozière? Le travail si court pourtant de M. Guérard sur les divisions territoriales de la Gaule a-t-il été dépassé? MM. Letronne, Charles Lenormant, de Saulcy, Léon Renier, Jules Quicherat, de Longperrier, Duchalais, ont-ils à redouter la comparaison avec vos archéologues, vos numismates, vos épigraphistes? En philologie grecque et latine, avez-vous un helléniste plus savamment attique que notre illustre Boissonade? Parmi vos docteurs d'Heidelberg ou de Bonn, en est-il un seul qui ait produit une œuvre d'une latinité aussi exquise que le petit poème de M. Rossignol, *de Vita scolastica*, que l'on croirait écrit par un Romain du temps d'Auguste? Nous cherchons en vain parmi vos récentes éditions classiques laquelle vous pourriez opposer à celle de Nonius Marcellus, publiée en 1872 par M. L. Quicherat; personne, dans vos fameuses universités, n'a établi avec plus de correction et de sagacité divinatrice des textes plus profondément altérés, et vous chercheriez en vain dans les bibliothèques de vos gymnases un meilleur lexique que le *Thesaurus linguæ poeticæ?* Malgré le discrédit où sont tombés chez nous les vers latins, M. Quicherat vient d'en donner une édition nouvelle, sans autre but que de mériter l'approbation de quelques

humanistes, et de résumer le dernier mot d'un savoir acquis par quarante années de lecture assidue des poètes de Rome ; en est-il un seul parmi vos latinistes qui ait fait preuve d'un pareil désintéressement? En philologie orientale, vous pouvez citer Bopp avec un légitime orgueil : nous tenons compte autant que vous des services qu'il a rendus, mais en a-t-il rendu de plus grands que Champollion, Sylvestre de Sacy, Eugène Burnouf, qui a retrouvé le mot de cette énigme qu'on appelle la langue de Zoroastre, et rétabli dans leur orthodoxie première les livres canoniques que suivent aujourd'hui les prêtres de Bouddha?

Nous pouvons, vous le voyez, soutenir la comparaison sans chercher à déprécier vos savans, comme vous dépréciez les nôtres. Nous reconnaissons même que vous avez sur nous dans un certain genre une incontestable supériorité, que du reste nous sommes loin de vous envier. Vous êtes patiens, vous lisez tous nos livres, y compris ceux que nous ne lisons pas; vous les espionnez, ce qui rentre dans vos habitudes, et l'espionnage vous réussit, car si médiocre que soit un livre, il y a toujours dans une page ou dans une autre quelque indication bonne à recueillir, quelques phrases qui mettent sur la voie. Vous en prenez note, car personne ne tient mieux que vous les écritures. Le point de départ une fois trouvé, vous développez, vous allongez, vous bourrez vos dissertations de notes et de renvois, vous en mettez même trois ou quatre au même mot. La page française devient un volume allemand, et vous nous réexportez nos idées, en vous gardant bien de dire que vous nous les avez prises. La théorie du *latrocinium honestum*, qui faisait partie de l'enseignement national chez les Germains vos aïeux, comme nous l'apprend Tacite, est par vous appliquée en grand à nos philologues, à nos archéologues, à nos orientalistes, et quand vous les avez réquisitionnés sans merci, vous organisez contre eux la conspiration du silence. En voyant le dédain superbe que vous affichez pour la science française, nous nous sommes habitués à croire à l'infaillibilité de la vôtre, sans nous douter que vos docteurs comme vos fantassins excellent à emboîter le pas, et que c'est nous qui leur marquons la mesure. L'empire a exhaussé votre piédestal en vous embauchant pour travailler à la *Vie de César*, en vous décorant, en vous pensionnant largement, comme il l'a fait pour M. Mommsen et autres; mais aujourd'hui nous nous dégageons de votre tutelle, et nous ne sacrifierons plus, comme nous l'avons fait si longtemps et si naïvement, nos dieux indigènes, *dii indigetes*, au pied des idoles d'Irmensul.

CHARLES LOUANDRE.

RÉCITS GALLICIENS

I.

ABE NAHUM WASSERKRUG.

I.

Le 25 novembre 1830, les paysans, fortement mis en gaîté par les fréquentes stations qu'ils avaient faites dans tous les cabarets de la route en revenant de la foire de Tarnow, apportèrent à Brzosteck une nouvelle sinistre : l'ange de la peste avait été aperçu planant sur l'horizon. On pouvait du reste le voir au-delà de la Wisloka, sa chevelure de flamme empourprant le haut des forêts, et traînant après lui tout ce que la tradition attache à ses pas destructeurs : la guerre, la famine, l'épidémie.

Le petit village polonais fut en proie cette nuit-là à la plus vive effervescence. Les domestiques du château, plantés au milieu de la cour, les pieds dans la neige, tenaient les yeux fixés vers l'ouest, où en effet une ardente lueur rougeâtre se détachait sur le ciel noir. Leur maître, enveloppé dans sa robe de chambre orientale, s'efforçait vainement de les tranquilliser. — C'est la lune qui se lève; c'est quelque météore, tout au plus, disait-il avec le sourire sceptique d'un homme qui n'a jamais sacrifié qu'à la raison.

— C'est ce que vous voudrez, répliquait le vieux cocher, qui avait autrefois combattu sous Kosciuszko; mais vous verrez, mon bon seigneur, ça nous amènera la guerre.

Le châtelain cherchait inutilement à rassurer sa jeune femme,

qui de son côté s'était glissée précipitamment dans une *kasabaïka* fourrée et se cramponnait à son bras, toute frissonnante.

— Certes je ne suis pas superstitieuse, disait-elle, mais mon père m'a raconté que de pareils signes ont précédé les guerres de 1809 à 1812. Le sang va couler, mon bien-aimé; il suffit de lire les journaux pour deviner que le royaume est menacé d'une révolution.

Cependant le plus effrayé de tout le village c'était incontestablement Abe Nahum Wasserkrug, le propriétaire de la *kartchma* (1) de Brzosteck, qui, avec l'imagination particulière à la race juive, croyait voir se dresser une douzaine de gourdins, pour peu que quelqu'un fît mine d'en vouloir à son dos, courbé avant l'âge par les inquiétudes ou les tourmens de la vie, et qui, frôlé un jour par un matou, s'était jeté précipitamment dans un buisson pour éviter sa course furibonde, qui lui avait paru celle d'un tigre. L'anxiété affectait chez lui un caractère spécial. Il murmurait continuellement ces mots : — Voilà la guerre! voilà la famine! voilà la peste! — Il allait et venait, puis se mettait à compter ses sept enfans. Quand l'addition était finie, il la recommençait. Tout à coup, sa femme, du haut de son pyramidal lit de plumes, où elle trônait comme au sommet d'une autre Babel, poussa ce cri : — Homme! que fais-tu? Je crois, Dieu me pardonne, que tu comptes les enfans. Veux-tu donc appeler la mort sur eux?

Abe Nahum Wasserkrug pâlit, s'épongea le front et balbutia : — C'est tout ça qui m'a fait perdre la tête. C'est vrai, j'ai compté les enfans!

Une semaine s'était passée, peut-être un peu plus, lorsque le vieux Sentschum, qui était chargé d'aller prendre à la poste de Pilsno les journaux et les lettres, rentra un soir, bouleversé jusque dans les profondeurs de sa moustache blanche, dans la salle à manger du château, où ses maîtres jouaient tranquillement aux dominos : — Maître, c'était bien l'ange de la peste. La révolution a éclaté le 29 à Varsovie.

Le châtelain dans sa robe de chambre orientale, et sa femme dans sa kasabaïka fourrée, restèrent muets, et devinrent livides à cette nouvelle. Leurs gens s'étaient groupés pour en causer, et les paysans attablés dans la *kartchma* entrecoupaient de longs soupirs leurs rasades d'eau-de-vie. Et, plus que le châtelain, plus que les domestiques, plus que les paysans, pâlissait et soupirait Abe Nahum Wasserkrug. Cette fois pourtant il fit appel à tout son sang-froid et ne compta pas ses enfans; mais jamais il n'avait répété avec

(1) Auberge.

autant de ferveur que pendant ce moment-là les dernières paroles du Schemona-Esreh : « Loué soit Dieu qui fait de la paix la meilleure des bénédictions ! »

La guerre suivit la révolution; le choléra suivit la guerre. La première agita puissamment la Gallicie. Tous ceux qui pouvaient porter des armes volèrent au secours de leurs frères au-delà de la Vistule; les autres quêtèrent pour eux, pendant que les femmes faisaient de la charpie et priaient. La guerre épargna le pays, mais l'ange de la peste ne respecta pas la frontière gallicienne. Le choléra s'achemina lentement, mais se déclara plus terrible que jamais, et exigea des milliers et encore des milliers de sacrifices humains. Remèdes, prières, rien n'y fit. Si les remèdes avaient pu vaincre le mal, la *kartchma* de Brzosteck eût été sauve, car elle ne ressemblait plus à une taverne, elle était changée en pharmacie, et si les prières eussent pu triompher du fléau, Abe Nahum Wasserkrug eût sûrement été exaucé, car, du matin au soir, la face collée à la muraille, « il criait à l'Éternel comme un *chaffid*. »

Mais le malheureux avait compté ses enfans, et l'ange exterminateur, dans une seule nuit, en abattit six sur sept. Les prières furent vaines, les soins inutiles! L'exactitude d'Abe Nahum à observer strictement la loi mosaïque n'eut pas plus de succès. Bien qu'il eût à peine attendu le dernier soupir de son aîné pour vider jusqu'à la dernière goutte l'eau de la maison, afin que l'envoyé de la mort n'y pût laver le sang de son glaive, bien que le cadavre fût resté tout au plus un quart d'heure sur le lit avant d'être étendu, couvert d'un suaire, sur le parquet devant la fenêtre, bien que les doigts du mort eussent été enchevêtrés de façon à former les lettres qui composent le nom de Dieu, et que le miroir eût été enlevé de la muraille, les enfans succombèrent, l'un après l'autre. Pour surcroît de désolation, le pauvre Abe Nahum vit aussi expirer sa femme, qu'il n'avait cependant pas comprise dans le dénombrement fatal.

Il les pleura sept jours sans sortir de la maison, et tout le premier mois de son deuil, il le passa à réciter le *kadisch* (1). Quand l'ange de la peste eut quitté la contrée pour suivre le soleil du côté des grandes villes de l'Occident, Abe Nahum se trouva seul avec un enfant de six mois, à qui on avait donné le nom de Jossel.

La situation était à la fois douloureuse et bizarre : d'une part un cabaretier, de l'autre un nourrisson. La tendresse du père et de l'époux, tendresse profonde, autrefois distribuée à dose égale entre une femme et sept enfans, se trouva concentrée et agglomérée sur

(1) La prière pour les morts.

un seul petit être, et la crainte de le perdre devint chez lui tellement exagérée, qu'il ne put se résoudre à le confier à des mains étrangères. La nuit, il couchait l'enfant à côté de lui, il faisait sécher ses langes, il le nourrissait de lait coupé, il l'endormait, et, quand le sommeil tardait à venir, il le promenait dans ses bras pendant des journées entières. C'est ainsi qu'Abe Nahum Wasserkrug prit l'habitude, tout en vaquant à ses travaux, d'aller balancer du pied le berceau de l'enfant, et de verser l'eau-de-vie à ses pratiques pendant que Jossel, perché sur son bras, caressait sa longue barbe ou les boucles pleurardes de ses cheveux huileux.

Voilà comment le garçonnet se développa au milieu des buveurs, tout en jouant dans le sable qui tapissait le plancher du cabaret. C'est là que son père lui apprit à marcher, c'est là qu'il fit en chancelant ses premiers pas, et qu'il dit son premier mot, qui fut « papa, » car Abe Nahum lui tenait lieu à la fois et de mère et de frères et de sœurs.

Un jour vint, où le petit Jossel atteignit l'âge d'écolier, et Abe Nahum Wasserkrug pensa sérieusement à le faire instruire. Ce qui toutefois l'oppressait comme une pierre brûlante qui serait tombée sur son pauvre cœur, c'est qu'il n'y avait à Brzosteck aucun *cheder* (1), aucun *talmud-thore* (2). Envoyer Jossel au loin? — Non, ce n'était pas possible, et cependant il était de toute nécessité qu'il partît pour Tarnow, où était l'école. Avec quelle persistance ce cœur paternel chercha la solution de ce problème! Il la trouva enfin. Puisque les études exigeaient que Jossel quittât la maison, la maison partirait avec lui.

Abe Nahum céda son fonds de Brzosteck, et s'en fut à Tarnow, où il devint propriétaire en même temps que marchand. Le bâtiment où il s'installa appartenait par indivis à trente-deux familles. A première vue on supposera que cet immeuble avait les dimensions du palais de Sémiramis, ou pour le moins du Vatican. N'en croyez rien. C'était une simple baraque en bois, à deux étages, avec quatre fenêtres de front. On y aurait vainement cherché une pièce qui fût la propriété d'une seule famille. Toutes étaient séparées par des cloisons. Les plus riches avaient la jouissance d'une moitié de chambre, les moins fortunés d'un quart de chambre, et les indigens d'un huitème de chambre. Abe Nahum en acheta la moitié d'une au rez-de-chaussée, et y ouvrit un magasin de crins de cheval, de soies de porcs et de vessies de toutes sortes d'animaux. Il ne dédaigna pas les peaux de chats, et la femme de maint hobereau

(1) École.
(2) Institution talmudique pour les enfans pauvres.

se promena, fièrement drapée dans une *kasabaïka* royale dont il avait fourni l'hermine.

Le sacrifice qu'il avait fait pour Jossel était énorme. A Brzosteck, il était un personnage, le factotum du baron seigneurial, l'oracle des paysans, à Brzosteck, il nageait presque dans l'opulence; ici, dans le chef-lieu, il n'était qu'un misérable juif, ni plus ni moins, mais son Jossel pourrait s'y instruire; c'était bien ainsi. Si on le regardait en pitié ou en mépris : Attendez, pensait-il, quand mon Jossel sera un *reb*, un grand talmudiste ou un rabbin, vous ne me verrez plus du même œil. — Son unique joie était, le service divin terminé, d'écouter dans la synagogue les étudians débattre entre eux des thèses judaïques. Il suivait de loin leurs discussions. — Jossel leur donnera bientôt la réplique, murmurait-il en *a parte*.

Toute la journée, son cerveau s'épuisait à la recherche des moyens d'agrandir son commerce. Il passait la moitié de ses nuits à supputer de petits bénéfices, que le plus Polonais de ses coreligionnaires eût repoussés dédaigneusement du pied. Mais l'échine voûtée de ce petit homme sec, ses joues creuses et parcheminées, ses yeux clignotans, cachaient un vrai philosophe dont le système était, à un cheveu près, celui de Schopenhauer.

Il s'en tenait à la devise du *Tractat-Nédorim* (1), où les noms des trois fils d'Israël, Mischna, Demosch et Massa, ont servi à composer cette sage sentence : *écouter, se taire et savoir souffrir*. Cependant il était écrit qu'il ne resterait pas longtemps dans son obscurité et sa bassesse. Une particularité, sur laquelle il n'aurait certes jamais songé à établir sa fortune, le rendit peu à peu cher aux Juifs de Tarnow, lui attira une quasi-célébrité, et aida si largement à lui conquérir la faveur de la haute société que son commerce s'en ressentit, et qu'il fut bientôt en état de s'offrir une chambre toute entière.

De tous les Juifs de Tarnow Abe Nahum était le plus poltron. Ce n'est pas peu dire, car rien ne serait plus difficile que d'y rencontrer un héros; mais, attendu que de tous temps le caractère de la nature humaine a été de haïr et de persécuter les grands esprits, comme d'aduler et de choyer les êtres les plus nuls, tous les Hébreux de Tarnow se sentaient des Machabées lorsque leurs regards tombaient sur Abe Nahum Wasserkrug, et c'est pourquoi chacun l'aimait comme un frère.

Celui-ci, comme les autres Juifs, craignait les loups, les ours et les batteries d'artillerie, et, de plus qu'eux, il ne pouvait s'empêcher d'avoir peur d'un pierrot et de fuir tout effarouché devant

(1) Contenu dans le *Talmud*.

une seringue. A vrai dire, il n'était rien au monde dont il ne crût avoir à redouter quelque chose. L'eau spécialement lui causait d'inexprimables terreurs. Il accomplissait bien les ablutions prescrites par la loi mosaïque, mais il ne se mouillait guère que le bout des doigts. Il faut le reconnaître toutefois, il ne négligeait jamais de porter le vendredi une cuvette au cimetière, « afin que les morts pussent faire leur toilette pour le sabbat. » Il va de soi qu'aucun instrument tranchant n'était toléré dans sa maison. Pendant la durée des chaleurs, il plaçait consciencieusement devant sa porte un grand baquet plein d'eau, tant il craignait que tous les chiens ne fussent enragés. Il faisait souvent, pour les éviter, les détours les plus extravagans. S'il n'y avait pas d'autre moyen d'y parvenir, il grimpait sur un arbre, se jetait dans un taillis, s'effaçait le visage contre un mur, et si aucun de ces objets sauveurs ne se trouvait à proximité, il se jetait par terre à plat ventre. Pour peu qu'une souris sortît de son trou, il était homme à sauter sur la table et à se sauver en hurlant à l'aspect d'un crapaud rampant de son côté. Un jour, Jossel le vit reculant avec effroi devant un bon plat tout chaud.

— Eh bien! papa, qu'as-tu donc? Pourquoi ne manges-tu pas?

— Que veux-tu que je mange? gémit-il, les mouches me prennent tout. Faut-il donc que je leur dispute ma part?

— Mais, papa, est-ce qu'il est possible d'avoir peur d'une mouche?

— Peur d'une mouche? Je n'ai pas peur d'une mouche, puisqu'il y en a cinq.

Son fils Jossel, au grand désespoir de son cœur paternel, était aussi téméraire qu'Abe Nahum Wasserkrug l'était peu. C'était le portrait de sa mère, qu'Abe Nahum d'ailleurs avait redoutée bien autrement que les mouches, que l'eau et les crapauds, plus même que les coups de canon.

II.

Si, grâce à sa poltronnerie, Abe Nahum était devenu le favori des juifs de Tarnow, Jossel le devint à son tour, grâce à sa témérité. Au début, il les fit trembler, et tous lui prédirent les plus affreux malheurs; mais peu à peu ils prirent en lui une confiance qui se tourna finalement en enthousiasme. Jossel n'avait pas quinze ans que tous les israélites de Tarnow, tous, y compris les patriarches à barbe blanche, proclamèrent qu'il leur était né un défenseur, l'appelaient continuellement à leur secours, et, à la moindre alerte, se rassemblaient autour de lui comme autour d'un nouveau Samson. Cet état de choses, inutile de le dire, ne plaisait guère à son

vieux père. Jossel, encore écolier, ayant ramassé un jour un gros bâton avec lequel il s'amusait à faire l'exercice et à présenter arme, eut l'idée de l'épauler comme un fusil. Abe Nahum poussa un grand cri : — Dieu m'assiste! Je crois que le vaurien va faire feu. Une arme aussi dangereuse! Jette-moi ça à l'instant.

— Mais papa, fit Jossel en riant, comment veux-tu que je tire avec un bâton?

— Le bâton fera feu, si telle est la volonté de l'Éternel.

— Faire feu! puisqu'il n'est pas chargé!

— Le nuage non plus n'est pas chargé; la foudre n'en sort pas moins!

Une autre chose tracassait particulièrement le vieillard. Le gamin ne voulait rien apprendre. Il n'avait d'autre amour que les chevaux. Son père lui achète le *Talmud*. Que fait le jeune gars? Il met une bride au *Talmud* et galope dessus. — Faire un cheval du *Talmud!* quelle profanation, grommela le vieillard; d'ailleurs tu peux tomber et te blesser. — Le gamin tient compte de cet avertissement, et, quand le papa rentre à la maison, il trouve son fils la bride autour du cou, attelé au *Talmud*, changé en voiture. — Quand la poste arrive, Jossel s'offre toujours le premier pour dételer les chevaux et aller en chercher d'autres à l'écurie. Tous les palefreniers l'ont en adoration. En revanche, Reb Mauschel, le professeur de l'école talmudique, a pris en haine ce « caraïbe, » ce « renégat » qu'au grand désespoir du père il se décide enfin à chasser de la classe. La cause de cet événement, la voici :

C'était par une brûlante après-midi d'été. Tandis qu'un des élèves lisait à haute voix ou plutôt psalmodiait une sorte de litanie funèbre, dont le clapotement monotone rappelait le murmure d'un ruisseau qui vous endort par son bruit régulier, Reb Mauschel avait fermé les paupières et laissé tomber sa tête sur sa poitrine. Jossel surgit aussitôt; il s'arme d'un bouchon noirci et dessine sur la face blafarde du dormeur une gigantesque paire de lunettes. La litanie terminée, l'écolier s'arrête, le maître s'éveille. Toute la classe rit sous cape. Reb Mauschel prononce un rappel à l'ordre, et passe à un autre élève qui lit, mais naturellement tout de travers. Le maître l'empoigne par le toupet, et l'impertinent galopin de crier : Comment veut-on que je lise bien? Je n'ai pas de lunettes comme Reb Mauschel, moi!

— Que dit-il, le petit monstre? Où me voit-il des lunettes?

— Sur le nez, hurle toute la classe, qui se tord de rire.

L'heure sonne à ce moment, la leçon est finie. Reb Mauschel ferme son livre avec bruit, lance aux enfans quelques paroles sévères, et sort. A peine est-il dans la rue que des passans le regar-

dent stupéfaits. — Reb Mauschel a donc mal aux yeux, demande Salomon Pintscher Dirau, le boucher, qu'il a mis aujourd'hui de si grosses lunettes? — Reb Mauschel l'a entendu, et, comme précisément ses pieds rencontrent une flaque d'eau, il s'y mire et découvre l'odieuse plaisanterie. Il voit derrière lui toute l'école qui le suit en ricanant. Reb Mauschel prend Jossel au collet, et, après l'avoir rossé d'importance, l'expulse du collége.

La ville était alors habitée par le gouverneur du district, vrai Polonais détestant les juifs, « tous menteurs. » Ses fils, qui étudiaient au gymnase, étaient à la tête de toutes les manifestations dirigées contre les Hébreux, qu'on poursuivait à coups de pierres. Dès que l'un d'eux se permettait d'aller se plaindre au gouverneur, celui-ci, comme il en avait le droit, lui appliquait le supplice du banc. C'est là ce qu'à cette époque on appelait un régime patriarcal.

Le jour approchait où les Juifs polonais célèbrent la mémoire d'Esther par une cérémonie théâtrale où Haman joue nécessairement le personnage principal. C'est un rôle qui exige une certaine audace, car Haman, à qui l'imagination effarée des Polonais prête une stature de géant, doit paraître en scène sur des échasses, de telle sorte que sa taille surhumaine puisse dominer la foule. Quel autre que Jossel eût été capable de représenter Haman? Il joue le rôle en effet et manœuvre ses échasses avec autant de grâce que s'il eût été sur ses pieds. Il s'est confectionné au moyen de plusieurs draps de lit un vêtement flottant qui dissimule complétement ses échasses. Il cache sa figure sous un masque agrémenté d'un nez long d'une demi-aune, et sa tête sous un chapeau formidable. Sa vue excite une insurmontable terreur chez son père, qui le poursuit de ses doléances; mais, sans y donner la moindre attention, il tient son personnage jusqu'à la nuit, puis l'idée lui vient d'aller ainsi accoutré se promener dans les rues de Tarnow. Au milieu d'une obscurité rendue plus effrayante par la lueur de quelques chétifs réverbères, Jossel produit sur les rares piétons qu'il rencontre l'effet d'un spectre d'une dimension extraordinaire. Un soldat hongrois, posté en sentinelle, est pris de terreur au point de lui présenter les armes. Le veilleur de nuit pique une tête dans un égout, le sergent de police se sauve en poussant des cris. Tout à coup débouche dans la rue le tyran dont on a fait le gouverneur du district. — Halte là! tonne le faux Haman.

L'homme devient livide; ses dents claquent; il tombe à genoux, pris d'un frisson mortel.

— Face contre terre! commande le spectre.

Il obéit. Jossel détache ses échasses, s'en sert pour le battre à tour de bras, puis, d'une voix creuse et sépulcrale, il lui jette ces

mots : — Laisseras-tu maintenant mes pauvres Juifs tranquilles? Je suis le prophète Élie. M'as-tu compris?

Il disparaît, et le gouverneur, que ses meurtrissures mettent au lit pour cinq longs jours, se garde soigneusement depuis de causer le moindre ennui à un Juif.

Une autre fois Jossel n'hésita pas à tirer de l'eau, le jour du sabbat, un pauvre tailleur israélite, et lorsqu'Abe Nahum Wasserkrug, pour dissimuler ses angoisses, lui reprocha d'avoir désobéi à la loi divine, l'enfant lui prouva, l'Écriture en main, qu'il n'avait fait que son devoir, et appliqua à ceux qui exagèrent la piété jusqu'à refuser du secours à leur semblable en danger le jour du sabbat les paroles d'Ézéchiel : « Parmi les lois que je leur ai laissées, beaucoup sont mauvaises. » Il cita en outre la sentence du prédicateur : « Ne pèche pas par excès de dévotion et ne cherche pas à être le plus sage. » Une autre fois encore, comme un riche comte polonais traversait en voiture les rues de Tarnow, son cocher, complétement ivre, se laisse tomber du siége. Le comte l'accable de malédictions. Aussitôt Jossel bondit jusqu'à la place restée vide et conduit si adroitement l'équipage qu'il retourne chez lui riche de deux ducats. Dès lors rien ni personne ne peut le retenir. Il se fait voiturier, transporte des colis, arpente le district dans tous les sens et reste souvent plusieurs jours sans rentrer. C'est dire que le pauvre Abe Nahum n'a plus une heure de tranquillité.

Arrive l'année 1846, la révolution polonaise, puis la contre-révolution des paysans galliciens, qui, restés fidèles à l'empereur, tournent leurs terribles faux contre leurs compatriotes insurgés, pillent, incendient les châteaux et massacrent les nobles. Les baillis s'efforcent d'étouffer la rage des paysans, mais personne ne se hasarde en rase campagne, sauf toutefois les Juifs, car la faux meurtrière s'abaisse à leur aspect. Aussi les autorités leur confient-elles les dépêches, en les chargeant d'aller partout porter l'ordre de mettre fin au massacre.

Mais voilà qu'un matin on reçoit la nouvelle que les paysans ont investi Brzosteck par un blocus en règle. Le chef militaire du district voudrait envoyer un messager de confiance, un Juif naturellement, avec mission de sauver les deux châtelains. Qui peut mener à bien une pareille tentative? Jossel seul. Il est choisi à l'unanimité; il brûle déjà de partir; son joli visage resplendit de courage et d'enthousiasme, tandis qu'Abe Nahum Wasserkrug se sent aux portes du tombeau. Pendant que son fils fait ses derniers préparatifs, il se traîne jusqu'à l'école, il implore le Très-Haut; un combat s'engage au-dedans de lui, son amour paternel et sa poltronnerie sont aux prises. Il jette à Dieu des cris désespérés, il supplie

l'Éternel de lui faire entendre quelque voix céleste qui lui serve d'oracle et lui indique la route à suivre. Il écoute, il dresse l'oreille, et tout à coup il entend ces versets que lit un des élèves de l'école: « Pharaon entra dans la mer avec son armée, avec ses cavaliers et ses chariots, et l'Éternel les engloutit tous dans les flots; mais les enfans d'Israël qui fuyaient à travers l'Océan le passèrent à pied sec. »

Abe Nahum pousse un cri de victoire. C'est la voix céleste qui s'est fait entendre. Il court au bailliage où précisément Jossel enfourche son cheval au milieu d'un immense concours de Juifs. Le vieillard s'accroche à son pied.

— Non, il ne partira pas; non, ce ne sera pas lui. Celui qui partira, c'est moi, monsieur le commandant.

Tous s'étonnent, tous s'exclament. Comment, c'est Abe Nahum qui veut partir! Est-ce qu'il serait devenu fou?

Mais rien n'est plus sérieux. Il s'empare du cheval, il y monte, saisit la dépêche, embrasse son enfant, non sans fondre en pleurs. Il se met en route cependant. Et, comme tout le monde lui fait la conduite, il n'est pas un Hébreu qui ne l'ait vu quitter Tarnow et disparaître au grand trot dans le lointain de la chaussée impériale. Cette fois c'est au tour de Jossel à trembler pour lui. Il retourne au bailliage. Debout, la tête tournée contre le mur, il prie, et de grosses larmes tombent de ses yeux.

Les heures se succèdent, lentes et anxieuses.

Soudain des clameurs, un piétinement de chevaux, un fracas de roue se font entendre. Un flot de Juifs en délire se précipite vers le bailliage, et au milieu d'eux l'œil distingue le pauvre petit Abe Nahum Wasserkrug juché sur son grand cheval, le visage rayonnant. Il mène à sa suite des paysans armés de faux, et les châtelains de Brzosteck avec leurs serviteurs couchés dans des chariots à quatre roues et traînés par des chevaux dont la misère a fait des haridelles. Quelques hommes sont légèrement blessés, mais tous sont vivans. Vingt bras soulèvent Abe Nahum Wasserkrug et le posent à terre. Il embrasse son fils; son fils l'embrasse. Tous deux se mettent à sangloter, et tous les Juifs, sans en excepter un, croyons-nous, mêlent des sanglots aux leurs.

On parvient, en rassemblant différentes versions, à faire le récit de ce qui s'est passé. Tout le monde a parlé, le baron, la baronne, qui, toute pâle encore, s'enveloppe en frissonnant dans sa pelisse, leurs domestiques, les paysans. Seul le héros est resté silencieux.

Les paysans allaient s'emparer de la seigneurie de Brzosteck. Déjà la grange brûlait et les coups de feu pleuvaient comme la grêle lorsqu'Abe Nahum Wasserkrug s'était élancé au plus fort de

la mêlée. Sa bête, un vieux cheval de uhlan hors de service, s'était dès les premières décharges portée en hennissant au-devant du feu. Abe Nahum Wasserkrug, après avoir du haut de sa selle fait le plongeon comme un canard sauvage dans les roseaux et fermé les yeux le plus hermétiquement possible, avait pénétré en brandissant sa dépêche, ni plus ni moins que feu le Cid, jusqu'à la cour du château. Immédiatement les paysans avaient fait place et les Polonais suspendu le combat. L'envoyé du district en s'adressant aux deux partis était parvenu à faire accepter la paix. Les Polonais avaient rendu les armes, sur quoi les paysans s'étaient contentés de les faire prisonniers et de les conduire à Tarnow. La voix divine n'avait pas menti. Les enfans d'Israël avaient traversé la mer à pied sec.

De ce jour, Abe Nahum Wasserkrug devint dans la communauté non-seulement un grand personnage, mais aussi un homme opulent; le gouvernement récompensa sa belle action. Le châtelain de Brzosteck, qui lui devait la vie et celle des siens, lui compta mille ducats. Abe Nahum s'acheta une vraie maison pour lui seul. Il offrit à son Jossel deux véritables chevaux et un chariot, et il ajouta héroïquement, lorsque Jossel l'embrassa tendrement pour l'en remercier : — Je t'accorde même la permission de t'en servir. — Et maintenant, si vous demandez quel est le plus fameux poltron à Tarnow, tous les Juifs vous répondront : — Nous ne saurions vous le dire; mais à coup sûr ce n'est pas Abe Nahum Wasserkrug.

II.

LA LETAWITZA.

C'était un jour de chasse malheureuse : deux gélinottes et un gros vautour formaient tout le butin. — C'est la faute de cette damnée sorcière! s'écria le garde-forêt lorsque, ayant ôté son chapeau, il eut, avec les manches bouffantes de sa chemise, épongé les larges gouttes de sueur qui mouillaient son front; puis il me tendit une gourde d'eau-de-vie, jaune et rebondie comme un magot.

A l'aube, il est vrai, nous avions rencontré dès le début de notre expédition une petite vieille, toute ratatinée, qui cherchait des champignons dans les broussailles. A l'heure où nous étions, le soir tombait, et il ne nous restait qu'à retourner à la maison. Le soleil se couchait ardent et rouge derrière les énormes blocs de granit qui surplombaient comme de grandes tours croulantes aux flancs grisâtres et déchiquetés des Carpathes. Rien de plus à voir, si ce n'est un antique tronc rabougri qui, rampant entre les dé-

combres et sur les pentes glissantes, semblait tendre vers nous ses longs bras noueux. Il se découpait sur le ciel avec son dos voûté, sa chevelure pendante et sa barbe mousseuse, absolument comme notre Juif, mais se cramponnait solide et ferme à la pierre, comme lui aussi sait s'accrocher énergiquement à ce que ses mains maigres et osseuses ont une fois saisi.

Nous descendîmes rapidement par un chemin tapissé de myrtilles et de rhododendrons, notre chien respirant péniblement derrière nous, et nous entrâmes sous le dôme vert des sapins. Le fracas amoindri d'une cascade lointaine nous tenait compagnie. Les hauts panaches verts qui s'élançaient vers le ciel avec une majesté lugubre commençaient à s'amalgamer avec un horizon d'or rougi, tandis que de leurs troncs élancés s'échappait du jus résineux à la couleur ambrée. Des baies d'un rouge de pourpre, de grandes fleurs des bois dessinaient des broderies multicolores sur le velours des mousses qui s'étendaient dans l'entre-croisement des racines, et des ombres profondes tombaient d'en haut sur les branches, comme des gouttes noires, entre les aiguilles immobiles.

Pendant quelques instans encore, de petits nuages baignant dans le rose planèrent à l'occident; puis une raie de pourpre s'allongea à l'horizon. Au-dessus du sol tremblotait un air doux où voletaient d'innombrables petites mouches, transparentes comme du verre filé, et des vapeurs qu'on aurait prises pour des voiles blancs d'une étoffe impalpable montaient en reflets brillans de la vallée tranquille et déjà plongée dans la nuit. Les buissons, les arbres, les montagnes, semblaient croître dans l'atmosphère dorée et se perdre dans l'infini, tandis qu'ils allongeaient leurs ombres toujours plus loin. A l'ouest, une étoile brillait sur les sapins, qui se dressaient dans le ciel comme de noires épées ou comme une grille de fer autour d'un parc. Les chants des oiseaux avaient cessé. Çà et là seulement, un bruit sifflant perçait dans le bois mort et quelque animal effrayé fuyait dans les branches. Le ciel blanchâtre était devenu bleu et s'assombrissait par degrés. Les ombres se rapprochèrent et se confondirent enfin dans les ténèbres dont la masse impénétrable s'épaississait lentement. A ce moment, nous avions atteint le pied des collines boisées, et nous suivions un sentier étroit qui serpentait entre des champs de vaine pâture et de pommes de terre. Soudain, l'intervalle sombre de deux rochers s'illumina du côté de l'ouest et se mit à flamboyer comme si le feu était à quelque village; puis, après un moment d'attente, la lune démasqua son disque d'or suspendu majestueusement dans l'obscurité du ciel, et répandit sur la campagne sa douce lueur consolante. Un courant d'air frais passa sur les tiges, les herbes, les feuilles des arbres et les cimes lugubres de la forêt de sapins; tout commença à fourmiller, à s'agiter,

à murmurer. Bien loin en avant de nous les lumières d'un hameau scintillaient comme des vers luisans posés dans l'herbe, et, sur notre tête, la voûte immense était parsemée d'astres innombrables pareils aux feux de bivouac d'une grande armée. Le clair de lune, à travers les rameaux, y attachait comme des fils d'argent, et toutes les collines, tous les ravins, nageaient dans cette réverbération magique qui porte en nous à la fois tant de calme et de mélancolie.

Comme nous atteignions un petit bouquet de bouleaux, une fusée étincelante traversa le ciel et disparut dans l'immensité. Le garde-forêt fit le signe de la croix et s'arrêta court. — Trop tard, le malheur est arrivé, dit-il.

— Quel malheur?

— N'avez-vous pas vu l'étoile filer?

— Certainement.

— Elle vient de se transformer en *letawitza*.

— Comment cela?

— Dans chaque étoile filante réside un démon qui tombe sur la terre, répondit le garde-forêt d'une voix chagrine. Si, au moment même où on l'aperçoit, on récite une certaine formule, le maléfice est conjuré; mais si l'étoile touche la terre, elle prend le corps d'une femme d'une grande beauté, avec de longs cheveux blonds qui ruissellent et scintillent comme des étoiles. Cette belle créature est douée d'une puissance étrange sur toute âme humaine. Elle attire à elle les jeunes gens dans les réseaux d'or tombant sur ses blanches épaules. La nuit, quand tout dort, elle se penche sur eux, les presse contre sa poitrine et les embrasse, les embrasse impitoyablement jusqu'à ce qu'ils tombent morts.

Le garde-forêt n'avait pas achevé son récit que nous crûmes entendre loin de nous comme un profond soupir. Cette plainte détonna dans le silence solennel qui planait sur ce taillis sombre, au milieu des bouleaux aux feuilles perpétuellement agitées, et dont les fûts, blancs comme des morts dans leurs linceuls, semblaient se dresser autour de nous, muets, en nous montrant au doigt.

— Qu'était cela? demandai-je.

— Une ondine, ou bien une *roussalka* (1), peut-être même la *letawitza*.

— Je crois plutôt que c'était un butor.

— Soit, c'est un butor, fit le garde-forêt avec une sorte de pitié. En tout cas, mieux vaudrait continuer notre route.

Nous avions à peine fait quelques pas qu'une flamme de la hauteur d'un homme s'éleva à nos côtés dans un fourré d'aunes nains.

(1) La sirène des Petits-Russiens.

Elle nous fit signe, s'inclina jusqu'à terre puis se mit à sautiller devant nous, comme si elle eût voulu nous accompagner.

— Un feu follet!

— Puisque mon bon seigneur le veut, dit le garde-forêt à voix basse, ce n'est qu'un feu follet; mais je crains que la journée ne finisse pas bien.

— Y a-t-il quelque marais dans le voisinage?

— Oui certes. Il y a même un étang. Il doit être par ici, sur notre droite.

Arrivés au bout du chemin, nous vîmes à travers le fourré comme un miroir qui refléterait des lueurs de cierges. Je m'en approchai.

— Vous n'allez pourtant pas exposer votre âme à un pareil danger? gémit le garde-forêt.

Sans lui répondre, j'écartai les branches et me frayai un passage jusqu'à l'étang. Le feu follet avait disparu, mais le butor jeta de nouveau sa note plaintive. Le garde-forêt récita tout haut sa formule. Nous étions debout sur le bord d'une large pièce d'eau qui, éclairée par la lune, se développait à nos pieds. Quelques aunes, droits entre les ronces, se miraient mystérieusement dans la mare. Leurs racines y trempaient; leurs longs rameaux y traînaient comme des chevelures flottantes.

C'était à la fois triste et pénétrant.

Soudain éclata un rire enfantin, pur, clair et moqueur comme le tintement d'une cloche d'argent. Un bouillonnement monta à la surface de l'eau. De petites vagues lumineuses l'agitèrent. Mille étincelles se croisèrent sur l'étang, et, au milieu d'un tourbillon d'écume, nous vîmes sortir une jeune fille d'une étrange beauté. Ses épais cheveux blonds, qui inondaient ses épaules de marbre, se répandaient en pluie étoilée. Elle fixa sur nous deux grands yeux noirs, rayonnans et railleurs.

— Dieu sauve ma pauvre âme! cria le garde-forêt. — Fermez les yeux. — Et il m'entraîna. — Fuyons! répétait-il d'une voix saccadée. Fuyons, ou c'est fait de nous.

Un second éclat de rire, plus satanique encore que le premier, résonna aigrement à nos oreilles.

Je suivis le garde-forêt. Une puissance inconnue, que je ne pouvais m'expliquer, me donnait des ailes. Nous traversâmes, toujours courant, des taillis, des marais, des pâturages. Arrivés dans un verger, nous nous y arrêtâmes pour reprendre haleine.

— Tu n'es qu'un âne! dis-je pour conclure.

— Mieux vaut être un âne qu'un damné.

— Fuir devant une jolie femme!

— Oh! oui, elle était jolie, fit le garde-forêt, mais elle n'appar-

tient pas à la terre. C'est la *letawitza*, l'étoile filante qui a revêtu une figure humaine. Vous n'avez donc pas remarqué sa chevelure? Est-ce qu'on n'aurait pas dit une traînée d'astres flottant à la surface de l'eau?

— Je vais retourner là-bas. Il faut que je voie cette femme.

Êtes-vous donc possédé du diable? dit le garde-forêt pétrifié, vous poseriez cent ducats devant moi, vous m'offririez le monde entier que je ne bougerais pas d'ici.

— Mais si je t'offrais une chope d'eau-de-vie, m'accompagnerais-tu?

— De l'eau-de-vie! de quelle eau-de-vie? Pas de la mauvaise eau-de-vie de grains, j'espère?

— Du *slivowitz*, si tu veux.

Le brave homme poussa un soupir, siffla son chien et se dirigea lentement vers l'étang. Je marchais sur ses traces, quelques pas en arrière. Un feu follet, couleur d'or, nous accompagna comme pour éclairer notre route. Tandis que nous suivions la flammèche fantastique qui passait tantôt à droite, tantôt à gauche, tournoyant sous les branches, s'allongeant sur la mousse comme une couleuvre ou planant dans l'air au-dessus de nous, nous entrâmes jusqu'aux genoux dans le marais.

La lune se cacha derrière un nuage, comme si elle était d'accord avec les lutins pour nous mystifier. Les aunes, jusque-là immobiles et silencieux, se balancèrent avec un bruissement sourd. Le butor ricana d'une voix stridente; puis l'eau rejaillit presque sur nous. C'était le chien qui venait de plonger, et dont l'aboiement brutal nous annonça que nous touchions au but. Je franchis précipitamment l'épaisse ramure; je me trouvai au bord de l'étang où la lune, souriante et débarrassée de ses voiles, semblait contempler sa face paisible.

La femme aux cheveux d'or avait disparu. Nous ne la vîmes ni dans les flots où tout à l'heure elle étincelait comme un astre, ni sur la rive, où son corps blanc se fût détaché comme une lumière dans le noir des aunes. A présent, tout reposait dans un silence lamentable : pas une ride sur l'eau, pas un souffle dans les feuilles. Et du milieu de l'étang s'élevait majestueusement vers le ciel un pâle nénuphar qui montait comme une flamme blanche.

Le garde-forêt respira longuement.

— Dieu nous a protégés, murmura-t-il, mais qu'on vienne me dire maintenant que ce n'était pas la *letawitza!*

SACHER-MASOCH.

(Traduit par Mlle J. STREBINGER.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1877.

Voilà bientôt deux ans que l'existence de la république a été fixée et régularisée par une constitution sortie, non sans efforts, des délibérations d'une assemblée souveraine qui n'avait plus qu'à faire son testament avant de mourir. Voilà déjà un an que cette constitution est devenue plus complétement une réalité par l'élection de deux chambres destinées à exercer, concurremment avec M. le président de la république, les pouvoirs réguliers créés par le régime de 1875. Une première session s'est déroulée pendant quelques mois de 1876; elle a été suivie d'une session extraordinaire de quelques semaines. Aujourd'hui voici une seconde session régulière qui vient de commencer avec la nouvelle année, et elle s'est ouverte presque au lendemain d'une crise ministérielle, sous l'impression à peine effacée des menaces de conflits qui ont signalé les derniers jours de l'autre mois. Sénat, chambre des députés, ministère reconstitué, pouvoirs de toute sorte se retrouvent en présence après une courte séparation, et entrent ensemble dans cette carrière de l'année qui s'inaugure d'une manière un peu indécise, où va se poursuivre l'expérience des institutions nouvelles. Quelle va être maintenant la position du ministère dans les assemblées, et par quels actes, par quels procédés de gouvernement se dispose-t-il à caractériser, à défendre sa politique? Comment le sénat comprend-il son rôle dans cette situation modifiée depuis un mois? Que va faire la chambre des députés elle-même avec une majorité que se disputent déjà peut-être des influences rivales? C'est le problème de l'année qui commence, de cette session qui s'ouvre et qui certainemeut peut être décisive pour la paix publique, pour l'affermissement des institutions. Tout dépend aujourd'hui des débats parlementaires qui vont s'engager, de l'esprit qui animera les assemblées dans leurs travaux de chaque jour, comme aussi de l'autorité que le ministère saura prendre au milieu de tous les conflits de partis qui n'ont le plus souvent d'autre résultat que de créer

un terrain mobile où l'avenir semble toujours à la merci d'un incident, d'un choc imprévu.

Plus que jamais, au point où en sont les choses, il y a deux directions entre lesquelles il faut choisir. Si on veut s'exposer à tout compromettre, on n'a qu'à recommencer ou à continuer ce qu'on a si bien fait dans la session dernière. On n'a qu'à créer des agitations artificielles, à soulever toute sorte de questions inévitablement destinées à provoquer des conflits, à éterniser les tentatives d'amnistie sous la forme d'une pression organisée autour de M. le président du conseil; on n'a qu'à saisir toutes les occasions d'ébranler les lois militaires, les lois financières, d'exiger du gouvernement des satisfactions ou des représailles de parti, des changemens systématiques dans toutes les fonctions judiciaires et administratives. La conséquence logique et immédiate est bien claire : il y aura du temps perdu, des discussions inutiles ou irritantes, des embarras pour le gouvernement, peut-être des crises nouvelles. C'est un moyen infaillible de laisser croire que les institutions sont inefficaces, que rien n'est fini, qu'on est toujours dans une sorte de provisoire, sous le nom de république. On a suivi cette politique par des calculs de parti, par entraînement ou par inexpérience dans la chambre des députés : on a eu des antagonismes de pouvoir, des crises de ministère, et on a failli arriver à une situation sans issue. Il y a au contraire une politique naturelle et simple qui consiste à entrer décidément dans une voie régulière, à respecter ce besoin de repos et de sécurité si profond dans le pays, selon le mot de M. le président du conseil, à laisser à un régime né d'hier le temps de prendre son équilibre et de s'affermir. C'est évidemment aujourd'hui la meilleure direction, si l'on veut que l'année qui commence soit plus profitable que l'année qui finit.

Admettons, si l'on y tient, qu'il y eût comme un apprentissage nécessaire pour une chambre composée d'élémens si nouveaux, qu'il y eût même une certaine confusion inévitable, des effervescences parlementaires qui éprouvaient le besoin de se produire; admettons un instant que des députés, à peine échappés de la lutte électorale, aient pu arriver à Versailles avec un sentiment un peu exagéré de l'importance de leur victoire, avec l'impatience de voir changer pour le moins tous les fonctionnaires de leur arrondissement ou de leur département : soit, c'est bon pour une première session. Maintenant le moment est venu de s'occuper sérieusement de choses sérieuses, d'en finir avec ces turbulences qui sont souvent puériles quand elles n'ont pas un air révolutionnaire; mais pour en venir à une action régulière, suivie, appliquée aux vrais intérêts du pays, il y a une double condition : il faut que de cette chambre il se dégage enfin une majorité réelle qui ne soit plus cet amalgame où tous les élémens modérés semblent se subordonner à un radicalisme plus ou moins bruyant, et il faut aussi que le ministère prenne assez d'ascendant pour conduire les affaires publiques sans avoir

toujours l'air de payer rançon à des influences personnelles ou à des exigences de parti.

Est-ce que tous les esprits sensés qui veulent vraiment servir le régime nouveau ne sont pas les premiers intéressés à créer ces conditions pratiques d'action parlementaire et de gouvernement? Est-ce qu'ils ne voient pas qu'ils ont à se défendre de toute sorte de piéges où les opinions extrêmes les entraîneraient fatalement? Que les bonapartistes se plaisent à compliquer une situation déjà difficile en votant au besoin avec les radicaux contre une majorité modérée; qu'ils saisissent tous les prétextes de raviver des luttes passionnées par des motions et des interpellations provocantes; que, dans la pensée d'intéresser la magistrature à leur cause, ils demandent compte au garde des sceaux de la révocation d'un avocat-général qui s'est montré récemment trop enclin à absoudre les commissions mixtes de 1852; que les bonapartistes fassent tout cela, ils sont plus ou moins habiles, ils ne sont pas toujours heureux. Ils restent après tout dans leur rôle, ils ajoutent ou ils croient ajouter aux difficultés; ils atteignent leur but en entretenant l'incertitude, en perpétuant les confusions. La république, quant à elle, ne gagne rien à ces scènes, où toutes les passions se font jour et où souvent tout est remis en question, sans qu'un vote favorable répare complétement le mal d'un trouble momentané. La chambre des députés ne peut certainement mieux faire que de se refuser aux provocations, d'écarter le plus possible les interpellations irritantes des partis, de chercher le calme dans les affaires, et, s'il y a une vraie majorité pour entrer dans cette voie, elle a aujourd'hui une bonne occasion: M. le ministre des finances vient de présenter le budget de 1878.

Voilà du travail pour les fortes têtes de la chambre! M. Léon Say a commis sans doute une inadvertance : il ne paraît pas s'être inspiré le moins du monde des études et des projets de M. Gambetta sur la taxe du revenu; il n'a pas l'ambitieuse pensée de transformer le système financier de la France. Il se conduit comme un homme prudent qui, ayant à mettre en ligne ces deux redoutables chiffres de 2 milliards 785 millions de dépenses et 2 milliards 791 millions de recettes, juge inutile de se lancer dans les expériences présomptueuses et d'aller au-devant de déceptions inévitables. M. le ministre des finances, sans toucher à l'économie générale du budget, a néanmoins, lui aussi, ses projets de réformes. Il propose une diminution de la taxe postale, de l'impôt sur les transports de petite vitesse, de divers autres impôts, et il arrive ainsi à un chiffre modestement respectable de réductions, qui sont plus faciles à réaliser parce qu'elles sont plus pratiques que des projets plus grandioses. Cette fois du moins on ne dira pas que le budget a été présenté tardivement. La commission qui va être prochainement nommée pourra se mettre à l'œuvre sans plus de retard. Tout ce qu'on peut lui demander, c'est de ne pas trop prolonger ses études, de ne pas faire de la

politique de fantaisie avec des suppressions de crédit, de ne point aller gratuitement au-devant des conflits et de ne pas se servir du budget comme d'un prétexte pour ménager à la chambre une session extraordinaire. Sous ce rapport, le choix de la commission du budget n'est pas sans importance pour la majorité modérée, si cette majorité existe, et pour le gouvernement lui-même, s'il ne veut pas laisser recommencer la brillante campagne du mois dernier, où M. Dufaure a succombé avec l'aide de M. Gambetta, — qui ne croyait pas, il est vrai, remporter cette victoire de mettre M. Jules Simon à la place de M. Dufaure!

Assurément M. le président du conseil a pour le moment bien assez à faire sans avoir une commission du budget qui lui ménage les surprises d'une session extraordinaire et lui prépare d'incessans conflits à dénouer. Il a besoin de toute son habileté stratégique, de sa souple éloquence et de l'aimable supériorité de son esprit pour tenir tête aux difficultés visibles ou invisibles qui l'entourent, pour se défendre contre ses ennemis et peut-être même encore plus contre ses amis ou ceux qui se disent ses amis. Le plus grand danger pour M. Jules Simon est positivement aujourd'hui dans les obsessions dont on ne cessera de le poursuivre sous prétexte de politique républicaine, de programme républicain. Et on a beau faire, le programme républicain, c'est toujours la même chose : c'est toujours mettre le gouvernement en demeure de satisfaire toutes les prétentions de parti et créer à un ministre une situation impossible. C'est un jour aller en députation auprès de M. le président du conseil pour réclamer l'abrogation d'un arrêté de la veille, d'un règlement de l'administration de la ville de Lyon au sujet du service des enterremens et de la police des cimetières; c'est un autre jour aller tout simplement offrir un marché à M. le ministre de l'intérieur, en lui proposant de faire lui-même l'amnistie, par voie de grâce, pour éviter des propositions parlementaires recommençant l'importune agitation de l'an dernier; c'est enfin à toutes les heures et à tous les instans réclamer des révocations de préfets, de sous-préfets, de juges, d'administrateurs ou de généraux. On dresse des statistiques et des catégories; on met d'avance l'administration tout entière en coupe réglée par zone et par saison. Il n'y a pas à s'y tromper, la révolution du personnel judiciaire et administratif, c'est là surtout pour le moment la grosse affaire du parti républicain. Que le gouvernement accorde à chaque député son préfet ou son sous-préfet, son juge ou son receveur des finances, la république est sauvée, le ministère a sa majorité! Si on ne fait pas cela, la république n'existe pas, et M. Jules Simon n'est plus qu'un réactionnaire comme tous ses prédécesseurs, comme M. Dufaure. Il faut que tout soit républicain, ou du moins marqué à l'effigie républicaine! M. le président du conseil est certainement homme à se tirer d'embarras et à ne faire que ce qu'il ne pourra pas éviter. Il s'est exécuté à demi; il a révoqué huit préfets désignés comme plus ou moins sus-

pects, il a offert des préfectures à quelques républicains qui ont probablement des titres, quoiqu'ils soient inconnus, et il a donné de l'avancement à quelques autres qui avaient été nommés par le dernier ministère. On dit déjà que ce n'est pas assez, on trouve que M. le ministre de l'intérieur est bien timide dans ses actes, qu'il ne procède pas, selon le programme républicain, en révolutionnaire de l'administration!

Et après? Quand on aura changé des préfets et des sous-préfets, sans parler des magistrats, en supposant qu'on trouve des ministres sérieux disposés à se prêter à tout, croit-on qu'on sera plus avancé, et que la république s'en portera beaucoup mieux? Sans doute un gouvernement a le droit d'avoir des agens fidèles qui s'inspirent de son esprit, qui fassent respecter les institutions, le régime dont ils sont les représentans auprès des populations; il doit tenir surtout à avoir des administrateurs instruits et intègres, capables de conduire un département en maintenant l'inviolabilité des lois. Assurément un ministre qui arrive au pouvoir n'est point obligé d'accepter indistinctement, sans examen, tous les fonctionnaires que lui lèguent ses prédécesseurs; il peut avoir ses préférences comme il a son droit d'exclusion. Si M. le président du conseil, après une étude attentive, croit nécessaire de changer quelques-uns de ses fonctionnaires dans l'intérêt du service public, il est parfaitement libre. Tout ce qui est personnel importe assez peu. Au fond, il s'agit de savoir s'il suffit d'être républicain pour être un bon préfet, si l'administration n'est plus qu'une affaire de parti, et, qu'on ne s'y trompe pas, c'est là une des questions les plus dangereuses, les plus délicates qu'on puisse soulever dans l'intérêt de la république elle-même.

Ce qu'on propose, ce qu'on essaie de faire prévaloir, n'est rien moins qu'un des fléaux des États-Unis à l'heure qu'il est, c'est le bouleversement périodique de l'administration selon le souffle d'une élection politique, c'est ce qu'on appelle au-delà de l'Atlantique la « rotation des offices. » Autrefois, quand le fléau a commencé sous la présidence du général Jackson, ce n'était rien encore, le pouvoir exécutif ne disposait que d'un assez petit nombre de fonctions rétribuées. A mesure que le nombre des emplois distribués par le gouvernement s'est accru, et il est maintenant presque démesuré, surtout depuis la guerre de la sécession, le mal est devenu redoutable, il mine la grande république américaine et paralyse le gouvernement. C'est ce qui a perdu la dernière administration, c'est la cause de ces erreurs et de ces fautes qu'avouait le général Grant dans son récent message. Chaque élection devient comme le rendez-vous de toutes les ambitions personnelles, de toutes les convoitises, de tout un monde de politiciens effrénés combattant sans scrupule pour l'emploi qu'ils veulent conquérir, et qu'ils auront si leur candidat réussit. Le président en entrant à la Maison-Blanche, le gouverneur dans son état, traînent après eux une clientèle affamée qui re-

çoit sa part du butin. « Aux vainqueurs appartiennent les dépouilles! » C'est la devise publiquement arborée. Sait-on ce qui en est résulté? Une corruption sans frein à tous les degrés de la hiérarchie, la démoralisation dans les emplois et le discrédit complet de l'administration, si bien que « la réforme du service civil » est un mot d'ordre qui devient populaire, qui figure dans tous les programmes. Il y a peu d'années encore, un comité du congrès écrivait crûment : « Il est nécessaire de renvoyer tous les voleurs du service public; les voleurs infestent chaque département... Il n'y a pas de branche de service où on ne les trouve, et l'exemple est si contagieux que l'honnêteté devient l'exception... » Nous voulons croire que c'est exagéré même aux États-Unis; c'est dans tous les cas le dernier mot d'une dégradation administrative qui n'a pas commencé sans doute par ces excès, mais qui a fini par y arriver, et qui n'est que la conséquence fatale du système qu'on préconise.

La France, il est vrai, n'en est pas là heureusement. Ce qui a fait sa force jusqu'ici, c'est que, malgré tout, à travers les oscillations de la politique, elle a gardé une certaine intégrité administrative à l'aide de laquelle elle a pu voir passer les révolutions et les gouvernemens se succéder sans être trop profondément ébranlée. Au milieu de ces désastres de la dernière guerre, où éclataient de si dangereux symptômes de dissolution, où tout semblait se disjoindre, elle a été soutenue et préservée par ces deux ressorts de sa constitution intérieure, l'administration et l'organisation financière; avec cela, elle a pu en quelque sorte se ressaisir et se retrouver debout après l'effroyable tempête qui venait de passer sur elle. Nous ne sommes point assurément des fanatiques d'administration, mettant toute la vie du pays dans cette action organisée du gouvernement, aveuglés sur des défauts qui, en certains momens, deviennent plus sensibles. Qu'on signale les abus et qu'on les corrige patiemment, rigoureusement, sans faiblesse pour ceux qui les commettent; qu'on exige de ceux qui aspirent au rôle de serviteurs de l'état des titres, des conditions particulières, sans parler de la subordination que tout gouvernement a le droit d'imposer, rien de mieux. Qu'on évite du moins de laisser altérer le principe d'une institution qui reste comme l'image et la garantie de l'unité française. Qu'on se garde surtout d'introduire, avec la politique, les ambitions subalternes, la mobilité, les compétitions de partis, dans le domaine des fonctions supérieures de l'état. La république elle-même ne peut que gagner à être représentée par des serviteurs capables, expérimentés, indépendans des agitations parlementaires ou électorales. Et remarquez bien qu'avec tous ces changemens réclamés à grands cris, on n'atteint nullement le but qu'on se propose, car enfin ce qu'on veut évidemment, c'est avoir pour soi, au lieu d'avoir contre soi, l'influence des fonctionnaires, et quelle influence peuvent avoir des administrateurs improvisés ou à cha-

que instant déplacés? Avec un sous-préfet de quelques mois, on fait un chef de département. Soit dit sans aucune intention malveillante, il y a tel de ces préfets récemment promus qui est entré dans l'administration en 1871, a été éloigné en 1873 et replacé depuis quelques mois, en est à sa cinquième préfecture dans une carrière d'activité de moins de trois ans. Le résultat le plus clair est que les populations assistent avec un scepticisme mal dissimulé à ces mobilités incessantes et qu'elles s'accoutument à ne compter que médiocrement avec ce personnel novice qu'elles voient passer et repasser sans laisser de traces. M. le président du conseil est un homme trop sérieux, d'un esprit trop éclairé, pour ne pas voir le danger et pour ne pas sentir la nécessité de maintenir les conditions essentielles de gouvernement, de défendre l'administration française contre les envahissemens de l'intérêt de parti.

Ce n'est pas le moment en vérité de s'amuser à de frivoles compétitions intérieures, à de vulgaires ou puérils incidens, lorsque la situation de l'Europe garde plus que jamais peut-être toute sa gravité. Le télégraphe a beau multiplier ses dépêches contradictoires et confuses, la conférence de Constantinople a beau se réunir et délibérer sans cesse, les chancelleries ont beau échanger des communications, cette terrible et éternelle question d'Orient ne sort pas de son obscurité. Tout ce qu'on peut distinguer vraiment, c'est qu'un jour on est à la paix, un autre jour on est à la guerre; tantôt la conférence de Constantinople est près de renoncer à sa tâche laborieuse, tantôt elle reprend ses délibérations. Là-dessus les imaginations brodent, les interprétations courent le monde, et on n'est pas plus avancé, on est réduit à attendre le dernier mot de l'imbroglio qui se complique.

Au fond, la diplomatie avait deux difficultés, et un instant elle a paru avoir raison d'une de ces difficultés. La Russie, après avoir débuté par des exigences dont le discours de l'empereur Alexandre à Moscou était la retentissante expression, la Russie n'a point tardé visiblement à montrer des dispositions plus conciliantes. Elle a été moins absolue sur le caractère des réformes qu'il s'agissait d'imposer à la Turquie, elle a aussi moins insisté sur les garanties qu'on devait réclamer, sur l'occupation militaire de la Bulgarie. Le général Ignatief lui-même, représenté d'abord comme le plus belliqueux des ambassadeurs, n'a plus été bientôt que le plus modéré des négociateurs. La diplomatie n'a rien négligé pour profiter de ces dispositions favorables en désintéressant autant que possible le cabinet de Saint-Pétersbourg, et on a fini par arriver à un programme accepté par la Russie comme par les autres puissances.

Le malheur est que la diplomatie n'a peut-être tourné ses regards que d'un côté, et qu'en cherchant à satisfaire la Russie elle n'a pas songé assez à la Turquie. Elle ne s'est point aperçue de ce qu'il y avait déjà d'étrange à s'en aller dans la capitale d'un souverain pour délibérer sur la mise en tutelle de ce même souverain, sur la séquestration

ou la réforme de ses provinces par autorité de justice européenne. La diplomatie n'a pas tenu dans ses calculs un compte suffisant des susceptibilités d'un empire qui a eu récemment des succès militaires, qui tient nécessairement à son indépendance, et en croyant travailler à la paix, elle n'a fait que déplacer la difficulté. Qu'est-il arrivé en effet? La Turquie n'a pas cédé aussi facilement qu'on le croyait, elle a eu, elle aussi, son programme, qu'elle a opposé au programme européen. Un instant tout a semblé remis en question, il a fallu renouer le fil de ces négociations, et comme si cela ne suffisait pas, comme s'il y avait une fatalité ironique conspirant en secret contre la paix, l'Allemagne aurait pris récemment, dit-on, une attitude plus impérieuse et plus menaçante vis-à-vis de la Turquie. Ce serait assurément une complication nouvelle et non la moins grave, ni même la moins significative. C'est une péripétie de plus dans cet imbroglio où se débat la diplomatie et d'où elle ne sera pas impuissante, il faut le croire encore, à faire sortir la paix désirée par l'Europe.

Et maintenant nous n'ajouterons plus qu'un mot à l'adieu attristé que nous devions à celui qui fut si longtemps le directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Pendant que M. F. Buloz passait les derniers mois de sa vie dans les souffrances, la *Revue* continuait ses travaux, toujours fidèle à elle-même. Après la perte douloureuse qu'elle vient de faire, elle reste ce qu'elle était, prête à redoubler d'efforts dans les mêmes conditions, sans dévier de la ligne qu'elle n'a cessé de suivre, des traditions dont elle se fait honneur, et de l'esprit dont elle s'est toujours inspirée.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Nation armée, par M. le général de Wimpffen, 1 vol. in-18, Dentu.

Nous avons maintenant des lois militaires qui doivent assurer à la France un nombre considérable de soldats, le jour où elles seront exécutées, car il s'en faut de beaucoup que le gouvernement ait jusqu'ici exigé du pays ce qu'il s'est lui-même imposé; mais la nouvelle législation a voulu obtenir trop vite une armée et elle n'a pas introduit dès l'enfance les mœurs militaires. Du moment que l'on établissait de nouvelles institutions pour remplacer ce qui existait auparavant, il fallait faire remonter les réformes jusqu'à la première éducation et obliger le maître d'école à remplir les fonctions de sergent instructeur. Ces réformes-là ne s'obtiennent pas en recommandant tels ou tels exercices, il faut un règlement spécial fait par des officiers, imposé aux maîtres d'école, pour forcer tout le monde à se livrer aux manœuvres militaires,

à marcher en partant du pied gauche, à savoir ce que l'on entend par un changement de direction. Qu'on ne vienne pas dire que cela coûterait des sommes énormes, car il ne faut pas débourser grand'chose pour mettre des enfans sur deux rangs et leur faire reconnaître leur droite de leur gauche. Dans les colléges, des sous-officiers sont envoyés pour montrer aux jeunes gens d'un certain âge le maniement des armes, c'est déjà un progrès; mais il faudrait étendre cette sage mesure à toutes les écoles, à tous les villages de France. Si les maîtres d'école ne peuvent se charger de ce soin, on trouverait facilement dans toutes les communes des hommes sortant de l'armée et pouvant montrer l'exercice. C'est une mesure qui dans peu d'années rendrait d'énormes services, en ne laissant arriver dans les régimens que des recrues sachant déjà ce que c'est qu'un fusil. M. le général de Wimpffen a bien raison, dans son livre *la Nation armée,* d'insister sur ce point et de demander que l'on mette en pratique une idée aussi simple.

Par ce moyen d'une semblable éducation commencée dès l'enfance, ne ferait-on pas revivre en France l'esprit militaire? Pour nous, nous n'hésitons pas à l'affirmer; mais aussi ce qui doit contribuer à relever l'esprit militaire en France, c'est la pratique des nouvelles lois qui obligent tout le monde à servir le pays : tout Français étant soldat, l'armée ne forme plus une caste. Chacun doit passer un temps plus ou moins long au régiment et puiser dans cette vie en commun le respect dû à l'autorité et l'esprit de discipline, et cette discipline doit être d'autant plus dure qu'il faudra l'imposer à des hommes qui demeureront peu sous les drapeaux; alors peut-être de retour dans leurs foyers leur en restera-t-il quelque chose. M. de Wimpffen voudrait voir aussi augmenter le bien-être des sous-officiers pour leur faire aimer leur métier et rester au service; pour cela, il propose de leur donner des chambres dans la caserne, d'augmenter le nombre des volumes dans les bibliothèques régimentaires, enfin tout un ensemble de réformes qu'il serait trop long d'énumérer ici. Le livre du général de Wimpffen contient un grand nombre de propositions sages qui n'ont qu'un tort, c'est de venir quand la loi militaire est votée et presque pratiquée; venu plus tôt, ce livre aurait eu certainement de l'influence sur nos législateurs. Il est vrai de dire qu'il reste à voter la loi sur l'état-major et quelques autres encore, que les discussions sur le budget ont fait ajourner. Espérons que le calme se rétablira complétement dans nos chambres et qu'elles voudront bien enfin discuter et voter ces lois si nécessaires; aussi nos législateurs feront-ils bien de lire *la Nation armée* et de prendre au général quelques-unes de ses idées.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C., rue Saint-Benoît.

ADIEUX

Prononcés aux Obsèques de FRANÇOIS BULOZ

LE 15 JANVIER 1877

MESSIEURS,

Il faudrait ne pas avoir le sentiment de ce qui intéresse l'honneur de notre pays pour demeurer indifférent en présence de cette tombe. L'ami dont nous venons d'accompagner ici la dépouille mortelle est cet homme de volonté puissante qui, depuis près d'un demi-siècle, au milieu de difficultés sans nombre, rassemblant en faisceau nos meilleures forces intellectuelles, a montré à l'Europe et au monde l'élite littéraire et morale de la France.

Voilà bien, nous le savons tous, la grande pensée qui a présidé à la fondation de son œuvre. C'était en 1831. La révolution de juillet, si légitime qu'elle fût dans son principe, si pure qu'elle

se soit montrée dans son premier élan, avait, comme toute révolution, remué des choses malsaines dans les bas-fonds et produit un désordre inévitable. Pour ne parler que des travaux de l'esprit, qu'allait devenir cette fleur de pensée et d'art qui s'épanouissait avec tant d'éclat dans les dernières années de la restauration? Poésie, critique, histoire, philosophie, ce mouvement d'idées qui embrassait tout, qui renouvelait tout, semblait non pas arrêté, mais jeté hors de sa voie. A l'ordre savant d'une conquête bien conduite succédait la confusion et le tumulte. Plus de groupes, plus d'ensemble; chacun s'en allait de son côté courir les aventures. Dans cette dispersion qui ressemblait à une déroute, combien de choses excellentes étaient menacées de périr! L'incontestable honneur de M. Buloz est d'avoir senti ce péril plus vivement que personne. Il conçut aussitôt le dessein d'arrêter la débandade, de former un centre, d'y planter le drapeau, d'y rallier aussi largement que possible, sans distinction de partis ni d'écoles, tous les représentans du génie littéraire de la patrie.

Reformer le centre, après une crise comme celle de 1830, c'était nécessairement l'agrandir. Le groupe du *Globe*, par exemple, qui avait joué un rôle considérable sous la restauration, ne pouvait plus suffire aux générations survenantes. Déjà la poésie, la critique même, s'y trouvait bien à l'étroit

dans l'atmosphère de la raison doctrinaire. La nouvelle *Revue*, pour remplir sa tâche, devait faire appel à tous : aux poètes, aux romanciers, aux critiques, aux philosophes, aux savans, aux voyageurs, aux penseurs sous toutes les formes, à ceux qui cherchent, à ceux qui découvrent, à ceux qui expliquent les découvertes acquises et entretiennent les généreux essors. Tel fut le programme de Buloz en 1831, telle fut l'idée première de la *Revue des Deux Mondes*.

Aussi, quel éclat dès le début! Assurément bien des années, bien des transformations, bien des progrès successifs étaient nécessaires pour assurer à une telle œuvre une réussite définitive, mais on peut dire que, dès la première période, sa place est faite dans l'opinion; elle est bien ce centre que Buloz a voulu constituer, elle est bien ce foyer commun destiné à rallier tous les talens.

Il n'y a pas de succès achevé, si l'envie ne s'en mêle, l'envie et la haine ou simplement la colère et le dépit. Ces insultes, qui font partie du triomphe, n'ont pas manqué à la *Revue des Deux Mondes*, alors même que Buloz, aux prises avec les difficultés matérielles, était bien loin de l'éclatante prospérité qui a couronné tant d'efforts. Nous l'avons vu durant ces crises terribles, auprès desquelles les attaques présentes ne sont que jeux d'écoliers ou grossièretés méprisables; nous l'a-

vons vu luttant contre des obstacles de toute nature, écrasé par la contrefaçon étrangère, en butte même sur notre sol à de ténébreuses intrigues qui l'ont obligé de faire appel à la société d'actionnaires chargée aujourd'hui de seconder la gérance. Quels assauts ! quelles batailles ! C'est alors que Sainte-Beuve écrivait ces pages où il félicite Buloz de *l'incroyable déluge d'invectives amoncelées et déversées contre lui*. S'il est attaqué et injurié avec violence, ajoute-t-il, « ce n'est pas à cause des inconvéniens, des imperfections, des défauts, que toute œuvre collective et tout homme de publicité apportent presque inévitablement jusqu'au sein de leurs qualités et de leurs mérites, c'est précisément à cause de ses qualités mêmes; qu'il le sache bien et qu'il en redouble de courage, s'il en avait besoin [1] ! »

Notre ami avait-il besoin de ces encouragemens? Il en était touché jusqu'au fond de l'âme et il y puisait une force nouvelle; à la rigueur, il aurait pu s'en passer, tant il avait foi dans la fécondité de son idée première, tant il avait conscience du sentiment qui l'avait inspirée. Dévoué à la France, il considérait sa revue comme une des expressions et une des images de la patrie. Il disait que ses collaborateurs ne devaient jamais

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1844.

perdre de vue cette pensée. « La *Revue des Deux Mondes*, avait écrit un jour ce même Sainte-Beuve, est depuis bien des années ma patrie littéraire. » Ces paroles, je m'en souviens, Buloz les répétait avec plaisir et s'en montrait vivement touché. La patrie! la patrie littéraire! Ce mot résumait pour lui toutes les victoires qu'il avait pu rêver. Créer en vue des intelligences de choix une patrie noble, sereine, glorieuse, digne d'être désirée, digne qu'on fît effort pour lui appartenir, créer une patrie non-seulement pour les collaborateurs qui avaient fait son triomphe, pour les Musset, les Vigny, les Gustave Planche, les George Sand, les Mérimée, les Vitet, les Augustin et Amédée Thierry, les Villemain, les Cousin, les Saint-Marc Girardin, les Rémusat, — je ne cite que les morts, — mais pour ceux qu'il ne connaissait pas encore à cette date et que lui réservait l'avenir, telle fut toujours la haute ambition de François Buloz.

Cette pensée, obstinément suivie, a fini par établir les courans qui lui ont maintes fois apporté des trésors. Un voyageur visite des contrées inconnues, en Asie, en Afrique, en Amérique, et, chemin faisant, il songe à raconter ce qu'il voit; à qui offrira-t-il ce récit? à la patrie littéraire, à la *Revue des Deux Mondes*. Un capitaine de vaisseau, un amiral, parcourt des mers inexplorées, et pendant que le navire poursuit sa route, il note au

jour le jour ses impressions et ses remarques; à qui songe-t-il pour les publier? à la patrie littéraire, à la *Revue des Deux Mondes*. Après une de nos révolutions, de nobles princes ont cherché un asile en Angleterre; ils écrivent sur des sujets qui leur sont familiers; ils parlent de nos régimens, de notre marine; à qui donneront-ils ces pages tracées d'une plume si française? au recueil qui est pour eux comme une image de la France, et, entrés à la *Revue des Deux Mondes*, ils croiront retrouver la patrie. Bien plus, voici un exilé tout différent, un homme que les dissentimens politiques les plus graves séparent de Buloz; il écrit sur la Hollande, qu'il habite, sur l'Angleterre où il vient de s'établir et qu'il a étudiée à fond. Lui aussi, il veut retrouver une patrie, il destine ses études à la *Revue des Deux Mondes*, et cette pensée le transforme. Il était passionné, fanatique; le voilà grave, modéré, libéral, libéralement humain, et tant qu'il travaillera pour ce recueil, qui est pour lui comme la patrie morale, ce sera un homme nouveau. Connaissez-vous rien de plus honorable et pour celui qui a exercé une telle action et pour celui qui en a profité si heureusement?

Ainsi, jusqu'en ces derniers temps, nous retrouvons chez Buloz la haute idée qui a été l'inspiration primitive de son œuvre. Ne vous étonnez

plus de cette ardeur qui ne l'abandonne qu'au dernier jour; la maladie seule a pu le mettre hors de combat. Il avait foi dans son idée et il a vécu pour elle. Chaque année, dans ces réunions d'actionnaires, dirigées autrefois par M. Cousin, par M. Vitet, et que préside aujourd'hui notre illustre confrère, M. Mignet, combien de fois l'avons-nous entendu lire ses rapports sur les travaux incessans de la direction! C'est là que nous pouvions apprécier et sa tendresse profonde pour son œuvre, et la haute idée qu'il s'en faisait. Ah! qu'on vienne parler encore de ses sévérités, de ses brusqueries, de ses exigences; comment ne pas les lui pardonner, si l'on songe à quel idéal sa pensée obéissait? C'étaient ces hautes pensées qui le rendaient si difficile; et envers qui donc a-t-il été plus exigeant qu'envers lui-même, envers qui donc plus sévère et plus dur? Il était un de ces *tourmenteurs d'eux-mêmes* dont parle le poète latin. Ce qui lui a valu tant d'attaques, est précisément ce qui lui fait le plus d'honneur. Sa foi explique son œuvre, son œuvre explique sa vie.

Et tout cela, tant de travail, tant d'efforts, cette persévérance invincible, un dévoûment si obstiné à un grand patriotisme littéraire, tout cela, sous les coups redoublés de la maladie, a disparu pour toujours. Son œuvre est là, solide et forte, continuée par le fils qu'il a formé, soutenue par de

vaillantes mains, aidée par de loyaux conseillers, mais le fondateur, l'inspirateur, nous ne le reverrons plus !

Ah ! c'est ici qu'en prononçant le mot des séparations il faut y mettre tout le sens qu'il renferme : adieu, Buloz ! Pendant sa longue maladie, il avait dit un jour à la compagne dévouée qui ne le quittait pas une minute : « Je ne veux pas mourir sans les secours de la religion. » Ces secours, il les a reçus le matin même du jour fatal au milieu de sa famille en larmes, et nous ne pouvons que répéter dans nos adieux la prière de l'église, cette prière doublement expressive et touchante quand elle s'applique à un de ces hommes dont la vie a été un labeur perpétuel et un perpétuel combat : Donnez-lui, seigneur, un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix ! *Requiem æternam dona ei, domine, et lux perpetua luceat ei.*

Que ce soit, messieurs, notre dernier mot, comme c'est notre dernier vœu et notre suprême espérance. Au nom de tes amis, au nom de tes collaborateurs, au nom de la France que tu as si laborieusement servie, adieu, Buloz, encore une fois adieu !

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue St-Benoît.